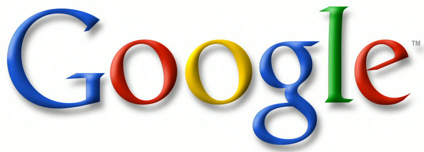
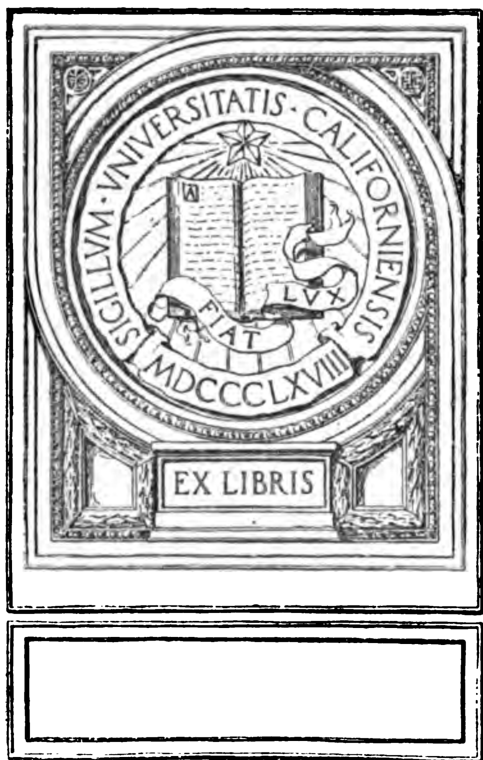



SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

• FIGURES DU PASSÉ •

Bird

Lauzun

Un Courtisan du Grand Roi

PAR

LE DUC DE LA FORCE



LIBRAIRIE HACHETTE & Cie
•79• Boulevard St GERMAIN • PARIS •



LAUZUN

• FIGURES DU PASSÉ •

ONT PARU OU PARAITRONT DANS CETTE COLLECTION

L'ÉMIR ABD-EL-KADER
par le Capitaine Paul Azan.

MIRABEAU
par Louis Barthou.

La Duchesse DE CHEVREUSE
par Louis Batiffol.

LE MARÉCHAL DAVOUT
par le Général Bonnal.

LE ROI LOUIS-PHILIPPE
par Denys Cochin,
de l'Académie Française.

DUMOURIEZ
par Arthur Chuquet,
Membre de l'Institut.

LE ROI LOUIS XVIII
par Ernest Daudet.

Mgr DUPANLOUP
par Émile Faguet,
de l'Académie Française.

MARC-RENÉ D'ARGENSON
par F. Funck-Brentano

Monsieur VINCENT (DE PAUL)
par André Hallays.

Mme DE MAINTENON
par le Comte d'Haussonville,
de l'Académie Française.

LAUZUN
par le Duc de la Force.

DANTON
par Louis Madelin.

La Marquise de POMPADOUR
par Pierre de Nolhac.

M. THIERS
par Raymond Poincaré,
de l'Académie Française.

LE COMTE D'ARTOIS
par le Vicomte de Reiset.

LE PRINCE NAPOLÉON
par le Lieutenant-Colonel Rousset.

LE DUC DE VENDOME
par le Marquis de Ségur,
de l'Académie Française.

Le Prince de METTERNICH
par H. Welschinger,
Membre de l'Institut.



Cl. Hachette.

Lauzun

LAUZUN. Pl. 1, Frontispice.

FIGURES DU PASSÉ

Lauzun

Un Courtisan du Grand Roi

PAR

LE DUC DE LA FORCE



LE DUC DE LAUZUN
EN CHEVALIER DE LA JARRETIÈRE
D'après un Tableau du temps,
Appartenant à M. le Comte de Caumont La Force.

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie
·79· Boulevard St GERMAIN · PARIS·
1913



LE DUC DE LAUZUN

EN CHEVALIER DE LA JARRETIÈRE

D'après un Tableau du temps,

appartenant à M. le Comte de Caumont La Force.

• FIGURES DU PASSÉ •

Lauzun

Un Courtisan du Grand Roi

PAR
LE DUC DE LA FORCE



LIBRAIRIE HACHETTE & Cie
• 79 • Boulevard St GERMAIN • PARIS •
1913

AVANT-PROPOS

« STRATON *est né sous deux étoiles : malheureux, heureux dans le même degré. Sa vie est un roman : non, il lui manque le vraisemblable. Il n'a point eu d'aventures; il a eu de beaux songes, il en a eu de mauvais; que dis-je? on ne rêve point comme il a vécu.* »

En faisant, sous le nom de Straton, *le portrait de Lauzun, La Bruyère n'a pas exagéré l'invraisemblance des « beaux songes », ni les vicissitudes de la fortune si « traversée » du célèbre courtisan. L'histoire de Lauzun, en effet, commence au temps de Louis XIII, se termine au temps de Louis XV, et, jusqu'à la fin, elle est extraordinaire. Témoin du grand siècle tout entier, et quel témoin! presque toujours à la meilleure place, dans l'entourage intime du Roi, revêtu de hautes charges, capitaine des gardes et lieutenant général des armées, Lauzun fut un des acteurs, secondaires à la vérité, mais toujours en vue, un des figurants illustres du règne de Louis XIV.*

Il est de ces personnages sur qui tout semble avoir été dit. Cependant, l'on ne connaît guère de Lauzun que son nom et quelques événements de sa vie. Bien des documents qui le concernent, bien des lettres écrites par lui n'ont jamais été publiées. Ces lettres, conservées aux Archives du Ministère de la Guerre, la correspondance secrète de Barrail, confident de Lauzun et de la

AVANT-PROPOS

Grande Mademoiselle, que M. La Caille m'a communiquée avec une extrême obligeance, m'ont donné l'idée d'entreprendre ce travail. Feu M. de Boislisle a bien voulu m'y encourager et me guider dans mes recherches; sa vaste érudition a facilité ma tâche.

Pour faire œuvre d'historien et donner un fondement solide à un récit qui, par endroits, aurait pu avoir l'air d'un roman d'aventures, j'ai dû, en outre, dépouiller beaucoup d'autres documents, dont quelques-uns se trouvent en Angleterre et en Italie. On en verra l'indication dans la longue bibliographie placée à la fin de ce volume.



L A U Z U N

CHAPITRE PREMIER

LA JEUNESSE

L'ENFANCE EN GUYENNE || PREMIÈRES ARMES || LE MARIAGE DE LOUIS XIV || PREMIER AMOUR || FOUQUET || MADAME DE MONACO || LAUZUN NOMMÉ COLONEL GÉNÉRAL DES DRAGONS || MADAME DE MONTESPAN || LAUZUN NOMMÉ CAPITAINE DES GARDES.



Au nord de l'immense vallée de la Garonne, à quelques lieues de Marmande, un modeste chef-lieu de canton garde le prestige d'un nom historique et romanesque. C'est Lauzun. Au commencement du XIII[e] siècle, un cadet de la maison de Caumont s'y était établi. L'aîné de la famille, Bégon, demeuré à Caumont, sur les bords de la Garonne, avait continué la branche connue depuis le XVI[e] siècle sous le nom de La Force. Son frère, Nompar I[er], avait donné naissance à la branche cadette de Lauzun. Le château de Lauzun qui, dès 1259, dressait au-dessus de la petite ville de ce nom son donjon féodal, ne ressemblait guère à celui qu'on voit aujourd'hui. De siècle en siècle il s'était transformé. Après les horreurs de la guerre albigeoise et de la guerre anglaise, la forteresse avait été rendue plus habitable. Lorsque, le 5 août 1565, Catherine de Médicis et Charles IX y avaient tenu sur les fonts une petite fille du seigneur de Lauzun, lorsque Henri de Navarre y avait couché le 1[er] août 1576, des fenêtres à meneaux sculptés

ornaient la façade, un escalier à vis montait dans une tourelle. On admirait les arcs brisés de la porte et l'écusson que le temps n'a pas effacé. Alors l'arsenal étalait des épées et des dagues dorées, des arquebuses, tout un attirail de guerre; une cloche d'argent résonnait, qui, assemblant devant Henri IV la foule des vassaux du comte de Lauzun, avait fait dire au Béarnais : « Mon cousin, vous êtes plus puissant que moi : faites descendre cette cloche et que je ne l'entende plus. »

Puis le château s'était allongé d'une aile. C'est peut-être sur le carreau losangé, blanc et rouge, de la vaste salle des gardes et de la chambre du Roi, entre les tapisseries qui tombaient le long des boiseries, devant les immenses cheminées à colonnes, ou bien entre les balustres du perron semi-circulaire et les deux colonnes en marbre polychrome de la porte d'entrée, au-dessous des armes sculptées des Caumont-Lauzun, qu'Antonin-Nompar, le futur époux de la Grande Mademoiselle, essaya ses premiers pas.

Il était né au mois de mai de l'année 1633. Son père, Gabriel de Caumont, comte de Lauzun, avait épousé, en secondes noces, trois ans auparavant, une cousine, Charlotte de Caumont La Force, fille du marquis de Castelnau, plus tard duc de La Force. Ces La Force étaient d'opiniâtres huguenots que le comte de Lauzun avait combattus et assiégés à la suite des armées royales. Commandant sa compagnie de cent gentilshommes au bec de corbin, le comte de Lauzun avait assisté, pendant les guerres de Religion, aux échecs du duc d'Elbeuf, devant le château de La Force, devant la ville de Montauban; il avait été grièvement blessé sous les murs de Tonneins. Depuis la paix de Montpellier qui reconnaissait aux calvinistes le libre exercice de leur culte, il vivait à Lauzun, appelant les meilleurs artistes pour décorer les chapelles qu'il bâtissait, et tout occupé de sa famille de plus en plus nombreuse.

Si quelque fée était venue étonner de ses prédictions les visages penchés sur le berceau d'Antonin-Nompar,

son fils, elle aurait pu dire ce qui ne fut dit que beaucoup plus tard : « La vie de cet enfant sera un roman! »

En attendant ce féerique destin, Antonin grandit au milieu d'une troupe d'enfants, Jacques, Gabriel, François, Diane-Charlotte, Anne, Charlotte et Françoise, derniers rejetons d'une branche qui allait s'éteindre en moins d'un siècle. Tout ce petit monde remplissait de ses ébats le château de Lauzun, ou se transportait chez l'arrière-grand-père, à La Force, près de Bergerac, dans le château dont Henri IV avait admiré les plans, et pour la construction duquel il avait entr'ouvert ses coffres. Le vieux maréchal de La Force venait s'y « rafraîchir » entre deux campagnes et griffonner, de sa grande écriture pointue, ce qu'il appelait son « brouillard », des souvenirs qui remontaient jusqu'à Charles IX. Antonin ne dut jamais oublier la figure du maréchal, sabrée de rides, jeune encore de l'éclat des yeux énergiques et spirituels, ses cheveux longs et bouclés, ses moustaches et sa barbe à la Henri IV. Il dut tenir de cette bouche conteuse de merveilleuses histoires : l'aventure de l'arrière-grand-père laissé pour mort rue des Petits-Champs, le soir de la Saint-Barthélemy, sauvé par un détrousseur de cadavres; conquérant le Royaume aux côtés du Béarnais; puis criant à son maître mourant sous le couteau de Ravaillac : « Ah! Sire, souvenez-vous de Dieu! », rebelle ensuite au temps de Luynes, fidèle sous Richelieu, vainqueur en Italie, en Lorraine, en Allemagne, et attendant ses quatre-vingts ans pour déposer le harnois. Cette brillante existence devait pousser à courir les mêmes hasards le petit Gascon qui écoutait, et exalter cette tête « blondasse », déjà « peuplée de projets et de chimères ».

Lorsque Antonin eut quatorze ans, ses parents l'envoyèrent à Paris, où, sous le nom de marquis de Puyguilhem, — Puyguilhem, qu'on prononçait à la cour Péguilain, était une seigneurie apportée au XVe siècle par Jeanne de Goth, — il allait courir à la poursuite de la plus extraordinaire fortune.

Il y avait alors à la cour un homme « adroit à être et à

se maintenir bien avec tous les personnages, surtout à ne pas se méprendre sur ceux qui devaient demeurer les maîtres des autres ». Ce type du parfait courtisan était le cousin germain du comte de Lauzun, petit-fils comme lui de la belle Corisande d'Andouins, d'abord comte de Guiche, alors maréchal et duc de Gramont. Un jour de l'hiver 1647, le duc de Gramont vit arriver chez lui un petit homme, mince et très bien fait, ayant la plus belle jambe du monde, de beaux yeux, une physionomie fine, hardie, haute, et peut-être déjà ce sourire qui « démontrait, au dire de Saint-Simon, la profondeur et la fausseté ». C'était Puyguilhem. Le maréchal était bon parent. Il fit grand accueil au nouveau venu. Il se revoyait en lui de trente ans plus jeune, venant de sa province. Mais pour un comte de Guiche, quel pauvre équipage : une espèce de gouverneur à très petits gages, un valet, un vieux laquais basque, peu d'argent pour la route, pas davantage pour la subsistance, parfois un morceau de pain, en guise de souper dans la chambre garnie, sous la lampe « puante »!

Puyguilhem, logé chez le maréchal, au « centre de la cour la plus galante et la plus considérable », fut élevé près des enfants de la maison, le comte de Guiche, le comte de Louvigny et les deux filles, dont l'une devait être la fameuse Mme de Monaco.

L'éducation militaire d'un gentilhomme commençait de bonne heure. Vers l'âge de quinze ans, on mit Puyguilhem à l'académie. Le cheval, la voltige, les armes, la danse rendirent son corps souple et dispos. Il apprit à marcher de bonne grâce, avec un air noble et élevé, la tête haute, la vue ferme, un visage toujours gai, civil et sans aucune contrainte. On lui enseigna aussi l'histoire, ce qu'il fallait de mathématiques pour fortifier les places, les règles de l'attaque et de la défense. Afin de ne pas perdre de temps, Puyguilhem suivait les cours l'hiver et passait l'été à servir au régiment de Gramont-Cavalerie. Tandis qu'il apprenait ainsi le métier des armes, Louis XIV grandissait entre Anne d'Autriche et Mazarin,

écrivant le thème latin resté célèbre, signé Ludovicus : « Toutes les fois que le plaisir du corps me conseillera de renoncer à la chasteté, je résisterai courageusement à son attrait »; Mlle de La Vallière, dans l'innocence de ses trois ans, jouait paisiblement en Touraine; Mlle de Tonnay-Charente était une enfant pieuse dans un couvent de Saintonge; et la Grande Mademoiselle, déjà à son cinquième projet de mariage, à la veille de tirer le canon de la Bastille, rêvait d'épouser l'Empereur.

Trois ans plus tard, la Fronde déchirait le Royaume. Le comte de Lauzun, père de Puyguilhem, se déclara, comme presque toute la noblesse de l'Agenais, pour le prince de Condé. En 1651, il suivait celui-ci, nommé gouverneur de Guyenne, et bientôt de nouveau révolté. En 1652, il forçait le comte d'Harcourt à lever le siège du bourg de Lauzun.

Nous ne savons si Puyguilhem imita l'exemple de son père. En 1655, nous le voyons servir avec distinction. Il est capitaine au régiment de Gramont. Le 23 janvier 1658, il est nommé colonel des dragons étrangers du Roi. Turenne remarque sa vaillance à la bataille des Dunes le 14 juin, et au siège de Dunkerque le 23; il lui confie le commandement de la ville de Furnes. A la fin de cette belle campagne, Turenne, racontant à Mazarin la prise d'Oudenarde, lui disait la hardiesse de Puyguilhem qui avait percé les maisons des faubourgs, pénétré par la brèche avec ses dragons, repoussé dans les rues les trois régiments de Condé, Hollac et Louis Laire. Devenu, par son mariage avec Charlotte de Caumont La Force, l'oncle de Puyguilhem, Turenne louait brièvement son neveu : « M. de Puyguilhem fit très bien ». Mazarin dut remarquer notre héros, car deux mois auparavant, lors de la maladie de Louis XIV à Calais, Puyguilhem avait averti le ministre qu'une heure après la mort du Roi, il serait arrêté. Ce sont là de ces services qu'on se rappelle à l'occasion. Puyguilhem était fort connu d'une des nièces du Cardinal, Olympe Mancini, comtesse de Soissons; c'était même chez elle que le comte de Guiche l'avait pré-

senté à Louis XIV, dans ce luxueux hôtel de Soissons qui étalait, entre la rue Coquillère et la rue des Deux-Écus, les festons, les eaux jaillissantes, les arcs de ses jardins, les hautes toitures de ses trois pavillons sculptés aux armes de France.

Là, dans cette « école de la galanterie, de l'esprit, des modes », au milieu des jeux, des ballets et des collations, à côté du « délicieux » M. de Vardes, à côté de Guiche, « seul de son air, héros de roman qui ne ressemblait pas au reste des hommes », Puyguilhem vit renaître la passion du Roi pour Olympe mariée, « alors presque autant que depuis la maîtresse de la cour, des fêtes et des grâces ». Mais, dès l'automne 1658, les yeux du Roi ne cherchaient que Marie Mancini. Puyguilhem fut-il de ceux qui suivirent le prince, chevauchant près de la jeune fille vers l'entrevue préparée par le Cardinal avec la princesse de Savoie? Fut-il de ce voyage de Lyon, où Louis XIV abandonna et reprit pour un temps, avant de l'abandonner pour toujours, malgré lui et malgré elle, l'Italienne amoureuse qui lui jetait cet adieu si triste : « Vous pleurez, et vous êtes le maître! »

Nous savons seulement qu'en 1659 — l'année de la paix des Pyrénées — Puyguilhem fut un des seigneurs « choisis pour accompagner le cardinal Mazarin, premier ministre et plénipotentiaire de France », allant négocier. Au mois de mai 1660, le Roi se rendait à Saint-Jean-de-Luz, afin d'épouser l'infante Marie-Thérèse : Puyguilhem fut du voyage avec sa compagnie de gentilshommes au bec de corbin, nommés ainsi à cause d'une hache d'arme qu'ils portaient, terminée par une pointe recourbée. Depuis 1498, il y avait deux compagnies de ce genre commandées chacune par un capitaine. Les gentilshommes composant cette troupe d'élite n'avaient conservé de leur service très minutieux de jadis que l'usage de se tenir près du Roi les jours de bataille, et celui de marcher devant lui, deux par deux, les jours de grande cérémonie. Comme son aïeul en 1615, comme son père

en 1616, Puyguilhem avait été pourvu de la charge de capitaine de la première compagnie.

Puyguilhem dut à cet honneur d'assister de très près aux cérémonies du mariage de Louis XIV, à Saint-Jean-de-Luz. Le 9 juin 1660, à midi, sur la galerie d'une toise et demie de large, le long de laquelle s'échelonnaient les suisses, les gardes françaises et les mousquetaires, chemin couvert de tapis et de fleurs que suivit l'infante pour aller du logis de la Reine mère à l'église de Saint-Jean-de-Luz, il marchait à la droite du Roi, tenant le bâton bleu, insigne de sa charge. Fort en arrière, Mlle de Montpensier, la Grande Mademoiselle, venait après la suite de la Reine. Elle précédait Anne d'Autriche qui fermait le cortège, entourée de ses dames et de ses gardes. Plus d'un détail se grava dans son esprit. Elle vit fort bien que le marquis d'Humières, capitaine de la seconde compagnie des gentilshommes au bec de corbin, se querella avec Puyguilhem, que « cela fit un embarras », mais que Puyguilhem « l'emporta d'une grande hauteur ». « En quelque état qu'il ait été, écrivait-elle dans ses *Mémoires*, il en a toujours eu en toutes choses, et il n'est pas destiné, comme il a paru, pour des petites. » Les capitaines des becs de corbin prirent place à l'église à côté du Roi. Ils se tenaient sur une estrade joignant la nef aux degrés de l'autel. Puyguilhem, avec le comte de Charost, le marquis d'Humières et le marquis de Vardes, accompagna le Roi à l'offrande. Louis XIV prit des mains de Monsieur, qui l'avait reçu du grand maître des cérémonies, un cierge chargé de vingt louis d'or, et le remit à l'évêque officiant. Mademoiselle remplissait auprès de la Reine le même office que Monsieur auprès du Roi. « Je portai mon offrande, dit-elle, et fis mes révérences aussi bien qu'une autre aurait fait : je suis propre aux cérémonies; ma personne tient aussi bien sa place en ces occasions que mon nom dans le cérémonial. »

Puyguilhem fut-il de cet avis? En 1660, la cousine germaine du Roi n'occupait guère encore ses pensées. Parmi les dames venues à Saint-Jean-de-Luz pour le

mariage de Louis XIV, il en était une que Puyguilhem aimait depuis son enfance et qu'il ne pouvait oublier. Au milieu des plaisirs qui l'avaient charmé pendant le mois de mars 1660, de Saint-Jean-de-Luz à Hendaye, sur la côte basque : promenades en mer, musiques, comédies espagnoles, il avait dû la revoir plus d'une fois. La *Gazette* nous la montre auprès de sa mère, à une collation donnée par le Roi dans l'île de la Conférence, cette Catherine-Charlotte, fille du maréchal de Gramont, élevée dans l'hôtel de son père avec Puyguilhem, et, contre son gré, mariée depuis six semaines au duc de Valentinois, prince de Monaco. Mademoiselle a écrit : « Il y avait quelqu'un à la cour qui lui plaisait davantage (que son mari), son goût n'était pas dépravé ». Ce quelqu'un était Puyguilhem. le compagnon de son enfance et son parent. Et Mme de La Fayette disait que rien n'était comparable à la passion que les deux cousins avaient eue l'un pour l'autre. Quoique le mari fût alors jeune et bien fait, on l'imagine volontiers tel que Saint-Simon le peindra un jour, « ne voyant pas jusqu'à la pointe de son ventre ».

Puyguilhem suivit la cour qui revenait vers Bordeaux, marchant parfois de six heures du matin à neuf heures du soir, « par un chaud et une poudre qui passaient toute imagination ». Si la Grande Mademoiselle en fut réduite à dormir dans une chambre croulante, à moitié défoncée, où elle s'éveilla au fracas d'un tremblement de terre et aux cris de « Sauvez-vous, la maison tombe! », on jugera de ce que trouvèrent les autres voyageurs.

L'arrivée à Bordeaux, la descente sur la Garonne jusqu'à Blaye, dans des bateaux magnifiques, et, après les étapes à Saintes, Poitiers, Amboise, Chambord, le séjour à Fontainebleau, le dîner chez Fouquet parmi les enchantements de Vaux, surtout l'entrée dans Paris, le 26 août, furent une longue série de splendeurs. Mme Scarron, qui avait pu contempler d'une fenêtre l'inoubliable défilé, écrivait à un de ses amis : « Je ne crois pas qu'il se puisse rien voir de si beau, et la Reine dut se coucher hier au soir assez contente du mari qu'elle a choisi ». Après le

Roi, après Monsieur, après le comte de Soissons, et, devant la haquenée blanche qui précédait de fort loin la calèche de Marie-Thérèse, les deux compagnies de cent gentilshommes au bec de corbin, ornés de plumes et de rubans, tenant des haches dorées, s'avançaient à cheval.

Sur ces entrefaites, Henriette d'Angleterre, mariée le 1er avril 1661 à Monsieur frère du Roi, choisissait Mme de Valentinois pour être, comme on disait alors, « dans ses plaisirs », avec Mlles de Créqui, de Châtillon, de la Trémoïlle, et de Tonnay-Charente. Mme de La Fayette, qui était également au nombre des élues, a raconté de façon exquise cette vie délicieuse autour de Madame. Les après-midi se passaient en promenades au Cours; puis c'étaient les soupers chez Monsieur, et la France entière venait le soir pour le jeu, le violon, la comédie. Tous les hommes ne pensaient qu'à faire leur cour, et toutes les femmes qu'à plaire. « On s'y divertissait avec tout l'agrément imaginable et sans nul mélange de chagrin. » La joie et les plaisirs suivirent Madame à Fontainebleau. Le château et le parc se remplirent d'amoureux. Chaque jour, en ce mois d'août 1661, Madame partait en carrosse pour aller se baigner; elle revenait à cheval avec toutes ses dames vêtues galamment, et « mille plumes sur leurs têtes », accompagnées du Roi et de la jeunesse. Après souper, l'on montait en calèche pour goûter, au son des violons, la fraîcheur de la nuit sous les arbres du canal. Louis XIV aimait La Vallière, Guiche ne songeait qu'à Madame, et Puyguilhem adorait sa cousine, Mme de Valentinois.

Des promenades plus lointaines entraînèrent bientôt tant d'heureux. Ce fut d'abord, le 17 août 1661, la fête de Vaux : Louis XIV arrivant chez Fouquet, escorté des gardes françaises; les carrosses des reines, la litière de Madame franchissant les grilles, le pont; puis l'émerveillement des invités devant les jardins de Le Nôtre, les eaux jaillissantes, la cuisine de Vatel servie sur trente buffets, cent vingt tables; les cinq cents douzaines d'as-

siettes, les trente-six douzaines de plats d'argent; puis la comédie, le ballet; et, au milieu de ces magnificences inouïes, le Roi, impénétrable, contenant son indignation.

Le 27 août, la Cour se transporta à Nantes, sous prétexte de tenir les États. Puyguilhem suivait. Il ne voyagea ni en carrosse, ni, à partir d'Orléans, dans une de ces confortables « cabanes » à compartiments et à cuisine, fort appréciées de ceux qui aimaient à glisser au fil de l'eau sur la Loire. Il fit la route à cheval, avec M. le Prince, le comte de Saint-Aignan, le duc de Gesvres, dans la suite du Roi. Dès le premier soir on était aux environs de Blois. Louis XIV passait à Angers le second jour, consentait à monter dans le carrosse de l'évêque qui, près du château de Serrant, avait « l'honneur » de le verser, remontait sur un mauvais cheval de relais et couchait à Ancenis. Le 29, il était à Nantes avec ses compagnons. La ville entière s'était massée sous la pluie dans la prairie de Mauves.

Puyguilhem remarqua-t-il l'impatience de Louis XIV, sa hâte de s'enfermer avec Colbert, sitôt expédié le magnifique souper du maréchal de la Meilleraye dans le vieux château des ducs de Bretagne? La table du Roi était couverte de papiers; le premier gentilhomme de la chambre, M. de Saint-Aignan, et le secrétaire Rose demeuraient en sentinelle dans le petit corridor précédant la chambre; une clochette d'argent tintait à l'approche du moindre visiteur; le Roi avait eu un entretien avec d'Artagnan, sous-lieutenant de la compagnie des mousquetaires. Il se préparait quelque chose de mystérieux et Puyguilhem était intrigué.

Rencontrant Brienne, fils du secrétaire d'État, à l'hôtel de Rougé, logis du surintendant, Puyguilhem lui dit : « Je veux te parler ». Ils s'assirent dans la salle; Puyguilhem multiplia les questions, tendit des pièges. Brienne assure que Puyguilhem en fut pour sa peine. Ils se séparèrent. Brienne trouva Fouquet dans une pièce voisine, en robe de chambre, couché sur son lit, « le dos appuyé contre une pile de carreaux de damas vert ». Le

surintendant avait la fièvre; il était sans inquiétude, curieux cependant de savoir ce que Puyguilhem avait pu dire à Brienne. « Que dit-on au château et à la cour? — Que vous allez être arrêté. — Puyguilhem vous l'a-t-il dit? Car vous avez parlé longtemps ensemble. En tout cas il est mal informé, et vous aussi; c'est Colbert qui sera arrêté et non moi. — En êtes-vous bien assuré? — On ne peut l'être mieux. J'ai moi-même donné les ordres pour le faire conduire au château d'Angers, et c'est Pellisson qui a payé les ouvriers qui ont mis la prison hors d'état d'être insultée. — Cela va bien; mais vos amis craignent fort pour vous. »

Dans la salle, à côté, on était très gai. Devant Mme la surintendante et ses invités, des paysannes de Belle-Isle, revêtues de leurs vêtements d'écarlate, dansaient des passepieds « au son de la flûte et du violon ». Brienne, qui les vit un instant, demeura surpris et charmé. Le soir, à onze heures, il se trouvait au souper du Roi. Le souper fini, le Roi emmena Brienne dans sa chambre, le questionna sur la santé de Fouquet, lui laissa entrevoir son dessein. Pendant le brelan qui termina la soirée, un quart dans le jeu du Roi, un quart dans celui de Puyguilhem, Brienne devait songer à autre chose qu'aux six cents pistoles qu'il gagnait.

Le lendemain, ou plutôt le même jour, à six heures du matin, car le jeu avait fini fort tard, la compagnie des mousquetaires gris à cheval se tenait devant la porte de secours du côté des champs, comme c'était l'usage lorsque le Roi devait partir pour la chasse; dans la cour du château, et hors de la seconde porte du côté de la ville, une quarantaine de mousquetaires se promenaient à pied. Vers sept heures, Turenne, Condé, Villeroy, toute la cour, attendaient dans la salle des gardes. Louis XIV entra, il déclara qu'il venait de faire arrêter son surintendant; il n'avait eu d'autre but, en allant à Nantes, que d'exécuter cette décision prise depuis quatre mois.

Le malheureux Fouquet était arrivé au conseil dès l'aube. La séance avait été courte. Le Roi avait laissé

partir Colbert et Le Tellier. Il avait retenu le surintendant en feignant de chercher un papier sur une table, mais l'œil à la fenêtre pour guetter d'Artagnan; puis, le surintendant ayant descendu l'escalier et pris sa chaise à porteurs montait la rue Haute, lorsque, sur la place de la cathédrale, d'Artagnan et ses mousquetaires l'avaient rejoint et entouré. Fouquet, debout, la tête découverte, prit connaissance de l'ordre de Louis XIV. Il pâlissait et rougissait tour à tour. « Il croyait être dans l'esprit du Roi mieux que personne du Royaume. »

Pour Puyguilhem qui rêvait de devenir favori, et qui avait déjà le droit, fort envié, de porter le justaucorps bleu doublé de rouge, la veste rouge brodée d'un dessin magnifique d'argent et d'or, cette chute retentissante était une leçon, presque une vision de l'avenir. En attendant, un événement moins grave le préoccupait. Pendant que le surintendant s'acheminait, escorté des mousquetaires, vers la prison d'Angers; que Louis XIV montait dans son carrosse, qui partait de Nantes le 7 septembre à deux heures du matin, arrivait à Saumur pour dîner, à Amboise pour coucher et le lendemain à Fontainebleau, vers minuit, la duchesse de Valentinois quittait la France et s'en allait à sa principauté de Monaco.

Mme de La Fayette s'est attendrie sur ce départ : Mme de Valentinois, dit-elle, « aimait toujours » son cousin « passionnément ». Ainsi « elle le quittait avec une douleur sensible; et lui, pour la voir encore, la suivait, déguisé tantôt en marchand, tantôt en postillon, enfin de toutes les manières qui le pouvaient rendre méconnaissable à ceux qui étaient à elle ».

Rien ne prouve que Puyguilhem ait fait un aussi romanesque voyage. Les détails nous manquent. Ceux qui le regretteront en seront réduits à les imaginer comme Alexandre Dumas dans ses *Mémoires de Madame de Monaco.* Si Puyguilhem partit, il ne dut pas rester longtemps loin de la cour. Un vrai courtisan se serait passé plus facilement de la vue de sa maîtresse que de la pré-

sence du Roi. Nous le retrouvons à la belle fête du 5 juin 1662 qui valut son nom à la place du Carrousel.

Dix mille spectateurs contemplèrent dans la cour des Tuileries, au milieu de cinq quadrilles aux savantes évolutions, Louis XIV en empereur romain, Monsieur en roi des Persans, le duc d'Enghien en roi des Indes, le duc de Guise, en roi des Américains. Dans la suite de l'empereur des Turcs, qui était Condé, venait Puyguilhem, avec la devise, composée par Benserade, une fleur tournée vers le soleil et les mots : *Ne despice amantem. Ne méprisez pas qui vous aime.* La Grande Mademoiselle s'est trompée en écrivant beaucoup plus tard que, par une sorte de pressentiment, il avait choisi, ce jour-là, pour emblème, une fusée montant « tout au plus haut » dans les nues.

Puyguilhem ne se contentait pas de figurer dans les parades d'un carrousel; il servait aussi à l'armée. Au mois de septembre 1663, il se trouvait en Lorraine comme aide de camp du Roi; au mois de janvier 1664, en Italie, comme maréchal de camp sous les ordres du marquis de Bellefonds, dans l'avant-garde que Louis XIV envoyait au delà des monts, pour venger l'insulte faite par la garde corse au duc de Créqui, son ambassadeur à Rome.

Le 10 janvier 1664, il arrivait à Parme. Laissant les dragons qu'il commandait à un mille de la ville, il se présenta au ministre de France. La duchesse de Modène, qui avait fait beaucoup de difficultés pour accepter des troupes, et ne s'était résignée que contrainte et forcée, avait préféré recevoir six cents dragons plutôt que deux mille fantassins; elle voulut les voir. Les dragons, Puyguilhem à leur tête, se rangèrent en bataille. « Leur mine féroce qui semblait être de gens qui combattaient, la bigarrure de leurs habits, l'extravagance de leurs armes, leurs tambours, hautbois, flageolets et musettes, lui donnèrent en même temps de l'admiration et de l'effroi. »

De Parme, Puyguilhem se rendit à Modène; on y fêtait alors le mariage de la princesse Isabelle d'Este avec le duc de Parme. Puyguilhem ne fut pas des derniers à faire

paraître aux yeux des Modénois et des Parmesans « l'adresse et la galanterie de la noblesse française ». Il y avait alors auprès de la duchesse de Modène, — cette Laure Martinozzi, nièce de Mazarin, veuve du duc de Modène, épousée autrefois à Compiègne, — une enfant, Marie-Béatrice d'Este-Modène, qui sera plus tard seconde femme de Jacques II et reine d'Angleterre. Tandis que le régiment de dragons repartait pour la France, « admirablement beau », au printemps de l'année 1664, après que le traité de Pise eut permis à Louis XIV de retirer ses troupes d'Italie, Puyguilhem ne prévoyait pas le rôle providentiel qu'il devait jouer un jour dans la vie de la petite princesse devenue reine.

Puyguilhem repassa à Parme le 6 avril. Il revenait avec Bellefonds. Nous pouvons juger de l'état d'esprit des deux gentilshommes à ce moment par une lettre que l'un d'eux écrivait à la fin de mars : « Il est vrai que l'on n'est pas trop aise de demeurer en Italie, quand on ne s'y croit point utile pour le service du Roi. C'est assez qu'il le veuille : Il ne faut pas raisonner là-dessus; l'obéissance aveugle est bien due à un maître comme lui. »

Le maître alors se divertissait à la manière d'un héros d'opéra. C'était le temps où Louis XIV, épris de Mlle de La Vallière, se passionnait pour Versailles. Derrière le château de brique et de pierre, l'élégante gentilhommière de Louis XIII, dans les jardins naissants, il donnait en l'honneur de sa jeune maîtresse, les fêtes qui méritèrent si bien leur nom de *Plaisirs de l'Ile enchantée*.

Quelques mois après ces divertissements et le retour de Puyguilhem, à la fin de l'année 1664, Mme de Valentinois reparut à la cour. De son palais de Monaco, transformé à la française, embelli du grand escalier en fer à cheval de Fontainebleau, elle revenait mère de trois filles, fondatrice d'un couvent élevé sur le côté du rocher de Monaco qui regarde l'Orient, lieu si aimé, qu'elle devait en mourant lui laisser son cœur. Elle revenait sous prétexte d'obtenir de Louis XIV la reconnaissance des droits de son époux sur les eaux qui bordaient la prin-

cipauté. Elle était seule. Le duc de Valentinois, demeuré dans sa capitale, jouait fort sérieusement son rôle de souverain, légiférant, battant monnaie, frappant des doubles pistoles et des écus de trois livres à l'effigie de Louis Ier, par la grâce de Dieu, prince de Monaco. Il n'aurait pu envoyer un ambassadeur plus agréable.

Tandis que les fêtes au Louvre, à Villers-Cotterets, à Saint-Germain, à Versailles, dédommageaient la princesse du temps perdu loin de la cour, Louis XIV remarquait son esprit, sa beauté, le charme de ses yeux noirs. On put croire un instant que la duchesse allait succéder à La Vallière. Puyguilhem le crut comme tout le monde. Il fut outré. Il dit à Mme de Valentinois qu'il avait « de ses lettres pour la perdre ». Le Roi, prévenu par la princesse elle-même, manda le jaloux et le pria d'aller voir en Béarn si son « régiment de dragons était en bon état ». Hors de lui, Puyguilhem osa jeter au Roi une insolente réponse : « Il quitterait plutôt la charge que de partir »; sa « démission était toute prête... il ne tirerait jamais l'épée pour son service! ». Louis XIV, toujours maître de lui, se contenta de répondre à Puyguilhem qu'il n'était « point sage ». L'autre courut, dit-on, chez sa cousine, et ne la trouvant pas, « se vengea sur un grand miroir qu'il brisa ».

La cour et la ville connurent bientôt l'affaire; personne, pas même l'ambassadeur de Venise qui raconte l'incident, ne s'en tint à la version officielle, qui fut que Puyguilhem avait défendu avec trop de chaleur un de ses lieutenants coupable d'avoir laissé échapper un brigand du Béarn, nommé Audijos. Presque en même temps, on apprenait que Puyguilhem était à la Bastille.

Ce n'était pas un séjour fort pénible que celui de la vieille forteresse, et Puyguilhem devait connaître un jour une prison autrement dure. D'ordinaire, un exempt touchait de sa baguette blanche l'homme qu'il venait arrêter, le priait poliment de monter dans un carrosse aux rideaux baissés. Seuls les gens de condition et les officiers allaient à la Bastille sans être accompagnés, sur un ordre du Roi

ainsi conçu : « Mon intention est que vous vous rendiez dans mon château de la Bastille ». On s'arrêtait rue Saint-Antoine devant le portail orné de trophées; on pénétrait dans la première cour au milieu des échoppes; au pied des huit tours crénelées, on franchissait le pont-levis. Le lieutenant du Roi et le capitaine des portes venaient à la rencontre du nouvel arrivant, le menaient devant le gouverneur, le sévère M. de Besmaux, puis dans la salle du conseil où l'hôte de la Bastille vidait lui-même ses poches, enfin dans sa chambre, dont parfois un portrait du Roi décorait la cheminée. Le lieutenant du gouverneur était alors un compatriote et un ami de Puyguilhem. Il sera pour notre héros une sorte de génie rusé, sage et bienfaisant. Il se nommait Henri de Barrail. Condamné à mort à la suite d'un duel, Barrail avait quitté l'Agenais en 1655, et, après avoir, grâce à l'appui de Puyguilhem, servi comme cadet, sous les ordres du maréchal Fabert, il était devenu lieutenant du gouverneur de la Bastille en 1662. Les prisonniers l'aimaient et l'appelaient le bon major.

Au premier moment, Puyguilhem fut assez rudement traité. Les prisonniers pouvaient meubler leur chambre avec leurs propres meubles ou s'adresser au tapissier de la Bastille, et souvent avoir avec eux leurs valets. Puyguilhem, mis d'abord au secret, n'eut, jusqu'au 30 juillet, personne pour le servir.

Il écrivit à Colbert : « Monsieur, j'ai si peu l'honneur d'être connu de vous et me sens si criminel que j'appréhende bien que la liberté que je prends de vous supplier très humblement de rendre ou faire rendre une lettre à Sa Majesté, ne vous soit importune. Mais, monsieur, j'espère que vous ne me refuserez pas cette charité. Le peu d'habileté que j'ai avec les gens qui ont l'honneur d'approcher en particulier Sa Majesté, m'oblige à avoir recours à vous, vous suppliant, monsieur, de ne me pas dénier cette charité, qui est la plus grande obligation, que l'on me puisse donner. »

En même temps, Puyguilhem jouait le rôle d'un pécheur



CHATEAU DE LAUZUN, EN GUYENNE

LAUZUN. Pl. 2, page [illegible]

[illegible] « Mon intention est que vous vous rendiez [illegible] ». On s'arrêtait rue Saint-Antoine devant le portail [illegible] de trophées ; on pénétrait dans la première cour [illegible] des échoppes ; au pied des huit tours crénelées, on franchissait le pont-levis. Le lieutenant du Roi et le capitaine des portes venaient à la rencontre du nouvel arrivant, le menaient devant le gouverneur [illegible] M. de Besmaux, puis dans la salle du conseil où l'hôte de la Bastille vidait lui-même ses poches, enfin dans sa chambre, dont parfois un portrait [illegible] décorait la cheminée. Le lieutenant du gouverneur était alors un compatriote et un ami de Puyguilhem. Il [illegible] une sorte de génie rusé, sage et [illegible] Henri de Barrail. Condamné à [illegible] Barrail avait quitté l'Agenais [illegible] grâce à l'appui de Puyguilhem, [illegible] sous les ordres du maréchal Fabert, il [illegible] gouverneur de la Bastille en 1662. Les [illegible] tient et l'appelaient le bon [illegible]

Au [illegible] Puyguilhem fut assez rudement [illegible] meubler leur chambre [illegible] ou s'adresser au tapissier de la [illegible] avoir avec eux leurs valets. Puyguilhem [illegible] au secret, n'eut, jusqu'au [illegible] pour le servir.

Il écrivit à Colbert : « Monsieur, j'ai si peu l'honneur d'être connu de vous et me sens si criminel que j'appréhende bien que la liberté que je prends de vous supplier très humblement de rendre ou faire rendre une lettre à Sa Majesté, ne vous soit importune. Mais, monsieur, j'espère que vous ne me refuserez pas cette charité. Le peu [illegible] que j'ai avec les gens qui ont l'honneur d'approcher en particulier Sa Majesté, m'oblige à avoir recours à vous, [illegible] monsieur, de ne me pas [illegible] la plus grande obligation, que [illegible] »

[illegible] jouait le rôle d'un pêcheur



Cl. Astruc.

CHATEAU DE LAUZUN, EN GUYENNE

contrit et humilié. Sa douleur, chantée par les gazetiers mondains, faisait l'édification de la cour :

O Louis, ô grand Roi que qui peut vous déplaire,
Trouve en soi contre soi de haine et de colère!

écrivait le 13 décembre 1655 un continuateur de Loret. Deux jours plus tard, le grand Roi pardonnait. Puyguilhem était resté six mois à la Bastille, se repentant nuit et jour. On assure que, dans son désespoir, il s'était négligé extrêmement, laissant croître sa barbe, n'ayant nul soin de sa personne. D'après les *Lettres de la comtesse de la Rivière*, ouvrage apocryphe, mais qui contient quelque part de vérité, Louis XIV aurait voulu voir le prisonnier libéré avec « sa grande barbe de capucin ». La drôle de mine du pénitent amusa le Roi, et Puyguilhem se montra « bien aise d'avoir donné à Sa Majesté un petit mouvement de rire ».

La captivité de Puyguilhem, qu'elle avait provoquée, avait valu à Mme de Monaco un premier châtiment. En ouvrant les cassettes saisies, le Roi avait appris que le comte de Guiche, amoureux de Madame, avait envoyé de la Haye un courrier sous le couvert de la princesse de Monaco. Il en fut très irrité.

Cet accident ne pouvait suffire à la vengeance de Puyguilhem. Cosnac et Saint-Simon racontent tous les deux, avec de légères variantes, le tour pendable que l'amant jaloux aurait joué à Louis XIV et à Mme de Monaco. Une femme de chambre, payée magnifiquement, l'aida en le mettant au courant des habitudes du prince.

Un jour, au château de Saint-Germain, Lauzun se serait installé dans « un privé » placé en face d'une porte dérobée d'un cabinet du Roi, par où devait venir Mme de Monaco. Le Roi arrive, entre dans le cabinet, laisse la clef en dehors. Puyguilhem sort de sa cachette, ferme à double tour la porte du cabinet où est le Roi, prend la clef, la jette dans le privé, s'y enferme et attend. Bientôt, apparaît Bontemps, premier valet de chambre

du Roi, et derrière lui, sous une cape, Mme de Monaco. Bontemps, trouvant la porte fermée, frappe. Le Roi vient : pas de clef; il fallut que le prince dît à travers la porte un innocent bonsoir à la jeune femme, tandis que Puyguilhem, « bien enfermé au crochet, comme quelqu'un qui serait sur le privé, riait bas de tout son cœur et se moquait d'eux avec délices ».

Puyguilhem ne se contenta pas de cette vengeance. Il châtia lui-même Mme de Monaco avec brutalité. A Versailles, dans les appartements, au cours d'une de ces parties où il y avait peu de monde, et qui étaient très goûtées, les dames avaient trouvé fort plaisant de s'asseoir sur le parquet. Puyguilhem s'approcha, debout sur ses hauts talons de bois, puis, tout en tenant « de petits propos », fit brusquement la pirouette, comme il en avait l'habitude quand il avait lancé un de ses traits, et, posant le pied sur la main de Mme de Monaco, l'écrasa. Les cris, les pleurs de la victime, les excuses exagérées du maladroit, la colère du père et du mari occupèrent toute la cour. Le prince de Monaco était alors à Versailles. Une lettre anonyme d'un autre adorateur de sa femme, le marquis de Villeroy, lui avait donné l'idée de venir rejoindre la princesse. M. de Monaco, furieux, voulait aller trouver en Hollande, où il était, le comte de Guiche, et se concerter avec lui. Le Roi, assez peu fâché de l'accident arrivé à une maîtresse dont il se lassait, mais désireux d'éviter le scandale, fit ce qu'il put pour atténuer l'affaire. Dans une lettre qu'il écrivait au comte d'Estrades, son envoyé à la Haye, il expliquait ce qui s'était passé. Cette lettre de Louis XIV date l'affaire de la pirouette, que Saint-Simon place tantôt après, tantôt avant celle du privé. Louis XIV ne parle pas, et pour cause, de l'affaire du privé; mais il nous apprend que Puyguilhem écrasa la main de Mme de Monaco le 18 mai 1666.

« Vous saurez donc, écrit le Roi, que lundi dernier, étant à Versailles, on jouait dans le salon un bijou de douze cents pistoles, et que les dames étaient toutes assises sur un plancher fort net pour y être plus fraîche-

ment. J'étais debout et regardais le jeu avec quelque application pour voir qui le gagnerait. Il arriva que, m'étant retiré de deux pas, pour mieux voir, ceux qui se trouvèrent entre moi et le mur furent obligés de quitter ce poste, et entre autres, Puyguilhem, lequel sortant de ce lieu-là avec quelque hâte pour me faire place, marcha malheureusement par hasard sur une main de Mme la princesse de Monaco, qu'elle avait, comme j'ai dit, sur le plancher pour s'appuyer, mais qui était couverte de sa jupe, en sorte qu'on ne pouvait pas même la voir, circonstance fort remarquable pour tout ce que vous apprendrez dans la suite. Ladite princesse fut quelque temps à regarder ses doigts et à les montrer aux dames qui étaient près d'elle; se plaignant qu'on lui avait fait mal; et tout d'un coup, ayant haussé la voix et remarqué que c'était Puyguilhem qui lui avait marché sur la main, elle se prit à pleurer, se leva de là, jeta par terre avec colère un livre qu'elle tenait, et se retira dans une autre chambre où elle fondit longtemps en larmes, en présence de plusieurs personnes qui ne purent jamais l'apaiser, ni lui faire considérer que ç'avait été un pur malheur sans aucun dessein imaginable de la fâcher et bien moins de l'offenser. Puyguilhem, de l'autre côté, n'oublia rien pour témoigner le désespoir où il était, de ce qui lui était arrivé, et offrir non seulement de faire toutes les satisfactions qu'on voudrait, quoique ce n'eût été qu'une pure disgrâce, mais de se jeter lui-même, par les fenêtres sur-le-champ, si cela pouvait contenter ladite princesse et lui faire mieux connaître qu'il avait été bien éloigné d'avoir aucune intention de la fâcher. »

Le Roi terminait en racontant la colère des uns et des autres. Il voulait, disait-il, « sauver deux familles qui se pourraient perdre mal à propos », mais il ne souffrirait aucune violence. M. de Monaco, les comtes de Guiche et de Louvigny devraient se le tenir pour dit. Mieux valait croire à la maladresse de Puyguilhem qu'à une vengeance de sa part. M. de Monaco se résigna. Les archives de Chantilly conservent une lettre de lui, datée du

27 mai 1666, par laquelle M. de Monaco exprime, de la manière la plus claire, son état d'esprit. « Quant au fond de l'affaire, dit M. de Monaco, elle m'a paru toujours si extravagante que je n'ai jamais pu concevoir que ce ne fût dans la vue du hasard que la chose soit arrivée. Aussi, j'en suis à cette heure entièrement persuadé, puisque tel est le sentiment de Votre Altesse. » Le prince de Monaco en avait pris son parti.

Puyguilhem paraissait être mieux que jamais auprès du maître. Louis XIV, à la fin du mois de juin 1666, voulut montrer les dragons aux dames à Fontainebleau. Il les fit camper entre le mail et le parc. La Grande Mademoiselle prétend nous avoir donné l'impression des dames. Si sa bonne foi n'a pas été surprise, le succès des dragons fut encore plus éclatant que naguère à Modène : « Tout le monde admira cette troupe, dit-elle, et le bon air qu'elle avait, et surtout celui de leur colonel, car j'ai ouï-dire en ce temps-là (depuis il ne serait pas surprenant que l'on me l'eût dit) que rien ne fut plus joli, mieux fait ni de meilleure mine que lui ».

Puyguilhem fut encore, le mois suivant, à Moret, l'objet de l'admiration et des louanges de tous. Louis XIV et les dames étaient accourus de Fontainebleau, et s'étaient pittoresquement installés sous des tentes qui formaient, selon l'expression du président d'Ormesson, un véritable arc-en-ciel. Ce n'étaient que repos, durant la chaleur du jour, et festins splendides; le soir, « toutes les dames montaient à cheval avec Sa Majesté et les troupes se mettaient sous les armes et la décharge se faisait ensuite sans néanmoins tuer personne ». La Reine et ses filles d'honneur vinrent en carrosse assister à ce « semblant » de la guerre prochaine; — la guerre de Dévolution se préparait ainsi au milieu des fêtes. Louis XIV alla visiter la tente du colonel des dragons. Puyguilhem l'avait meublée magnifiquement. Dès que le Roi fut entré, deux dragons se mirent en faction devant la porte, empiétant sur le privilège des gardes du corps. L'audace de Puyguilhem fut jugée toute naturelle.

Il parut avec non moins d'avantage pendant la campagne suivante, glorieuse continuation des parades de Moret. « Louis XIV, écrit Voltaire, n'eut qu'à se présenter devant les villes, il entra dans Charleroi comme dans Paris. Ath, Tournai furent prises en deux jours; Furnes, Armentières, Courtrai ne tinrent pas davantage. Il descendit dans la tranchée devant Douai, et elle se rendit le lendemain. » Mademoiselle a donné les détails : la Reine et les dames faisant en carrosse une partie de cette triomphante promenade militaire; la Reine pleurant, frémissant de rage à la nouvelle que Mlle de La Vallière arrivait pour suivre le Roi; le carrosse de Mademoiselle retentissant des pudiques indignations de Mme de Montespan : « Dieu me garde d'être maîtresse du Roi! mais si je l'étais, je serais bien honteuse devant la Reine »; Mlle de La Vallière lançant son carrosse à travers champs pour devancer la Reine auprès du Roi; à Notre-Dame-de-Liesse, les deux maîtresses, celle d'hier et celle de demain, allant ensemble se confesser.

Puyguilhem servait en qualité de maréchal de camp dans les troupes du maréchal d'Aumont. La ville de Courtrai avait été prise. Le Roi se montra content des prouesses de son favori. A Courtrai, Puyguilhem s'était logé sur la contrescarpe; à Lille, il s'était emparé d'une demi-lune. Sur l'ordre de Louis XIV, il alla chercher à Tournai deux mille chevaux, se joignit au marquis de Créqui et poursuivit l'arrière-garde espagnole. Le premier escadron de Créqui poussa aux ennemis à « toute bride », les chargea, les mena « battant près d'une demilieue »; puis, dans un village, trouvant, au bout d'un défilé, trois escadrons espagnols rangés en bataille, les attaqua. La mêlée fut terrible; Créqui se jeta au milieu des ennemis, suivi de Puyguilhem et de sept ou huit autres. Pinard a noté les péripéties : Puyguilhem, les habits percés de trois coups d'épée, une de ses bottes coupée d'un coup de sabre, revint plusieurs fois à la charge; puis, ayant ordonné à une partie de ses dragons de mettre pied à terre, il les fit cheminer à travers les

arbres pour attaquer de flanc les Espagnols à coups de fusils. Les débris de l'arrière-garde demeurèrent sur la place, une foule de trophées, des cymbales, des étendards, plus de cinq cents chevaux, trois cents prisonniers, parmi lesquels le commissaire général Villeneuve et le lieutenant général de la cavalerie, Cordova.

Tous ces exploits, le siège de Courtrai, celui de Lille, celui de Dôle au mois de février 1668, où Puyguilhem obtint de prendre part à l'attaque de nuit en présence de Louis XIV, descendit dans le chemin couvert, roula dans le fossé, puis remonta sous les balles de nos grenadiers, méritaient une récompense : le 2 avril 1668, un mois avant la paix d'Aix-la-Chapelle, Puyguilhem recevait ses provisions de colonel général des dragons.

C'était une charge nouvelle que le Roi créait en sa faveur, afin de lui donner le commandement des nouveaux régiments qu'on venait de former. Mais déjà Puyguilhem rêvait d'une charge plus brillante, celle de grand maître de l'artillerie, qui faisait de son titulaire un grand officier de la couronne, et, chaque fois qu'une ville ennemie « avait cédé au canon », rendait le grand maître propriétaire de tous les objets de fer et de cuivre qu'on trouvait dans la place. Le duc de Mazarin, titulaire de la charge, voulait s'en démettre; Mme de Longueville aurait bien voulu acheter cette grande maîtrise de l'artillerie, qui valait six cent mille livres, pour son fils, le comte de Saint-Paul. Le Roi ne voulut plus qu'elle fût vendue. Il la promit à Puyguilhem, mais en lui recommandant de garder le secret de cette promesse.

A quelque temps de là, Puyguilhem se présente à Saint-Germain. Le Roi va le déclarer grand maître de l'artillerie en sortant du conseil des finances. Dans l'antichambre qui précède la salle du conseil, Puyguilhem rencontre un premier valet de chambre qui s'étonne de le voir. Puyguilhem, « sûr de son affaire », et désireux de se concilier ce premier valet de chambre, lui avoue imprudemment l'objet de sa venue. L'autre le félicite, sort, et ne tarde pas à revenir. Bientôt Louvois passe à son tour,

expliquant qu'il veut entrer au conseil, qu'il a « quelque chose de pressé à dire au Roi ». Lorsque Louis XIV parut, il ne dit rien à Puyguilhem. Le soir, Puyguilhem étonné interrogea, et ne reçut qu'une réponse sèche et ambiguë.

Il alla conter sa déception à Mme de Montespan. Les pamphlets du temps assurent qu'il avait eu les faveurs de la marquise bien avant Louis XIV. Mme de Caylus affirme dans ses *Souvenirs* qu'il n'avait eu que son amitié. La question demeure douteuse. Mme de Montespan pouvait desservir Puyguilhem, Puyguilhem se venger de Mme de Montespan; ils se ménageaient. Puyguilhem sollicita l'appui de la favorite. Mme de Montespan promit des merveilles. Puyguilhem attendit, puis se lassa. Mme de Montespan était-elle oublieuse, était-elle perfide? Il résolut de s'en assurer. Il aurait choisi, au dire de Saint-Simon, le poste d'observation le plus invraisemblable, le plus extraordinaire et le plus dangereux qui fût. Grâce à la complicité d'une femme de chambre, il parvint à se loger sous le lit de Mme de Montespan; et là, il aurait appris de la conversation du Roi avec sa maîtresse, comment le valet de chambre avait averti Louvois et ce que Louvois était allé dire à Louis XIV au conseil. Il entendit la maîtresse renchérir : « Comme elle était moqueuse et malfaisante, écrit Saint-Simon, et plaisante, avec ce tour charmant des Mortemart, elle enfila le diable de M. de Lauzun, son indiscrétion d'avoir parlé, ses fougues et ses hauteurs avec M. de Louvois s'il avait l'artillerie, dont le Roi serait plus tourmenté qu'à gouverner toutes ses troupes ensemble; le Roi à répondre aussi désagréablement pour le pauvre patient qui, de dessous eux, n'en perdait pas une parole et suait à grosses gouttes de male rage et d'effroyable contrainte. »

Le soir, avait lieu la répétition d'un ballet, — le ballet de Flore composé par Benserade, — où Louis XIV, « voulant, comme dit la *Gazette*, prendre quelque relâche de ses continuelles applications pour le bien de son État et le bonheur de ses sujets », jouait le rôle du Soleil.

La marquise de Montespan, sortant de son apparte-

ment pour se rendre au ballet, trouva à sa porte Puyguilhem fort empressé. Puyguilhem lui présenta la main et lui demanda « s'il osait se flatter d'avoir eu quelque part en son souvenir auprès du Roi ». On voit la scène, telle que Saint-Simon l'a décrite d'après les traditions demeurées vivantes à la cour et les récits de Lauzun lui-même : Mme de Montespan racontant « ses charges et ses recharges et le peu qu'elle a avancé »; Puyguilhem lui laissant « tout dire, ayant soin seulement de la faire marcher à petits pas », puis lui répétant « doux et bas, mot pour mot, tout ce qui s'est passé entre elle et le Roi, sans y manquer d'une syllabe; et, de là, toujours doux et bas », l'appelant « par tous les noms les plus infâmes », la traitant de « menteuse », de « friponne », de « coquine », de « p... à chien », l'assurant « qu'il lui couperait le visage, et la conduisant quoi qu'elle pût faire, jusque dans le ballet où elle arriva plus morte que vive, se trouvant mal et ayant perdu presque toute connaissance, aussi éperdue de l'exactitude de la répétition... que des injures, des fureurs et des menaces. Le Roi et elle crurent que ce ne pouvait être que le diable qui lui eût rendu un compte aussi fidèle et aussi prompt de ce qui s'était passé entre eux; et néanmoins dans une colère horrible. »

Le Roi n'avait su l'incident qu'à la fin du ballet. Le lendemain, il manda l'insolent, qui, suivant l'expression de Racine, avait « chanté pouille à sa maîtresse », et fit éclater son mécontentement. Puyguilhem eut l'audace de tirer son épée et de la briser en disant qu' « il ne s'en servirait jamais pour le service d'un Roi qui pour une p.... lui avait manqué de parole ». Devant la rage de Puyguilhem, Louis XIV se contenta d'ouvrir la fenêtre et de jeter sa canne dehors : « De peur, dit-il, d'avoir à me reprocher d'avoir frappé un gentilhomme », puis il tourna le dos et s'en alla.

Puyguilhem fut mis à la Bastille : c'était la seconde fois. Sans doute il allait y subir un long châtiment de son insolence. Heureusement, un de ses amis, Guitry, qui,

s'il faut en croire Mademoiselle, « l'aimait comme un frère », intercéda, osa rappeler au Roi « ce goût infini » qu'il avait pour Puyguilhem. De son côté, Mme de Montespan dit tant au Roi « que c'était un homme qui n'était devenu un moment fou que de désespoir de ne pouvoir plus compter sur ses anciennes bontés à lui et sur son ancienne amitié à elle, que le Roi le fit sortir, lui fit parler par des amis, et enfin le revit et tout de suite le fit capitaine des gardes ».

Puyguilhem avait d'abord refusé cette charge magnifique. Pour mesurer la hauteur de son refus, il faut se rappeler que les quatre capitaines des gardes du corps étaient d'ordinaire maréchaux de France ou à la veille de le devenir. Ils trouvaient dans leur charge une abondante source d'honneurs et de profits, expédiaient les brevets, les lettres d'anoblissement, les pensions, les décorations; le règlement, l'organisation, la discipline de leur compagnie ne dépendaient que d'eux; privilège sans prix pour les gens qui haïssaient Louvois, ils ne devaient aucun compte au secrétaire d'État de la guerre, et n'avaient d'ordres à recevoir que du Roi.

Il fallut les instances réitérées de Louis XIV pour que Puyguilhem acceptât. La grande maîtrise de l'artillerie passait au comte du Lude; le 28 juillet 1669, notre héros recevait les « provisions de capitaine de la première et ancienne compagnie française des gardes du corps du Roi ». Il était maintenant presque au faîte de sa fortune. S'il parvient dorénavant à monter plus haut, il le devra à une grande princesse, vieille fille romanesque, qui l'aime déjà depuis longtemps sans se l'avouer, sans même le savoir.





CHAPITRE II

L'AMOUR DE MADEMOISELLE

LES DEUX HÉROS DU ROMAN || LES AVANCES D'UNE PRINCESSE || LE VOYAGE DE FLANDRE || LA MORT DE MADAME || L'AVEU DE MADEMOISELLE || LA LETTRE AU ROI.



A dater de 1669, le nom de « marquis de Puyguilhem » disparaît presque entièrement des mémoires du XVIIe siècle. Antonin-Nompar de Caumont, sans doute pour payer quelques dettes, a vendu sa terre de Puyguilhem; et, comme son frère aîné, malade, sombre, ne vient jamais à la cour, le cadet, au moyen d'un arrangement de famille, lui a emprunté le titre accordé en 1570 par Charles IX. Pour les courtisans d'alors, comme pour les lecteurs d'aujourd'hui, le véritable comte de Lauzun n'est pas le gentilhomme qui vit retiré dans un château de Guyenne, mais le brillant favori, capitaine de la première compagnie française des gardes du corps du Roi.

Quelle pouvait être à ce moment sa physionomie? C'est une grande hardiesse d'entreprendre de l'esquisser après le merveilleux portrait composé par Saint-Simon. Le grand peintre cependant n'a observé son modèle que bien tard, et c'est le portrait d'un vieillard qu'il nous a donné. Il ne faut donc laisser à Lauzun, jeune encore, qu'une partie des traits notés par Saint-Simon, et le voir comme l'ont vu les contemporains de sa jeunesse, Bussy, surtout Mademoiselle, qui s'exagère certainement ses qualités, mais ne se dissimule aucun de ses défauts.

LAUZUN

En 1669, Lauzun a trente-six ans. Il est aimé. On lui a connu Mme de Monaco; on lui a prêté Mlle de La Vallière et Mme de Montespan; deux jeunes filles, brûlant d'abord du désir de l'épouser, l'ont tiré au sort et ont jugé que le cloître seul pouvait consoler celle qui devait le perdre. Il n'y a pas six ans que ces deux jeunes filles, Marie-Jeanne-Baptiste et Marie-Françoise-Élisabeth de Nemours, sont devenues, par la grâce de ses dédains, l'une duchesse de Savoie, l'autre reine de Portugal. Une sorte de légende amoureuse entoure Lauzun. Quand il passe, « fort négligé », les cheveux blonds mêlés de gris, mal peignés et gras, le nez pointu très rouge, on ne croirait pas que toutes les dames pensent à lui. Mais à le voir « ajusté », avec cette « taille la plus droite, la plus jolie et la plus agréable », ces « beaux yeux bleus », ce « bon air à tout ce qu'il fait », cette « jolie mine », ce regard fin, ce sourire, ce « quelque chose d'élevé dans la physionomie » qui plaît tant aux femmes, cette indifférence importunée dont il les « attise », l'étonnement cesse. Ce petit homme à la chevelure de « filasse » est sans doute « un des plus petits que Dieu ait jamais faits »; mais il est « vif, entreprenant, brave », et « personne n'a l'air ni le fond d'un plus grand seigneur ». « Son humeur et ses manières », qui pourrait les « connaître, les dire, les copier »? C'est un diplomate. Indisciplinable, il a la souplesse « l'esprit de feu », l'énergie des Gascons. Il est humble « jusqu'au valetage »; faisant le doux et le simple, il supporte tout, puis, brusquement, sa rage éclate, vraie ou feinte, et ce sont des « sorties épouvantables ». Il connaît « en perfection son monde », il sait choisir ses moments, il amuse. On admire l'air modeste avec lequel il lance un de ses traits empoisonnés de ridicule et la pirouette par laquelle il tourne le dos à sa victime. Personne n'est « à l'abri de ses coups de langue et de patte », bien qu'il soit « bon ami et très bon parent ». Ce débauché n'est pas un libertin. Élevé par une mère huguenote et théologienne qui se convertit sur le tard, il porte bien la marque du siècle, cette foi qui ne sombre pas complè-

tement avec les mœurs, et que les retraites aux Pères de la doctrine chrétienne, une dévotion sincère, plus tard, à la citadelle de Pignerol, une fin chrétienne et même pieuse, montreront toujours vivante.

Les défauts qui auraient dû le rendre odieux au Roi ne l'ont pas empêché d'être un favori. Le Roi le craint, mais comme tout le monde, il est amusé par lui. Il a cru peut-être à ses flatteries, à ses protestations d'une affection, vraie sans doute, puisque toute la France est amoureuse de Louis XIV. L'hôtel que Lauzun a été un des premiers, avec le duc de Noailles, à bâtir à Versailles entre les avenues, et d'où il peut voir le carrosse rouge de son maître franchir au galop les grilles, le désintéressement, le besoin de la présence royale perpétuellement affiché, semblent prouver cette affection.

Est-ce pour cet attachement, est-ce à cause de la bravoure déployée dans la dernière campagne, ou bien pour ce séduisant mélange de qualités et de défauts que Louis XIV ne supporte pas qu'on raille Lauzun ? Dans une de ces chansons, appelées contre-vérités, et dont l'ironie prête à plus d'un courtisan une qualité qui lui manque, Lauzun a été traité assez durement.

De la cour
La vertu la plus pure
Est en Péguilin,

chante la comtesse de Soissons; Louis XIV intervient : « Si l'on a voulu le fâcher, dit-il, je trouve que l'on a tort, et que, quand les gens agissent comme lui, ils ne se doivent inquiéter de rien, mais pour les autres on les traite fort mal ».

Ces paroles soigneusement retenues par Mademoiselle lui ont fait un plaisir extrême. « J'avais, dit-elle, quelque instinct de ce qui devait arriver. » Elle voit bientôt Lauzun avec une joie secrète qu'elle ne s'explique pas. Lorsque le capitaine de la première compagnie française des gardes du corps prend le bâton, au mois de juillet 1669, le personnage intéressant pour Mademoi-

selle n'est pas le Roi, c'est le comte de Lauzun, avec ses belles jambes, sa taille, la plus agréable de la cour, son élégante et brève silhouette. Elle nous a donné elle-même ses impressions. « Il faisait cette charge du meilleur air du monde, dit-elle; il était soigneux sans empressement, de la dernière exactitude. » Elle le complimente. « Il me répondit qu'il était bien persuadé de l'honneur que je lui faisais, et que, depuis quelque temps que je lui parlais, tout bonheur lui arrivait. Je commençais dès lors à l'entretenir avec plaisir. » Les impressions de la naïve princesse ont-elles paru sur son visage, tandis qu'elle cause ainsi avec Lauzun? Il est permis de le croire; il est permis de croire aussi que son interlocuteur, moins novice qu'elle, a pu lire dans son cœur, bien avant qu'elle y lise elle-même.

Et cependant Mademoiselle prétendait se connaître. Voici le portrait qu'elle a traçé d'elle-même autrefois, portrait assez flatteur, qui, en 1670, date par malheur de près de vingt ans. « Je suis grande, ni grasse, ni maigre, disait-elle, d'une taille fort belle et fort aisée. J'ai bonne mine, la gorge assez bien faite, les mains et les bras pas beaux, mais la peau belle ainsi que la gorge. J'ai la jambe droite et le pied bien fait. Mes cheveux sont blonds et d'un beau cendré; mon visage est long, le tour en est beau; le nez grand et aquilin; la bouche ni grande, ni petite, mais façonné d'une manière fort agréable; les lèvres vermeilles; les dents point belles, mais pas horribles aussi; mes yeux sont bleus, ni grands, ni petits, mais brillants, doux et fiers comme ma mine. J'ai l'air haut sans l'avoir glorieux. Je suis civile et familière, mais d'une manière à m'attirer plutôt le respect qu'à m'en faire manquer. J'ai une fort grande négligence pour mon habillement, mais cela ne va pas jusqu'à la malpropreté; je la hais fort : je suis propre, et, négligée ou ajustée, tout ce que je mets est de bon air; ce n'est pas que je sois incomparablement mieux ajustée, mais la négligence me sied moins mal qu'à une autre, car, sans me flatter, je dépare moins ce que je mets, que ce que je mets ne me dépare.... Dieu m'a donné

une santé et une force non pareille : rien ne m'abat, rien ne me fatigue et il est difficile de connaître les événements de ma fortune et les déplaisirs que j'ai par mon visage, car il est rarement altéré. J'ai oublié de dire que j'ai un teint de santé qui répond à ce que je viens de dire : il n'est pas délicat, mais il est blanc et vif. »

De ce portrait, il restait surtout en 1670 l'humeur « impatiente, l'esprit actif et le cœur ardent », les emportements, un mélange de candeur et de rudesse, et aussi une loyauté et une grandeur d'âme mieux faites pour attirer à Mademoiselle l'estime de la postérité que l'amour de don Juan.

Mademoiselle ne semblait pas comprendre encore ce qu'elle éprouvait. Elle sentait seulement « un ennui » de sa condition qui ne laissait pas de lui causer un peu d'étonnement, et de plus elle désirait se marier. « Je raisonnais en moi-même (car je n'en parlai à personne) et je me disais : « Ce n'est point une pensée vague ; il faut qu'elle ait quelque objet; et je ne trouvais point qui c'était. Je cherchais, je songeais, et je ne le trouvais point. Enfin, après m'être inquiétée quelques jours, je m'aperçus que c'était M. de Lauzun que j'aimais, qui s'était glissé dans mon cœur : je le regardais comme le plus honnête homme du monde, le plus agréable, et que rien ne manquait à mon bonheur que d'avoir un mari fait comme lui, que j'aimerais fort et qui m'aimerait aussi. » Et Mademoiselle, âgée de quarante ans, hélas! bien sonnés, s'attendrissait à ce rêve de jeune fille. Jamais personne ne lui « avait témoigné d'amitié ». Ne fallait-il pas, « une fois en sa vie, goûter la douceur de se voir aimée de quelqu'un qui valut la peine que l'on l'aimât »?

Mademoiselle s'analysa. « Il me parut que je trouvais plus de plaisir à le voir et à l'entretenir qu'à l'ordinaire; que les jours que je ne le voyais point, il m'ennuyait. Je crus que la même pensée lui était venue, qu'il n'osait me le dire; mais que les soins qu'il avait de venir chez la Reine, de se rencontrer dans la cour quand elle sortait, dans les galeries, enfin partout où l'on se pouvait voir

par hasard, me le faisaient assez connaître. » Aimant la solitude de sa chambre, la princesse, avec de pareilles pensées, découvrit bientôt qu'elle n'y était jamais seule : « Je me faisais un plan de ce que je pouvais faire pour lui qui lui donnerait une grande élévation, mais je trouvais que le mérite qu'il avait pour la soutenir était encore au-dessus de tout ce que je pouvais faire ». Elle se persuada que son mariage était écrit dans le ciel. Elle y pensa souvent à l'église; elle songeait à l'obligation que lui aurait Lauzun, aux louanges et aux blâmes du monde, à « la douceur de demeurer en mon pays, où il y avait si peu de gens au-dessus de moi, qui me devait guérir du regret que je pourrais avoir de n'être pas reine dans des pays étrangers, dont les rois n'étaient pas faits comme M. de Lauzun ». Et Mademoiselle se figurait enfin — ce n'était pas sa pensée la moins douce — le désappointement de ses héritiers.

En attendant, elle ne parlait à Lauzun qu'en « tiers », de choses fort indifférentes, brièvement; et, quelque effort qu'elle fît sur elle-même, chaque fois qu'elle le revoyait, c'était un renouveau de tendresse.

Au mois de mars 1670, Mademoiselle est à Saint-Germain. Elle est descendue chez la Reine. Son cœur bat fort; l'autre jour, aux Récollets, à genoux devant le Saint-Sacrement exposé, elle a cru que Dieu lui inspirait ce qu'il voulait qu'elle fît. Elle s'est décidée à parler. Puisque le bruit public la marie au prince Charles de Lorraine, pourquoi ne pas demander, à ce sujet, conseil à Lauzun? Quelle manière meilleure d'engager la conversation et d'arriver à ce qu'elle désire?

Elle aborde Lauzun. « A sa fierté et à son air, nous dit-elle dans ses *Mémoires*, il me parut l'empereur de tout le monde. »

Le voici : vers mon cœur tout mon sang se retire;
J'oublie, en le voyant, ce que je viens lui dire.

D'une voix tremblante elle commence : « Vous m'avez

tant témoigné d'amitié depuis quelque temps, déclare-t-elle, que cela me donne la dernière confiance en vous, et que je ne veux plus rien faire sans votre avis ». Lauzun répond qu'il « est bien obligé de l'honneur » qu'on lui fait; « qu'il en a la dernière reconnaissance »; « qu'il veut que l'on voit son cœur »; qu'on y verra qu'on ne s'est point trompé dans la bonne opinion « qu'on lui fait l'honneur d'avoir de lui »; ces compliments, Mademoiselle, tout heureuse, les juge « les plus tendres du monde ». Déjà les positions sont prises, les tactiques adoptées; Mademoiselle fera l'éloge du mari idéal qu'elle cherche; Lauzun témoignera un respect profond et n'opposera, dans ses discours indifférents, aucun argument sérieux aux déclarations de Mademoiselle.

Après avoir rappelé son âge, les partis qu'elle a refusés, ses grandeurs, Mademoiselle assure que, « quand on a de la raison, on en doit être content et chercher le bonheur de la vie; on n'en saurait avoir avec un homme que l'on ne connaît point. Pour moi, je ne saurais aimer ce que je n'estime point. — Vous êtes si heureuse! répond Lauzun, songeriez-vous à vous marier? — Je suis heureuse véritablement; mais j'enrage, quand j'entends compter les gens qui aspirent à ma succession. » La Reine, en sortant de son oratoire, interrompt le dialogue. Lauzun déclare qu'il a « trop de choses à dire sur un chapitre si important », et Mademoiselle imagine d'avance une seconde entrevue dont les péripéties seront délicieuses.

Elle arrive à cette seconde entrevue, dès le lendemain, après le dîner de la Reine. Lauzun avoue qu'il a bâti bien des châteaux en Espagne; il ajoute en riant qu'il serait bien glorieux d'être le chef des conseils de Mademoiselle.

Il cherche à démêler les sentiments de Mademoiselle; seul, le chagrin d'entendre dire à ses héritiers : « un tel aura une terre, l'autre une autre », lui a donné, assure-t-il, la pensée du mariage. « Car, de croire qu'il vous fût venu dans l'esprit : Je me marierai parce que je trouve quelqu'un qui me plaît, cela ne peut pas tomber dans

la pensée, n'y ayant au monde personne qui vous pût mériter. » Il la plaint, puis il la félicite de l'avoir trouvé, lui, Lauzun, pour « décharger » son cœur quelquefois; « car je vois bien qu'il y a longtemps que vous cherchiez sans trouver, quelqu'un digne de l'honneur de votre confiance ». Il caresse l'orgueil de Mademoiselle en lui prouvant qu'elle n'a rien à désirer. Mademoiselle rit; elle est dans la joie. Il y a déjà quelque temps que dure leur entretien, lorsque la Reine de nouveau l'interrompt.

Les jours qui suivent ils ne peuvent se parler qu'en passant : « Il ne venait guère à moi, nous confie Mademoiselle, c'était moi qui allais à lui ». Elle finit par lui jeter un « eh bien? » significatif; il se contente de répondre : « J'ai trouvé mille difficultés ». Ils restent huit, quinze jours sans se parler; puis, elle lui annonce qu'après beaucoup de réflexions, elle a trouvé remède à tout. La conversation reprend.

Lauzun s'excuse d'être obligé de tenir des propos qui déplairont peut-être. Sous prétexte de sincérité, il fait la plus noire peinture de la vie que peut mener une vieille fille qui préfère le monde au cloître. Il ne cache pas que rien ne lui semble si ridicule que de voir une fille de quarante ans dans les plaisirs, dans le monde, comme une de quinze qui ne songe à rien. « Quand l'on est à cet âge, dit-il, il faut ou se faire religieuse ou dévote ou, habillée modestement, n'aller à rien », sauf à l'Opéra une fois par hasard, à vêpres, au sermon, au salut, aux assemblées des pauvres, aux hôpitaux. Mariée, au contraire, on peut, à tous les âges aller partout. « On est habillée comme les autres pour plaire à son mari. On va aux plaisirs parce qu'il veut que l'on fasse comme les autres; mais ce mari me paraît une chose bien difficile à trouver; et peut-être, quand on l'aurait trouvé à sa fantaisie, aurait-il des défauts qui vous rendraient malheureuse? C'est pourquoi on ne sait que dire là-dessus. » Ces discours, que Mademoiselle aurait voulus plus clairs l'enchantent cependant. Elle sent bien, c'est elle qui le raconte, que Lauzun ne peut lui dire « Prenez-moi »; elle lui sait gré de

son désintéressement, mais la déclaration lui paraît longue à venir.

Maintenant ils se parlent souvent. Mademoiselle va passer le jour de Pâques à Paris; dès son retour à Saint-Germain, elle avoue à Lauzun qu'elle s'est fort peu divertie, et Lauzun lui répond : « Autrefois vous ne vous y ennuyiez point; d'où vient cela? Cherchons-en la raison. C'est que vous n'aviez rien dans la tête, et que vous y avez quelque chose, et ce quelque chose vous n'en oseriez parler qu'à moi. Ainsi vous vous ennuyez de ne me pas voir. Cela m'est bien honorable. »

Cependant tant de confidences, d'entretiens, les airs de Mademoiselle, ne peuvent demeurer complètement inaperçus dans une cour peuplée d'observateurs perpétuellement aux écoutes, colporteurs de nouvelles, de contes, de bruits. Un de ces petits romans satiriques attribués à Bussy et qui sont publiés à la suite de l'*Histoire amoureuse des Gaules, la France galante*, prétend que Guitry, le comte de Rochefort, les ducs de Créqui, de Montausier, d'Albret et de Richelieu, traitant la question tant de fois discutée depuis quinze ans du mariage de Mademoiselle, auraient conseillé à Lauzun de se mettre sur les rangs. Lauzun aurait répondu : « Je n'oserais pas seulement y penser ». La scène n'est pas invraisemblable. Mademoiselle, de son côté, subit les recommandations de Mmes de Puisieux et d'Épernon qui la pressent d'épouser, l'une M. de Longueville, l'autre Charles de Lorraine, comte de Marsan. « Pour moi qui avais mon dessein dans la tête, écrit-elle, je n'étais pas fâchée que le bruit courût que l'on parlait de me marier à M. de Longueville : il me semblait que c'était en quelque façon accoutumer les gens à ce que je voulais faire. »

Le 14 mars 1670, Lauzun est nommé lieutenant général. Le Roi, voulant visiter ses conquêtes de Flandre, le choisit pour commander en chef les troupes de sa maison. Quelques jours avant le départ, Mademoiselle croisant l'équipage de Lauzun « très beau et magnifique », pensa : « L'année qui vient il sera encore plus beau ».

L'équipage de Lauzun roule maintenant vers la route de Senlis, s'en allant rejoindre les bagages de plusieurs milliers de personnes, domestiques, pages, gentilshommes, filles et dames d'honneur, innombrable cour qui accompagne le Roi dans son voyage.

On s'est mis en chemin le 28 avril. Le 2 mai, on est à Saint-Quentin. A Compiègne, Mademoiselle n'a pu causer seule avec Lauzun. Elle l'a saisi à Noyon, mais n'a tiré de lui que le conseil de songer surtout au voyage. Elle l'admire à Saint-Quentin, « paré et ajusté », dans l'antichambre. Le lendemain, malgré le départ matinal, un temps effroyable, un très mauvais dîner maigre sans poisson, sans beurre frais, sans œufs, avec du pain à peine cuit, Mademoiselle est d'une grande gaîté. Elle se préoccupe seulement à la pensée que Lauzun, par les chemins épouvantables, encombrés de chevaux morts, de mulets déchargés, tombés dans la boue, de charrettes embourbées, est à cheval et se mouille.

Mais si l'amour de la princesse devient de jour en jour plus impérieux, les manières de Lauzun deviennent de plus en plus énigmatiques. Resté seul avec elle, il lui dit de jolies choses; quand la princesse lui exprime sa joie de le savoir à la tête d'une armée, il déclare qu'il est au désespoir de ne pas faire un autre personnage. « Comme il faut marcher à ses troupes, dit-il, y être les soirs, les matins, que cela m'ôte mille moments que je voudrais mieux employer, j'enrage d'y être. — Mais à quoi les mieux employer? dites à quoi. » C'est ce que Lauzun ne veut pas dire. Il continue : « En l'état où je suis, je suis plus prêt à m'aller jeter dans quelque ermitage qu'à demeurer dans le monde; j'y entrevois de si belles et de si grandes espérances! Et si elles me manquent je mourrai de douleur; je ferais mieux de les prévenir par une telle retraite. Tout le monde dirait que je suis un fou, et je trouverais bien que je ne le suis pas! » Mademoiselle essaye de saisir l'occasion : « Mais moi qui vous confie toutes mes affaires, faites-moi un peu part des vôtres. — Je n'en ai point. — Mais ne songerez-vous jamais à vous

marier, et n'avez-vous point eu de vues en votre vie pour cela? — Non, répond Lauzun; quand l'on m'en a voulu donner, je m'en suis toujours éloigné, et la seule chose à quoi je songerais, si je me voulais marier, ce serait à la vertu dc la demoiselle, car, s'il y avait la moindre faute, je n'en voudrais pas, fût-ce vous qui êtes au-dessus de tout. » Le propos est adroit. Mademoiselle a craint que Lauzun n'épousât Mlle de La Vallière. Lauzun alors développe sa pensée, non sans hardiesse. « Si je vous pouvais épouser, et que l'on eût dit quelque chose de votre réputation et que vous ne me plussiez pas par votre personne, je ne voudrais jamais. — Dites-vous bien vrai? car si cela était je vous aimerais encore mieux. — Oui, je vous le dis. J'aimerais mieux épouser votre femme de chambre, si je l'aimais; je ne verrais plus le monde, je m'enfermerais dans mon logis et y vivrais avec honneur. » Alors Mademoiselle s'offre avec une tendre humilité. « Mais vous voudriez bien de moi, car je suis sage et je n'ai rien qui vous déplaise! — Ne faisons point de contes de Peau-d'Ane, quand nous parlons sérieusement! — Quand me permettrez-vous de prendre une résolution et de sortir de l'état que vous me dites tous les jours qui vous fait pitié? » Rochefort arrive; Lauzun le laisse seul avec Mademoiselle; Rochefort parle à Mademoiselle de son ami, il lui en « dit tous les biens du monde »: Lauzun est fort retiré.... Il ne voit plus de femmes.... Il va quelquefois chez une petite dame de la ville, Mme de La Sablière (la protectrice de La Fontaine); mais elle est laide et ne doit lui servir qu'à quelque intrigue.

A Avesnes, Mademoiselle ne peut obtenir l'aveu qu'elle désire si ardemment; elle pensa qu'elle réussirait mieux au Catelet. Elle fut gauche. Elle déclara à Lauzun qu'elle était résolue de se marier : elle avait quasi trouvé cet heureux qu'elle choisissait, il ne lui manquait que l'approbation de Lauzun; Mademoiselle était « si déterminée » qu'au premier séjour elle voulait parler au Roi et se « marier en Flandre ». Lauzun, épouvanté d'une telle hâte, la dissuada.

Tout entretenait la passion de Mademoiselle. Mille détails la ravissaient; les séjours à Arras et à Bapaume qui permettaient à Lauzun d'être plus ajusté que pendant les marches; la nouvelle qu'il avait, lui, dont la table était si délicate, observé le maigre des Rogations; un compliment inattendu sur un habit neuf et une jupe; même quelque « signifiance » dans le goût de celles que réclamait le paysan de Molière. En se dérobant sans cesse, Lauzun avait calculé juste. Il avait feint de croire que Mademoiselle allait épouser le duc de Longueville, ou devenir la seconde femme du roi d'Angleterre, Charles II. Sa réserve, au fond, flattait l'orgueil de la princesse : « Je trouvai en cela une marque de son respect et de son amitié, et d'un homme qui sait vivre avec les gens comme moi, avec qui on ne doit pas aller si vite en besogne qu'avec les gens de but à but ».

Revenue à Saint-Germain au commencement de juin, Mademoiselle se décida à révéler enfin à Lauzun le nom de l'heureux mortel qu'elle avait distingué; elle avait même fixé un jour pour cette mémorable confidence, l'avant-dernier du mois, le dimanche 29. Un événement tragique allait l'empêcher de réaliser son dessein. Madame, duchesse d'Orléans, était morte!

Mademoiselle fut très frappée. Elle aimait beaucoup Madame : au chagrin de cette perte se mêlait de l'inquiétude pour elle-même, et peut-être de l'angoisse. Sans doute prévoyait-elle les offres qu'allait lui faire le Roi : « Ma cousine, voilà une place vacante, la voulez-vous remplir? » — « Si Monsieur, pensait-elle, se met dans la tête de m'épouser, je ne changerai point de résolution. Mais il faudra du temps pour rompre l'affaire honnêtement. Si le Roi le veut, que ferai-je? » Il n'y avait pas douze heures que Madame avait rendu le dernier soupir, que déjà, Louis XIV faisait à sa cousine la fatale proposition : « Vous êtes le maître, répondait Mademoiselle, pâle comme la mort, je n'aurai jamais de volonté que la vôtre.... Je n'ai rien à dire que cela. — Mais y avez-vous de l'aversion? » reprenait le Roi, et il ajoutait, malgré le silence de

Mademoiselle, « J'y travaillerai et je vous en rendrai compte ».

Il ne devait le faire que trop! Dans les conversations qu'elle avait avec Louis XIV et Lauzun, Mademoiselle n'entendait plus parler maintenant que de Monsieur. Lauzun exaltait les grandeurs de Mademoiselle lorsqu'elle serait devenue Madame : « Songez ce que c'est que Monsieur, disait-il, il n'a que le Roi et M. le Dauphin devant lui; vous, vous n'y aurez que la Reine; vous serez la plus considérée du monde! Le Roi irait tous les jours chez vous, toute la cour. Ce sera des comédies, des bals, enfin tous les plaisirs. » — Mademoiselle répliquait qu'elle avait plus de quinze ans; que c'étaient les enfants qui s'amusaient de ces choses, qu'elle avait son plan. Lauzun n'en continuait pas moins : « Il faut oublier le passé. Pour moi, je ne sais plus rien de ce que vous m'avez conté : depuis quelque temps, j'ai tout oublié, je ne songe plus qu'au plaisir que j'aurai de vous voir Madame. Quand vous passerez sur ce pavé (à Saint-Germain), pour aller au château neuf, vos gardes après vous, et que je serai à la fenêtre, je serai ravi de vous voir passer. Voilà de quoi je m'occupe tous les jours et je fais mon plaisir de penser à votre grandeur. » De quel air libre et gai il parlait! Mademoiselle n'était pas trop sûre qu'il ne fût pas sincère, et elle en pleurait.

Il y avait de quoi! Lauzun ne s'était-il pas avisé de dire que, pour l'amour d'elle, il ne lui parlerait plus? Elle avait beau lui répéter que jamais elle n'épouserait Monsieur; que ce mariage ne lui apportait qu'un seul avantage appréciable, une place dans le carrosse du Roi, au lieu de l'incommode strapontin, Lauzun ne cessait de la blâmer. Heureusement, il restait un espoir à la princesse. Louis XIV lui avait fait connaître son intention de la laisser libre. Était-ce un indice qu'il était au courant de l'affaire de Lauzun? Mademoiselle n'en doutait pas. Certains romans du temps qui contiennent, avec bien des erreurs, quelques vérités, racontent que Lauzun aurait sollicité en secret l'agrément du Roi pour son mariage

avec Mademoiselle. Selon *la France galante*, il aurait demandé au duc de Lorraine, dépossédé de ses États, s'il voulait lui céder ses droits contre cinq cent mille livres de rente, et le duc de Lorraine aurait accepté. Louis XIV, qui détenait le duché, aurait approuvé. Un autre roman, *le Perroquet* ou *les Amours de Mademoiselle*, nous représente le Roi, inspiré par Mme de Montespan, conseillant à Lauzun de pousser sa fortune et lui promettant son appui.

Si Mme de Montespan ne prononça pas la parole que met dans sa bouche l'auteur d'une troisième relation conservée à la Bibliothèque Sainte-Geneviève : « Eh! Sire, laissez-le faire, il a assez de mérite pour cela », il y a des raisons de croire qu'elle usa de son influence en faveur de Lauzun. Deux lettres adressées à son ancien ennemi le prouveraient. En tout cas, le chargé d'affaires d'Espagne pouvait écrire, quelques semaines plus tard, lorsque les sentiments de Mademoiselle pour Lauzun furent connus de toute l'Europe : « Il est certain, à ce que l'on dit, que M. de Lauzun en est venu là avec l'autorisation et la permission du Roi ». En effet, certain dimanche de l'été 1670, Mademoiselle s'était enfin décidée à avouer à Lauzun le nom de celui qu'elle voulait épouser!

Un jeudi, rencontrant Lauzun dans l'antichambre du Roi, elle lui déclara sa détermination de tout lui dire. « Attendez à demain, avait répliqué Lauzun inquiet. — Cela ne se peut car il serait vendredi. Si j'avais une écritoire, je vous l'écrirais. Je m'en vais souffler contre le miroir et je l'écrirai. » Les douze coups de minuit avaient interrompu ce badinage.

Le lendemain, quand, à l'heure du souper, elle aborda Lauzun : « J'ai le nom (de celui que je veux épouser) dans ma poche, lui dit-elle, mais je ne le vous veux pas donner le vendredi. — Donnez-le moi, répondit Lauzun; je vous promets que je le mettrai sous le chevet de mon lit et que je ne l'ouvrirai pas que minuit ne soit sonné; Je m'en vais demain à Paris, d'où je ne reviendrai que fort tard. — Eh bien! j'attendrai à dimanche. » Mademoi-



LE CHATEAU DE LA FORCE
D'après une Aquarelle originale faite au XVIIIe siècle
par le Duc de Caumont et appartenant à l'Auteur.

[illegible] *galante*, il aurait [illegible] de ses États, s'il [illegible] cinq cent mille livres [illegible] avait accepté. Louis XIV, [illegible] approuvé. Un autre roman, [illegible] *Amours de Mademoiselle*, nous [illegible] par Mme de Montespan, con- [illegible] de pousser sa fortune et lui promettant [illegible]

[illegible] prononça pas la parole que [illegible] l'auteur d'une troisième relation [illegible] Sainte-Geneviève : « Eh ! [illegible] assez de mérite pour cela », il y [illegible] elle usa de son influence en [illegible] lettres adressées à son ancien [illegible] tout cas, le chargé d'affaires [illegible] quelques semaines plus tard, [illegible] Mademoiselle pour Lauzun [illegible] : « Il est certain [illegible] ce [illegible] est venu là avec l'auto- [illegible] Roi ». En effet, certain [illegible] isselle s'était [illegible] idée [illegible] qu'elle voulait épouser ! [illegible] Lauzun dans l'ant[illegible] du [illegible] termination de [illegible] ance. [illegible] réplique L[illegible] — Cela [illegible] car il serait vendre[illegible] une é[illegible] l'écrirais. Je m'en [illegible] entre le [illegible] et je l'écrirai. » Les deux [illegible] avaient interrompu ce badinage.

Le lendemain, quand, à l'heure du soir, elle [illegible] Lauzun : « J'ai le nom (de celui que je veux épouser) dans ma poche, lui dit-elle, mais je ne le [illegible] veux pas [illegible] le vendredi. — Donnez-le moi, répondit Lauzun; je vous promets que je le mettrai sous le chevet de mon lit [illegible] je ne l'ouvrirai pas que minuit ne soit sonné; [illegible] vais demain à Paris, d'où je ne reviendrai que [illegible] — Eh bien ! j'attendrai à dimanche. » Mademoi-



LE CHATEAU DE LA FORCE

D'après une Aquarelle originale faite au XVIIIe siècle
Par le Duc de Caumont, appartenant à l'Auteur.

selle avait écrit au haut d'une feuille cachetée ces mots qu'elle n'osait pas dire : « C'est vous »!

Le dimanche, après le cercle, demeurée avec Lauzun près de la cheminée, tandis que la Reine allait « prier Dieu », elle tira cette feuille, la montra, la remit dans sa poche, la cacha dans son manchon. Lauzun maintenant pressait Mademoiselle de lui donner le papier, assurant que « le cœur lui battait, qu'il ne savait ce que cela signifiait »; il n'obtenait la lettre qu'au bout d'une demi-heure de conversation embarrassée. « Vous répondrez, lui disait Mademoiselle, dans la même feuille ce que vous trouverez à propos, et ce soir, chez la Reine, nous parlerons ensemble. »

Mademoiselle nous confie qu'en allant, après cet entretien décisif, prier aux Récollets, elle eut nombre de distractions. Quelque temps après, elle retrouvait Lauzun chez le Dauphin. On se figure leur silence, la fuite de leurs regards; on entend leurs propos furtifs. Elle est toute proche, à genoux devant le feu, à cause du grand froid de cette journée d'hiver. Elle n'ose regarder Lauzun : « Je suis transie de froid, dit-elle. — Je suis bien plus transi de ce que j'ai vu, reprend Lauzun, mais je ne suis pas assez sot pour y donner; je vois bien que vous vous moquez de moi. — Rien n'est plus sérieux ni plus résolu. » Mademoiselle prend la lettre que lui passe Lauzun, la met dans son manchon, et, tandis que la Reine va chez le duc d'Anjou, elle se retire dans un cabinet de la maréchale de la Mothe pour lire la réponse de Lauzun, page extraordinaire du plus extraordinaire des romans.

Elle ne nous a pas conservé les termes de cette réponse, détruite comme toutes les lettres de Lauzun à Mademoiselle. « En peu de mots, dit-elle, il se plaignait que son zèle à mon service fût récompensé d'une raillerie aussi forte que celle-là et qu'il ne pouvait point se flatter que ce pût être sérieusement que je pensasse à cela et qu'ainsi il n'osait y répondre d'une autre manière, mais qu'il avait un tel dévouement à mes volontés que je l'y trouverais toujours fort soumis. Mademoiselle trouva la réponse

« fort prudente ». « Au travers de tout cela, ajoute-t-elle, j'y voyais ce que j'y voulais voir, et il me paraissait un grand respect qui n'était pas sans amitié. »

De fait, elle n'en était pas plus avancée. Il lui fallait poursuivre de ses instances Lauzun, de plus en plus poli, réservé, respectueux, et affectant une attitude qui confirmait la lettre d'une façon désespérante. Elle finit par trouver à Versailles l'occasion d'un nouvel entretien. Le Roi était allé chez la Reine. Pendant trois heures, nos amoureux se promenèrent dans le salon. Elle disait : « Qui commencera? » Il répondait : « C'est à vous de commander. » — « Je vous ai dit, reprenait-elle, les raisons qui m'ont donné l'envie de me marier; mais je crois que la plus véritable de toutes, c'est l'estime que j'ai pour vous; et, comme je vous ai dit sur d'autres choses, on aime aisément ce que l'on estime, vous pourrez avoir les mêmes sentiments pour moi; ainsi nous serons heureux. » Ces paroles timides, presque tristes, où se devine une tendresse qui ne se contient plus, Lauzun parut ne pas les comprendre. Il feignit de croire à un jeu de Mademoiselle. « Je ne suis pas assez fat pour croire ni pour m'oser flatter que ce puisse être une chose possible que ce que vous me faites l'honneur de me dire; mais puisque pour vous divertir, vous voulez que l'on vous réponde, par le respect que l'on vous doit, il faut vous obéir. Je parlerai donc comme si je croyais ce que je ne veux pas croire : Quoi! voudriez-vous épouser un domestique de votre cousin germain? — Mon cousin germain est mon maître aussi bien que le vôtre. Ainsi je ne trouve rien d'aussi glorieux que de le servir, et je vous aime mieux d'avoir cet honneur et ces sentiments. — Je ne suis pas prince. Pour gentilhomme, je crois l'être, assurément; mais ce n'est pas assez pour vous. — Je suis contente; vous êtes tout ce qu'il faut pour faire le plus grand seigneur du Royaume; j'ai du bien et des dignités à vous donner. »

Lauzun se mit alors à tracer de lui-même un portrait sévère et exact; il se montrait avec ses bizarreries, son

humeur farouche; il se peignait tel qu'il était; mais, suprême adresse, flatterie qui devait aller au cœur de Mademoiselle, il se déclarait sans nulle ambition et dégoûté, revenu pour jamais de la galanterie. « Quand on se marie, disait-il, il faut connaître l'humeur des gens. Je vous veux dire la mienne : je suis l'homme du monde qui aime le moins à parler, et il me semble que vous aimez fort la conversation. Je suis des trois ou quatre heures enfermé dans ma chambre; si mon valet entrait, je crois que je le tuerais, et je sens qu'il me serait impossible de parler le reste du temps. J'ai une si grande sujétion auprès du Roi qu'il ne m'en resterait guère pour voir ma femme, si j'en avais. Ainsi je serais un mari que l'on ne verrait guère, et, quand on le verrait, qui ne serait pas divertissant. Elle n'aurait pas sujet d'être jalouse, si elle en était d'humeur; car je hais autant les femmes que je les ai aimées, et je ne comprends plus comme l'on s'y peut amuser, et j'aurais toutes les peines du monde à m'y raccoutumer. Vous croiriez peut-être que je voudrais avoir une plus grande charge et que l'élévation où je me trouverais me donnerait de l'ambition? Je n'en ai nulle : je ne veux point d'autre charge que la mienne; j'y ai un goût tout particulier par ce qui en déplairait aux autres, qui est la sujétion. Quand on me voudrait donner un gouvernement, je n'en voudrais point. Après tout cela, me voudriez-vous? — Oui, je vous veux, répondait Mademoiselle ravie, et toutes ces manières me sont agréables. »

Mais Lauzun s'en prenait maintenant à son propre physique : « Ne trouvez-vous rien à ma personne qui vous dégoûte? car il faut encore regarder cela. — Quand vous avez peur de ne pas plaire, répondait Mademoiselle, c'est que vous vous moquez des gens : vous n'avez que trop plu en votre vie; mais moi? Ne trouvez-vous rien en ma figure de déplaisant? Je crois n'avoir nul défaut extérieur que les dents que je n'ai pas belles, mais c'est un défaut de race et cette race en peut faire passer quelques-uns. » — Lauzun se contentait de répliquer : « Assu-

rément. » — « Mais répondez, reprenait Mademoiselle. — Je ne dirai que mes défauts pour montrer que je me connais. — Vous n'en avez point. — Pour les autres choses, concluait Lauzun, je ne dirai rien; ce serait de quoi vous moquer de moi toute ma vie. Je conte tout ceci comme des fables, je suis bien fâché que vous les aimiez et je ne voudrais point en être le sujet; mais puisque vous les aimez, je n'ai rien à dire; mais je ne suis ni fou, ni chimérique : plus vous m'en dites et moins j'y crois. »

Lauzun prit congé de la princesse. Presque sur le seuil de la porte, il demanda de son air le plus gracieux aux filles d'honneur impatientes et transies : « Mesdemoiselles, avez-vous eu chaud? »

Quelques jours plus tard, Mademoiselle écrivait au Roi, pour lui demander l'autorisation d'épouser Lauzun, une lettre qu'elle n'a pas osé recopier, tant elle craignait d'être surprise. La lettre passa d'abord sous les yeux de Lauzun, qui l'approuva, et fut ensuite remise au Roi par Bontemps.

Maintenant, Lauzun, presque sûr de sa fortune, prenait des allures de fiancé; il développait des projets d'avenir qui ravissaient Mademoiselle : « Si cela se fait, disait-il, ma compagnie sera belle à la revue de mars. Il faut que les quatre brigades soient montées sur des chevaux d'Espagne, des barbes, des hongres, des cravates, que tous les gardes aient des buffles neufs, avec manches chamarrées d'or et d'argent. » — « Il faut qu'ils aient tous des plumes blanches et vertes et des rubans couleur de feu », répondait Mademoiselle. — « Le Roi me dira : « Ma cou- « sine y prend autant de plaisir que vous », reprenait Lauzun, et Mademoiselle continuait : « L'année qui vient, votre équipage sera bien plus beau que cette année : car vos couvertures de mulets et les caparaçons seront couverts de fleurs de lys. Vous ne ferez pas comme ma sœur qui a pris les livrées de M. de Guise et lui n'a pas mis ses armes; vous serez bien aise de prendre les miennes et d'avoir mes livrées qui sont celles de feu Monsieur. »

Le jour même où elle avait écrit au Roi, Mademoiselle

recevait les ambassadeurs de Hollande; elle avait dit à Lauzun : « Il est ridicule que, causant souvent avec moi, vous ne me veniez jamais voir; venez demain au Luxembourg dans la foule ». Lauzun vint. Les ambassadeurs étant partis, Mademoiselle s'approcha du feu où se chauffait M. de Longueville. Elle appela Lauzun, puis, sous prétexte de lui montrer sa chambre, l'emmena. Ce qu'elle voulait lui montrer c'était la réponse du Roi. Le Roi consentait, mais à moitié. Ce demi-consentement la fâchait. Elle lut la lettre tout haut : « Que voulez-vous qu'il vous dise de mieux? déclarait Lauzun. Vous voulez faire une chose que vous ne devez pas; il vous le représente, vous prie d'y songer et puis vous assure de son amitié et qu'il ne vous contraindra en rien. Pour moi, je trouve cela admirable! »

Le 8 décembre 1670, Mademoiselle se décida à parler elle-même à Louis XIV. Il était temps. Elle savait que son intendant, Guilloire, avait averti Louvois. Il eût été imprudent de se laisser devancer par un aussi dangereux ennemi.

Le soir même, elle était chez la Reine; elle attendit : l'heure s'avançait, le Roi ne venait pas. La Reine se coucha, s'étonnant de la présence de Mademoiselle : « Il faut que vous ayez bien affaire au Roi pour l'attendre si tard! — Madame, c'est que l'on doit parler demain au conseil d'une affaire qui m'est de la dernière importance. » Il était près de deux heures du matin, quand enfin le Roi arriva du jeu; il trouva Mademoiselle dans la ruelle de la Reine : « Vous voilà bien tard, ma cousine. — C'est que j'ai à parler à Votre Majesté. »

Louis XIV l'entraîna entre deux portes; — il avait besoin de s'appuyer, car il avait des vapeurs. Mademoiselle lui proposa de causer assis; il refusa; ce fut debout qu'elle lui fit la communication dont le poids la rendait toute haletante. — « Sire, commença-t-elle sans préambule, c'est pour dire à Votre Majesté (le cœur me bat) ce que je lui ai écrit. Je ne change point de résolution : plus j'y pense, plus je l'examine, plus je trouve que je serai

heureuse. J'estime, Sire, et j'aime M. de Lauzun. » Et elle repétait sa lettre, mêmes termes, mêmes arguments, mais en plus l'émotion de la voix, du regard, du geste, cette passion qui rend éloquent et qui impressionne. Les premiers mots de la réponse du Roi aggravent l'angoisse de Mademoiselle. « Après vous avoir tant vue blâmer le mariage de votre sœur, dit-il, j'ai été surpris de votre lettre. » Mais il reprenait : « Ce n'est pas que je trouve qu'il y ait de différence entre un grand seigneur de mon royaume, comme sera M. de Lauzun, qui l'est déjà par sa naissance, et qui le sera par les avantages que vous lui voulez faire, à un prince étranger. » Il achevait avec bienveillance : « Enfin, ma cousine, songez-y bien; ce n'est pas de ces choses à faire légèrement. Je ne vous donne point de conseil; car on croirait que ce serait moi qui vous le ferait faire. Vous êtes en âge de voir ce qui vous est bon; je serais fort fâché de vous contraindre en rien. Je ne voudrais ni contribuer à la fortune de M. de Lauzun, y allant de votre intérêt, ni lui nuire. Je ne vous le conseille pas; je ne vous le défends point; mais je vous prie d'y songer. L'avis que j'ai à vous donner est que personne ne le sache; beaucoup de gens s'en doutent; les ministres m'en ont parlé. Bien des gens n'aiment pas M. de Lauzun. Prenez là-dessus vos mesures. » C'était plus qu'il n'en fallait pour combler les vœux de Mademoiselle. Elle remercia le Roi, comme l'on remercie Dieu : « Sire, dit-elle, si Votre Majesté est pour nous, personne ne nous saurait nuire », et elle voulut baiser les mains de celui qui consentait à ne pas contrarier son amour. Le roi l'embrassa. Personne ne les avait surpris. Ils se séparèrent.

Les jours suivants, ce fut entre Mademoiselle et Lauzun un échange de mots aimables ou inquiétants. Lauzun avait pour intermédiaire, auprès de la princesse, sa sœur, Diane-Charlotte de Caumont, comtesse de Nogent, qui plaisait à Mademoiselle par son esprit. Mademoiselle la traitait en future belle-sœur, la tenant au courant de ses desseins, lui confiant ses lettres d'amour. Lauzun chargea

Mme de Nogent de dire à Mademoiselle qu'il désirait conserver sa chambre au Louvre après qu'il serait marié. Mademoiselle accorda la permission, mais elle s'étonna de la question : « Pourquoi m'avez-vous fait dire cela par Mme de Nogent? — C'est que je n'osais vous le dire moi-même. Cela n'aurait pas eu bon air auprès d'une autre; mais pour vous, Mademoiselle, je suis persuadé que vous voudriez que l'on fût toujours aux pieds du Roi, si l'on pouvait, et, comme je suis tous les jours à son coucher, dont je ne sors qu'à deux heures et que le matin il faut se lever à huit heures pour être à son lever aussi, il vaudra mieux que je demeure toujours aux Tuileries, et j'aurai l'honneur de vous voir le plus souvent que je pourrai. » — « Je vais tous les jours aux Tuileries, reprenait Mademoiselle; quand la Reine priera Dieu je vous irai rendre visite à votre chambre. » Lauzun se récria : « Mais cela serait-il dans l'ordre? N'y trouverait-on point à redire? »

En attendant le mariage, Mademoiselle cherchait partout Lauzun; elle se mettait derrière lui, tandis qu'il jouait, regardait le Roi qui faisait « des mines », et qui riait de cet intérêt passionné. Les courtisans tentaient des allusions : « On dit dans le monde, que l'on verra bientôt une chose surprenante ». Mademoiselle se croyait obligée de répondre : « Ce sera que l'on fera une dame d'honneur ». Mais l'allusion devenait plus directe : « Non, on croit que ce sera un mariage ».

Quant à Lauzun, il se croyait sûr du Roi, sûr de lui-même; et, fidèle à la tactique qu'il n'avait jamais abandonnée, il ajoutait en regardant celle qui était déjà sa fiancée : « Je ne me méfie que de vous! »





CHAPITRE III

L'APOGÉE D'UNE FORTUNE

LE CONSENTEMENT DU ROI || L'OPINION || LA COUR AU LUXEMBOURG || DERNIÈRE SOIRÉE DE FIANÇAILLES || LA RUPTURE || DÉDOMMAGEMENTS || MADAME DE MONTESPAN || L'ARRESTATION.



Le lundi 15 décembre 1670, Lauzun entra dans la chambre à coucher de la Reine aux Tuileries. Il venait annoncer à Mademoiselle que le conseil du Roi délibérait sur leur sort : ils allaient bientôt connaître leur destinée. « Ces messieurs sont entrés, disait-il. Le Roi est au conseil et il a fait appeler Monsieur. » « Ces messieurs » étaient les ducs de Montausier et de Créqui, le maréchal d'Aumont, le marquis de Guitry. Mademoiselle alla à l'église attendre le résultat. Elle avait suivi la Reine aux Récollets. Elle écoutait le sermon. Quelqu'un, s'approchant d'elle, lui parla bas : elle se leva, vint au parloir; devant elle était le duc de Montausier. « Je vous viens rendre très humbles grâces de l'honneur que vous m'avez fait, dit Montausier, et rendre compte de ce qui s'est passé. Le Roi a écouté ce que nous lui avons dit, et nous a répondu que vous lui aviez déjà parlé, qu'il vous avait dit ce qu'il y avait à dire sur cette affaire, et ce qu'il vous aurait pu dire s'il avait été votre père; que voyant que vous le vouliez, il n'avait qu'à consentir; que puisqu'il avait bien consenti au mariage de Mademoiselle votre sœur avec M. de Guise, il ne pouvait pas refuser celui-ci. » Et Montausier raconta la colère de Monsieur s'empor-

tant « sur la différence », fort irrité de ce que le Roi lui eût dit « qu'il n'y en mettait point », « qu'il était obligé de maintenir les grandeurs de son royaume », et les bontés, les honnêtetés du Roi ; le silence des ministres, le remerciement de tous ces messieurs. « Voilà une affaire faite, ajoutait Montausier ; je vous conseille de la laisser le moins traîner que vous pourrez, et, si vous me croyez, vous vous marierez cette nuit. »

C'était l'opinion de Mademoiselle. Elle voulut que Montausier prévint Lauzun. Après le récit de Montausier, elle eut celui de Guitry, qui lui apprit que Lauzun la priait de parler à la Reine et de lui annoncer la nouvelle. Qu'allait dire cette fière Habsbourg qui avait, assure-t-on, répondu à un religieux lui demandant, si, à la cour d'Espagne, son cœur n'avait jamais battu pour personne : « Mon père, il n'y avait point de roi ! » Le salut finissait, la Reine sortait de la chapelle. Quelques minutes plus tard, dans une chambre, Mademoiselle se mit à genoux devant la souveraine. « Je crois, lui dit-elle, que Votre Majesté sera surprise de la résolution que j'ai prise de me marier. — Assurément, répondit la Reine d'un ton fort aigre; de quoi vous avisez-vous? N'êtes-vous pas bien comme vous êtes? — Je ne suis pas la première, madame, qui se marie et Votre Majesté trouve cela si à propos aux autres. Pourquoi serais-je la seule au monde qu'elle ne voulût pas qui se mariât ? » L'entretien était mal engagé ; Lauzun, à la place de Mademoiselle, aurait adroitement flatté la Reine avant de lui annoncer une nouvelle qui choquait son orgueil et allait contre ses idées et son intérêt. Ce fut bien pis, lorsque la Reine eût demandé : « A qui? » — « A M. de Lauzun, madame, et, s'il n'est pas prince du sang, il n'est point de plus grand seigneur dans le Royaume, et, quand Votre Majesté en saura les coutumes, elle apprendra qu'il ne cède point aux princes étrangers qui n'ont de rang dans les cérémonies que quand le Roi leur fait l'honneur de leur donner des dignités. — Je désapprouve fort cela, ma cousine, et le Roi ne l'approuvera jamais. — Il l'approuve, madame, et c'est

une chose résolue. — Vous feriez bien mieux de ne vous marier jamais et de garder votre bien pour mon fils d'Anjou. — Ah! madame, quels sentiments Votre Majesté me fait connaître! J'en suis honteuse pour elle. Je ne vous en dirai pas davantage. » Les deux princesses se quittèrent fort mécontentes l'une de l'autre.

La colère de la Reine sembla à Lauzun, qui en fut instruit aux Tuileries par Mademoiselle, un fait insignifiant. Mademoiselle voulait suivre le conseil de Montausier et se marier au plus tôt. Lauzun jugeait une telle hâte humiliante. Il mettait son amour-propre « à recevoir l'honneur qu'on lui faisait avec modération »; il lui fallait aussi l'éclat d'un mariage princier, de la magnificence, une « riche livrée » qu'il avait commandée, tout ce qui importait beaucoup à sa vanité.

Maintenant, Paris disait, redisait, écrivait que le comte de Lauzun allait épouser Mademoiselle et devenir le cousin germain du Roi. Quelle aubaine qu'une pareille nouvelle! Mme de Sévigné en a rempli une de ses lettres les plus célèbres, celle qui fut écrite à M. de Coulanges au mois de décembre 1670. « Je m'en vais vous conter la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouïe, la plus singulière, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus commune, la plus éclatante, la plus secrète jusqu'à aujourd'hui, la plus brillante, la plus digne d'envie; enfin une chose dont on ne trouve qu'un exemple dans les siècles passés, encore cet exemple n'est-il pas juste; une chose que nous ne saurions croire à Paris, comment la pourrait-on croire à Lyon? une chose qui fait crier miséricorde à tout le monde, une chose qui comble de joie Mme de Rohan et Mme d'Hauterive; une chose enfin qui se fera dimanche, où ceux qui la verront croiront avoir la berlue; une chose qui se fera dimanche et qui ne sera peut-être pas faite lundi. Je ne puis me résoudre à la dire, devinez-la, je vous le donne en trois;

jetez-vous votre langue aux chiens? Eh! bien, il faut donc vous la dire : M. de Lauzun épouse dimanche au Louvre, devinez qui? Je vous le donne en quatre, je vous le donne en dix, je vous le donne en cent. Mme de Coulanges dit : Voilà qui est bien difficile à deviner; c'est Mme de La Vallière : point du tout, madame; c'est donc Mlle de Retz? Point du tout, vous êtes bien provinciale. Ah! vraiment nous sommes bien bêtes, dites-vous, c'est Mlle Colbert; encore moins. C'est assurément Mlle de Créqui; vous n'y êtes pas. Il faut donc à la fin vous le dire : il épouse dimanche au Louvre, avec la permission du Roi, Mademoiselle, Mademoiselle de... Mademoiselle, devinez le nom; il épouse Mademoiselle, ma foi! par ma foi! ma foi jurée! Mademoiselle, la Grande Mademoiselle, fille de feu Monsieur, Mademoiselle, petite-fille d'Henri IV, Mlle d'Eu, Mlle de Dombes, Mlle de Montpensier, Mlle d'Orléans, Mademoiselle cousine germaine du Roi; Mademoiselle destinée au trône; Mademoiselle le seul parti de France qui fût digne de Monsieur. Voilà un beau sujet de discourir. Si vous criez, si vous êtes hors de vous-même, si vous dites que nous avons menti, que cela est faux, qu'on se moque de vous, que voilà une belle raillerie; que cela est bien fade à imaginer; si enfin vous nous dites des injures, nous trouverons que vous avez raison; nous en avons fait autant que vous. Adieu; les lettres qui seront portées par cet ordinaire vous feront voir si nous disons vrai ou non. »

Au moment où Mme de Sévigné triomphait de sa nouvelle, un érudit traitait un tel événement de fort ordinaire en d'autres temps, et prétendait citer plus de trente mariages de princesses du sang avec des gentilshommes; montrant que les seigneurs français, par droit d'usage et de naissance, étaient capables des plus grandes alliances de l'État; rappelant même que plus d'une déesse avait aimé des hommes, et donné naissance à des demi-dieux, « les plus honnêtes gens du paradis des anciens ».

Mais les princes du sang se souciaient peu que Made-

moiselle fît des demi-dieux. Ils étaient tous très irrités. Monsieur appelait sa cousine une « princesse sans cœur », digne d'être mise « aux Petites-Maisons »; il parlait de « jeter le cavalier par les fenêtres ». Le Roi répondait qu' « il n'était point un tyran, qu'il voulait laisser chacun dans sa liberté ». Ni les protestations de la Reine qui refusait de signer au contrat, ni le haussement d'épaules de M. le Prince, marié lui-même à une nièce de Richelieu, Claire-Clémence de Maillé, fille du maréchal de Brézé, ni les murmures de M. le Duc « qui pestait », ni les efforts de toutes les princesses, ne semblaient détourner le Roi de sa résolution.

Les ennemis de Lauzun allèrent donc faire leur révérence à Mademoiselle. Le mardi 16 décembre, une file de carrosses traversait le Pont-Neuf. La cour de France se rendait au Luxembourg pour contempler ce que l'auteur d'un dialogue entre la Samaritaine et le cheval de bronze appelait ironiquement *Piguilino fatto principe*. Lauzun ne disait rien : ses amis, tous ceux dont le rêve était de s'attacher au favori qui montait si haut, multipliaient les compliments et les flatteries. L'archevêque de Reims, fils de Le Tellier, lui disait : « Me feriez-vous le tort de choisir un autre que moi pour vous marier? » Le maréchal de Bellefonds, presque à genoux devant Mademoiselle, déclarait que toute la noblesse du Royaume devait baiser ses pas; qu'il avait eu quelque froideur avec Lauzun, mais qu'il espérait qu'il mériterait ses bonnes grâces. Et Lauzun répondait galamment, faisant de grandes révérences à Bellefonds, recommençant devant M. de la Feuillade qui venait de dire à Mademoiselle : « Je vous demande de me raccommoder avec lui et de nous faire embrasser, je veux être son serviteur et son ami ». Quant à M. de Charost, capitaine des gardes, il assurait qu'il ne donnerait pas sa charge pour deux millions. « Quoi! être le camarade du mari de Mademoiselle! » D'autres ne cachaient pas leur surprise. « Vous êtes un fripon, déclarait la riche Mme Tambonneau, j'ai envie de vous battre. » — « Made-

moiselle, venez à mon secours », disait Lauzun, et Mme Tambonneau s'expliquait : « C'est qu'il y a trois semaines qu'à la comédie, à Saint-Germain, j'avais la petite de Ligny avec moi, je lui ai dit : Monsieur, donnez-moi une place pour cette demoiselle; elle a cinq cent mille écus vaillant; ce ne serait pas un mauvais parti pour un cadet de Gascogne. Il m'a répondu : « Qui vou« drait de moi? » d'un ton moqueur. »

Le lendemain, mercredi 17 décembre 1670, lorsque Mademoiselle s'éveilla, on vint lui annoncer MM. de Montausier et de Lauzun. Elle était très fatiguée. Elle avait eu des vapeurs. Sa tête disparaissait à moitié dans une cornette. Montausier la gronda. « Avez-vous cru, lui dit-il, vous marier en cérémonie, comme si c'était un roi, et cru que l'affaire se traiterait de couronne à couronne? » Mademoiselle rejeta la faute sur Lauzun; elle aurait voulu qu'après une cérémonie dont le Roi seul aurait été informé « tout d'un coup on vît paraître M. et Mme de Montpensier ». Tandis que Montausier approuvait ces paroles, Lauzun, appuyé contre la quenouille du lit, regardait les tableaux pendus dans la ruelle; cette indifférence exaspéra son ami : « Voulez-vous faire une boutique de peintre au lieu de vous marier? En l'état où vous êtes, vous avez autre chose à songer qu'à regarder les tableaux. » Et Montausier pressait Lauzun de penser à ses affaires. Lauzun proposait, pour dresser le contrat, le conseiller d'État, Boucherat; Mademoiselle préférait de Lorme. Pour le lieu du mariage, Lauzun ne voulait ni de Saint-Fargeau, ni du château d'Eu, trop éloignés, et qui l'auraient obligé à rester trois jours sans voir le Roi. Il finit par indiquer Conflans où le duc et la duchesse de Richelieu possédaient une maison, jolie, bien meublée, qu'ils seraient ravis de prêter : Mademoiselle se récria : « Mais je ne les connais point moi. — Qu'importe? ce sont mes amis; c'est assez. — On va voir les amis des autres; mais on ne se va guère marier chez des gens avec qui on n'a pas d'habitude particulière. — Mais il faudra bien que vous vous en

fassiez, puisque j'y en ai. — Croyez-vous que si vous avez des amis qui ne me plaisent pas qu'ils deviendront les miens particuliers? » L'entretien de fiançailles devenait querelle de ménage. Montausier s'efforça de les calmer tous deux : « Je ne querelle point Mademoiselle, expliquait Lauzun, mais nous sommes trop vieux tous deux pour changer d'humeur et pour nous contraindre l'un pour l'autre. Quand on se marie, on se prend comme l'on est. » A peine Montausier avait-il quitté la chambre que Lauzun implorait son pardon : « J'ai fait le sot. Je ne serais pas consolable si un autre que M. de Montausier m'avait vu disputer contre vous. Pardonnez-le moi. — N'en parlons plus. »

Et les visites reprenaient au Luxembourg. Mademoiselle assistait au défilé d'une foule qui causait de tout, sauf de l'affaire, et s'abîmait en révérences. C'étaient les ministres, Lionne, Michel Le Tellier, le glacial Colbert, — un ami pourtant, — le brutal, le redoutable Louvois. Parfois un avis effrayait Mademoiselle. Mme Colbert parlait de méchantes gens, d'envieux. A cinq heures, Lauzun arriva. On allait discuter le contrat de mariage. Le conseiller Boucherat et les avocats étaient dans la petite chambre, à un bout, Lauzun et Mademoiselle à l'autre, près de la cheminée. On commença la lecture de l'acte. Lauzun s'étonna d'être traité de *Monseigneur* : « Je crois qu'on se moque de moi », dit-il. Les avocats demandèrent si l'on ne voulait point donner quelque terre aux enfants qui naîtraient. Lauzun se déroba : « Comme je n'ai rien, disait-il à Mademoiselle, c'est à vous à parler », et Mademoiselle déclarait qu'elle ne voulait rien changer aux coutumes des pays où étaient ses terres et qui réglaient la question. Cependant elle fit don à Lauzun de la principauté de Dombes et du duché de Montpensier, présents splendides, destinés à fournir à son fiancé, « les titres, les noms et les ornements nécessaires pour être nommé dans le contrat de mariage ». Les hommes de loi dressèrent l'acte de donation. Mme de Sévigné a résumé glorieusement, mais peut-être sans beaucoup d'exactitude, ce sec

rendez-vous d'affaires. Mademoiselle donnait donc « en attendant mieux, écrit-elle, quatre duchés : le premier c'est le comté d'Eu qui est la première pairie de France et qui donne le premier rang; le duché de Montpensier dont il (Lauzun) porta hier le nom toute la journée; le duché de Saint-Fargeau, le duché de Châtellerault : tout cela estimé vingt-deux millions ».

Dans le cabinet voisin, Mmes de Nogent, de Gesvres, de Rambures, le marquis de Guitry et La Hillière attendaient. La porte s'ouvrit : Mademoiselle présenta son fiancé : « Voilà M. le duc de Montpensier que je vous amène, dit-elle; je vous prie de ne le plus appeler autrement ». La soirée s'écoula paisiblement. Ce n'était pas comme la veille, comme le matin, un monde infini, respectueux, hostile, mais une compagnie d'amis. Mme de Rambures rappelait les amours de Lauzun, citait des noms de femmes, de jeunes filles qu'elle avait vues défiler au Luxembourg; répétait leurs compliments, leurs recommandations; disait les remerciements inconsidérés de la princesse. Mademoiselle, qui n'était jalouse que de Mme de Monaco, écoutait avec intérêt, et Lauzun, « au désespoir », ne pouvait se tirer d'affaire par sa réponse accoutumée : « Ce n'est pas là un chapitre dont il faut qu'une aussi honnête fille que vous parle ».

Il refusa de demeurer au souper, par prudence, disait-il : « Si l'affaire se rompait et que je n'eusse plus cet honneur, je serais au désespoir. Il ne me faut avancer en rien. » Lauzun était-il sincère? Il parlait ainsi le mercredi soir à huit heures, et il devait se marier le jeudi à midi!

Il quitta Mademoiselle. A dix heures, il lui envoya son ami Barrail, qui depuis 1668 n'était plus lieutenant du gouverneur de la Bastille, mais servait sous ses ordres, dans les gardes du corps, avec le grade de premier capitaine exempt. Mademoiselle ne connaissait pas Barrail. Elle savait seulement qu'il était homme de mérite, qu'elle le logerait au Luxembourg et, tous les soirs après souper, jouerait et se promènerait avec lui. Barrail

apportait un billet de Lauzun. Lauzun écrivait que le duc de Richelieu était venu le trouver pour lui dire que Mme de Richelieu, ayant des mesures à garder à l'égard de la Reine, ne pouvait prêter sa maison de Conflans pour la cérémonie du mariage. Le duc de Créqui offrait Epone; il est vrai que c'était à sept ou huit lieues de Paris; on ne pouvait aller si loin. Mais la maréchale de Créqui avait une maison à Charenton; « ce serait notre fait », disait Mademoiselle. La réalisation du beau rêve se préparait.

Le jeudi 18 décembre commença gaiement pour Mademoiselle par une visite de Mme de Sévigné : « Mademoiselle, écrivait celle-ci, me fit entrer, elle acheva sa lettre, et puis, comme elle était au lit, elle me fit mettre à genoux dans sa ruelle; elle me dit à qui elle écrivait et pourquoi, et les beaux présents qu'elle avait faits la veille et le nom qu'elle avait donné; qu'il n'y avait point de parti pour elle en Europe et qu'elle voulait se marier. Elle me conta une conversation mot à mot qu'elle avait eue avec le Roi; elle me parut transportée de joie de faire un homme bienheureux; elle me parla avec tendresse du mérite et de la reconnaissance de M. de Lauzun; et sur tout cela je lui dis : « Mon Dieu, Mademoiselle, vous voilà « bien contente; mais que n'avez-vous donc promptement « fini cette affaire dès lundi ? Savez-vous bien qu'un si grand « retardement donne le temps à tout le Royaume de parler « et que c'est tenter Dieu et le Roi que de vouloir conduire si loin une affaire si extraordinaire? » Elle me dit que j'avais raison, mais elle était si pleine de confiance que ce discours ne lui fit qu'une légère impression. Elle retourna sur les bonnes qualités et la bonne maison de Lauzun. Je lui dis les vers de Sévère dans *Polyeucte* :

Je ne la puis du moins blâmer d'un mauvais choix;
Polyeucte a du nom et sort du sang des rois.

« Elle m'embrassa fort. »

A dix heures, un premier nuage vint assombrir la journée. Mme de Nogent annonça que, le contrat n'ayant

pu être achevé, le mariage ne pourrait avoir lieu ce jeudi. Mademoiselle n'était pas femme à se marier un vendredi. La cérémonie fut donc remise au lendemain soir à minuit. Mademoiselle était tourmentée par de vagues pressentiments. Il vint beaucoup de monde chez elle; Lauzun lui conseilla d'aller aux Carmélites. Elle partit, s'arrêta à la porte du jardin, puis, impatientée, revint. Seule avec Lauzun, elle le pria de s'asseoir; par respect il refusa : « Ah! quelles façons! Il n'y a plus rien à ménager! » Lauzun restait debout et proposait de rompre l'affaire si Mademoiselle avait quelque repentir. « Quoi! ne m'aimez-vous pas? — C'est ce que je ne dirai qu'en sortant de l'église; j'aimerais mieux être mort que de vous avoir pu faire connaître ce que j'ai dans le cœur pour vous, hors la plus grande reconnaissance du monde. »

De quoi pouvaient-ils parler, sinon du lendemain, puisqu'ils ne parlaient pas d'amour? Les deux fiancés se confesseraient le matin et assisteraient le soir à une messe de minuit. Le contrat, porté par Colbert, serait signé du Roi, de la Reine, de M. le Dauphin : le mariage serait célébré par le curé de Charenton qu'on préférait à l'archevêque de Paris dont certains propos avaient déplu. Vers cinq heures, Lauzun et Mademoiselle se retrouveraient chez la maréchale de Créqui à Charenton. Le samedi matin, les époux retourneraient dîner au Luxembourg; Lauzun ensuite irait au dîner du Roi. Il espérait que le Roi et la Reine viendraient voir la mariée et que, le dimanche, Mademoiselle serait au dîner de la Reine, ou au sermon « à son ordinaire ».

Pendant que les deux fiancés causaient, quelques visiteurs étaient entrés, l'abbé de Choisy, Mme de Nogent, la comtesse de Fiesque, Mme de Rambures, Mme de Guitry. Avec une joie naïve, Mademoiselle les conduisit dans la chambre qu'elle destinait au duc de Montpensier : « Ne trouvez-vous pas, dit-elle, qu'un cadet de Gascogne sera assez bien logé? »

Bientôt, les visiteurs quittèrent le Luxembourg, à

l'exception de Mme de Nogent. Huit heures sonnèrent; on annonça qu'un ordinaire du Roi attendait dans le cabinet voisin. Le Roi priait Mademoiselle de venir le voir tout de suite. « Joue-t-il, demanda la princesse angoissée. — Non, il est chez Mme de Montespan. — Je suis au désespoir, s'écria Mademoiselle, mon affaire est rompue! — Ah! M. de Lauzun le saurait, dit Mme de Nogent. » Elles montèrent en carrosse, Mademoiselle était accablée! A moitié chemin entre le Luxembourg et le Louvre, le carrosse rencontra un autre ordinaire du Roi qui apportait un second message : le Roi priait Mademoiselle d'aller droit à sa chambre et de passer par la garde-robe. Cette fois, Mademoiselle ne douta pas que tout ne fût perdu!

Depuis trois jours, en effet, les princes du sang humiliés, les princes étrangers, les parlementaires jaloux, assiégeaient Louis XIV. Le premier jour, le Roi avait résisté aux assauts de Monsieur et de M. le Prince; le second, il avait reçu la protestation de la belle-mère de Mademoiselle, Madame douairière, veuve de Gaston d'Orléans, et le matin du troisième, princes et ministres s'étaient jetés à ses pieds avec un redoublement de prières. Ils auraient peut-être échoué, si la vieille princesse de Carignan ne s'était avisée du meilleur moyen. Elle était allée rendre visite, non pas à Louis XIV, mais à Mme de Montespan; au lieu de parler à la marquise de sa gloire, elle lui avait parlé de son intérêt. D'un ton doux, affectueux, insinuant, elle lui avait représenté qu'on la savait amie de Lauzun, que son temps passerait, qu'elle se repentirait plus tard de s'être exposée à la haine de toute la famille royale. Mme Scarron serait venue aussi; elle aurait donné les mêmes conseils de prudence.

A peine Mademoiselle fut-elle arrivée dans la garde-robe du Roi que Rochefort vint la prier d'attendre un instant. Elle comprit « qu'il entrait quelqu'un dans la chambre du Roi que l'on ne voulait pas » qu'elle vît. On l'introduisit. Louis XIV était seul, ému et triste : « Je suis au désespoir, commença gravement le Roi, de ce que j'ai

à vous dire. On m'a dit que l'on disait dans le monde que je vous sacrifiais pour faire la fortune de M. de Lauzun; cela me nuirait dans les pays étrangers, et que je ne devais point souffrir que cette affaire s'achevât. Vous avez raison de vous plaindre de moi; battez-moi si vous voulez. Il n'y a emportement que vous puissiez avoir que je ne souffre et que je ne mérite. » Résigné à une scène inévitable, le Roi supporta le respectueux emportement de sa cousine. « Ah! Sire, que me dites-vous? Quelle cruauté! » Elle se jeta à ses pieds en criant : « Que deviendrai-je? Où est-il, Sire, M. de Lauzun? » Le Roi daigna la rassurer; il tomba lui-même à genoux, — c'est Mademoiselle qui l'affirme, — et pendant trois quarts d'heure, les deux cousins se tenant embrassés, pleurèrent joue contre joue. « Ah! pourquoi avez-vous donné le temps de faire des réflexions? Que ne vous hâtiez-vous? — Hélas! Sire, qui se serait méfié de la parole de Votre Majesté? Vous n'en avez jamais manqué à personne, et vous commencez par moi et par M. de Lauzun! Je n'avais jamais rien aimé de ma vie; j'aime et aime passionnément et de bonne foi le plus honnête homme de votre Royaume. Je faisais mon plaisir et la joie de ma vie de son élévation. Je croyais passer ce qui m'en reste agréablement avec lui, à vous honorer, à vous aimer autant que lui. Vous me l'aviez donné, vous me l'ôtez, c'est m'arracher le cœur! » Quelqu'un toussa à la porte. « A qui me sacrifiez-vous là, Sire? demanda Mademoiselle. Serait-ce à M. le Prince? » Les grandes douleurs ne sont pas toujours muettes; la sienne l'était moins que toute autre. La princesse continua donc de plus belle, et conclut à bout d'arguments : « Quoi Sire! ne vous rendrez-vous point à mes larmes? — Les rois doivent satisfaire le public, répondait Louis XIV », et il élevait la voix. Depuis que M. le Prince — c'était en effet bien lui — avait toussé derrière la porte, la scène se jouait pour cet auditeur invisible et présent. — « Assurément, répliqua Mademoiselle, vous vous y sacrifiez bien, car ceux qui vous font faire ceci se moqueront de vous. Je demande

pardon à Votre Majesté, si je dis cela, mais il est très vrai. »

Tout était inutile. Louis XIV se contenta de répondre : « Il est tard. Je n'en dirais pas davantage, ni autrement, quand vous seriez ici plus longtemps. » Il embrassa Mademoiselle et la reconduisit ; la princesse s'enfuit au Luxembourg pour se donner du moins la consolation de pleurer. « Je m'en allai le plus vite que je pus à mon logis où je criai les hauts cris. »

A ce logis, théâtre des triomphes de ces derniers jours, quelques personnes attendaient, et, parmi elles, l'abbé de Choisy. Mademoiselle était partie vers huit heures. A neuf heures, brusquement deux valets de pied entraient dans la chambre en disant : « Sortez tous par le degré », et l'abbé de Choisy, demeuré des derniers, apercevait la princesse arrivant du bout de la salle des gardes, « échevelée et menaçant des bras le ciel et la terre : elle avait cassé par le chemin les glaces de son carrosse ».

Les *Mémoires* de Mademoiselle ne disent pas comment Lauzun apprit la terrible nouvelle. D'après une relation du temps, il aurait été présent à l'entretien avec Louis XIV, ainsi que Condé et Lionne. Ce qui est plus certain, c'est qu'après le départ de sa cousine, le Roi fit entrer dans son cabinet le duc de Créqui, le marquis de Guitry, le duc de Montausier, puis Lauzun, auquel il notifia lui-même ses volontés. Si Mademoiselle les « adora » avec fureur, Lauzun les « adora » avec calme. « M. de Lauzun, écrit Mme de Sévigné, a joué son personnage en perfection ; il a soutenu ce malheur avec une fermeté, un courage, et pourtant une douleur mêlée d'un profond respect qui l'ont fait admirer de tout le monde. Ce qu'il a perdu est sans prix, mais les bonnes grâces du Roi qu'il a conservées sont sans prix aussi. » Louis XIV voulut consoler sa peine et récompenser sa soumission. « Je vous ferai si grand, promettait le Roi, que vous n'aurez pas sujet de regretter la fortune que je vous ôte. Je vous fais, en attendant, duc et pair et maréchal de France. — Sire, aurait répondu Lauzun, vous avez fait tant de ducs

qu'on n'est plus honoré de l'être; et pour le bâton de maréchal de France, Votre Majesté pourra me le donner, quand je l'aurai mérité par mes services. » Ce sont les *Mémoires* de l'abbé de Choisy qui prêtent à Lauzun cette audacieuse réplique. L'anecdote, telle que Mme de Sévigné la conte à sa fille le 25 février 1671, est beaucoup plus vraisemblable : « M. de Lauzun a refusé le bâton de maréchal de France que le Roi voulait lui donner, explique-t-elle. Il a dit qu'il ne le méritait pas; et que, s'il avait assez servi, ce serait un honneur qu'il tiendrait fort cher, mais qu'il ne voulait l'avoir que par le bon chemin. »

On écrivit à Lauzun des lettres de condoléances : voici comment il y répondait : « Je ne saurais assez vous exprimer, mandait-il au comte de Guiche, le 25 décembre, la joie que vous m'avez donnée par l'honneur que vous m'avez fait de m'écrire que vous aviez de l'amitié pour moi, et je vous assure qu'en l'état où je suis, il n'y avait rien qui me pût toucher si sensiblement ni qui me soit si cher, que de vous voir prendre intérêt à une misérable fortune aussi traversée que la mienne, et quoi qu'il puisse m'arriver, que je ne compterai jamais pour bonne tant que je serai inutile à votre service ».

Devant Mademoiselle, Lauzun montra beaucoup de désintéressement. Le vendredi 19 décembre 1670, le lendemain de la rupture, il se rendit à six heures du matin chez le conseiller Boucherat pour le prier de rapporter au Luxembourg l'acte de donation du duché de Montpensier et de la principauté de Dombes, afin de le rendre à Mademoiselle. La démarche était inutile d'ailleurs, car Guilloire avait déjà retiré le document, dès minuit, le jeudi soir; mais elle toucha beaucoup Mademoiselle. La princesse admira cette délicatesse; elle craignait fort que Lauzun ne parût accepter trop aisément le malheur de l'avoir perdue elle-même. Sur l'ordre de Louis XIV, Montausier, Créqui et Guitry lui avaient amené Lauzun pour que celui-ci la remerciât de l'honneur qu'elle lui avait fait et lui avaient dit que le Roi était content d'elle, qu'ils

auraient lieu, elle et Lauzun, d'être contents du Roi. « Il a beau faire, sanglotait la malheureuse princesse, je ne serai jamais contente séparée de lui. Et vous, continuait-elle en se tournant vers Lauzun, vous avez cette force d'esprit que tout le monde vous croira indifférent pour moi. Que dites-vous? — Si vous croyez mon conseil, répondait Lauzun, avec ce calme qui désolait Mademoiselle, vous irez demain dîner aux Tuileries et remercier le Roi de l'honneur qu'il vous a fait d'avoir empêché une chose dont vous vous seriez repentie toute votre vie. — Je ne croirai pas votre conseil : je pleurerai toute ma vie, mais j'espère qu'elle ne durera guère, et ne me repentirai jamais. » Elle entraîna Lauzun dans la ruelle. Pour exprimer leur douleur ils n'avaient point de paroles. Lauzun fit plaisir à Mademoiselle, car il pleura. Elle ne put que prononcer deux phrases désespérées : « Quoi! je ne vous verrai plus. Si cela est, je mourrai. » Elle revint dans la chambre, laissa partir les amis de Lauzun sans avoir rien su leur dire, et se coucha.

Cependant la grande nouvelle courait Paris. Elle trouvait les uns joyeux, les autres indifférents, un petit nombre pleins de pitié. Mlle de Scudéry plaignait Mademoiselle, sachant ce qu'était une si grande passion dans le cœur d'une honnête personne comme elle; Mme de Sévigné comprenait ses douleurs; Bussy, en entendant le récit de cet invraisemblable roman, croyait se rappeler un rêve; mais déjà les gens de robe, confondant peut-être avec leur respect pour la maison royale, les suggestions de leur jalousie, rendaient grâces à Dieu, d'avoir daigné toucher le cœur du Roi.

« Je fus vingt-quatre heures sans parler, quasi sans connaissance, a raconté Mademoiselle dans ses *Mémoires*. Quand on me nommait M. de Lauzun, je demandais : « Où est-il? Que dit-il? » Quand il venait quelqu'un de ses amis (car je ne voulais voir personne), je disais : « Ayez soin de lui ». Mademoiselle ne voulait voir personne; mais sa porte n'était pas si bien fermée qu'elle ne s'entr'ouvrît pour le Roi, pour les princes du sang, pour

quelques privilégiés, pour tout le monde enfin. Lorsque le Roi entra, Mademoiselle se mit à crier de toutes ses forces. Le prince était suivi seulement de Créqui et de Rochefort, et tandis qu'il embrassait la princesse, qu'il la consolait joue contre joue, qu'il lui promettait mille faveurs pour elle et pour Lauzun, elle lui disait : « Votre Majesté me fait comme les singes qui étouffent leurs enfants en les embrassant »; tout lui était indifférent, continuait-elle; les biens qu'on promettait n'étaient que des paroles, mais les maux étaient « réels et sensibles »; les mêmes gens qui l'avaient fait changer, le feraient bien changer encore; pour elle elle ne changerait jamais; elle ne pouvait parler sans cesse de Lauzun, mais elle suppliait le Roi d'être persuadé que toutes les fois qu'elle se présenterait devant lui et qu'elle le regarderait, ce serait pour le lui redemander comme un bien qui était à elle et qu'on lui avait ravi.

Les visites de la Reine et de Monsieur furent beaucoup plus embarrassées. La Reine ne savait que dire, Mademoiselle, pour obéir aux désirs du Roi, ne disait rien non plus. Monsieur, comme l'avait annoncé Louis XIV, fut discret : Mademoiselle était sur son lit, il ne parla que de parfums, et elle de fort peu de choses. Elle refusa de voir sa belle-mère et sa sœur, mais elle envoya chercher Mme de Montespan et la pria d'intercéder auprès du Roi.

Mme de Montespan, qui venait de trahir Lauzun, dut sourire de tant de confiance; ses discours parurent honnêtes à Mademoiselle, tandis que ceux de Mlle de La Vallière furent jugés très sots. « Je vous plains fort, avait dit La Vallière, car une personne de votre condition avoir fait les pas que vous avez faits inutilement, cela est digne de pitié. Pour M. de Lauzun il n'est point à plaindre, car le Roi lui donnera plus de dignités et du bien plus que vous ne lui en donnerez, et quand il ne se marierait pas, il en sera plus heureux. » Nous ne savons ce que Mademoiselle pensa des discours de Mme de Sévigné. Mme de Sévigné a pris soin d'écrire à M. de Coulanges



LA PRINCESSE DE MONACO

D'après un Portrait du temps,

Appartenant à M. le Duc de Gramont

Pl. [illegible]

[illegible] le monde enfin. Lorsque [illegible] se mit à crier de toutes ses [illegible] seulement de Crequi et de [illegible] embrassait la princesse, qu'il la [illegible], qu'il lui prodiguait mille [illegible] Lauzun, elle lui disait : « Votre [illegible] qui étouffent leurs enfants [illegible] était indifférent, continuait- [illegible] n'étaient que des paroles. [illegible] et sensibles » [illegible] le feraient [illegible] changer [illegible] rait jamais; [illegible] pou- [illegible] cesse de [illegible], mais elle [illegible] le [illegible] que [illegible] les fois qu'elle [illegible] sen- [illegible] et qu'[illegible] regarderait, ce [illegible] pour [illegible] bien qui était [illegible] et [illegible]

[illegible] Monsieur fut [illegible] beaucoup [illegible] savait que dire, Made[illegible] du Roi, ne disait rien non [illegible] Louis XIV, fut [illegible] son lit, il ne parla que [illegible] de choses. Elle refusa de [illegible], mais elle envoya chercher [illegible] la pria d'intercéder auprès [illegible] Roi.

M[illegible], qui venait de trahir Lauzun, eut [illegible] ses discours [illegible] bon- [illegible] que ceux de Mlle [illegible] La [illegible] « Je vous plains fort, [illegible], car [illegible] votre condition [illegible] que vous [illegible], cela est [illegible]. Pour M. de Lauzun, il n'est point à plaindre, [illegible] le Roi lui donnera plus de [illegible] bien plus [illegible] en demeurez, et quand il ne [illegible] sera plus heureux. » Nous [illegible] ce que [illegible] pensa des discours de M[illegible] Sévigné. [illegible] a pris soin d'écrire à M. de Coulanges



Cl. Hachette.

LA PRINCESSE DE MONACO

D'après un Portrait du temps,

Appartenant à M. le Duc de Gramont.

tout le bien qu'elle en pensait elle-même : « Je la trouvai dans son lit, dit-elle; elle redoubla ses cris en me voyant; elle m'appela, m'embrassa, me mouilla toute de ses larmes. Hélas! vous souvient-il de ce que vous me dîtes hier? Ah! quelle cruelle prudence! Ah! la prudence! Elle me fit pleurer à force de pleurer. J'y suis encore retournée deux fois; elle est fort affligée et m'a toujours traitée comme une personne qui sentait ses douleurs; elle ne s'est pas trompée. J'ai retrouvé dans cette occasion des sentiments qu'on n'a guère pour des personnes d'un certain rang. » C'est que si l'on pouvait rire des extravagances, des naïvetés de Mademoiselle, il était difficile de ne pas pleurer en la voyant « maigrie, les joues creuses comme une personne qui ne mangeait ni ne dormait », et fondant en larmes au seul nom de Lauzun.

Le 1er janvier 1671, Mademoiselle vient aux Tuileries : elle pleure. Lauzun la gronde. « Si vous faites de ces vies-là, dit-il, je ne me trouverai jamais où vous serez, vous me ferez fuir le monde. » Il y a treize jours que le mariage a été rompu, il y en a neuf que Mademoiselle a reparu à la Cour. La veille de Noël, elle a profité de l'heure où tout le monde était à la messe pour venir aux Tuileries. Au sortir de la messe, on a pu la voir, après que la Reine lui a demandé comment elle se portait et pendant que le Roi se promenait dans la galerie, pleurer à l'écart dans l'embrasure d'une fenêtre. Le Roi s'est approché d'elle pour la consoler. Elle a cru qu'il avait envie de pleurer. En passant par l'appartement du Roi, il lui a déjà semblé que beaucoup d'officiers avaient les larmes aux yeux. Le soir de ce jour, seule avec la maréchale de Créqui, elle a eu la joie de causer avec Lauzun. Il était assez ajusté, il avait la mine riante, il a bien voulu pleurer un peu. Il a exhorté Mademoiselle à assister à la messe de minuit, à y faire ses dévotions. Il n'a consenti à revenir que si elle était sage. « Le moyen de me voir, a-t-il dit, c'est de ne plus pleurer. » Seul il a le pouvoir de retenir les larmes de la pauvre princesse. Lorsqu'il n'est pas là, ce sont des torrents. Elle suit la Reine à

l'Opéra, et elle profite de l'obscurité pour pleurer, rêvant quatre heures durant sans être interrompue de personne, les yeux fixés sur la loge où elle aperçoit Lauzun.

Un jour qu'il vient au Luxembourg la prier de paraître « très ajustée » au bal qui doit avoir lieu à Vincennes et qu'il s'étonne qu'elle soit négligée : « C'est qu'autrefois, dit-elle, j'avais quelque envie de plaire à un certain petit homme (je ne sais si vous le connaissez) et on ne veut plus que je lui plaise. Je ne me soucie de rien. » Au bal, Mademoiselle découvre Lauzun caché derrière la foule et hélas! fort négligé. Elle se plaint: « Je suis au désespoir de vous voir fait comme vous êtes, car on vous aura regardé; on aura demandé : Où est M. de Lauzun? et quand on vous aura vu tout crasseux, on aura trouvé que j'avais un méchant goût! »

Le dernier jour de ces fêtes de Vincennes, Mademoiselle danse une courante avec le duc de Villeroy. Tout à coup, elle s'arrête au milieu de la salle et commence à pleurer. Louis XIV vient la chercher, lui met son chapeau devant les yeux pour cacher ses larmes, en disant : « Ma cousine a des vapeurs ». L'explication ne trompe personne, mais elle jette Lauzun dans le dernier embarras.

Louis XIV, qui a le souci de sa gloire, et qui lit les gazettes de Hollande, s'est demandé ce que penseraient de l'aventure les pays étrangers. Dès le vendredi 19 décembre, il a envoyé à tous les ministres et à tous les ambassadeurs une lettre qui explique sa conduite : il a permis le mariage, dit-il, pour respecter la liberté de Mademoiselle et ne pas « désobliger » la noblesse de France; il l'a rompu, pour ne pas être accusé de sacrifier sa cousine à son favori.

Louis XIV a promis à Lauzun de nouvelles faveurs : il tient parole. Dès les premiers jours du mois de janvier 1671, Lauzun reçoit les grandes entrées. Les grandes entrées, « ce comble des grâces », permettaient à celui qui les obtenait de pénétrer « librement et à toutes les heures qu'il voulait en tous les lieux de sa maison où Sa Majesté pourrait être, même pendant ses plus secrètes

affaires ». C'était un privilège extraordinaire que de les avoir comme Lauzun sans charge qui y donnât droit. Aussi le marquis de Saint-Maurice écrivait-il au duc de Savoie que « M. de Lauzun venait d'être déclaré favori ». Le bruit courait, faux d'ailleurs, que le Roi avait accordé à Lauzun cent vingt mille louis d'or. La gratification n'était que de cinq cent mille livres, dont deux cent mille seront versées seulement en 1682; mais le 30 mars 1671 Lauzun était nommé gouverneur du Berry : « Je ne suis contente de rien de ce que le Roi vous donne, lui disait à cette occasion Mademoiselle, je voudrais qu'il me donnât à vous ».

Cependant, au lendemain de son malheur, Mademoiselle était devenue pâle, ses joues s'étaient creusées; le visage, les mains, les jambes étaient bouffies; le médecin attribuait toute cette enflure « à des vapeurs de rate causées par la mélancolie ». Elle partit pour Chantilly avec la cour qui s'en allait en Flandre. Lauzun avait déclaré qu'il ne la rejoindrait qu'à Liancourt. Il lui fit la surprise de paraître à l'improviste, mais assis dans un carrosse de louage, entre Nyert et Moreau, premiers valets de chambre du Roi.

On arriva à Dunkerque le 3 mai. Le voyage semblait avoir guéri Mademoiselle. Elle ne se plaignait plus. Elle ne paraissait plus malheureuse. Tout le monde jasait. On répétait qu'avant de quitter Paris, Mademoiselle avait secrètement épousé Lauzun; la princesse en avait lu la nouvelle dans la *Gazette de Hollande*. Depuis la rupture, elle semblait obéir en tout à Lauzun. Elle avait chassé ceux de ses domestiques qui blâmaient son mariage, sa femme de chambre, Madelon, son intendant Guilloire, son secrétaire, le poète Segrais, jusqu'à son confesseur.

Si l'on en croyait l'auteur anonyme des *Amours de Madame de Montespan*, Lauzun et Mademoiselle auraient été mariés dans le cabinet de la princesse le soir même de la rupture; et, depuis, ils auraient attendu « du temps et de la fortune quelque occasion favorable pour divulguer leur mariage ». La Beaumelle, l'éditeur des lettres de Mme de

Maintenon au XVIIIe siècle, affirme le fait. Il est prudent de se défier de tels historiens. Aucune preuve n'a été donnée que Lauzun et Mademoiselle se soient épousés dès l'année 1671 ; le meilleur argument que l'on invoque, est ce demi-aveu de la princesse : « On continuait de dire que nous étions mariés. Nous ne disions rien ni lui ni moi, n'y ayant que nos amis particuliers qui nous en osassent parler, et on leur riait au nez sans en dire davantage que : « Le Roi sait ce qui en est ». Lauzun feignait parfois de croire que Mademoiselle cherchait à épouser un prince. — « Je viens vous dire que si vous voulez épouser M. le duc d'York, lui déclarait-il, je supplierai le Roi de m'envoyer demain en Angleterre pour négocier votre mariage; je ne souhaite au monde que votre grandeur, et vous voir contente. Je ne suis bon qu'à vous servir. » Mademoiselle refusait. Par contre, elle n'épargnait pas à Lauzun les conseils ; elle s'inquiétait de sa santé comme la plus tendre des épouses. Conjugales recommandations, demi-aveux, rien de tout cela n'est une preuve décisive, et nous arriverons au 25 novembre 1671 sans savoir si c'est le mari ou le fiancé de Mademoiselle qui va tomber en disgrâce.

Pendant le voyage de Flandre, Lauzun avait demandé au Roi la permission de se rendre en Hollande avec Guitry. En voyant un capitaine des gardes partir une semaine avant son quartier (le quartier de Lauzun commençait le premier juillet et finissait le premier octobre), les courtisans pensèrent que ce voyage était un exil honnête et que Lauzun ne reviendrait pas. Mais Lauzun revint et prit le bâton au jour dit; et Mme de Maintenon écrivait au maréchal d'Albret le 19 juillet 1671 : « J'ai vu le petit homme en fonction et dans les mêmes familiarités ». C'était une fausse alerte. Guitry, avait fait porter chez Mme de Montespan cinq ou six tableaux des meilleurs maîtres hollandais, affirmant à la dame du logis que Lauzun les avait achetés pour elle à Amsterdam.

Quels étaient donc alors les sentiments de Lauzun

envers la maîtresse du Roi? Nullement, semble-t-il, ceux d'un ami qui veut plaire.

Le 10 février 1671, il lui avait joué le tour d'aller chercher Mlle de La Vallière, au couvent de Sainte-Marie de Chaillot où la jeune femme, fuyant Louis XIV, s'était réfugiée le matin même. D'ailleurs il n'avait pu la ramener, et c'était Colbert qui devait y réussir. Mais que pouvait penser Mme de Montespan? Ne disait-on pas que Lauzun avait, lui-même, dicté à La Vallière sa lettre d'adieu et organisé ce faux départ afin de ranimer la passion finissante du Roi? Comme on était loin de cette nuit où Lauzun recevait au château de Saint-Germain, enveloppé dans un linge, le petit duc du Maine naissant, le cachait sous son manteau, traversait l'appartement de la Reine en tremblant que l'enfant ne se mît à crier, et le portait jusqu'au carrosse de Mme Scarron qui attendait! Mme de Montespan n'avait pas oublié l'insolente hardiesse des injures par lesquelles il lui avait fait connaître qu'il « savait ses perfidies ». Cet effroyable déchaînement de Lauzun avait continué. Les courtisans étaient épouvantés. Un soir, à Saint-Germain, le comte d'Ayen avait dit à Mademoiselle : « Je viens de Paris où l'on m'a demandé si M. de Lauzun était arrêté. Ce bruit m'a déplu. » Le bruit était faux. C'était beaucoup qu'il courût.

Mademoiselle se sentit envahie d'une tristesse qui ressemblait à un pressentiment. Le lundi 23 novembre 1671, ayant passé la matinée avec le Roi qui venait de prendre médecine à Saint-Germain, elle dit à Lauzun en sortant : « Je m'en vais à Paris. Je ne sais ce que j'ai, je suis dans un chagrin si horrible que je ne puis demeurer ici ». Mademoiselle partit, elle pleura tout le long du chemin. Le lendemain, elle revoyait Lauzun à Paris; il n'y venait que pour un jour, disait-il, Mme de Montespan l'ayant prié de lui choisir des pierreries.

Le mercredi 25, Mademoiselle était à table; on vint dire un mot à l'oreille de Mme de Nogent qui soupait avec elle. Mme de Nogent se leva, les autres convives sortirent. Il ne resta que la comtesse de Fiesque qui,

hésitante, dit : « M. de Lauzun.... » Mademoiselle crut que Lauzun était entré dans sa petite chambre par la garde-robe, elle se mit à rire : « Voilà de ses manières, je le croyais à Saint-Germain! — C'est qu'il est arrêté, reprit gravement Mme de Fiesque! — Quoi! M. de Lauzun est arrêté? » Mademoiselle fut « saisie au dernier point », Mme de Nogent était « quasi évanouie ». Rollinde, intendant de la princesse, vint alors donner les détails : Lauzun avait été arrêté à Saint-Germain dans sa chambre par Rochefort, capitaine des gardes en quartier, une heure après son retour de Paris.

Mademoiselle ne put aller à Saint-Germain que le surlendemain, vendredi 27 novembre. Le Roi était sur le point de souper; il regarda Mademoiselle avec un air triste et embarrassé, Mademoiselle le regarda avec les larmes aux yeux; ils ne prononcèrent pas une parole, diplomatique silence dont le Roi se félicita chez les dames : « Ma cousine en a usé avec bien de l'honnêteté, dit-il, elle ne m'a rien dit ».

Ainsi disparaissait mystérieusement le favori dont toute la cour enviait la fortune? Pour quelle raison était-il arrêté? Était-ce pour avoir insulté Mme de Montespan, comploté un enlèvement de la maîtresse royale, vécu trop familièrement avec Mademoiselle, formé quelque dessein politique contraire aux volontés du Roi? Nul n'aurait su le dire. La victime de cette brusque arrestation avait tout à redouter; la main qui l'arrachait à Mademoiselle maintenait depuis près de dix ans Fouquet, dans le lointain tombeau qu'était la citadelle de Pignerol. Lauzun allait rejoindre le malheureux surintendant!



CHAPITRE IV

A PIGNEROL

LE VOYAGE || L'ARRIVÉE A PIGNEROL || LA PRISON || M. DE SAINT-MARS || SOUFFRANCES ET BIZARRERIES DE LAUZUN || SES CONVERSATIONS || SES LECTURES || SES PRIÈRES.



Les motifs réels de cette catastrophe, Lauzun devait les soupçonner, sinon les connaître, et il y songeait tandis que les mousquetaires chargés de le conduire galopaient autour du carrosse qui l'emportait sur la route de Lyon. Il demeurait muet entre d'Artagnan et Maupertuis, les gentilshommes auxquels était confié le soin de le mener à Pignerol. Le triste paysage de novembre — un paysage qu'il avait contemplé souvent aux heures si proches encore de sa fortune — fuyait le long des portières. Ce que pouvaient être les réflexions du prisonnier, nous le savons. En passant à Petit-Bourg, près d'une maison dont il devait hériter de Mademoiselle, il soupira : « Cette maison a pensé être à moi si j'eusse été assez heureux pour que la bonté que Mademoiselle avait pour moi en ce temps-là eût eu son effet ». Maupertuis et d'Artagnan regardaient ses larmes, écoutaient ses doléances et ses souvenirs. On verra plus loin combien Mademoiselle qui connut ces détails et beaucoup d'autres en fut émue. La douceur de Lauzun, sa civilité touchaient ses gardiens. A d'Artagnan lui demandant s'il voulait dîner, à quelle heure il voulait partir, il répondait : « Tout comme il vous plaira ». Maupertuis s'efforçait de le distraire de ses pensées, et tous deux lui par-

laient de la guerre, « des occasions où ils s'étaient trouvés ensemble », du Roi, d'équipages, de chevaux, une des passions de Lauzun. Les habitants des villes que l'on traversait regardaient avec pitié ce désespéré, qui, à un endroit dangereux, refusait de descendre de voiture, comme on l'en pressait, et donnait pour raison : « Ces malheurs-là ne sont pas faits pour moi ». Qu'aurait-il dit, s'il avait su où il allait, vers quel destin? s'il avait lu la lettre que le Roi avait écrite la veille au gouverneur de Pignerol et qui le devançait par delà les monts?

« Monsieur de Saint-Mars, envoyant en ma citadelle de Pignerol le comte de Lauzun, l'un des capitaines des gardes de mon corps, pour y être gardé soigneusement, je vous écris cette lettre pour vous dire que mon intention est qu'aussitôt que le sieur d'Artagnan, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires de ma garde, que j'ai chargé de la conduite dudit comte de Lauzun, sera arrivé en ma citadelle, vous ayez à recevoir de ses mains ledit comte de Lauzun, et à le tenir sous bonne et sûre garde jusques à nouvel ordre de moi, sans permettre qu'il ait communication avec qui que ce soit de vive voix ou par écrit, et la présente n'étant pour autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, M. de Saint-Mars, en sa sainte garde. Écrit à Saint-Germain-en-Laye le 25 novembre 1671. Louis. »

Lauzun, qui s'imaginait aller à la citadelle de Pierre-Encise, forteresse bâtie sur un roc dominant la Saône, arrivé à Lyon, se croyait au terme de son voyage, lorsqu'il apprit que Lyon n'était qu'une étape et qu'on le conduisait à Pignerol! Il eut un cri désolé : « Je suis perdu »! Il allait à Pignerol! A Pignerol, si loin du Roi, sous un rude ciel, dans une prison, qui depuis dix ans n'avait jamais lâché le malheureux Fouquet, lui aussi précipité à l'improviste, et dont le bon M. d'Artagnan avait été le premier compagnon de route!

Dans cette redoutable citadelle, commandait le modèle des geôliers, Bénigne d'Auvergne, sieur de Saint-Mars, maréchal des logis des mousquetaires. De longues années

d'un dur métier ne l'avaient pas rendu pitoyable : les instructions précises de Louvois au sujet de Lauzun ne devaient pas l'attendrir.

Ces instructions, portées par M. de Nallot, étaient arrivées à Pignerol alors que le carrosse du prisonnier avait à peine quitté Lyon. Dès le 9 décembre, Saint-Mars écrivait à Louvois qu'il les avait reçues et qu'il les exécuterait avec zèle. Ce zèle aurait accru le désespoir de Lauzun, si le malheureux avait pu lire la longue lettre du gouverneur, la première d'une interminable correspondance qui sera un véritable journal de la vie de Lauzun, à Pignerol. Louvois, malgré ses affaires innombrables, lisait cette correspondance; il y répondait de Paris, de Versailles, de Saint-Germain, de Maëstricht, de Nancy, minutieusement.

« Monseigneur, expliquait Saint-Mars, M. de Nallot est arrivé ici le 5 du courant où il m'a remis en mains la lettre et l'instruction qu'il vous a plu avoir la bonté de m'envoyer par lui; je n'ai pas eu de peine d'ajouter foi à tout ce qu'il m'a dit de votre part, et il vous pourra dire la manière dont je me comporte pour faire préparer en diligence l'appartement de M. Lauzun; il vous dira, monseigneur, que je le logerai dans les deux chambres basses qui sont au-dessous de M. Fouquet. Ce sont celles où vous vîtes les fenêtres grillées en dedans de grosses barres de fer. De la manière que j'ai ordonné de faire en ce lieu-là, je vous réponds sur ma vie de la sûreté de M. de Lauzun, comme aussi de toutes les nouvelles qu'il pourrait donner ou recevoir. Je vous engage mon honneur, monseigneur, que vous n'entendrez jamais parler de lui, tant qu'il sera sous ma garde; que pour moi je prendrai si bien toutes mes précautions en toutes choses et serai si alerte que je ne courrai (rien) de tout ce que je m'engage. Vous m'avez si bien fait entendre la volonté de Sa Majesté pour la sûreté de ce nouveau prisonnier qu'on m'amène, qu'il sera comme *in pace*. Je le traiterai honnêtement, sans pourtant avoir de commerce avec lui, à moins que vous ne me le commandiez très expressément.

Le lieu que je lui fais préparer est tourné de manière que je ne puis y faire faire de trous pour le voir dans ses appartements. Je prétends savoir tout ce qu'il fera et dira, jusqu'à la moindre chose, par le moyen d'un valet que je lui donnerai, ainsi que vous me l'ordonnez; j'en ai trouvé un avec beaucoup de peine, et ce sont ces sortes de gens-là qui m'en donnent plus que tout le reste, parce qu'ils ne veulent pas demeurer toute leur vie en prison. Je prendrai la liberté, monseigneur, de vous dire qu'il sera nécessaire d'en donner deux à M. de Lauzun parce qu'un seul s'y ennuie par trop. De plus, quand ils deviennent malades, ils se soulagent l'un l'autre.... Vous m'ordonnez de ne faire dire la messe à M. de Lauzun que les fêtes et dimanches; je m'attacherai fort régulièrement au pied de la lettre.... Le confesseur de M. Fouquet le confessera à Pâques et pas davantage quoi qu'il puisse arriver. Je n'ai d'autre pensée qu'à bien exécuter l'honneur de vos ordres; je m'y attacherai toute ma vie avec tant de zèle, de passion et de fidélité, que j'espère que vous serez content de mes petits soins. »

Ce fut vers le 16 décembre que Lauzun arriva à Pignerol, petite ville serrée au pied des montagnes, entre des murailles de brique brune, offrant aux regards ses maisons aux toits rouges, les clochers de ses couvents et de ses églises, et comme écrasée par la large citadelle que surplombait le donjon. En pénétrant dans la forteresse qui allait être son logis, en franchissant tant de portes, tant de grilles de fer dont les verrous grinçaient, Lauzun songeait qu'on n'avait sans doute pas pris tout ce luxe de précautions pour une courte captivité et qu'il entrait dans cette prison, pour toujours, *in sæcula sæculorum*, gémissait-il. Avec toute la politesse d'un courtisan du grand Roi, il avoua à Saint-Mars que quand il avait su qu'il allait à Pignerol, quoiqu'il eût pour la personne du gouverneur toute l'estime imaginable, la « poire » lui avait paru « un peu dure à avaler ».

L'*in pace* où Lauzun s'ensevelissait en murmurant des paroles latines se composait de deux grandes chambres

basses assez claires, dont les fenêtres étaient attristées de jalousies et de gros barreaux, que Louvois allait faire bientôt renforcer d'une grille de fer intérieure scellée à l'embrasure. La cheminée elle-même avait semblé suspecte; elle communiquait avec celle de Fouquet; on l'avait pourvue d'une grille. Nous ne savons si Lauzun trouva, dès ce milieu de décembre 1671, tout le mobilier qui au mois de février suivant donnait à sa chambre un air de confort : un lit garni de trois matelas, dont un de plume, fort appréciable par les nuits glaciales de ce pays de montagnes, et deux couvertures; douze sièges, deux tables, deux tapis, une grande chaise, un parafeu de serge jaune, un paravent. Deux rideaux garnissaient les fenêtres et des tapisseries de Bergame pendaient le long des murs nus.

En contemplant la prison dans laquelle désormais il allait vivre, Lauzun éprouva une immense douleur. Il ne faisait que soupirer. Il mangeait peu. Il demanda un almanach pour voir les « fêtes et dimanches et le cours de la semaine »; et comme Saint-Mars lui répondait qu'il ne croyait pas pouvoir lui procurer un almanach français, Lauzun répliqua que le gouverneur « était le maître et même de lui donner cent coups de bâton, qu'il voudrait de bon cœur les avoir tous les jours et ne pas être à Pignerol... que sa demeure n'était point une prison ordinaire et qu'en un mot il s'estimerait heureux si la tête ne lui tournait pas ».

Inquiet, bourru, en proie à des vertiges d'estomac, le prisonnier, maintenant, ne voulait plus voir personne, pas même son valet. Comme une bête encagée qui va jusqu'au bout de sa chaîne, il allait et venait dans sa chambre. Pendant une de ses entrevues avec le gouverneur, ou au cours d'un des repas que Saint-Mars venait lui apporter lui-même, il demanda si les lettres de Louvois ne contenaient rien qui lui fût destiné. La réponse négative lui arracha ce cri : « Pignerol! Pignerol! on en aura le plaisir! » « Cependant, je vous prie, avait-il ajouté, écrivez à M. le marquis de Louvois que je désirerais fort

avoir l'honneur d'écrire au Roi. » Un jour, il reprocha à Saint-Mars d'être devenu, par l'habitude de garder les prisonniers, impitoyable et dur. Et toujours revenait la même plainte : « Il n'était point un condamné. Tout ce qui faisait son mal extrême était qu'il ne savait point son péché. Il avait toujours été un bon valet et un fort méchant courtisan. »

Il interrogea le gouverneur sur les causes de sa détention : « Je n'apprends jamais de nouvelles, répondit Saint-Mars, de peur d'en dire à personne ». On avait refusé à Lauzun jusqu'aux gazettes de Hollande, où le prisonnier aurait eu du moins l'occasion d'apprendre ce que la ville et la cour pensaient de son malheur. Le 20 janvier, il n'avait encore rien à lire et il s'étonnait d'un si long retard. De colère, il ne se rasa plus. Son désespoir, sa furieuse agitation et surtout un valet « qui lui donnait mal au cœur », l'empêchaient, prétendait-il, de se faire la barbe. « De l'humeur qu'il est, concluait Saint-Mars, il se donnera bien du mal et à moi aussi. »

Alors Lauzun chercha à inquiéter Saint-Mars ; il confia à son valet des espérances qu'il n'avait pas : « Prends bon courage, lui disait-il, j'ai écrit en cour il y a quinze jours. Quand mes lettres auront été vues, je sortirai d'ici et t'emmènerai avec moi ainsi que j'ai fait pour un valet que Besmaux m'avait donné à la Bastille. » Ce n'était que vantardise. Mais en réponse, le 9 février, Saint-Mars recevait l'ordre de s'en tenir strictement aux instructions du Roi, et, de dire à Lauzun, s'il demandait à écrire, que Sa Majesté avait « défendu de lui donner ni papier ni encre ».

Presque en même temps, Louvois envoyait à Saint-Mars ce que nous appellerions aujourd'hui « le budget » de sa captivité. Lauzun coûtait cher : on avait renforcé la garnison de Pignerol de trente hommes ; il avait fallu payer leur armement, leur subsistance, leur coucher, — deux hommes par lit, — leur chauffage, — deux bûches par homme ; — en tout, 8 000 livres étaient prévues pour trois mois. Ce n'était pas en vue d'un logis provisoire

qu'on dépensait pareille somme. Lauzun le comprenait et se désolait; il était persuadé qu'il ne sortirait jamais et qu'on le garderait « comme M. Fouquet qui est mort au monde ». On le traitait cependant avec honneur; on lui accorda quelques douceurs : une aiguière et une écuelle d'argent; un service de deux cuillers, deux fourchettes, deux couteaux; quatre paires de grands draps fins, douze douzaines de serviettes et douze nappes, présages d'une longue captivité. Il reçut aussi pour son usage une toilette de tabis vert garnie de dentelle d'or avec un miroir, des rasoirs, des peignes et un coffre à mettre son linge, et on lui donna généreusement toutes sortes de hardes : deux paires de bas de soie, une écharpe de taffetas noir, des souliers et mules de chambre, quatre paires de gants, douze douzaines de chemises de Hollande munies de leurs manchettes de dentelle, douze caleçons, douze coiffes de nuit à dentelle, une douzaine de mouchoirs, deux peignoirs, deux dessous de toilette et quatre camisoles.

Une lettre de Guitry arriva qui demandait à Lauzun ses instructions au sujet de ses maisons de Saint-Germain et de Versailles. Lauzun ne fut pas autorisé à écrire à Guitry. Ce fut Saint-Mars qui, sous la dictée de Lauzun, manda une courte réponse. Les vexations n'allaient pas s'arrêter là; on reprit même à Lauzun un valet provisoire qu'on lui avait donné pendant que son valet ordinaire était malade : il fallait pour cet office un de ces domestiques introuvables qui ne craignaient pas de demeurer toute leur vie dans l'antichambre d'un prisonnier d'État : les serviteurs de Saint-Mars ne voulaient pas faire le métier « pour un million ». En voyant partir celui qu'on lui enlevait, Lauzun voulut lui offrir quelques pièces d'or : l'autre les refusa. Saint-Mars vint réclamer l'argent fort civilement. C'était un espoir de délivrance qui s'en allait.

Saint-Mars écrivait à ce moment à Louvois : « Devant que j'eusse M. de Lauzun, j'étais fort en peine de me donner l'honneur de vous mander. Maintenant ce dernier venu ne me donnera que par trop de matière pour

vous faire savoir toutes les semaines. » Et il continuait en racontant comment le matin du 26 février entrant dans la chambre de son prisonnier, il avait trouvé le plancher brûlé « la grosseur d'une assiette », et une forte planche de noyer soulevée à l'aide de bûches. Saint-Mars ne comprenait pas comment Lauzun avait pu disloquer des planches si bien emboîtées. Il le soupçonnait d'avoir voulu regarder ce qu'il y avait dessous ou simplement jouer un tour à son geôlier. Le coupable se déclara très innocent de ce méfait : « Il me fit réponse, relate Saint-Mars, qu'il était vrai qu'il était à la ruelle de son lit à prier Dieu, lorsque cela arriva, mais que j'étais si méfiant que je ne croyais rien, et que mon cœur endurci était sans pitié et compassion; que pour lui il aimait autant rôtir et être étouffé que de mourir de langueur dans une chambre humide et mal saine que je lui avais si proprement accommodée ». Était-ce un conte? N'y avait-il pas lieu, pour le soupçonneux gouverneur, de voir là quelque tentative suspecte?

Louvois, qui savait par expérience qu'on devait attendre de l'audace de Lauzun les tentatives les plus extraordinaires, se montra très inquiet : « Si pareille chose lui arrive, expliqua-t-il au gouverneur, vous pouvez lui parler durement et lui déclarer que vous le ferez garder à vue. Cependant il est bon que vous lui rendiez de fréquentes visites, que vous regardiez souvent le dessous de son lit pour voir s'il n'y a point levé quelques planches pour essayer de se sauver par là. »

Afin d'occuper Lauzun, on se décida à lui envoyer des livres. Ils arrivèrent à Pignerol le 28 février 1672. Le seul que Lauzun eût vraiment désiré, un *Atlas major*, manquait à la collection : le prix de mille écus que coûtait le volume avait paru excessif à Louvois. Il y avait en revanche de pieux ouvrages dans le petit ballot envoyé de France : *le Pédagogue chrétien*, *le Tableau de la Pénitence* de Godeau, que Saint-Mars avait demandé, en ajoutant judicieusement : « cela pourra lui servir dans le désespoir où il est ».

Le prisonnier fut fort satisfait : il témoigna à Saint-Mars sa gratitude. Louvois, maintenant, se montrait d'une courtoisie extrême à l'égard de Lauzun : « Dites-lui, écrivait-il à Saint-Mars, que si je ne lui ai pas fait faire mes compliments quand il a été arrêté, c'est que je n'ai pas cru qu'il fût en disposition de les bien recevoir; que néanmoins il peut s'assurer qu'en tout ce que mon devoir me permettra je lui rendrai tous les services qui pourront dépendre de moi ». Et Lauzun répondait du même ton hypocrite. « Il m'a chargé, monseigneur, écrivait Saint-Mars, de vous assurer de ses respects et obéissance et de la reconnaissance qu'il conservera toute sa vie de vos bontés, et qu'en l'état où il est vous pouvez l'exercer envers lui par charité et compassion. »

Lauzun se mit à lire consciencieusement les livres d'édification qu'on lui avait remis. Dès le 5 mars, il semblait converti et jeté dans la plus grande dévotion. Muni du *Pédagogue chrétien*, d'un chapelet, d'un bénitier que lui avait donnés le gouverneur avec « force eau bénite », il s'épuisait en prières. Sans cesse à genoux au pied de son lit, devant un tableau de la Sainte Vierge, il émerveillait Saint-Mars par sa piété et sa confiance. Plus de colères, plus d'emportements, mais des jeûnes d'une austérité telle que le pénitent paraissait avoir perdu jusqu'à la force de se soutenir. Lorsqu'il ne priait pas, Lauzun apprenait à lire à son valet, lisait pour son propre compte ou se promenait dans sa chambre, passait beaucoup de temps à peigner sa longue barbe, à faire lui-même son feu et sa tisane, car il était malade. Un rhumatisme lui alourdissait le bras gauche et une cuisse. Quand il souffrait trop, il avait des fureurs. Le bon Saint-Mars ne comprenait rien à ces contradictions : « Monseigneur, écrivait-il à Louvois, je ne sais que vous dire de M. de Lauzun; quoiqu'il me paraisse parfois être devenu dévot, dans d'autre temps il me montre n'être rien moins que cela. Devant hier il me dit : Oserais-je prendre la liberté de vous demander comment se porte le Roi? Je lui répondis que grâce au Bon Dieu, il se portait bien.

Pouvez-vous, me dit-il, me dire quand il part pour la campagne? Je lui dis que je n'en savais rien et qu'il ne me venait aucune nouvelle en ce pays et que l'homme le moins curieux de nouvelles c'était moi. Je m'en aperçois bien, me dit-il, et vous n'en serez pas longtemps importuné par moi; vous me traitez avec tant de rigueur que vous aurez contentement devant qu'il soit peu; je n'ai pas la force de supporter une cruauté et dureté semblables à la vôtre; vous me mettez tous les jours dans un désespoir qui n'est pas croyable, de ne me vouloir pas dire la moindre petite chose du monde, de ce qui ne regarde ni moi ni mes affaires; cela est inouï, à moins que vous n'en ayez un exprès commandement! »

En réalité, la patience et la résignation de Lauzun n'étaient qu'apparentes; comme le prisonnier l'avouait à Saint-Mars : « la rage et le désespoir étaient le maître de son esprit ». La perspective de finir ses jours à Pignerol l'exaspérait. Bussy, qui savait ce qu'était la vie d'un prisonnier de ce genre, a bien analysé l'état d'esprit du malheureux placé dans cette situation : « Quand on voit le bout d'une captivité, dit-il, chaque jour passé est une diminution à notre peine; mais, quand on en est incertain, chaque jour est un instant de rabattu sur notre vie ». Saint-Mars cherchait dans ses conversations à apaiser Lauzun. On conçoit que ces entretiens aient été « stériles ». « Nous faisons souvent cent tours de chambre, écrivait le gouverneur, sans nous dire l'un l'autre aucun mot; il ne veut pas que je lui parle de sa santé, ni du beau temps qu'il fait; il dit que je l'ai mis dans un lieu où il n'a point vu encore ni lune ni soleil et que pour sa santé elle est inutile à tout le monde et qu'il ne se portera toujours que trop bien. Il voudrait des nouvelles de dessus le Pont-Neuf... car pour ses affaires il n'en espère point et n'en veut rien apprendre que par vous. »

La veille de Pâques, enfin, Lauzun apprit quelques-unes de ces nouvelles tant désirées. Il sut que le Roi était parti pour la campagne de Hollande; que la charge de

gouverneur du Berry avait été donnée au prince de Marsillac, et celle de capitaine des gardes, la sienne, tenue, ainsi, pour vacante, au duc de Duras. Saint-Mars avait dit tout cela comme choses sans importance, et à propos desquelles il pouvait bien enfreindre les ordres de Louvois. Il ne faisait, en réalité, que les suivre à la lettre. De fait, la charge de capitaine des gardes n'avait été donnée à personne. Louvois avait-il voulu torturer Lauzun? S'il eut réellement cette pensée, il réussit au delà de ses espérances : « Monseigneur, lui écrivait Saint-Mars le 20 avril 1672, depuis que j'ai dit à M. de Lauzun que le Roi avait donné ses charges, je l'ai trouvé si tellement triste que personne ne le peut être davantage; il se néglige tellement qu'il y a près de trois semaines qu'il porte un mouchoir cordelé autour de son col en façon de cravate.... Si cela continue j'appréhende qu'il ne se fasse mourir. Il ne s'est point confessé à Pâques, ni ne veut en entendre parler, quoique je lui aie dit qu'il y a excommunication. Son valet fait la même chose touchant cela, et c'est un méchant garçon qui s'est laissé déjà gagner à M. de Lauzun. »

Alors, Lauzun se mit à gémir de sa santé. Vers la fin du mois de juillet, il se plaignit amèrement d'être enfermé dans une basse voûte sans air ni lumière; et Saint-Mars répétait à Louvois que la chambre avait deux grandes croisées exposées au soleil levant, mais que le prisonnier tenait perpétuellement ses fenêtres fermées et les rideaux tirés. Dès six heures du soir, au moment où le gouverneur venait apporter le souper, tout était clos; les chandelles étaient allumées; dans la cheminée un grand feu brûlait, comme si au lieu d'être au 30 juillet on eût été en plein hiver. Tant que Saint-Mars restait dans la chambre, Lauzun gardait son habit le plus chaud, un habit de drap; mais dès qu'il était seul, mettant bas justaucorps et haut de chausses, il restait en caleçon de toile et en camisole de Hollande. Son valet et lui vivaient dans un décor aussi négligé que leurs personnes : depuis son entrée à Pignerol Lauzun n'avait fait ni balayer sa

chambre, ni rincer son verre. En revanche, il avait mis le feu à la cheminée. Saint-Mars, pour lui donner une leçon et lui apprendre qu'il pouvait « rôtir et être en cendres » avant qu'on lui eût porté secours, se contentait de surveiller les greniers.

Et les entretiens de Saint-Mars et de Lauzun continuaient, aussi « secs » que par le passé. Lauzun demandait des nouvelles des progrès du Roi en Hollande, de Mademoiselle, de Mme de Nogent, de Guitry, du fidèle Barrail. Saint-Mars répondait toujours la même chose et ne donnait pas la moindre nouvelle. Alors Lauzun faisait « des mines et des contorsions enragées », dont Saint-Mars se délivrait par une grande révérence, à laquelle Lauzun répliquait par une révérence non moins profonde, politesses infinies qui les laissaient tous les deux aussi mécontents l'un que l'autre : « Tant que je n'ai pas eu M. de Lauzun, soupirait Saint-Mars, je croyais que M. Fouquet était un des plus méchants prisonniers à garder qu'on peut trouver, mais à présent je dis qu'il est un agneau auprès de l'autre ».

Un soir de la fin du mois d'août, Saint-Mars entra chez son prisonnier, « triste et chagrin » comme à l'ordinaire, et lui annonça que MM. de Guitry et de Nogent étaient morts, tués au passage du Rhin. Cette nouvelle confondit Lauzun; il ne pouvait y croire. Il pleura; il s'assit et se mit à parler de la vertu de l'un et de l'autre, demandant comment ils étaient morts et ce que sa sœur était devenue, implorant des détails. Mais les instructions de Louvois ne comportaient pas de détails, et Lauzun donna libre cours à sa douleur. « Voilà, disait-il, les deux seuls et uniques de mes amis qui pouvaient parler au Roi pour moi; présentement chacun me jettera des pierres pour m'accabler davantage que je ne suis. » Louvois avait voulu savoir de quel visage Lauzun avait accueilli la mort de ses deux amis, s'il en avait été touché autant qu'il devait l'être. Le ministre craignait-il, en effet, que l'événement ne fût déjà connu de Lauzun et qu'une correspondante secrète ne tînt le prisonnier de Pignerol au courant des nouvelles

qu'il feignait peut-être d'ignorer? Déjà, au mois de janvier, la comtesse de Lauzun avait envoyé un message à Saint-Mars, et il lui avait été répondu que sa lettre passerait sous les yeux de Louvois. Depuis, la police du duc de Savoie avait arrêté des gens à Turin, un nommé Heurtaut, que Lauzun avait employé autrefois à diverses missions, un sieur Plassot, un certain Lozières et une dame Carrière. Heurtaut portait des lettres chiffrées; on avait trouvé dans sa chambre de l'argent qui, disait-il, était un dépôt; il s'ouvrit les veines un peu plus tard. Tout ce monde, ainsi qu'un aide-major de Pignerol, appelé Mathonnet, et qui devait remettre les lettres à Lauzun, fut incarcéré dans la citadelle.

Saint-Mars assurait que ces gens avaient eu peut-être envie de nouer des intelligences avec son prisonnier, mais n'avaient pas pu réaliser leurs desseins. Il soupçonnait de la part de qui ils venaient, et quelle était la main qui en deux mois leur avait versé six cents pistoles. Ce ne pouvait être qu'une main de femme. Celle qui les dépêchait n'était ni la comtesse de Lauzun, ni Mlle de Montpensier; mais une demoiselle habitant sur les hauteurs de Chaillot, et qui n'était autre que Mlle de La Motte-Argencourt, jadis aimée du Roi, et aussi, disait-on, de Lauzun. On sut que Mathonnet avait été vu à Chaillot, que la dame Carrière s'était vantée d'avoir reçu de Mlle de La Motte quantité de paires de souliers, bas de soie, et « autres galanteries ». Il est probable que ces conspirateurs n'étaient pas bien criminels, puisque le 17 octobre, Saint-Mars recevait l'ordre de mettre en liberté la dame Carrière et le sieur Mathonnet, l'une à condition qu'elle sortît dans les vingt-quatre heures du gouvernement de Pignerol, l'autre qu'il se démît de sa charge moyennant une récompense de deux mille écus.

Au commencement de juillet 1673, Plassot sortit aussi de prison avec une petite somme qu'on lui donna par charité pour se retirer chez lui. Cette aventure de Heurtaut et de ses complices déplut particulièrement à Mademoiselle : « C'est un effet du malheur de M. de Lauzun,

écrivait-elle, que de telles gens eussent voulu faire parler de lui par eux; je m'en souviens avec honte et douleur ». N'était-il pas naturel que Mademoiselle s'indignât de voir Mlle de La Motte chercher à correspondre avec Lauzun prisonnier, comme elle avait peut-être correspondu avec Lauzun libre?

Au milieu de l'automne de cette année 1672, Louis XIV annonça qu'il voulait décidément disposer de la charge de capitaine des gardes de Lauzun. Le 10 novembre, Louvois envoya à Saint-Mars une lettre de Seignelay transmettant à Lauzun les volontés du Roi : Lauzun était prié de donner sa démission; les quatre cent mille livres de récompense de la charge étaient à la disposition de la personne qu'il désignerait; Louvois enjoignit à Saint-Mars d'apporter à son prisonnier du papier et de l'encre, de lui faire écrire en sa présence un court billet qui ne renfermât que la démission et le nom du mandataire. Lauzun fut fort étonné; on lui avait dit, au mois d'avril, que la charge avait été donnée au duc de Duras. Mais Louvois, auteur du mensonge, ne s'embarrassait pas de si peu : « Il faut que vous lui fassiez entendre que cette nouvelle s'étant trouvée dans les gazettes, vous l'avez crue, et que ce doit être celle de M. de Charost ». Le ministre ajoutait qu'il faudrait appeler un notaire, et ne pas laisser celui-ci seul avec Lauzun. Il répétait que la lettre devait être aussi brève que possible. La précaution n'était pas inutile. Mis au secret depuis onze mois, Lauzun trouvait enfin dans une lettre l'occasion inespérée d'un plaidoyer qui passerait sous les yeux du Roi. Il composa pour le ministre un labyrinthe de redites, où parfois, perdues au fond d'un inexprimable fatras, on trouve des pensées touchantes et des phrases qui atteignent à la véritable éloquence.

« Monsieur, écrivait Lauzun, rien au monde ne pouvait m'arriver de plus douloureux que l'ordre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, car la perte de ma vie ne m'est pas si chère que ma charge; néanmoins, monsieur, ma résignation à toutes les volontés du Roi l'emportera

toujours par-dessus mes attachements et mes propres intérêts; tant que le misérable état où je suis me laissera une goutte de sang dans le cœur, je ferai la volonté du Roi. Mais je supplie très humblement Sa Majesté, avec tout le respect, toute la soumission imaginable, de ne me point condamner sans m'entendre : je ne sais point les méchants offices qu'on m'a rendus, ni de quoi l'on m'accuse; mais je suis assuré que, si je suis coupable, c'est avec innocence, et que ce malheur qui m'est arrivé, tel qu'il puisse être de faire quelque chose qui a fâché le Roi, n'a jamais été avec méchante intention de faire rien contre son service ou pour l'avancement de ma fortune, mais par un pur aveuglement dont je supplie très humblement Sa Majesté de me pardonner. Je sais bien que le Roi est plus juste que je ne suis innocent, et que lui ayant déplu, il est raisonnable que, comme je suis un exemple de ses bienfaits, je l'aie été de ses châtiments, et je supplie Sa Majesté que ce ne soit pas sans miséricorde et d'avoir pitié du malheureux qui courrait d'aussi bon cœur à la mort certaine pour lui plaire.... Je ne dis pas cela par aucun autre sentiment en me voyant en l'accablement des malheurs où je suis, que pour toucher de pitié la bonté naturelle de Sa Majesté et de me permettre de m'oser justifier à elle, lui demander pardon et de la supplier de recevoir tout ce que j'ai de ses bienfaits et autres et de me laisser ma charge. Et, si après cela je suis assez malheureux qu'elle ne veuille plus que je la serve dans le poste où je comptais finir mes jours, je saisirai mon bâton d'une main, et prendrai la rame d'un galérien de l'autre, si le Roi le veut; il est juste que j'en fasse plus qu'un autre, et mon inclination se joint à ma reconnaissance et mon devoir si le Roi a de la répugnance à voir un misérable captif comme moi à demi mort de douleur, qui s'arrache le cœur de lui avoir déplu et de ce qu'il souffre depuis plus d'un an dans une basse voûte sans aucun secours à l'esprit et peu du corps, presque toujours malade, et à présent la fièvre, et pour toute assistance un soldat. Ce n'est pas que je me plaigne de la civilité de

M. de Saint-Mars, mais ce n'est que cela. Que Sa Majesté ait la bonté de m'envoyer de mes parents ou amis.... Je supplie très humblement Sa Majesté que je ne donne ma démission qu'à sa volonté et non pas à la honte et au crime; et pour rendre ma vie ici dans quelque misérable trou, je ferai tout ce qui lui plaira sans condition, même sans en rien recevoir que la satisfaction de me justifier et de me jeter à ses pieds et lui demander pardon. Moyennant cette grâce je suis content et je supplie très humblement Sa Majesté de convertir l'argent qu'il me veut faire donner en cette faveur, qui ne coûtera rien à personne et me sera plus chère. »

Ce plaidoyer ne toucha pas Louis XIV. Il valut à Lauzun une lettre de son « très humble et très affectionné serviteur Louvois », lettre d'affaires dans laquelle étaient énumérées les précautions que devait prendre le gouverneur : on donnerait à Lauzun du papier et de l'encre pour expliquer en cinq ou six lignes en quoi il aurait été contrevenu aux ordres du Roi, en quoi il aurait été manqué au respect qui était dû, assurait le ministre, « à votre naissance et au rang que vous avez tenu à la cour ».

Comment Lauzun n'eût-il pas été exaspéré de la cruauté froide qui se cachait sous le ton poli de cette lettre, du calme inexorable de son ennemi? Ce fut Saint-Mars qui subit le contre-coup des fureurs qu'avait provoquées le ministre. Lauzun alla jusqu'à la porte de son appartement sous prétexte de savoir quand le gouverneur lui apporterait « à manger ». Saint-Mars parut. Une scène de reproches commença. C'était Saint-Mars qui avait attiré à Lauzun la lettre de Louvois. Lauzun ne demanderait plus jamais rien, pas même un verre d'eau, dût ce verre d'eau lui sauver la vie. Il pleurait; il disait, les yeux et les mains levés au ciel : « Je suis résolu de prendre patience et d'avoir recours à Dieu qui, j'espère, ne m'abandonnera pas, et pour cet effet je vous prie de me donner ce soir un confesseur ».

On juge de la stupeur de Saint-Mars devant cette piété subite. Il regarda son prisonnier « comme un saint Paul »;

et, tout en affirmant qu'il n'avait pas provoqué la lettre de Louvois, il promit d'amener un confesseur vers le milieu de la journée. Lauzun et le prêtre — c'était le confesseur de Fouquet — demeurèrent trois heures ensemble. Le lendemain, le pénitent communiait. Retiré un peu plus tard dans sa chambre, il fit appeler Saint-Mars; il lui jura « sur son Créateur qu'il venait de recevoir qu'il n'avait point eu d'autre intention que de donner sa démission au Roi suivant sa volonté, et que, s'il ne s'était point bien expliqué, c'étaient le trouble et l'incommodité qu'il avait journellement qui en étaient la cause ». La démission n'était pas encore signée, mais la dévotion de Lauzun semblait cette fois sérieuse.

Elle avait commencé le 24 décembre; le 6 janvier 1673, elle durait encore. Lauzun ne demandait plus rien, ne disait plus rien, doux, paisible, fort différent du captif si emporté qu'il avait été : il étonnait Saint-Mars. Le gouverneur venait-il lui donner le bonjour ou le bonsoir, lui demander comment il se portait, Lauzun faisait de grandes révérences, répondait qu'il se portait très bien « pour lui rendre de très humbles respects s'il en était capable »; Saint-Mars remerciait, puis tous deux se promenaient à travers la chambre sans prononcer une parole. Alors Saint-Mars demandait à son prisonnier s'il n'avait rien à lui commander. La réponse était une grande révérence, après quoi Lauzun reconduisait courtoisement le gouverneur jusqu'à la porte : « Voilà, monseigneur, disait Saint-Mars à Louvois, où nous en sommes lui et moi, et où je crois que nous en demeurerons ».

Lauzun avait écrit au ministre qu'il ne se plaignait ni des traitements de Saint-Mars, ni de la nourriture, ni de ses souffrances : il demanda comment il devait signer sa démission. Lauzun reçut la réponse de Louvois le 2 janvier; il la lut le lendemain en présence de Saint-Mars. Mais quand il sut qu'il devrait signer sans y changer une syllabe, et par-devant notaire, la formule expédiée de Saint-Germain, il s'emporta. Cette formule était ainsi conçue : « Par-devant... fut présent en sa personne haut

et puissant seigneur M..., capitaine des gardes du Roi, lequel volontairement a déclaré qu'il s'est démis et se démet par ces présentes entre les mains du Roi, notre Sire, de ladite charge de capitaine des gardes du corps de Sa Majesté, de laquelle il est pourvu, pour en disposer par sa dite Majesté au profit et en faveur de telle personne qu'il lui plaira, consentant que toutes provisions lui en soient expédiées et délivrées ».

C'était une démission pure et simple. « Voilà comme vous la voudriez avoir, s'écria Lauzun, et moi je ne le veux pas, j'aime mieux que l'on me pende que si je me mettais la corde au cou moi-même. Je ne donne pas la démission de ma charge sans savoir à qui ni comment l'on prétend faire. L'on m'a parlé dès le commencement de quatre cent mille livres; maintenant l'on ne m'en dit mot. Ce n'est pas que je me soucie de l'argent, mais je veux être assuré qu'elle (la charge) sera donnée au Roi par les mains de mes amis qui lui demanderont ma liberté. Sans cela il n'y a rien à faire. Si l'on veut m'ôter la liberté pour toujours, je veux conserver ma vie avec tout l'honneur que je pourrai; si j'étais dépouillé de toutes mes charges, l'on se moquerait de moi et tout chacun croirait que j'aurais voulu trahir l'État. Je ne suis point criminel. Si j'ai failli en la moindre chose du monde que l'on me fasse pendre, mais de donner ma démission comme cela, je n'ai pas encore perdu l'esprit. Quand quelqu'un de mes parents ou des domestiques du Roi viendront me la demander de sa part, alors je la leur donnerai en les priant de dire à Sa Majesté ce que j'ai à lui faire savoir. » Et Lauzun répétait qu'il ne voulait pas laisser un blanc-seing à quelqu'un qu'il ne connaissait pas. Saint-Mars lui demanda s'il le croyait homme d'honneur; il eut la surprise de s'entendre répondre que non.

Pour avoir une idée de cette scène, il faut se représenter le prisonnier furibond, « pleurant à grosses larmes », « détestant son malheur », « se récriant sur l'horrible et affreuse position » de sa basse voûte où il avait perdu les yeux et la santé. Avec le récit, écrit par Saint-Mars,



MADEMOISELLE DE MONTPENSIER

LA GRANDE MADEMOISELLE

D'après un Portrait de Mignard,

conservé à Saint-Fargeau et appartenant à M. [illegible]

gardes
s'est de
du Ro
gard
pour
de personne
pro lui

« Vous
je me
Je ne pas
savoir à qui
des le commen
l'on ne m
de l'argent, mais
) sera donnée au Roi
rendront ma liberté.
veut m'ôter la liberté
ver ma vie avec tout l'hon-
tais dépouillé de toutes m
tout chacun
Je ne suis point crimi
du monde que l'on
ma démission comme
perdu l'esprit. Quand quelqu'un de
domestiques du Roi viendront me la
alors je la leur donnerai en les priant
ce que j'ai à lui faire savoir. » Et
qu'il ne voulait pas laisser un blanc-
ne connaissait pas Saint-Mars
homme d'honneur; il eut la sur-
répondre que non.
de cette scène, il faut se représenter
« pleurant à grosses larmes »,
« se récriant sur l'horrible
se voûte où il avait perdu les
le récit, écrit par Saint-Mars,



Cl. Hachette.

MADEMOISELLE DE MONTPENSIER

LA GRANDE MADEMOISELLE

D'après un Portrait de Mignard.

Conservé à Saint-Fargeau et appartenant à M. Anisson Du Perron.

auquel sont empruntés ces détails, partait une lettre que le prisonnier avait écrite à Louvois pour lui expliquer que le gouverneur avait prétendu l'obliger à signer une démission qui n'était conforme ni aux intérêts du signataire, ni aux volontés du Roi. Lauzun lut tout haut devant Saint-Mars ce billet qu'il avait mis cinq heures « à parachever »; Saint-Mars exigea que Lauzun supprimât le *post-scriptum*, cinq lignes de compliments, de prières. Lauzun se fâcha, plaida, finit par faire des ratures en demandant à Saint-Mars de dire à Louvois que sa santé ne lui permettait pas de recommencer la lettre. On lit encore à travers les hachures du billet quelques bribes des phrases que Lauzun s'appliqua à n'effacer qu'imparfaitement.

La semaine suivante, Lauzun ne prononça pas une parole. Le 4 février, il était encore enfoncé dans son chagrin et son humeur noire. Le 8, Louvois écrivait à Saint-Mars qu'on avait cru être agréable à Lauzun en lui fournissant le moyen de donner une démission qu'il avait demandé en grâce de signer; que si Lauzun en parlait, on devait lui répondre que le Roi ne désirait plus qu'il en fût question : M. de Luxembourg avait été pourvu de la charge comme l'avait été M. de Noailles, « sans qu'il lui en coutât rien ». Le 11 février, en effet, les provisions de capitaine des gardes étaient données à M. de Luxembourg : il y était question de la « destitution du sieur comte de Lauzun », .et « des grands et éminents services de François de Montmorency, duc de Luxembourg »; ordre était signifié à tous les officiers et gardes de la première compagnie de ne plus reconnaître le comte de Lauzun, de la conduite duquel Sa Majesté était « mal satisfaite ». La lettre de Louvois cependant contenait un détail inexact. Le maréchal de Luxembourg n'avait pas été pourvu sans qu'il lui en coûtât; par arrêt du conseil du 11 février 1673, il avait été astreint à payer 400 000 livres à Lauzun, si la démission de celui-ci était donnée, ou si elle ne l'était pas, à déposer la somme entre les mains de M. Bartillat, garde du trésor royal. En fait, le maréchal

ne devait payer que 50 000 écus, et ce fut le Roi qui compléta la somme.

Lauzun reprit ses plaintes sur sa santé. L'air qu'il respirait, disait-il, était empesté. L'odeur, en effet, dans les deux chambres devait être peu agréable : les citrons et les oranges abandonnés sur la table pourrissaient. Deux fois par semaine, Saint-Mars vint brûler de la poudre à canon dans la chambre de son prisonnier afin de purifier l'air. Lauzun aurait voulu se livrer seul à ce petit jeu; mais Saint-Mars n'était pas assez imprudent pour lui laisser de la poudre.

Un jour du mois de mai 1675, Lauzun, un peu plus souffrant que d'ordinaire, consentit à recevoir le médecin; celui-ci déclara que la chambre du prisonnier était la plus saine de la citadelle. Lauzun, qui attribuait ses rhumatismes, son mal d'yeux, un abcès dans la tête, vingt incommodités dont il se plaignait, à l'humidité de la chambre, se contint à grand'peine : « J'ai vu l'heure, racontait Saint-Mars à Louvois, que mon dit sieur de Lauzun allait sauter aux crins et qu'il le battrait. Il s'est mis tellement en colère contre le pauvre médecin que nous avons été obligés de sortir de sa chambre, après l'avoir longtemps ouï pester. » Cette chambre si malsaine, Lauzun croyait qu'il la devait à Louvois. Il n'avait pas tort. Louvois recommandait à Saint-Mars de dire à Lauzun qu'il « ne vengeait pas les passions d'autrui », mais que n'étant pas l'auteur des souffrances endurées par le prisonnier il n'avait pas à les diminuer. Lauzun répondit humblement qu'il ne s'en prenait qu'à sa mauvaise destinée, qu'il n'attendait la fin de son malheur que de la clémence du Roi; seulement que, comme Louvois était la seule personne qui eût connaissance de ses affaires, il se verrait réduit à mourir misérablement à Pignerol si le ministre ne le secourait pas.

Lauzun affecta de ne plus rien espérer de ce monde; son espérance n'était désormais qu'en Dieu. « La fortune ne m'a voulu chatouiller, disait-il, que pour me mettre en l'état où je suis. » Qui eût reconnu le courtisan de Saint-Germain et de Versailles dans le malheureux, affreuse-

ment maigre, mal vêtu, qui en se lamentant, tirait une barbe d'une demi-aune de long?

La solitude, le chagrin, le manque d'air et d'exercice altérèrent de plus en plus la santé du prisonnier. Lauzun se trouva dangereusement atteint. Saint-Simon a-t-il été dupe de l'humeur gasconne de son beau-frère, lorsqu'il racontait plus tard que Lauzun, sur le point de recevoir les derniers sacrements et craignant d'avoir affaire à un faux prêtre, voulut absolument se confesser à un capucin, et commença par tirer la barbe du bon père pour s'assurer que celle-ci n'était pas postiche? Lauzun guérit.

Et rien ne venait rompre la monotonie de cette existence de reclus. Louvois recommandait de plus en plus une surveillance étroite. « Comme les feuilles vont tomber présentement, disait-il à Saint-Mars, vous ne pourrez plus voir ce que M. de Lauzun fera dans son appartement; et la lunette d'approche qu'il a pouvant fort bien servir à voir des signes que l'on lui ferait du dehors, vous pouvez la lui prendre faisant semblant de la trouver, visitant son appartement. »

Les feuilles tombaient parce qu'on était au mois de novembre, le mois de novembre de l'année 1675 : il y avait donc près de quatre ans que Lauzun était enseveli! Au bout de quatre ans, il osait encore, après s'être heurté si souvent à la mine impénétrable de Saint-Mars, demander des nouvelles. « Si j'en savais quelques-unes, expliquait le gouverneur à Louvois, j'aurais pu les dire sans penser, comme j'ai fait par le passé, mais de bonne foi je n'entends non plus parler de ses proches que s'ils n'avaient jamais été au monde, et cela est aussi vrai que je le lui dis. Il me dit souvent s'il oserait me demander comme se porte la famille royale, et si Mademoiselle n'est point mariée, et que ce sont là des choses que toutes les lavandières savent : je lui dis que grâce au bon Dieu Sa Majesté se porte bien et que c'est tout ce que je puis assurer de véritable; il me demande à quoi il se divertit présentement; je lui réponds, à faire des conquêtes, et il me dit que toutes sortes de saisons sont

bonnes au Roi pour cela, et qu'il a l'honneur de le connaître mieux que moi, et que la saison d'ordinaire l'occupe à autre chose; puis après il me dit : Ne parlons plus de cela, si telle chose vous donne de la peine. »

Un geôlier si scrupuleux ne pouvait qu'être fort apprécié à Saint-Germain : le 31 décembre 1675, Louvois promettait à Saint-Mars mille faveurs. Le pauvre Saint-Mars ne pensait pas, en recevant pour ses étrennes les compliments de Louvois, qu'ils étaient immérités. Sa surveillance était en défaut. Depuis trois ans ce Lauzun, tour à tour impie ou dévot, furieux ou résigné, lui préparait avec infiniment de patience et de soin, un plat de sa façon.



CHAPITRE V

LA TENTATIVE D'ÉVASION

CE QU'ON DIT : LES GAZETTES, LA COUR, LA VILLE || MADEMOISELLE ET D'ARTAGNAN || MADEMOISELLE ET LOUIS XIV || BUCKINGHAM || PRIMI || L'OUBLI || ÉVASION MANQUÉE.



TANDIS que Lauzun souffrait cruellement, tenu au secret, et que le gouverneur de Pignerol s'applaudissait de sa vigilance, que disait-on à la cour du favori disgracié? Peu de chose. Quatre ans s'étaient écoulés depuis sa chute. Avait-on assez parlé de lui à ce moment! Les gazettes les mieux informées, celles dont le Roi écoutait le plus volontiers la lecture, feuilles qui paraissaient en Hollande et traitaient fort librement des choses de France, s'étaient empressées de donner maints détails; la *Gazette d'Amsterdam* avait raisonné sur les causes de la catastrophe, comme toute l'Europe, sans apporter d'ailleurs aucun éclaircissement au mystère.

Mme de Sévigné s'écriait à la manière de Bossuet : « Vous souvient-il de quelle sorte de bruit il faisait il y a un an? Qui nous eût dit : dans un an il sera prisonnier, l'eussions nous cru? Vanité des vanités et tout est vanité! » L'incomparable gazetière mondaine s'amusait avec plus de verve que le gazetier hollandais de ce qu'on avait trouvé dans les cassettes de Lauzun : « des portraits sans compte et sans nombre, des nudités, une sans tête, une autre les yeux crevés (c'est votre voisine); des cheveux grands et petits, des étiquettes pour éviter la confusion et mille autres gentillesses; mais je n'en vou-

drais pas juger car vous savez comme on invente dans ces occasions ».

Le marquis de Saint-Maurice, beaucoup moins réservé, parle de neuf cents lettres trouvées dans les papiers de Lauzun, cite des noms : la comtesse d'Armagnac, la propre sœur de Louvois, Mme de Villequier, etc. Lauzun n'avait pas ignoré le sort de ses malheureuses cassettes; le ministre avait pris la peine de lui écrire que le Roi en avait ôté des portraits qu'il n'avait pas « jugé à propos qu'on vît ». On comprend cette discrétion. Les cassettes devaient renfermer certain mémoire où Louis XIV pouvait lire qu'un jour, à Saint-Germain, pour fermer au Roi la porte de sa maîtresse, Lauzun avait déboursé trois mille pistoles.

La plupart des épistoliers avaient envoyé de copieux récits de la disgrâce de Lauzun, aux quatre coins de la France, jusqu'aux extrémités de l'Europe. Les diplomates avaient renseigné abondamment leurs chefs. Le nonce lui-même, Francesco Nerli, archevêque de Florence, qui rédigeait, en écorchant les noms, une brève chronique mondaine à l'usage du cardinal secrétaire d'État, ne jugeait pas le sujet indigne des oreilles de S. E. le cardinal Paluzzi Altieri, neveu de Clément X. Le nonce contait une foule de détails. Ses dépêches montraient Rochefort entrant dans la chambre de Lauzun à Saint-Germain, Lauzun s'écriant : « Tu viens m'arrêter »! Rochefort répliquant : « Cela me déplaît jusqu'au fond de l'âme, mais il faut obéir au maître, remettez-moi votre épée et suivez-moi »; Lauzun suivant docilement son ami; l'ami réclamant la clé de la cassette; le valet de Lauzun arrivant sur ces entrefaites avec la clé; la cassette portée chez le Roi, qui avait le tact de ne pas l'ouvrir devant Mme de Montespan; le prisonnier enfin passant la nuit dans la chambre de Rochefort, demandant vainement à parler au Roi. Le nonce se croyait très bien informé; il citait le nom de Blavel qui tenait le bureau des voitures pour Lyon, et son récit, loin de s'arrêter au bureau des voitures, suivait sur la route carrosse et mousquetaires.

Ce qui semblait plus intéressant aux yeux du diplomate,

c'était de savoir les causes de l'arrestation. Les historiens ont longtemps cru avec Voltaire que la faute irrémissible de Lauzun avait été son mariage avec Mademoiselle, mariage accompli malgré la défense du Roi, et que l'emprisonnement dans une lointaine forteresse avait été le châtiment trop cruel d'une audacieuse désobéissance. L'hypothèse ne serait pas invraisemblable; elle l'est beaucoup plus que celle d'un crime politique, que Lauzun a d'ailleurs toujours nié, dont on ne retrouve nulle trace, et pour lequel il eût été certainement jugé et condamné. Que resterait-il donc? Le désir d'empêcher Lauzun de donner des héritiers à la princesse la plus riche de l'Europe? le soupçon qu'il finirait un jour par l'épouser secrètement? Peut-être. Ce qui paraît certain, c'est que la haine de Louvois et les imprudences de Lauzun avaient précipité la disgrâce.

Le nonce le pensait : « D'une personne qui donne toujours des avis certains, disait-il le 2 décembre 1671, il m'est assuré que le maréchal de Gramont, oncle de Lauzun, lui aurait dit que la cause de l'emprisonnement de susdit proviendrait de paroles qu'il aurait eues avec la Montespan, à laquelle Lauzun, transporté de colère, aurait donné (ici des termes qui n'étaient pas, sans doute, de la langue habituelle du Sacré Collège!), et autres semblables louanges. Le Roi l'ayant appris aurait imposé comme peine à Lauzun de donner satisfaction à la dame dans les cinq jours. Mais Lauzun n'ayant pu s'y résoudre à cause de sa grande arrogance et orgueil, les cinq jours écoulés, le Roi se voyant désobéi, et par suite offensé, l'aurait fait arrêter.... Ainsi les dames sont cause de ce désordre, et cependant on ne publie pas le motif de l'emprisonnement, afin que le public s'imagine que la faute de Lauzun est plus grande que celle qu'on suppose qu'il a commise; et on voit que cela réussit, attendu qu'on crie par la ville que S. M. a trouvé dans les papiers de Lauzun des lettres qui le convainquent de trahison, d'avoir révélé aux Hollandais les projets du Roi pour les attaquer et leur indiquer la manière de se défendre. »

Le nonce ajoute à l'appui de son opinion, un détail que rapportent également les *Mémoires* de Mademoiselle : « On a remarqué, dit-il, que depuis huit ou dix jours, Lauzun était fort préoccupé parce qu'ayant parlé au Roi avec quelque chaleur après la querelle avec la Montespan, il n'en avait pas reçu de réponse favorable, que peu de jours après ayant présenté un mémoire au Roi avec le plus profond respect, S. M. l'avait reçu avec un visage grave; que Lauzun avait dit à un sien ami : « J'ai « un lacet au cou et je ne sais qui me l'enlèvera pour qu'il « ne m'étrangle pas ». De positif on ne sait encore rien de plus que ce que j'ai écrit dans ma dépêche du 27 passé, excepté que Lauzun aurait eu quelques paroles avec la Montespan, et l'on doit savoir ici que c'est Lauzun qui a présenté la Montespan au Roi. »

Dans cette dépêche, il est question de Mademoiselle : « On a remarqué, dit le nonce, que la princesse n'a laissé voir aucun chagrin ». La pauvre Mademoiselle eût été bien étonnée si elle avait pu lire ces lignes qui signalaient à la cour de Rome son indifférence. Quelques jours après l'arrestation de Lauzun, elle paraissait aux fêtes données en l'honneur de la nouvelle Madame, la Palatine, qui arrivait d'Allemagne; mais elle y assistait le cœur serré, par convenance, par devoir, pour essayer, à force de persévérance, « d'attirer la pitié du Roi », « de renouveler sa tendresse ». Ces fêtes lui en rappelaient d'autres qu'elle avait contemplées la joie au cœur : « Il n'y avait pas une entrée que je ne me souvinsse des anciens ballets où était M. de Lauzun », « de songer qu'il n'y était plus et qu'il faisait un froid, une neige épouvantables et qu'il était par les chemins et pour aller en prison », elle ressentait une angoisse mortelle. Barrail, Mme de Nogent venaient la voir, essayaient de la consoler.

Un soir que Mademoiselle était étendue devant le feu avec Mme de Nogent, un peu avant minuit, — c'était la veille de Noël, on se chauffait en attendant la messe, — Nogent entrant tout joyeux, apporta des nouvelles de

Lauzun. Elles lui avaient été données par un neveu de d'Artagnan, revenu de Pignerol.

Le 5 janvier 1672, ce jeune d'Artagnan était de garde à Saint-Germain « pendant une musique » avant le souper : « Je le regardais, raconte Mademoiselle, admirant le bonheur qu'il avait eu d'avoir vu M. de Lauzun depuis moi ». Elle le fit venir dans sa chambre; elle lui fit répéter les moindres propos de Lauzun; elle connut les sentiments que le prisonnier avait exprimés, « l'estime qu'il avait pour moi, nous dit-elle, et la tendresse, l'amitié ». — Elle interrogea aussi Maupertuis, l'autre gentilhomme qui avait accompagné Lauzun. Elle pardonnait à celui-ci ses scandaleuses cassettes : « Je ne m'informai point de tout cela, dit-elle, et je crois que ces faveurs lui avaient été si communes avec beaucoup d'autres, qu'il n'y avait guère d'honneur pour lui. Comme je n'ai jamais trouvé que ce fût un des beaux endroits de sa vie, j'en parle le moins que je peux et je voudrais que c'eût été si bien caché à tout le monde que je n'en susse rien et même je voudrais l'oublier et que tout le monde l'oubliât. »

Mais Mademoiselle ne voulait pas que cet oubli s'étendît à Lauzun : elle ne laissait passer aucune occasion de rappeler le prisonnier au Roi. Lorsque la duchesse douairière d'Orléans fut en danger de mort, elle avoua au Roi qu'elle n'était point allée la voir : — « Vous en savez les raisons, Sire, et si j'ai sujet de m'en louer ». « Cela le faisait souvenir, pensait-elle, de M. de Lauzun. » Mais le Roi évitait de prononcer devant elle le nom qu'elle attendait : quand les allusions devenaient trop claires, il s'arrêtait court, rougissait, regardait sa cousine et baissait les yeux. Un jour cependant, à propos d'un sauteur de cordes, il parla de Lauzun d'un « ton très honnête et très naturel ».

Au printemps de 1672, Mademoiselle finit par remercier Dieu de son malheur. En lisant la liste des gentilshommes tués au passage du Rhin; en voyant le désespoir des épouses et des mères, Mme de Nogent folle de douleur, droite sur son lit « comme une hébétée », riant, pleurant,

parlant, ne sachant ce qu'elle disait, elle songea : « Si M. de Lauzun avait été là, il aurait peut-être été tué et Dieu a permis qu'il fût en prison pour me le conserver et je ne l'en remercie pas, misérable que je suis! Je ne prends pas sa prison avec patience en considérant que c'est sa volonté! »

A quelque temps de là, le duc de Buckingham, chargé d'une mission diplomatique auprès de Louis XIV, alors au camp de Zeist, à deux lieues d'Utrecht, tenta une démarche en faveur du prisonnier de Pignerol. Il se rappelait que, lors de son voyage en France en 1670, après la mort de Madame, Lauzun l'avait invité à un brillant souper, dont les convives étaient deux Anglais de sa suite, une des maîtresses de Lauzun, la marquise de La Vallière, belle-sœur de la duchesse, et Mme de Thianges, sœur de Mme de Montespan. Des instruments de musique s'étaient fait entendre pendant le repas; puis, on avait eu le plus galant des intermèdes : un cavalier masqué, conduisant deux dames masquées elles aussi, était entré en dansant; les dames qui soupaient avec Lauzun étaient allées au-devant des danseurs; à chaque figure du pas qu'elles exécutaient, leurs regards, leurs gestes, exprimaient leur admiration pour l'épée de l'inconnu. Les dames enfin avaient désarmé le mystérieux cavalier, et offert son épée à Buckingham. Les masques alors étaient tombés; et on avait reconnu les visages du Roi, de Mme de Montespan et d'une dame dont on ignore le nom. Buckingham ne pouvait croire qu'un homme chez qui il avait remarqué « tant de tendresse pour la personne » du Roi et « tant de fidélité pour son service », fût perdu sans ressources. Il intercéda : « Il n'est pas perdu, lui répondit Louis XIV, mais il n'est pas encore temps de finir sa peine ». Buckingham avait eu le tort de parler : son intervention réveilla l'activité des ennemis de Lauzun.

En attendant, Mademoiselle, soucieuse de connaître ce que serait l'avenir du prisonnier, consultait Primi Visconti, le bel Italien qui avait su s'acquérir auprès des dames la réputation d'un devin fort habile. Primi a raconté

la scène avec sa verve habituelle. « Un soir, nous dit-il, que fatigué, je m'étais mis au lit plus tôt que de coutume, à peine étais-je couché qu'un domestique vint m'avertir que la comtesse de Fiesque et la marquise de Rannes voulaient me voir. Je me levai. Il y avait avec elles, dans leur carrosse, une dame qui écoutait. On descendit à la maison de Mme de Rannes où nous trouvâmes une foule de carrosses et de gens. Quand je fus entré, une dame grande et voilée s'avança vers moi; elle contrefaisait sa voix; mais je la reconnus tout de suite pour Mlle de Montpensier. Toutefois, faisant l'ignorant, je la suivis dans le cabinet. Mademoiselle, d'humeur remuante, s'asseyait tantôt sur un tabouret, tantôt sur un lit de repos.... On me présenta une lettre d'après laquelle je fis la description de Lauzun; je devinai les accidents de sa fortune, son emprisonnement, et je promis que dans six ou sept ans il serait libéré. Mademoiselle et Mme de Nogent crurent que j'étais au courant. Mademoiselle me demanda si elle était mariée. Je répondis en termes équivoques. Alors, que ne dit-on pas! Tantôt elle pleurait, tantôt elle riait, ou soupirait, selon mes réponses à ses questions, qui toutes se rapportaient à Lauzun. Mademoiselle ne tarissait pas, lorsque enfin les dames vinrent l'avertir que le jour allait paraître. C'est alors qu'elle me dit qui elle était, en recommandant aux dames de me mener chez elle, et à moi de l'aller visiter souvent. »

Le bruit de l'aventure alla jusqu'au Roi. C'était pour les courtisans une occasion de parler du prisonnier de Pignerol. Ces occasions étaient rares. Seuls, un mot du Roi, la question des charges de Lauzun, une aventure quelconque, une maladie, un hasard, rappelaient en passant le nom du favori disgracié. En 1673, pendant le voyage de la cour en Alsace, un bailli de village, qui avait jadis donné des leçons d'allemand aux enfants du président Tambonneau, vint à la portière du carrosse royal s'offrir comme guide. Il parla de tous ceux qu'il avait connus chez le père de ses élèves : « Et Puyguilhem, Sire? on m'a dit qu'il a changé de nom, où

est-il ? C'est un joli garçon que ce M. de Lauzun que l'on appelle ainsi à cette heure. » Le Roi ne répondit pas. Le brave bailli, étonné du silence du Roi et des rires de l'assistance, ne savait pas le plaisir qu'il faisait à Mademoiselle.

Parfois les lecteurs de la *Gazette d'Amsterdam* trouvaient dans les colonnes de la feuille hollandaise l'écho de quelque bruit concernant Pignerol. On leur disait, le 29 février 1672, que M. de Lauzun allait être « transféré en un château plus proche de la cour ; qu'avec le temps il rentrerait en grâce par un effet de la clémence du Roi qui pardonne généreusement à ceux qui s'humilient devant lui ». Ils apprenaient, le 25 mars de la même année, que M. de Lauzun serait bientôt hors de prison, et que ceux qui avaient été cause de sa disgrâce sollicitaient sa liberté ; ils lisaient enfin, le 9 août 1674, que M. de Lauzun serait certainement « élargi de Pignerol » ; que Mme de Montespan voulait acheter la principauté de Dombes, donnée par Mademoiselle à Lauzun. Le nonce qui transmet ce bruit au cardinal secrétaire d'État prétend que Mademoiselle consentait au marché à condition que Lauzun fût mis en liberté et qu'elle pût l'épouser publiquement.

Parfois, une page de quelque roman à la mode semblait mettre sous les yeux des lecteurs les aventures de Lauzun. Tous les gens de cour qui lurent *le Prince de Condé*, roman de Boursault, paru en 1675, se rappelèrent sans doute, en voyant le héros du livre se glisser sous un lit pour surprendre François II et Mlle de Saint-André, Lauzun épiant dans la même posture Louis XIV et Mme de Montespan. Hors ces occasions rares et fugitives, les courtisans de Louis XIV n'avaient guère le temps de penser à Lauzun.

Et puis des gens heureux qui sont des gens de Cour,
Iraient perdre leur temps, ce temps qui sitôt passe,
A se ressouvenir d'un visage en disgrâce !

Par son ingéniosité et sa persévérance, Lauzun allait les obliger à se ressouvenir de lui malgré eux.

LA TENTATIVE D'ÉVASION

En février 1676, la cour apprit avec stupeur qu'il avait failli s'évader. Une nuit, après avoir écrit deux lettres qu'il laissa sur sa table, il avait disparu dans le plancher comme un héros d'opéra. A l'étage inférieur il s'était trouvé dans une chambre semblable à la sienne dont la fenêtre grillée était à quelques toises au-dessus du fossé. Depuis longtemps il préparait son évasion. Cette préparation avait été extraordinaire. Il avait patiemment descellé dans cette chambre un barreau de la fenêtre. Au moyen d'une échelle fabriquée avec du linge, il était descendu dans le fossé; là, il s'était engagé dans une galerie qu'il avait mis des mois à creuser, et qui n'était pas le moins ingénieux de ses ouvrages; cette galerie s'enfonçait dans le mur du fossé et aboutissait à une cour de la citadelle, la cour probablement où, comme disait plus tard Louvois, le prisonnier rangeait « les décombres » de son travail. Personne ne s'était aperçu de rien! Malheureusement, Lauzun n'avait pas eu le même bonheur lorsqu'il avait voulu achever d'exécuter son projet. Un matin, au petit jour, il déboucha en face d'une servante qui venait chercher du bois. Il la pria, la supplia, — en lui offrant tout ce qu'elle voudrait, — de se taire et de le laisser passer : « Je suis, répondit-elle accordée avec un soldat; s'il veut que je vous sauve et se sauver avec vous, je vous sauverai ». La servante partit et ne revint pas. A sa place, un officier apparut, et Lauzun fut ramené en prison.

Les lettres seules — écrites par le prisonnier, l'une pour Louis XIV et l'autre pour Louvois — quittèrent Pignerol, ainsi qu'un morceau de l'échelle envoyé comme échantillon. On admira cette échelle, « la mieux faite du monde ». Mme de Montespan lut, pendant le jeu du Roi, la lettre que Lauzun adressait à Louis XIV; l'opinion de Dangeau était qu'on n'avait « jamais vu une lettre si tendre, si respectueuse pour le Roi et de si bon sens ».

Mademoiselle avait appris la nouvelle au sortir d'un sermon que Bourdaloue prêchait à Saint-Germain. Troublée par la joie, par les mille regards qui épiaient sa contenance, elle n'eut rien de plus pressé que d'écrire à

Louis XIV pour lui parler de l'état misérable où se trouvait Lauzun, « renfermé de nouveau ». Cette lettre ne délivra pas le prisonnier.

Le nom de Lauzun reparu dans les dépêches adressées au cardinal secrétaire d'État du Saint-Siège et dans la *Gazette d'Amsterdam*. L'Europe s'était étonnée de l'audacieuse tentative, mais le silence et l'oubli allaient bientôt encore tout effacer. Tandis que le supplice du prisonnier recommençait, l'égoïsme du monde se riait de ses douleurs : « Je fais des lavages à mes mains, écrivait Mme de Sévigné, de l'ordonnance du vieux de L'Orme qui au moins me donne de l'espérance : c'est tout et je ne plains Lauzun que de n'avoir plus le plaisir de creuser sa pierre. Ce pauvre Lauzun ne vous fait-il pas grand pitié de n'avoir plus à faire son trou ? Ne croyez-vous pas qu'il se cassera la tête contre la muraille ? »



CHAPITRE VI

VERS LA DÉLIVRANCE

SURPRISE DE LOUIS XIV, INQUIÉTUDE DE LOUVOIS || UN CONSEIL DE FAMILLE A PIGNEROL || LAUZUN ET FOUQUET : LEURS RELATIONS || CORRESPONDANCE AVEC LOUVOIS.



Louis XIV fut très étonné en apprenant que Lauzun avait tenté de s'évader. Le 16 mars 1676, Louvois demanda un plan du donjon à l'infortuné gouverneur joué avec tant de désinvolture; le Roi, disait-il, voulait comprendre le mystérieux travail de Lauzun, ce cheminement incroyable à travers des épaisseurs de maçonnerie, à travers les terres et le mur de soutènement du fossé; et cela avec quels outils! et pendant des années! et sans éveiller jamais l'attention de personne! Les instructions pour la garde du prisonnier furent de plus en plus sévères. On enferma le valet de Lauzun dans un cachot : sous prétexte de complicité, on l'astreignit au régime du pain et de l'eau jusqu'à ce qu'il consentît à faire des révélations. Lauzun, qui avait fabriqué son échelle avec du linge, se vit réduit au strict nécessaire; on ne lui donna à la fois qu'une petite quantité de linge que Saint-Mars emportait quand il était sale et remplaçait par la même petite quantité. Saint-Mars multiplia les visites; il soulevait chaque meuble, cherchant dans tous les coins l'amorce de quelque nouvelle excavation. Il avait beaucoup à réparer. Le lendemain de l'évasion, ayant recommandé ses lieutenants à la bienveillance du ministre, il s'était attiré cette leçon : « Je n'ai pas cru qu'à

cause de ce qui vient de se passer contre la sûreté de M. de Lauzun, il fût à propos de demander au Roi des grâces pour eux ».

Louvois renouvela ses conseils de vigilance. Les moindres indices excitaient son inquiétude. C'était un certain Lamy, jadis garde du corps, protégé de Lauzun, entré depuis au service de Mademoiselle, qui ne paraissait plus au Luxembourg, et ne pouvait être qu'aux environs de Pignerol : il fallait surveiller. C'était Barrail qui « menait une manière de vie » à Paris, dont on pouvait conclure qu'il était sur le point d'établir un commerce de lettres avec Lauzun; c'était enfin Lauzun lui-même qui avait prié Saint-Mars de commander un habit à son tailleur de Paris, et de lui faire envoyer des livres. Dans les doublures de l'habit et entre les feuillets des livres quelque dangereux message n'allait-il pas se dissimuler? Saint-Mars recevait l'ordre de mettre à la disposition du prisonnier sa propre bibliothèque et d'acheter lui-même les livres à Turin. Pour garder un captif si fertile en expédients, on prévit même l'extrémité fâcheuse de supprimer le valet et de loger avec Lauzun un officier de la garnison.

Cependant, chose nouvelle et étrange, vers cette époque, Lauzun obtint la permission d'écrire au Roi. Il avait sans doute exprimé le désir de faire à Louis XIV quelque communication « considérable ». Louvois n'avait pas été d'avis de donner l'autorisation. Louis XIV avait été d'un sentiment contraire : le ministre dut s'incliner. Lauzun écrivit alors une lettre par laquelle il consentait enfin à donner sa démission de capitaine des gardes : il envoyait un blanc-seing destiné à être rempli de la formule qui plairait au Roi. Le blanc-seing revint tel qu'il était parti. C'était une humiliation; elle était due à Louvois. Les événements allaient toutefois contraindre le ministre à se relâcher de ses rigueurs.

Au mois de décembre 1675, le second maréchal de La Force, grand-oncle de Lauzun, était mort en instituant son petit-neveu son héritier substitué. Le Roi trouva bon

de faire envoyer le testament à Pignerol avec une procuration et de laisser entrer un notaire auprès du prisonnier. Au mois de septembre 1677, Lauzun perdait encore son frère aîné, Jacques de Caumont, qui avait vécu en province, obscur et souffreteux, et dont la disparition faisait du cadet de Gascogne qu'avait été jusque-là Antonin-Nompar, le chef de la branche de Lauzun. Mme de Nogent, désignée l'année précédente par Louis XIV pour recevoir procuration de son frère et le représenter dans la succession du duc de La Force, fut autorisée, puisqu'il y allait de « la conservation de sa maison », à se rendre à Pignerol, en compagnie du chevalier de Lauzun son frère et de l'avocat Isarn. Les portes du prisonnier allaient donc s'ouvrir devant sa famille!

Le 24 septembre 1677, Louvois adressa deux lettres, l'une à Saint-Mars, l'autre à Lauzun, pour annoncer les voyageurs. Saint-Mars trouva dans la sienne le programme minutieux des entrevues accordées. Ces entrevues devraient avoir lieu dans l'appartement de Saint-Mars, en présence de Saint-Mars et d'un commissaire nommé Loyauté. Elles pourraient durer deux heures, chaque après-dîner, pendant quatre jours consécutifs. Les conversations à voix basse étaient interdites; interdite, la remise à Lauzun de la moindre lettre et du moindre papier. Louvois ajoutait : « Et sans aussi que l'on y traite le chapitre de Mlle de Montpensier sous quelque prétexte que ce puisse être ».

La comtesse de Nogent, le chevalier de Lauzun et l'avocat Isarn arrivèrent à Pignerol vers la fin d'octobre. Reçus avec courtoisie par le marquis d'Herleville, gouverneur de la place, ils furent logés dans la ville et ne purent voir tout de suite le prisonnier, qu'un gros rhume retenait dans sa chambre.

La première entrevue eut lieu un vendredi. Mme de Nogent, le chevalier, l'avocat et le commissaire se rendirent au donjon où ils devaient dîner avec Saint-Mars. Avant le dîner, Saint-Mars donna lecture à l'avocat des instructions royales. Isarn promit de s'y conformer. Ses

deux compagnons s'engagèrent par écrit à ne pas abuser de la bonté du Roi et à ne parler à Lauzun « que de ses affaires et de celles de la maison de La Force ».

La comtesse était une comédienne habile, le chevalier, « un homme de beaucoup d'esprit et de lecture avec de la valeur, aussi méchant et extraordinaire que son frère, mais qui n'en avait pas le bon, obscur, farouche, débauché ». Lauzun, était ce qu'on sait. Avec de pareils acteurs, la comédie ne pouvait manquer d'être piquante. Un curieux récit d'Isarn nous en a conservé les moindres détails. On croit voir, en cette après-midi d'automne, les six chaises rangées autour de la table, le commissaire, l'avocat, la famille attendant, angoissée; Lauzun, enfin, entrant au bras de Saint-Mars, courbé en deux, ébloui par le grand jour, chancelant de faiblesse. Sa moustache et sa longue barbe lui cachent à moitié le visage et laissent à peine distinguer sa mine défaite, ses yeux « remplis de tristesse et de langueur ». L'avocat s'émeut, le frère et la sœur sont profondément affligés. Lauzun s'assoit au coin du feu, puis soudain déplace sa chaise, et, tandis qu'il parle bas et qu'il tousse, on comprend que le grand jour lui blesse la vue et lui fait mal à la tête. Saint-Mars alors l'installe le dos à la lumière; il se met d'un côté du prisonnier, le commissaire de l'autre. Isarn est auprès de Saint-Mars, ses papiers devant lui sur la table; Mme de Nogent pleure et tout le monde se tait.

Enfin, Isarn rompt le silence : il expose l'affaire. Lauzun répond froidement qu'enfermé depuis six ans et sur le point de commencer sa septième année de prison, n'ayant entendu parler d'aucune affaire depuis 1671, ni vu personne, il a « l'esprit si bouché et l'intelligence si obscure », qu'il n'a rien compris au discours de l'avocat. Ce qu'il lui faut, c'est une conversation avec sa sœur qui lui remémore les affaires de sa maison. Il est profondément reconnaissant au Roi de lui avoir permis de voir sa sœur, qui lui a donné une touchante preuve d'affection en entreprenant pour l'amour de lui un si pénible voyage. C'est la personne qu'il aime le mieux au monde. Il

souffre beaucoup, non de la dureté de sa prison, mais d'avoir déplu au Roi. Les larmes lui montent aux yeux, il tire son mouchoir, se cache la figure, demeure longtemps ainsi, tandis que Mme de Nogent éclate en sanglots, et que l'avocat, le commissaire et le gouverneur contemplent cette scène de désespoir. Lauzun revient à lui le premier; il demande si le temps est passé et ne veut pas profiter du demi-quart d'heure qui lui reste tant il craint de désobéir aux ordres du Roi. Il se lève et se retire. Cette brusque sortie est suivie d'un évanouissement de Mme de Nogent. Pendant une heure, le chevalier et l'avocat tâchent de la ramener à elle. La comtesse qui, enfin, a recouvré le sentiment, est mise dans une chaise à porteurs, conduite chez elle, et couchée. Le chevalier, malade d'émotion, doit s'aliter.

L'entrevue du lendemain, samedi, ne commença pas autrement que celle de la veille. Lauzun ne comprenait pas, il avait tout oublié. Il ne pouvait rien faire, si on ne l'autorisait pas à s'entretenir en particulier avec sa sœur. L'avocat remarqua cependant très vite que le malheureux, qui se plaignait si fort, parlait « avec beaucoup de jugement et de clarté d'esprit »; « son raisonnement », « ses expressions propres et précises », montraient qu'il « n'avait rien perdu de sa vivacité et de ses lumières ordinaires ». Isarn expliqua les affaires. Lauzun déclara qu'il ignorait ce qu'était devenue sa fortune; sa charge lui avait coûté cinq cent mille livres; le Roi, lui avait-on dit, avait fait consigner à son nom quatre cent mille livres (par le maréchal de Luxembourg). La cassette contenait de l'argent et « des billets des trésoriers de ses appointements »; mais il ne savait ce qu'elle était devenue, ni qui s'occupait de ses affaires. Mme de Nogent demanda tout bas à Saint-Mars si elle pouvait nommer l'intendant chargé de gérer les biens du prisonnier, et, sur la réponse affirmative du gouverneur, apprit à Lauzun que c'était Rollinde qui, par ordre de Louvois, détenait sa cassette. « Ma sœur, commença alors Lauzun, ne pouvant prendre aucun parti, j'aurai plus tôt fait de vous donner mes

blancs-seings signés, ou une procuration générale, ayant une entière confiance en vous et ne voulant faire du bien à mes frères ni à personne des miens que par votre conseil, et ayant l'intention d'en faire à votre famille et surtout à Mlle de Bautru, ma filleule, que j'aime fort. »

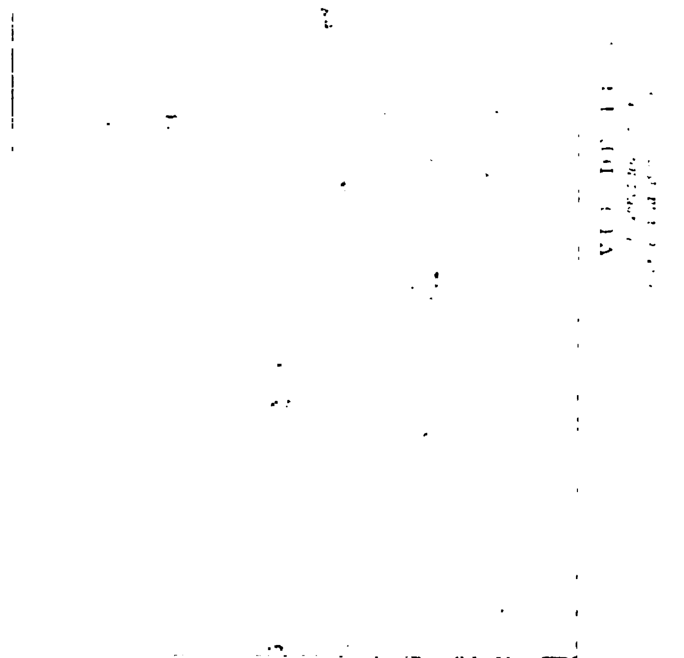
Il ajouta que les revenus de ses terres devaient être employés à mettre ordre aux affaires de sa maison; il fallait en verser une partie à sa mère, la comtesse de Lauzun, si elle était encore vivante; venir en aide à ses frères et à celles de ses sœurs qui étaient en religion. Pour lui, il n'avait besoin de rien; il s'abandonnait à la divine Providence. On ne devait pas s'inquiéter de sa santé, il avait simplement « contracté un mauvais air dans sa prison », qui était froide et humide; « tout y pourrissait jusqu'au pain si on l'y laissait vingt-quatre heures ». Il n'espérait pas en revenir jamais; mais c'était là « sa moindre peine, ayant de plus cuisantes douleurs à soutenir »; « il avait obligation à M. de Saint-Mars, lequel lui avait sauvé la vie trois fois »; il ne le blâmait pas de faire son devoir.

Là-dessus, Lauzun demanda si le temps était écoulé, se leva et sortit. Mme de Nogent s'évanouit comme la veille, ne recouvra ses sens qu'au bout d'une heure, et se laissa porter dans son lit.

Lauzun consacra une bonne partie de l'entrevue du lendemain à prendre des nouvelles de tous les siens, spécialement de Mlle de Bautru. Il revint ensuite aux affaires; pria l'avocat de dresser une procuration générale « qu'il trouva bien », dit Isarn, à l'exception des mots de : puissant seigneur, et de comte de Lauzun, qu'il fit rayer.

Le jour suivant, il déclara, qu'il n'avait rien compris aux discours tenus jusqu'ici par l'avocat; et que, puisqu'on lui refusait un entretien particulier avec sa sœur, il renonçait à examiner quoi que ce fût. Il pria Mme de Nogent de parler au Roi; il insistait sur sa fidélité, son éloignement de toute intrigue, sa douleur d'avoir déplu, « son désir de servir ne fût-ce que la pique à la main », sa confiance en la bonté, la grâce et la miséricorde du





[illegible] générale, avant [illegible] voulant faire du bien [illegible] que par votre conseil, [illegible] famille et surtout à [illegible] aime fort. »

[illegible] ses terres devaient être [illegible] de sa maison ; il fal- [illegible], la comtesse de Lauzun. [illegible] venir en aide à ses frères et [illegible] en religion. Pour lui, il [illegible] ; il s'abandonnait à la divine [illegible] pas s'inquiéter de sa santé, il avait [illegible] mauvais air dans sa prison », [illegible] « tout y pourrissait jusqu'au [illegible] quatre heures ». Il n'espérait [illegible] là « sa moindre peine [illegible] à soutenir » ; « il avait [illegible], lequel lui avait [illegible] la [illegible] pas de faire [illegible]. [illegible] si le temps était [illegible], [illegible] s'évanouit comme [illegible] au bout d'une heure [illegible]

[illegible] partie de [illegible] nouvelles de tous [illegible] Bertru. Il revint en [illegible] dresser un [illegible] [illegible] », dit [illegible] [illegible] et de [illegible] de Lauzun, [illegible]

[illegible] casous [illegible] terres [illegible] et [illegible] lui refusait [illegible] avec sa sœur, il [illegible] à [illegible] quoi [illegible] de N[illegible] Roi ; il [illegible] sa [illegible], son [illegible] toutes intrigues, [illegible] [illegible] que [illegible]. [illegible], la grâce et la miséricorde du



VUE DE PIGNEROL
D'après un Dessin inédit du temps
Conservé à la Bibliothèque Nationale (Estampes).

Roi. Le Roi avait tout donné, il était le maître d'ôter tout; mais voudrait-il accabler un pauvre gentilhomme dont les affaires étaient absolument ruinées, qui venait de dresser une procuration pour donner la démission de toutes ses charges et s'estimerait trop heureux si seulement on daignait lui laisser celle de capitaine des gardes? « Vous direz aussi au marquis de Louvois, expliqua-t-il à sa sœur, que je suis son très humble serviteur; que, si je l'ai offensé, je lui en demande pardon; que j'espère de sa bonté qu'il me rendra de bons offices auprès du Roi; que je n'ai refusé autrefois la démission de mes charges, que parce qu'il ne m'avait pas envoyé une personne de confiance; aujourd'hui que je vois la personne en qui j'en ai le plus, je lui donne, même sans en être requis, une procuration générale pour faire mes démissions; je vous prie de lui faire bien comprendre cela. Je vous supplie aussi de vouloir accomplir un vœu que j'ai fait de fonder trois lits pour les pauvres de l'hôpital de Paris, ou à Paris ou ailleurs où vous jugerez que l'aumône sera plus agréable à Dieu; prenez de mon argent le plus clair pour l'accomplir, et en quelque lieu que vous le fondiez, employez-y la même somme que si vous le fondiez à Paris. Je prétends aussi que toutes mes dettes soient acquittées et qu'il n'y ait personne qui perde rien. Je vous ai tout dit. Allez-vous-en demain : Dieu par sa grâce vous conduise. Je prie mon frère de vous accompagner, et lui et M. Isarn d'avoir soin de votre santé. Ne m'écrivez point et ne m'envoyez point de mémoires, tout cela est inutile et ne sert de rien; on ne fait que me les lire, et cela ne me reste pas dans l'esprit. »

Comme il ajoutait : « Ayez pitié de moi en vous conservant, remettez-vous bien en mémoire tout ce que je vous ai dit; priez Dieu pour moi, et espérons en la bonté et miséricorde de Dieu et du Roi », Mme de Nogent se jeta à genoux et voulut lui baiser la main. Il répondit que cela ne lui était pas permis. Il se leva brusquement, et, après avoir souhaité une seconde fois à sa sœur que Dieu l'accompagnât, il salua et sortit.

Ainsi se terminait, par une scène théâtrale, la quatrième entrevue de nos trois Gascons. Les deux principaux acteurs ne devaient pas être mécontents de la manière dont ils avaient joué leur rôle : ils savaient bien que Louis XIV et Louvois liraient le compte rendu de la pièce. Lauzun, en regagnant au bras de Saint-Mars sa triste chambre, pouvait se féliciter d'avoir, en la personne de sa sœur, le plus dévoué, le plus fin des diplomates.

A partir de l'automne 1677, la prison de Lauzun devint moins rude. Une à une les barrières s'abaissèrent. Au moment où Lauzun et Mme de Nogent jouaient avec une sorte de sincérité leur grande scène d'attendrissement, ce lundi premier novembre 1677, Louvois envoyait de Versailles une lettre qui autorisait Saint-Mars à laisser Lauzun et Fouquet se promener ensemble sur le bastion, en interdisant seulement les conversations particulières. Combien cette défense était vaine! Il y avait longtemps que les deux prisonniers causaient entre eux le plus intimement du monde. Par un trou creusé dans le tuyau de la cheminée et qui, le jour, se refermait à merveille, Lauzun avait débouché une nuit chez Fouquet.

Fouquet dut l'accueillir avec une extrême joie. Il le connaissait. Il l'avait jadis invité aux fêtes de Vaux. Après dix ans de prison, il revoyait un témoin de ses splendeurs passées! Lauzun lui raconta son histoire, sa faveur, comment il avait reçu la charge de capitaine des gardes; comment il avait failli devenir le mari de Mademoiselle, cousin germain du Roi. Surpris de cet étrange récit, Fouquet se mit à plaindre « ce pauvre Puyguilhem qu'il avait laissé jeune et sur un assez bon pied, à la cour, pour son âge, à qui la cervelle avait tourné et dont on cachait la folie dans cette même prison ». Il avait regardé ce fou avec étonnement, inquiétude et crainte.

Au mois de janvier 1679, le trou de la cheminée devint inutile. De nouvelles instructions royales modifiaient la vie des deux prisonniers. Lauzun et Fouquet pouvaient désormais se voir à toute heure, en toute liberté, et se promener dans toute l'étendue de la citadelle. Toutefois,

Louis XIV, se défiant de l'audace de Lauzun, ne voulait pas que le petit homme sortît du donjon sans une escorte armée, composée de Saint-Mars, de deux officiers, de six sergents ou soldats qui avaient ordre — du moins on le laissait croire à Lauzun — de tirer sur lui en cas d'alerte.

Les prisonniers reçurent en outre la permission d'écrire à leurs proches par l'intermédiaire de Saint-Mars et de Louvois. Ils purent également lire les gazettes. C'est en les lisant que Lauzun apprit une mort qui lui rappelait un amour de sa jeunesse, les scènes de jalousie d'un amant frénétique, une porte inopinément verrouillée au visage d'un rival, une main écrasée sous un talon de bois, les yeux crevés d'un portrait au fond d'une cassette! Mme de Monaco était morte au mois de juin 1678!

Les permissions se multiplièrent. Lauzun, comme Fouquet, avait maintenant le droit de s'asseoir à la table de Saint-Mars, même si des étrangers y étaient invités, la faculté de recevoir des visites de quelques personnes de la ville.

« Vous savez, écrivait Mme de Sévigné à Bussy, l'adoucissement de la prison de MM. de Lauzun et Fouquet. Cette permission qu'ils ont de voir tous ceux de la citadelle, de se voir eux-mêmes, manger et causer ensemble, est une des plus sensibles joies qu'ils auront jamais. »

Bien des interdictions subsistaient encore; elles tombent maintenant une à une. Au printemps de l'année 1679, les jalousies qui obscurcissaient les fenêtres de l'appartement de Lauzun disparaissent; les grilles de fer intérieures qui barraient les embrasures, s'ouvrent pendant le jour. Lauzun peut entendre la messe chaque matin, communier tous les mois. Bientôt Mme Fouquet, arrive avec sa fille. Quelle joie pour le père! Pour Lauzun, quelle tentation! Madeleine Fouquet est jeune; Lauzun croit l'être encore; il lui fait la cour. Le père prévenu se fâche; Lauzun est admonesté par Saint-Mars; il répond d'un ton emporté et hautain; Louvois, qui perçoit l'écho de ces querelles, donne à Saint-Mars des conseils de fermeté. Voilà Fouquet et Lauzun brouillés.

Cette brouille sera exploitée par le geôlier. Saint-Mars apprendra par Fouquet que Lauzun avait de l'argent et qu'il venait d'envoyer un courrier à Paris. Saint-Simon se demandera plus tard si Lauzun ne s'était pas brouillé avec Fouquet par diplomatie, afin de ne pas s'aliéner Colbert, et de ne pas aigrir encore davantage Louvois. Il croyait Lauzun assez « profond », assez « ambitieux » pour avoir eu cette pensée. Et pourtant, il remarquera que, après la mort de Fouquet et après sa sortie de Pignerol, Lauzun « en disait toujours rage » et que « cette haine porta jusque sur ses petits-enfants ».

Espionné par Fouquet, surveillé par Saint-Mars, Lauzun n'en jouissait pas moins de permissions de plus en plus nombreuses. Maintenant il avait à Pignerol quatre chevaux. Lorsqu'il les avait montés, lorsqu'il s'était entretenu avec Le Nôtre venu pour visiter Pignerol, qu'il avait dîné en compagnie de Mme de Saint-Mars, conté quelque histoire à Mlle Fouquet, écrit vingt lignes courtoises pour Louvois, le prisonnier, chargé de huit années de désespoir, devait sentir en lui le courtisan renaître, et il se croyait sans doute moins loin de la cour. Depuis quelques mois, c'était entre Lauzun et Louvois un échange de politesses, de brefs billets; le ministre remerciait le gentilhomme de ses condoléances ou de ses félicitations.

Mais combien Lauzun devait peu se fier à la courtoisie de son ancien ennemi!

Au mois de janvier 1680, pour sceller les lettres qu'il adresse à ce ministre si poli, Lauzun reçoit un cachet; mais pour les desceller, les lire, les resceller et mander à Louvois « s'il y a quelque chose de faux », Saint-Mars en reçoit un autre tout pareil. Ce ne sont d'ailleurs bien souvent que des lettres de remerciements, de demandes ou de protestations que Lauzun écrit. Dans un billet du 17 mars 1680, il remercie Louvois d'avoir envoyé à Pignerol pour huit jours le fidèle Barrail: « Le plus sensible plaisir que j'ai senti depuis dix ans, dit-il, je le reçois présentement par la grâce que le Roi m'a faite de per-

mettre à M. Barrail de venir me voir. C'est un ami à qui j'ai trouvé en toute occasion un si grand attachement et fidélité pour la personne de S. M. que je l'ai regardé en cela comme un autre moi-même. » Dans une autre lettre du mois d'avril 1680, Lauzun ose demander à être conduit à Chaville, son seul désir étant de voir le Roi : « Vous travaillerez, dit-il à Louvois, à m'obtenir la grâce de me conduire pour me jeter à ses pieds, prosterné dans une humilité profonde à tout ce qui lui plaira de faire de moi, après quoi je mourrai content si je peux encore une fois en ma vie, comme de la boue, me trouver sous ses pieds et suivre religieusement ses volontés jusques à mon dernier soupir ».

Une autre fois, en juillet 1680, il est plein de gratitude parce que le Roi a permis au chevalier de Lauzun, son frère, de passer quelque temps à Pignerol. D'autres lettres arrivent dans le cabinet de Louvois pour remercier Louis XIV d'avoir autorisé enfin des conversations particulières entre le prisonnier et un jésuite, le P. des Escures, ou Mme de Nogent. On assure que l'intrigante comtesse, venue pendant l'été 1680, a profité de son passage en Savoie pour pousser jusqu'à Turin, afin d'aller recommander Lauzun à la duchesse régente, cette Marie-Jeanne-Baptiste de Nemours, qui se souvenait peut-être encore de ce marquis de Puyguilhem qu'elle avait désiré épouser.





CHAPITRE VII

UNE IDÉE DE MME DE MONTESPAN

L'HÉRITAGE DE MADEMOISELLE || DONATION AU DUC DU MAINE DU COMTÉ D'EU ET DE LA SOUVERAINETÉ DE DOMBES || MADEMOISELLE JOUÉE || LA DÉLIVRANCE DE LAUZUN.



BARRAIL, venu à Pignerol pour passer huit jours, était reparti. Saint-Mars, qui avait été présent à tous ses entretiens avec Lauzun, n'avait pas remarqué que les deux interlocuteurs se passaient des lettres en cachette. Le gouverneur n'avait rien compris à leur langage convenu. Il avait dit au visiteur : « Vous voyez bien que sa prison lui a changé l'esprit ; il dit des choses que l'on n'entend point ». Barrail, revenu à Paris, était allé à Saint-Germain ; le jour il s'entretenait avec Mademoiselle, le soir il se rendait chez Mme de Montespan, et « cela avait une manière de mystère ». C'est qu'une idée avait traversé l'esprit de Mme de Montespan : pourquoi Mademoiselle ne donnerait-elle pas une partie de ses biens au duc du Maine, le fils du Roi et de sa maîtresse ? On la déciderait en lui promettant la liberté de Lauzun. Il est probable que Barrail était allé à Pignerol pour y sonder le prisonnier. Peut-être lui proposa-t-il de se rencontrer avec Mme de Montespan dans une des villes d'eaux où l'on conduisait le duc du Maine. On est tenté de le croire en lisant la correspondance de Lauzun. En effet, le 9 juin 1680, Lauzun envoyait à Louvois un petit abrégé de ses maladies et demandait la permission d'aller les guérir à Bourbon ou à Barèges.

Il reçut une réponse négative; toutes ses instances furent inutiles. Heureusement pour lui, Mademoiselle allait beaucoup chez Mme de Montespan. La disgrâce de la favorite, de maîtresse reconnue passée surintendante de la maison de la Reine, le 29 mars 1679, ne diminuait pas les assiduités de la princesse, qui n'avait pas perdu toute espérance d'obtenir par elle le retour du prisonnier. Mme de Montespan essaya d'entamer directement avec Mademoiselle la négociation relative à une donation de ses biens au duc du Maine. « Songez, répétait-elle, ce que vous pourriez faire d'agréable au Roi pour vous accorder ce qui vous tient tant au cœur. » « Elle jetait de temps en temps, raconte Mademoiselle, des propos de cette nature qui me firent aviser qu'ils pensaient à mon bien. » Mademoiselle s'en avisa d'autant mieux qu'elle se souvint d'un conseil que lui avait donné un jour un ami de Lauzun : faites-leur espérer de faire M. du Maine votre héritier! Elle aimait les enfants; elle voyait souvent le joli petit garçon que Lauzun avait emporté lors de sa naissance sans se douter qu'il avait dans ses bras l'instrument de sa future délivrance. On l'amenait chez la vieille fille dont on convoitait l'héritage. Mademoiselle recevait des lettres du petit prince; elle n'était point aveugle; elle comprit et céda; elle fit connaître sa résolution de laisser son bien au duc du Maine, mais à condition, que « le Roi voulût faire revenir M. de Lauzun et consentir que je l'épousasse ».

Barrail fut chargé d'aller porter ces propositions. Mme de Montespan reçut bien le message; elle assura que « cela plairait au Roi ». Le lendemain, elle donnait de nouvelles assurances, répétant que malgré l'engagement pris par Louis XIV à l'égard des souverains étrangers, de ne jamais consentir au mariage en question, « les conjectures des temps changeaient les choses ». Mme de Montespan finit par convaincre Mademoiselle qu'il fallait exposer à Louis XIV ses généreuses intentions au sujet de la donation, mais sans rien demander en retour, en comptant simplement sur la reconnaissance royale.

Ainsi, la négociation réussissait. Les choses paraissaient aller au gré de Mademoiselle. Le Roi, étant venu un jour chez la Reine et y trouvant sa cousine, l'emmena dans un de ses petits cabinets. Il la remercia vivement de sa donation et termina par une phrase pleine de promesses : « Pour moi, disait-il, je vous assure qu'en toutes occasions, je reconnaîtrai les marques que vous me donnez de votre amitié ». Mademoiselle était ravie; elle ne croyait d'ailleurs que promettre sa donation : elle ne voyait pas encore où l'entraînaient la « charmante conversation », les soins, les flatteries de Mme de Montespan. A partir de ce moment, le Roi lui parla beaucoup plus qu'à l'ordinaire; mais « il ne disait rien toujours de M. de Lauzun ».

On n'en était encore qu'aux promesses vagues. Des propositions précises d'exécution furent transmises par Barrail de la part de Mme de Montespan; ce n'étaient point celles qu'attendait Mademoiselle. Mme de Montespan proposait que la princesse fît au duc du Maine donation du comté d'Eu et de la principauté de Dombes. La princesse répondit qu'elle avait bien l'intention de faire ces donations, mais que ce serait par son testament; elle se portait trop bien d'ailleurs pour vouloir songer déjà à la mort. Mme de Montespan, étonnée, mit en avant la volonté du Roi. Colbert « entra dans l'affaire ». Mademoiselle n'entendait que des « douceurs »; mais ce qu'entendait Barrail ressemblait fort à des menaces : « On ne se moque pas du Roi; quand l'on a promis, il faut tenir ». Mademoiselle s'écriait qu'elle exigeait la liberté de Lauzun. « Et, si après que j'aurai donné, on me trompe et que l'on ne le fasse pas sortir? »

Cependant, moitié par lassitude, moitié par espérance de réussir, au commencement de l'année 1681, elle se décida. Le 2 février, devant Colbert, Vaubourg, le notaire Foin, Chopé et Barrail, elle signa chez Mme de Montespan l'acte de donation par lequel elle cédait au duc du Maine la souveraineté de Dombes et le comté d'Eu. Tandis que Colbert portait la nouvelle à Louis XIV, Mme de Montespan remontrait à Mademoiselle qu'elle avait eu mille fois

raison de se laisser dépouiller. Mademoiselle écouta docilement, puis, rentrée dans sa chambre, elle laissa tomber par mégarde un gros miroir de cristal de roche et dit tristement à Barrail : « Je meurs de peur que ce soit un augure que je me repentirai de ce que je viens de faire ».

Barrail se moqua des frayeurs de Mademoiselle. Tout paraissait favorable. Le soir même, Louis XIV dit à sa cousine un mot aimable en passant : « Je crois que vous êtes contente et moi aussi ». A souper, il causa avec Mademoiselle; mais quelques jours plus tard, Mme de Montespan coupait court aux plus chères espérances de Mademoiselle : « Il ne vous faut point flatter, lui dit-elle. Le Roi ne consentira jamais que vous épousiez M. de Lauzun comme vous vouliez faire, ni qu'on l'appelle M. de Montpensier; mais il le fera duc, et si vous voulez vous marier, il ne fera pas semblant de le savoir; ceux qui le lui diront, il les grondera; ne sera-ce pas toujours la même chose? — Quoi! Madame, s'écriait Mademoiselle indignée, il vivra avec moi comme mon mari, il ne le sera pas déclarément? que pourra-t-on dire et croire de moi? » Mme de Montespan, qui n'avait pas de ces scrupules, répliqua : « On n'en saurait jamais rien croire que de bon; votre conscience ne vous reprochera rien; le respect que l'on a pour le Roi et la considération que l'on a pour vous feront que l'on ne dira rien, et, croyez-moi, vous serez plus heureuse mille fois. M. de Lauzun vous aimera mieux : les mystères donnent du goût aux choses; nous irons souvent nous promener. » Quelle déception pour la princesse! Toute la diplomatie de Mme de Montespan ne suffisait pas à endormir sa douleur.

Mademoiselle n'osa plus parler de l'affaire au Roi. Elle eut pourtant un peu plus tard la satisfaction de voir exaucer au moins un de ses vœux. Un jour qu'elle était à table à Saint-Germain, un message de Mme de Montespan l'avertit « qu'il faisait beau promener »; on lui demandait si elle voulait venir. Mademoiselle refusa

d'abord; mais, comme Mme de Montespan la priait de passer par sa chambre, et comme le Roi disait: « Allez-y, puisqu'elle a à parler à vous », toute haletante d'émotion, Mademoiselle y alla. Elle fut accueillie par une nouvelle bien imprévue : « Vous n'aviez guère hâte de venir, et j'en avais beaucoup que vous vinssiez. Le Roi m'a dit de vous dire qu'il ferait sortir M. de Lauzun de Pignerol pour aller à Bourbon. — Quoi! gémit la princesse, il ne reviendra pas droit ici après tout ce que j'ai fait! — Je n'en sais pas assez; car il (le Roi) veut que cela ait encore un air de prison. » Mademoiselle se mit à pleurer. Mme de Montespan lui fit des reproches : « Vous êtes bien difficile à contenter; quand vous avez une chose, vous en voulez une autre ». Puis les deux femmes allèrent se promener avec Barrail au Val, jardin situé au bout du parc de Saint-Germain. Là, Mme de Montespan prononça la phrase cruelle : « Le Roi m'a dit de vous dire qu'il ne veut pas que vous songiez jamais à épouser M. de Lauzun ». Mademoiselle sanglota. Elle voulut protester qu'elle n'avait fait la donation qu'à cette condition. — « Je ne vous ai jamais rien promis », répliqua Mme de Montespan.

Au souper, la princesse remercia humblement le Roi de la faveur qu'il faisait à Lauzun; mais, disait-elle, « la grâce n'était pas entière », tant que Lauzun n'avait pas l'honneur de voir le Roi et d'être auprès de lui, ce qu'il souhaitait par-dessus toutes choses; elle espérait que le Roi reprendrait pour le malheureux ses anciennes bontés et qu'il oublierait ses fautes.

Dans les premiers jours de mars 1681, Barrail retourna à Pignerol. Cette fois il put y voir son ami en tête à tête. Un chirurgien qu'il avait amené avec lui décida que Lauzun devait prendre les eaux de Bourbon. La décision du médecin entrait dans les vues du Roi et de Mme de Montespan, laquelle désirait cette entrevue avec Lauzun, pour obtenir de lui sa renonciation à la principauté de Dombes et au comté d'Eu que Mademoiselle lui avait donnés onze ans auparavant. Cette renonciation était nécessaire

pour rendre valable la nouvelle donation faite au duc du Maine.

De Pignerol, Barrail revint à la cour. Le 7 avril, il fut reçu par Mme de Montespan et lui dépeignit l'état d'âme de Lauzun, ses regrets, ses désirs; il voulait vivre avec Mme de Montespan comme autrefois, contribuer à enrichir ses enfants, la voir le plus tôt possible pour régler toutes choses avec elle. Mme de Montespan parut fort touchée de ces beaux sentiments; elle répondit que le Roi serait plein de bonne volonté pour Lauzun; il ne pourrait pas lui rendre la charge de capitaine des gardes cédée au maréchal de Luxembourg, mais il en donnerait une autre équivalente; on devrait seulement l'acheter par une patience exemplaire.

Le 14 avril 1681, M. de Maupertuis partait en poste pour Pignerol, muni d'une lettre du Roi qu'il devait remettre au geôlier chargé de garder Lauzun depuis près de dix ans. « M. de Saint-Mars, écrivait Louis XIV, je vous fais cette lettre pour vous dire que mon intention est qu'aussitôt que vous l'aurez reçue, vous remettiez au pouvoir du sieur de Maupertuis, sous-lieutenant de ma première compagnie de mousquetaires à cheval, qui vous la rendra de ma part, le comte de Lauzun, sur le reçu signé de lui qu'il vous en donnera, moyennant lequel vous en demeurerez bien et valablement déchargé. Et la présente n'étant pour autre fin je ne vous la ferai plus longue que pour vous témoigner la satisfaction que j'ai de la manière dont vous vous êtes acquitté des ordres que je vous ai donnés pour sa garde et celle des autres prisonniers que j'ai confiés à vos soins, dont je vous donnerai des marques dans toutes les occasions qui s'en offriront. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, M. de Saint-Mars, en sa sainte garde. »

La veille du jour où Maupertuis était parti pour Pignerol, le dimanche 13 avril 1681, Barrail avait écrit tous les détails à Lauzun. Il racontait qu'il avait vu le Roi, que le Roi lui avait dit : « Je viens de dire (à M. de Louvois) que je veux que Maupertuis aille en poste, afin

que les choses s'exécutent plus promptement ». « Je me suis prosterné, ajoutait Barrail, et je lui ai embrassé les jambes en lui disant qu'il avait trop de bonté et je courus avertir (Mademoiselle). » Venait ensuite le chapitre des conseils, dont le premier était de montrer qu'on était « insensible à toutes sortes de plaisirs », quand on avait été assez malheureux pour « déplaire à son maître », et le second de ne donner à Mademoiselle aucun prétexte de jalousie. « Votre état, déclarait Barrail, est une espèce de résurrection qui demande une nouvelle et une meilleure vie. » Il suppliait Lauzun de ne voir à Bourbon que des médecins et des apothicaires, de prier les mousquetaires qui le garderaient de ne laisser approcher personne de lui pendant les promenades. Il avait eu à combattre « les souplesses et les desseins cachés » des ennemis de Lauzun, à éviter « les tours » de Le Tellier, ceux de Louvois, à prévenir les emportements de Mademoiselle; mais le plus dangereux ennemi de Lauzun, c'était Lauzun lui-même. Barrail n'avait-il pas constaté de ses yeux, à son dernier voyage, que la conduite de son ami n'était pas aussi « apostolique » qu'il voulait bien le dire? Que quelque mauvais bruit courût, et Mademoiselle, folle de jalousie, était capable de « renverser tout ». L'honnête Barrail n'osait plus jurer à la princesse que Lauzun serait toujours fidèle; il assurait simplement qu'il avait promis de l'être. C'était plus prudent. Cette lettre fut-elle confiée à un messager secret? Nous ne savons. En tout cas, il est peu probable que Barrail ait chargé Maupertuis de la commission. Le sous-lieutenant emportait une lettre de Barrail; celle-ci ne contenait que l'éloge du porteur et un résumé peu compromettant des longues instructions de la veille.

Huit jours plus tard, Maupertuis prenait livraison de son prisonnier, contre un reçu donné à Saint-Mars : « M. de Saint-Mars m'a remis entre les mains M. le comte de Lauzun, suivant l'ordre que je lui en ai apporté de la part du Roi. A Pignerol, ce 22 avril mil six cent quatre-vingt-un. »

LAUZUN

Lauzun quitta le donjon, à moitié brouillé avec M. et Mme de Saint-Mars. Il rencontra sa sœur à Lyon et arriva à Bourbon escorté de Maupertuis et de douze mousquetaires, dans l'équipage d'un prisonnier.



CHAPITRE VIII

UNE CORRESPONDANCE SECRÈTE

LES LETTRES DE M. DE BARRAIL || LE PROBLÈME DU MARIAGE || BOURBON ET CHALON-SUR-SAÔNE || Mme DE MONTESPAN || LA RANÇON DE LAUZUN.



« C'ÉTAIT, je pense, un homme d'assez peu, mais de très bonne mine, et fort grand et bien fait, quoique déjà vieux, ce qui lui avait fort servi auprès des dames. Il avait de l'esprit, du sens, de l'adresse, de l'intrigue, de la conduite, de l'honneur et un grand attachement et une grande fidélité pour ses amis. Il avait été fort avant dans les affaires de Mademoiselle, de M. de Lauzun et de Mme de Montespan, et j'en ai vu quantité de lettres fort curieuses à M. de Lauzun sur tout cela vers la fin de sa prison. »

Voilà comment Saint-Simon jugeait Barrail et sa correspondance avec Lauzun. Cette correspondance que Lauzun montra sans doute à son beau-frère au début du XVIIIe siècle a été conservée. Les lettres sont ordinairement sans date, elles sont rarement signées, et les pseudonymes employés par Barrail les rendent assez obscures, ce qui est une qualité pour une correspondance secrète. *Bien beau* désigne Louis XIV, *Petit* Colbert, *Vertu* Louvois, *Esté* Lauzun, *Qualité* ou *votre jeune avocat* Mme de Montespan, *La Vie*, *votre avocat* ou *votre ancien avocat* la Grande Mademoiselle. Du mois de mai au mois de novembre 1681, cette correspon-

dance instruit Lauzun de tout ce qui se trame à la cour en sa faveur ou contre lui.

Barrail conseille le prisonnier, lui dicte ce qu'il doit faire, ce qu'il doit dire; et dans ce rôle difficile, il se montre le plus dévoué, le plus adroit, le plus infatigable des amis. Les lettres partent de Saint-Germain, de Paris, de Choisy, de Forges, de Fontainebleau. Il est assez rare qu'on les confie à la poste. Les courriers de Barrail sont en général le chevalier de Lauzun, des amis, des valets, des gens de Mme de Montespan. Ils donnent leurs lettres à des personnes sûres qui résident au même lieu que le destinataire. On lit quelquefois entre les cachets de cire rouge : « Pour Chalon-sur-Saône (quand Lauzun sera un peu plus tard à Chalon-sur-Saône), Monsieur, Monsieur le comte de Lauzun à Chalon-sur-Saône. M. du Clairon est très humblement supplié de donner cette lettre à M. le comte de Lauzun », ou bien encore : « A Monsieur, Monsieur le comte de Lauzun. Je prie M. Griffot de la garder et de la rendre en mains propres. » Si Lauzun ne se trouve pas chez M. Griffot, le courrier finit toujours par le rejoindre. Il demande à lui parler « de la part du chevalier de Lauzun pour ses chevaux, ou de M. de Belsunce pour ses affaires de famille ». Ce qui importe surtout, c'est que les courriers n'arrivent jamais directement chez Lauzun.

Ces précautions sont nécessaires car, pour être sorti de Pignerol, Lauzun n'est pas complètement sorti de prison. Il jouit d'une demi-liberté; Maupertuis le garde avec scrupule, et, bien des années plus tard, Lauzun songera encore à la « sévère pédanterie de son exactitude ». Une simple phrase de Barrail nous fait comprendre à quel point, avec les meilleures intentions du monde, Maupertuis doit exaspérer Lauzun : « Ses plus intimes amis, écrivait Barrail, disent que lorsqu'il entre dans une chambre, il combat contre lui-même sur le choix de la place qu'il prendra et en change ordinairement de toutes sans en trouver pas une qui lui convienne que celle qu'il n'a point ».

Dès le mois de juin 1681, Lauzun faillit se brouiller avec ce gardien vigilant. Il venait d'être transféré à Chalon-sur-Saône et Maupertuis s'était cru obligé de mettre des grilles aux fenêtres de son prisonnier. Lauzun, qui en avait eu pendant dix ans à Pignerol, ne pouvait supporter d'en trouver à Chalon. Barrail, averti par un ami, se hâta de calmer son indignation; il approuvait la prudence du gardien; à sa place il en eût fait autant. Il suppliait Lauzun de se réconcilier avec Maupertuis. La patience était nécessaire; une prudence minutieuse ne l'était pas moins. Il conseillait à Lauzun de « n'aller à la chasse qu'en carrosse ou à pied », car s'il commençait à monter à cheval, l'on verrait bien que sa maladie n'était qu'un fantôme et les eaux de Bourbon qu'un prétexte. Il fallait ensuite se défier de Louvois. Le ministre redoutait jusqu'aux cendres de son ennemi. Il épiait les lettres de Lauzun. Un commis de la poste avait avoué que le paquet de Lyon était ouvert « tout comme celui de Chalon ». On avait aussi à craindre Mademoiselle. L'impatiente princesse aurait voulu lire tout ce qui venait de Lauzun. Barrail résistait de son mieux à cette dangereuse curiosité. Il faisait envoyer les lettres les plus secrètes chez M. Firmini, sellier, rue du Chantre proche Saint-Honoré, ou chez M. Bernard, maître tailleur, rue Saint-Honoré à l'entrée de la rue des Bons-Enfants, à l'adresse de son frère, l'abbé de Barrail, qui les lui remettait.

Les réponses de Barrail devaient également échapper aux inquisitions de Mademoiselle. Lorsqu'il était au château de Choisy, auprès de la princesse, il confiait ses lettres à un ami qui allait attendre le courrier sur la route de Paris. Quand le courrier était un homme sûr, Barrail lui donnait la lettre lui-même; il avait soin de faire deux lettres; il n'en montrait qu'une à la princesse; le courrier partait avec les deux lettres, et, à son retour, il avait deux paquets de Lauzun, l'un qui était remis directement à Barrail, et l'autre qui pouvait s'attarder impunément entre les mains de Mademoiselle. La prin-

cesse ne découvrit jamais rien, mais elle eut des soupçons. Un jour un valet du chevalier de Lauzun partant pour Bourbon, elle retint Barrail auprès d'elle afin de l'empêcher d'aller lui parler. Elle faisait suivre Barrail par un page et un valet de pied, même à la chasse, même à cheval sur la route de Paris.

C'est que Mademoiselle est jalouse. C'est par jalousie — une furieuse et folle jalousie — qu'elle environne Barrail d'espions. Elle craint que Lauzun ne veuille se dédommager de tant d'années de sagesse forcée. Elle lui a recommandé de ne faire aucune visite, et Barrail a joint ses instances aux siennes. Malheureusement, Lauzun n'a pas assez de vertu pour ne pas commettre d'imprudences. Il écrit à Mademoiselle qu'il ne voit personne, et il ne « bouge » de chez la maréchale d'Humières. La maréchale revient bientôt à Paris, et, toute fière d'avoir longuement vu Lauzun, exagère les souffrances du prisonnier, — ce qui ne peut plaire à Louvois, — et sa grande liaison avec lui, — ce qui ne peut plaire à Mademoiselle. Dînant un jour chez le ministre, elle conte que Lauzun se porte à merveille; qu'il n'a « fait le malade que pour sortir de Pignerol »; qu'il espère bien « rentrer dans sa charge », et « servir son quartier ». Elle vient voir Mademoiselle au château de Choisy et la princesse la mortifie terriblement « en lui ôtant jusques aux occasions » de nommer Lauzun. Mademoiselle est d'autant plus sensible à ces commérages, qu'elle a intercepté une lettre de Lauzun qui les confirme en partie. Un jour, Belsunce, neveu de Lauzun, venant de Bourbon ou de Chalon-sur-Saône s'est arrêté à Choisy; Mademoiselle lui demande s'il a des lettres pour Paris; il nomme les gens à qui il va en apporter, entre autres la maréchale d'Humières. « Donnez-moi cette lettre, je la lui enverrai », dit Mademoiselle. L'imprudent messager n'ose refuser le billet : Mademoiselle le lit : « Je trouvai, raconte-t-elle, une lettre pleine de tendresse; il lui parlait d'un livre qu'elle lui avait donné; qu'il le baisait mille fois le jour, parce que ne la voyant plus, c'était sa seule consolation;

qu'il espérait tout d'elle et de ses soins ». Mademoiselle indignée déchira la lettre.

Le pauvre Barrail éprouvait les contre-coups de ses indignations et de ses rages. Au mois d'août 1681, persuadée qu'il servait d'intermédiaire entre Lauzun et des « personnes déréglées », Mademoiselle le fit garder et séquestra son valet. Barrail eut beau assurer que Lauzun voudrait « vivre chartreux pourvu que ce fût avec elle », il eut à subir des scènes terribles : Lauzun apprit ainsi, en lisant les lettres de Barrail, que son ami avait été battu, rossé par la princesse, qu'il avait couru se cacher dans « quelque coin d'un faubourg » « pour chercher à se consoler et à guérir ». Il avait ainsi un avant-goût de ce que lui réservait la vie conjugale auprès d'une princesse aussi furieusement aimante.

Par surcroît, une femme, aux environs de Paris, s'appliquait à exciter davantage, s'il était possible, la jalousie de Mademoiselle. C'était Mlle de La Motte. Elle tenait des propos dangereux qui revenaient au Luxembourg et à Choisy : elle accusait Lauzun d'avoir dit qu'il se moquait de sa princesse; elle laissait entendre qu'elle était au mieux avec lui; elle ne se contentait pas de parler, elle écrivait. Barrail tâchait de démontrer à Mademoiselle que si Mlle de La Motte « avait eu du commerce » avec Lauzun, elle n'eût pas manqué de montrer quelque échantillon des lettres qu'elle avait reçues de lui. Il écrivait à Lauzun que, pour lui, tous ces propos étaient des calomnies, mais que, s'il se trompait, « l'ingratitude serait terrible devant Dieu et devant les hommes ». Au fond, Barrail n'était pas bien sûr de la fidélité de son ami; il lui vantait les sentiments de sa bienfaitrice, « sa persévérance de dix ans et dans un temps où vous étiez abandonné, disait-il, de toute la France, comme vous l'êtes encore aujourd'hui »; il parlait de la nécessité de compenser l'amertume de la vie que Mademoiselle avait menée pour celui qu'elle aimait. Mademoiselle venait justement d'être froissée par la lettre de Lauzun à Mme d'Humières : « Je ne puis disconvenir, écrivait

Barrail, qu'elle n'ait raison de la devoir être »; de telles blessures étaient fâcheuses, surtout au moment où la princesse « se proposait de faire quelque chose de considérable » pour Lauzun.

De la « pureté » des sentiments de Lauzun dépendait la tranquillité de Barrail. Malheureusement, Lauzun était loin; et c'était Barrail qui supportait les éclats et les crises de la princesse. Les lettres du malheureux sont pleines de doléances : « Je suis auprès d'elle, dit-il, dans des souffrances mille fois plus horribles que celles que les martyrs aient pu endurer ». « Mon esclavage approche ou passe celui des martyrs d'autrefois. Il n'y a que Dieu qui puisse le connaître. Je le prie de tout mon cœur de me donner toute la force qui m'est nécessaire. » « Si Dieu veut finir ceci, je le lui demande avec plus de ferveur que je n'ai jamais fait mon salut et de pouvoir terminer ma vie ou par l'accablement de mes maux ou par quelqu'un des coups de mousquet qui se tireront si la guerre recommence, car ce n'est plus vivre que d'être toujours à être tourmenté jusques à l'opprobre. » Barrail affirme même qu'une fois la princesse l'aurait menacé d'un couteau, et qu'il resta quinze jours sans la voir. « Je souhaite de tout mon cœur, écrivait-il à Lauzun, que vous ne soyez jamais en termes de faire les épreuves de toute la patience qu'il m'a fallu avoir là-dessus. Si cela vous arrivait, vous trouveriez que Pignerol serait une douceur auprès de cela. » Cette comparaison eût choqué Mademoiselle. Ses *Mémoires* disent simplement : « Barrail me trouvait fort souvent bien dégoûtée. Il raccommodait tout et s'en allait bien content. » L'était-il autant que le croyait Mademoiselle? La princesse est peut-être plus près de la vérité lorsqu'elle ajoute : « On se lasse de tout, et il est aisé, quand on ne voit pas les gens que l'on a bien aimés et que l'on vient dire : il ne vous aimait point; quand on lui a promis de lui donner des biens, des charges, il vous a plantée là; le jour que le Roi rompit votre mariage, il joua tout le soir avec une grande tranquillité; il ne se souciait point de vous. On

ne me disait autre chose, et cela si souvent que n'étant pas là pour se défendre contre de si cruels ennemis, je ne sais si mon cœur eût pu combattre tous les jours en sa faveur contre moi-même, n'étant soutenue de personne, et Barrail venait à mon secours. »

C'est, sans aucun doute, grâce au dévouement de ce fidèle ami, jamais rebuté, malgré les incohérences et les emportements de Mademoiselle, que purent enfin aboutir les négociations et que Lauzun obtint sa liberté complète.

Que disaient-elles en effet ces précieuses lettres de Barrail? Elles conseillaient au demi-captif qui les lisait de ratifier avant tout la donation que Mademoiselle avait faite en faveur du duc du Maine. Elles parlaient de ce que, en compensation, Mademoiselle voulait donner à Lauzun. On ne peut parcourir cette correspondance secrète sans acquérir la certitude que nos amants n'étaient pas encore mariés : « Elle me croit tellement entêté de votre sortie sans me soucier que vous l'épousiez, écrit Barrail, que quoi que je puisse lui dire ou faire là-dessus, tout cela ne lui inspire ni de la confiance ni du repos ». Dans son imagination jalouse, la princesse avait inventé que Lauzun brûlait du désir d'épouser la fille du duc de Noailles. Une autre lettre est plus explicite encore. Barrail y rend compte d'une entrevue qu'il vient d'avoir avec Mme de Montespan : « Je lui dis que La Vie (Mademoiselle) n'avait osé s'expliquer en français avec lui (Mme de Montespan); que s'il pouvait le joindre avec Esté (Lauzun) sur le même pied que les choses avaient été autrefois, on mettrait des choses si avantageuses dans le contrat pour le fils de Beau (Louis XIV) que lui, Qualité, (Mme de Montespan) connaîtrait combien La Vie (Mademoiselle) avait dans le cœur son élévation; qu'après la mort d'Esté (Lauzun) et de lui La Vie (Mademoiselle), il serait regardé et traité comme leur fils, à la réserve d'une centaine de mille livres de rentes, dont Esté (Lauzun) pourrait disposer en faveur de sa famille. Qualité (Mme de Montespan) me répondit qu'il ne croyait pas que Beau

(Louis XIV) permît que l'affaire se fît avec éclat, mais qu'étant faite incognito le temps pourrait conduire l'affaire au point que La Vie (Mademoiselle) la désirait. »

Voici enfin un passage qui paraît décisif. Il est du 28 septembre 1681. « Je crois, dit Barrail, avoir oublié de vous marquer dans mon autre lettre sur les relations comme les choses se sont conduites que je ne puis pas concevoir comme Qualité (Mme de Montespan) vous peut avoir dit qu'elle n'a pas parlé qu'on mettrait la main devant les yeux, puisqu'elle me l'a répété cent fois, et que même La Vie (Mademoiselle) ayant peur qu'elle ne crût que Qualité (Mme de Montespan) croyait qu'elle voulait mener une vie libertine avec Esté (Lauzun), s'imaginant que je n'avais pas parlé qu'elle le voulût épouser, dans un éclaircissement qu'elles eurent devant moi, Qualité (Mme de Montespan) dit : Quand vous aurez épousé Esté (Lauzun) incognito, ainsi que vous le voulez faire, Beau (Louis XIV) mettra la main devant les yeux, et ne s'informera pas si Esté (Lauzun) va à minuit chez vous et s'il n'en sort qu'à la pointe du jour. Cela fut dit mot à mot en lui conseillant de vous donner considérablement du bien, afin que Beau (Louis XIV) pût répondre aux mal intentionnés qu'il n'était pas étonné qu'Esté (Lauzun) rendît des assiduités à La Vie (Mademoiselle) après le bien qu'elle (Mademoiselle) lui avait fait. »

Louis XIV acceptait que Mademoiselle se montrât généreuse envers Lauzun; il était disposé à permettre à Lauzun de recevoir d'elle le duché de Châtellerault et cinq mille livres de rentes sur les gabelles de Languedoc. La princesse, il est vrai, témoignait quelque répugnance à se laisser dépouiller, et Lauzun avait eu le bon goût de lui écrire qu'il l'approuvait. Selon Barrail, il ne fallait pas trop compter sur les présents de Mademoiselle qui pensait avec inquiétude aux dépenses futures de Lauzun. La princesse faisait remarquer non sans aigreur que son bien-aimé commençait à se plaindre et souhaitait déjà un carrosse et des chevaux. Barrail, comme la plupart des confidents, estimait que Mademoiselle pouvait bien

donner. Un procès que la princesse venait de gagner augmentait son revenu de vingt-six mille livres. « Quand même » elle « vous les donnerait, disait Barrail, avec encore vingt-trois mille qu'elle en a sur les mêmes rentes de Languedoc, elle ne s'incommoderait pas ». Mademoiselle voulait envoyer son intendant Rollinde à Lauzun afin de discuter, et Barrail pressait Lauzun de mettre Rollinde sur ce sujet des vingt-six mille livres; il lui signalait les terres les plus avantageuses, indiquait la manière de flatter Rollinde : il faut « lui dire que vous lui aurez l'obligation de vous avoir procuré du pain ».

Mademoiselle, qui détestait ses héritiers et qui était fort attachée aux biens de la terre, souffrait de ces marchandages. D'un côté, Barrail prétendait la contraindre à se dépouiller largement; de l'autre, Mme de Montespan la priait de rendre publique la donation qu'on lui avait arrachée en faveur du duc du Maine. Mme de Montespan avait trouvé un argument assez ingénieux : lorsque les héritiers de Mademoiselle verraient que par suite de toutes ces donations ils n'avaient rien à attendre d'elle, ils ne s'opposeraient pas à ce qu'elle vécût avec Lauzun. « Ce n'était que leur intérêt qui les avait fait agir la première fois. » Mademoiselle serait donc sage en leur ôtant toute raison de lui être hostiles.

Cependant, le mois de mai 1681 s'était écoulé, le mois de juin était presque terminé, Mademoiselle ne se décidait pas. Colbert et Mme de Montespan redoublaient leurs instances; ils ne se cachaient pas de parler au nom de Louis XIV; ils n'obtenaient que des réponses furieuses : le Roi « se laissait mener, il ne fallait que se donner au diable pour être bien avec lui ». Barrail essayait d'arrêter le flot injurieux que Mademoiselle ne pouvait plus contenir; mais quand elle avait « quelque chose dans la tête », ce n'était pas facile. Il revenait alors un peu plus tard chez le ministre et chez la marquise pour les apaiser à leur tour. Colbert protestait de son dévouement aux intérêts de Lauzun. Il avouait cependant que la grande vivacité de Mademoiselle et son opiniâtreté gâtaient les

affaires du prisonnier. Barrail, tout en feignant de blâmer la princesse, lui trouvait des excuses : elle ne comprenait pas, disait-il, comment, après qu'elle avait fait des choses agréables pour tout le monde, on n'en voulait pas user de même avec elle; elle « ne rendrait jamais rien public » que Lauzun n'eût recouvré sa liberté entière.

Lauzun, quand il lut dans les lettres de Barrail le récit de ces scènes, était depuis trois semaines à Chalon-sur-Saône, où il avait été transféré. Il se lamentait de son exil. Barrail cherchait à le consoler, lui remontrant qu'il ne fallait pas comparer le séjour de Chalon à celui de Versailles ou de Saint-Germain, mais à celui de Pignerol, et s'estimer bien heureux d'être sorti de cette forteresse. Aux yeux des courtisans, Chalon était une étape nécessaire vers la délivrance; ils attendaient le retour du captif.

Lauzun sut que le Roi l'autoriserait à retourner à Bourbon au mois de septembre; qu'après la saison des eaux, il l'exilerait à Lauzun; et qu'ensuite il lui accorderait l'entier pardon : « Je ne sais pas, écrivait Barrail le 30 mai, d'où il fonde la raison pour laquelle il vous doit pardonner, mais voilà comme il parle ».

Alors Lauzun, pour hâter les choses, chercha à conquérir les bonnes grâces de Louvois. Barrail ne pouvait concevoir une semblable folie; il rappelait à Lauzun la haine du ministre, toujours à l'affût, tendant des pièges, suscitant les obstacles et accusant Colbert et Mme de Montespan de les avoir provoqués, pour brouiller plus sûrement avec Mademoiselle ces précieux alliés de Lauzun. Il faut citer ici une phrase de Barrail : elle est assez obscure, mais fort intéressante cependant, car elle montre à quel étrange expédient Lauzun avait un moment songé : on pourrait être tenté d'en conclure que Louis XIV ignora longtemps si son prisonnier était le mari clandestin de sa cousine : « ... Je ne sais pas aussi quel fondement vous pouvez faire sur le retour de Vertu (Louvois) pour vous, car à considérer tout ce qu'il vous a fait souffrir, les soins qu'il a pris pour vous accabler, le sacrifice qu'il a fait de toutes les lettres que vous lui

avez écrites ou fait écrire et le tour qu'il avait donné à la proposition que vous lui aviez fait faire de marier Mlle de Nogent à son fils, en disant à Beau (Louis XIV) que vous ne pouviez pas destiner le bien de La Vie (Mademoiselle) sans être lié avec lui; qu'ainsi il devait croire que vous en étiez le maître et par cet endroit il vous avait renfermé en prison pour toute votre vie si les choses ne se sont pas éclaircies comme elles l'ont été; ainsi je voulus vous y faire réflexion, vous trouverez premièrement que c'est l'endroit par où Beau (Louis XIV) a commencé à parler (dire) ce qui a été fait par La Vie (Mademoiselle) et en second lieu que Vertu (Louvois) avait pris un moyen de vous abîmer dans un fond de prison jusques à votre dernier moment. »

On n'est pas peu surpris, en trouvant cette allusion à un projet de mariage entre Mlle de Nogent et un fils du ministre et à un projet de donation qui eût fait entrer peut-être dans la maison de Louvois une partie de l'héritage tant convoité de la Grande Mademoiselle. On refuserait de croire à ce projet de mariage si une lettre, datée du 27 janvier 1680 et adressée à Louvois, ne paraissait confirmer l'allusion de Barrail. « Ce n'est pas, monsieur, avait écrit Lauzun, que j'eusse besoin de rien pour redoubler ma passion à vous donner des preuves certaines pour que vous ne puissiez jamais douter que je ne sois plus à vous que personne du monde, et je vous proteste que je n'ai pas plus d'impatience de sortir de prison que je n'en ai que vous soyez promptement informé de ce que j'ai à vous faire savoir; mais il faut de nécessité que ce soit de bouche et que vous seul en soyez informé sans que personne en puisse avoir connaissance. Il est de votre intérêt que cela se passe de la sorte et je veux bien vous redire encore une fois que je suis très certain que jusques à présent vous n'avez point encore trouvé un serviteur qui vous en ait donné des preuves si solides, importantes, utiles et agréables et si concevables à votre goût et l'état de votre fortune qui vous regarde personnellement et toute votre maison.... Je vous demande seulement que je

puisse vous faire parler, sans que l'on le puisse savoir, par quelque personne en qui je prenne entière confiance. J'en aurai bien à ma sœur de Nogent et à mon frère le chevalier, mais il me faut singulièrement Barrail, lui seul le peut bien faire, et il vous est important que ce soit lui et je vous prie, monsieur, de vous y comporter avec affection et de vous faire une affaire de me l'envoyer, car cela vous est de toutes manières d'une conséquence au-dessus de tout ce que vous pouvez imaginer.... Je ne puis m'expliquer davantage et j'attends avec la dernière impatience que vous m'en donniez les moyens et que par là je me trouve en état de recevoir les marques de votre amitié. »

Louvois avait-il appréhendé, en acceptant de pareilles offres, un refus du Roi et la perte de son crédit, ou bien sa haine avait-elle été plus forte que son intérêt? Il est impossible de décider, et l'on doit se contenter de citer la lettre d'un désintéressement antique expédiée par le ministre, de Saint-Germain, le 7 février 1680 : « Monsieur, j'ai lu la lettre qu'il vous a plu m'écrire en mon particulier. Je vous suis infiniment obligé des marques d'amitié que vous avez l'intention de me donner, mais comme je ne crois pas vous avoir paru intéressé pendant le temps que vous avez vu d'assez près ce qui se passait et que je ne suis pas changé depuis ce temps-là, je vous prie de ne point charger le sieur Barrail de me faire des propositions que je ne recevrais pas et desquelles je ne pourrais être que mortifié. Au surplus, comptez que, quand j'aurai occasion de vous servir, je le ferai volontiers. »

Après un tel refus, on peut s'étonner que Lauzun, au mois d'août 1681, eût encore quelque confiance en son ennemi et qu'il prétendît apaiser Louvois comme il avait apaisé Mme de Montespan.

Enfin, le moment approchait où Mme de Montespan devait se rencontrer avec Lauzun. Barrail apprenait au prisonnier que Mlle de Tours allait précéder sa mère à Bourbon, que Mme Doré, la gouvernante, avait l'ordre de lui laisser voir tous les gens de qualité, et qu'il serait sage de faire souvent sa cour à cette enfant de sept ans.

Lorsque Mlle de Tours fut arrivée, un mystérieux billet vint apprendre à Lauzun, revenu à Bourbon, qu'il était attendu par la gouvernante, et que la visite n'était qu'un prétexte pour recevoir des nouvelles de Mme de Montespan. « J'ai une lettre à vous rendre, monsieur, et comme il ne faut pas que qui que ce soit s'en aperçoive, il faut, s'il vous plaît, que vous me fournissiez une occasion favorable pour cela. Je suis auprès de Mlle de Tours qui est venue ici pour prendre les eaux. Vous pouvez venir voir cette jeunesse, et, afin que dans la suite, je puisse avoir quelque conversation avec vous sans que l'on en puisse avoir nul soupçon, il faut que vous fassiez comme si j'avais l'honneur d'être connue de vous il y a fort longtemps, et que vous fussiez ravi de retrouver ici une de vos vieilles connaissances. Je ferai la même chose de mon côté si je suis dans la chambre de la princesse quand vous la viendrez voir. Afin que vous me connaissiez je vous parlerai la première. Si par hasard je n'y suis pas vous demanderez Mme de Saint-Just. C'est le nom de votre humble et très obéissante servante qui a l'honneur de vous écrire ce billet. Pour avoir la facilité de vous faire rendre ce billet, j'envoie vous faire des compliments de ma part par ce gentilhomme. »

En même temps qu'il conseillait à Lauzun de voir Mlle de Tours, Barrail le suppliait d'éviter M. et Mme de Schomberg, en raison des attaches qu'ils avaient avec ses ennemis, et la maréchale d'Humières, à cause de la jalousie de Mademoiselle. Fort heureusement, Lauzun allait être moins occupé de ces dangereuses personnes que de Mme de Montespan qui arrivait en chaise roulante. Ils eurent une entrevue. Les détails en avaient été réglés par Louis XIV lui-même. Tandis que Maupertuis attendait dans une pièce voisine, que se disaient ces ennemis intermittents, le favori déchu, vieilli par dix ans de « basse voûte », Mme de Montespan, beauté triomphante d'autrefois, maintenant pâlie, épuisée, déformée par les maternités?

Mademoiselle était fort agitée; elle avait des inquiétudes;

elle entendait ne plus rien donner avant d'avoir été mise au courant de l'entretien. Lauzun lui écrivit sa conversation avec Mme de Montespan. Mademoiselle estima qu'il ne disait pas tout, qu'il feignait même de n'avoir pas eu d'entretien particulier avec la favorite.

Quinze jours plus tard, Mme de Montespan était de retour à Fontainebleau. La négociation avait réussi; Lauzun avait cédé. Le dimanche, 28 septembre 1681, Barrail énumérait avec enthousiasme à Lauzun les dons qu'on avait arrachés à la générosité de Mademoiselle, pour le dédommager du comté d'Eu et de la principauté de Dombes qu'il avait consenti à voir passer au duc du Maine : « Je n'ai rien à ajouter aux choses que Mademoiselle vous écrit, disait-il, sinon qu'elle vient de signer une donation qu'elle vous fait du duché de Châtellerault, de la vicomté de Brosse et de trois autres petites terres et la baronnie de Thiers, lesquelles terres avec la duché valent environ vingt-deux mille livres de rente sans le casuel, et dix mille livres de rente qu'elle vous donne sur les gabelles du Languedoc, ce qui fait en tout trente-deux mille livres de rente qu'elle vous donne dès à présent pour en jouir. Tout cela a été dépêché par M. Colbert qui en a usé divinement bien pour vous. Il en a parlé au Roi qui a trouvé bon que Mademoiselle vous donnât cela, et M. de Rollinde et moi allons lui rapporter l'original de la donation afin qu'il la porte au Roi pour lui dire que Mademoiselle ne se contente pas d'avoir son approbation, mais qu'elle lui remet la chose afin que vous la teniez de sa main. »

Barrail ajoutait que Mademoiselle avait « fait un grand effort » en se dépouillant de ces trente-deux mille livres de rente. Pour lui, il répétait à Mademoiselle tout le long du jour que rien sous le ciel ne saurait exprimer la gratitude de Lauzun et son attachement. Et il envoyait à son ami les lettres du chevalier de Beuvron, de Pellisson, du maréchal et du duc de Créqui, de M. de Sourches, d'un millier de gens qui le chargeaient de leurs félicitations. Mme de Montespan disait qu'il fallait que quelqu'un

sollicitât du Roi le paiement de ce qui restait dû de la gratification de 1671, soit deux cent mille livres, et de plus le paiement des appointements et le remboursement de la charge de capitaine des gardes, afin que Lauzun se présentant devant le Roi n'eût qu'à le remercier et à lui demander d'autres grâces; et Mademoiselle envoyait à Lauzun un gobelet d'or.

Pourtant la victoire n'était pas encore définitive. Mademoiselle était pleine de défiance. Elle accusait Barrail d'être aux aguets pour lui prendre son bien, après quoi il marierait Lauzun avec Mlle de Noailles; elle lui disait tout crûment : « Vous êtes un filou »! Quant à Mme de Montespan, elle se plaignait de n'avoir pas encore réalisé tout le projet qu'elle avait formé avec Lauzun.

A voir l'avidité désintéressée de Barrail, le zèle intéressé de Mme de Montespan, on comprend la réflexion des *Mémoires* de Mademoiselle : « Les gens qui ont été en faveur, à qui rien ne manque et qui ont tout ce qu'ils demandent, croient qu'il n'y a qu'à donner ». Barrail, pour obéir à Mme de Montespan, eut beau rappeler à Mademoiselle qu'elle avait, trois mois auparavant, promis soixante mille livres de rente au lieu de trented-eux mille, il n'obtint rien : « Je crois, dit-il, que si Dieu revenait au monde il ne la déterminerait pas là-dessus ».

Le 29 octobre 1681, fut passée la donation en faveur de Lauzun. On s'était tellement pressé à la fin du mois de septembre, qu'on n'avait pas remarqué que Mademoiselle disposait de terres dont elle n'avait le droit d'abandonner qu'un tiers : Cravant, la vicomté de Brosse, le duché de Châtellerault. L'ambassadeur d'Angleterre s'était opposé à l'abandon de Châtellerault, prétendant que le roi son maître avait des droits sur ce duché, érigé en 1548, en faveur de Jacques Hamilton, comte d'Arran. Il fut donc décidé que Mademoiselle donnerait à Lauzun la baronnie de Thiers en Auvergne, le duché de Saint-Fargeau et dix mille livres de rente sur les gabelles du Languedoc. Selon Barrail, Lauzun gagnait à ce change-

ment : « Cette dernière affaire me paraît, disait-il, plus avantageuse que l'autre, soit par la dignité facile à rallumer, soit par la considération de la terre ». Ce n'était pas l'opinion de Lauzun. Il estimait que Mademoiselle lui avait « si peu donné qu'il avait eu peine à l'accepter ». On conviendra que Thiers, Saint-Fargeau, une part des gabelles du Languedoc étaient peu de chose auprès du comté d'Eu et de la principauté de Dombes passés au duc du Maine. Qu'il y avait loin de cette donation aux vingt-deux millions qui émerveillaient Mme de Sévigné! et comme on conçoit sans peine la mauvaise humeur de Lauzun, réduit à ne recevoir que les trente-deux mille livres de rente dont parle Barrail!

Du moins, il avait reconquis sa liberté, et la *Gazette d'Amsterdam* apprenait à ses lecteurs que Lauzun enfin n'était plus prisonnier!



CHAPITRE IX

LE RETOUR DE LAUZUN

LAUZUN A AMBOISE || IL SE PRÉSENTE DEVANT LOUIS XIV || IL REVOIT MADEMOISELLE || LAUZUN AU LUXEMBOURG, A CHOISY, A EU || LA BROUILLE DÉFINITIVE.



LAUZUN est à Amboise. Il a espéré un instant revenir tout de suite à la cour; mais il a été déçu; le séjour dans la petite ville dont la Loire embellit le délicieux paysage lui a été imposé ou plutôt accordé comme une sorte de faveur : on avait pensé, en effet, à le reléguer beaucoup plus loin. Ni Mademoiselle, ni Mme de Montespan n'ont pu obtenir davantage. « Mme de Montespan, écrit Louis XIV à Colbert, m'a envoyé... une lettre de ma grande cousine par laquelle elle me demande des choses que je ne peux lui accorder »; et il charge le ministre de notifier son refus en termes honnêtes.

Blâmée par les uns, louée par les autres d'avoir consenti à rendre publique sa donation, Mademoiselle reçoit maintenant à Paris les compliments des gens de cour.

A Amboise, les compliments arrivent de tous côtés à Lauzun, ceux de Louvois, courtois et secs : « Je ne vous écris ce mot que pour me réjouir avec vous de la liberté qu'il a plu au Roi de vous accorder, et vous assurer que je suis très véritablement votre serviteur »; ceux de Mme de Montespan, d'une coquetterie ironique et hautaine, et qui commencent par ces mots : « Vos malheurs n'ont point changé vos manières ». Sur une grande feuille de papier, quatre billets, spirituels et char-

mants, griffonnés à la hâte par les dames de la cour de Mademoiselle, portent au comte de Lauzun leurs compliments personnels, ceux « de Mme de Colbert et de M. son mari », ceux « de mille gens dont on oublie les noms, tant il y en a ». Nous n'avons pas les réponses que fit Lauzun, mais nous savons ce qu'il écrivit à Mademoiselle.

Les *Mémoires* de la princesse ne nous cachent pas qu' « il pressait fort pour revenir ». L'air d'Amboise le tuait, disait-il; si Dieu ne l'assistait, il serait bientôt plus malade qu'à Pignerol; il s'ennuyait, il ne voyait personne. Notre gascon exagérait son ennui et sa vertu. Logé chez Mme de la Goupillière, veuve de Jean Bergeron, sieur de la Goupillière, il avait la permission de chasser dans le pays. Mademoiselle apprit bientôt qu'il ne bougeait de chez la marquise d'Alluye, femme du gouverneur d'Amboise. Cette « grande et honneste dame » était bien faite pour donner de l'ombrage à Mademoiselle. Bénigne de Meaux du Fouilloux, marquise d'Alluye, avait eu, avant son mariage, les bonnes grâces de Fouquet et de Louis XIV. Type de beauté que Racine citait un jour à La Fontaine, elle avait, au dire de Saint-Simon, « passé sa vie dans les intrigues de galanterie, et, quand son âge l'en avait exclue pour elle-même, dans celles d'autrui ». En 1682, la marquise d'Alluye était âgée de plus de quarante ans; on la soupçonnait d'avoir empoisonné son beau-père. « Elle aimait le monde et le jeu passionnément, avait peu de bien et le réservait pour son jeu. »

Lauzun se plut infiniment avec elle. D'ailleurs « il se donnait des airs galants » avec toutes les femmes, disait Mademoiselle. Inquiète et jalouse, Mademoiselle demanda le retour de l'infidèle; Colbert et Mme de Montespan répondirent par des conseils de patience. Les mois passaient. « Voici le commencement de la onzième année consécutive, écrivait Lauzun à Louvois, le 7 janvier 1682, dans lesquelles je vous ai fatigué par les très humbles supplications de demander au Roi d'avoir pitié de mes malheurs. » A la fin du mois de février, le Roi enfin se laissa fléchir. Mademoiselle alors fut prise de scrupule;

elle se mit à regretter Amboise, où l'ingratitude de Lauzun n'éclatait pas aux yeux de tous. « Moi qui craignais, disait-elle, qu'il n'eût pas une bonne conduite, j'aimais mieux qu'il ne revînt pas. »

Elle dut se résigner, malgré ses craintes, peut-être avec une joie secrète. Barrail se rendit à Amboise pour dire à Lauzun « tout ce qu'il avait à faire »; et, comme en 1671, Mademoiselle reçut la cour qui venait la féliciter. Mais Lauzun ne manifestait pas la hâte d'un amant qui soupire après sa belle depuis dix années. « Il ne vint pas, avoue Mademoiselle, si vite qu'il aurait dû : car je croyais qu'il viendrait en poste ou en relais. » Elle se paya de l'excuse que la prison l'avait affaibli, qu'il n'était plus fait comme les autres. Ce n'était pas du meilleur augure.

Dans les premiers jours du mois de mars 1682, Lauzun revenu enfin à Paris et qui était descendu chez Rollinde, se présentait à Saint-Germain où était la cour. Ni le Roi ni Mademoiselle ne l'attendaient. Le Roi avait permis à sa cousine de rester au château; mais elle, craignant les moqueries, avait accompagné le prince à Versailles d'où elle ne revint que fort tard, avec lui. Tandis qu'elle montait chez Mme de Montespan, une scène à laquelle le prisonnier de Pignerol avait bien souvent rêvé se jouait dans le cabinet du Roi : Lauzun, conduit par le duc de Noailles, était devant Louis XIV. Dix fois il se jeta à ses pieds; un accueil glacial lui montra que ses manières flatteuses avaient perdu leur pouvoir. Quelques instants plus tard, il était aux pieds de Mademoiselle. Il « fit cela de bonne grâce », mais dans quel accoutrement, grands dieux! Un vieux justaucorps à brevet qui datait d'au moins onze ans, « trop court et quasi tout déchiré, une vilaine perruque ». « Vous serez bien aises de parler ensemble », dit Mme de Montespan, et elle sortit. Mademoiselle la suivit. Le duc de Noailles emmena Lauzun chez la Reine, chez Monseigneur, chez Mme la Dauphine, chez Monsieur et Madame. Mademoiselle attendit dans l'appartement de Mme de Montespan. A neuf heures trois quarts, Lauzun était de retour, et, sous les yeux de

Barrail, présent à l'entretien, comme un confident de tragédie, Mademoiselle, silencieuse et à demi charmée, l'écouta exprimer sa reconnaissance. « Il me dit, écrit-elle, que l'on ne pouvait pas avoir été mieux reçu qu'il l'avait été; que c'était à moi qu'il devait cela, qu'il ne lui pouvait jamais rien arriver de bien que par moi de qui il tenait tout; il me tint des propos fort gracieux; il avait raison d'en user ainsi. Je ne disais mot; j'étais étonnée. »

Au souper, Mademoiselle, un peu anxieuse, connut les impressions de la cour. Le Roi ne dit pas les siennes; Monsieur ne fut pas aussi discret; Mademoiselle cependant n'entendit que des discours obligeants. Les deux princesses de Bavière surtout, Mme la Dauphine et Madame, mirent la joie au cœur de Mademoiselle; elles ne connaissaient pas Lauzun, qui était à Pignerol lorsqu'elles étaient arrivées à la cour de France; elles l'avaient fort regardé, elles le trouvaient parfaitement bien fait; il plaisait; ce qu'il leur avait dit, avait été d'un tour agréable et d'un air distingué. Le lendemain matin, Mademoiselle eut la curiosité de demander si Lauzun était reparti aussitôt après l'avoir quittée; elle apprit, non sans étonnement, qu'il était allé chez Colbert vers minuit; qu'il l'avait trouvé couché; et qu'auparavant il avait passé près de deux heures chez Louvois.

Mme de Montespan blâma l'empressement de Lauzun à courir chez les ministres. Lauzun avait d'ailleurs négligé de paraître chez elle. La marquise releva cet oubli avec aigreur; elle dit à Mademoiselle : « Il est plus utile d'aller chercher ces gens-là que moi »; et comme la princesse se plaignait de Lauzun, Mme de Montespan lui donna en guise de consolation un assez sage conseil : « Laissez-le faire; il sait bien ce qu'il fait et j'ai grand peur qu'il ne fera pas toujours ce que vous lui direz ».

« Monsieur de Lauzun rendit visite vendredi dernier à Mademoiselle au palais d'Orléans. » « M. le comte de Lauzun est plus à Choisy qu'en cette ville (Paris). » Voilà ce qu'on lisait dans la *Gazette d'Amsterdam*. Lauzun remplissait consciencieusement, en apparence du

moins, ses devoirs. Quatre jours après l'entrevue de Saint-Germain, Mademoiselle était allée à son château de Choisy, et Lauzun y avait paru accompagné de La Hillière et de Barrail; il était venu sans être invité. C'était une attention à laquelle ne pouvait être qu'infiniment sensible une amoureuse quinquagénaire. Malheureusement, les déceptions allaient suivre. Lauzun commença par formuler des critiques : « J'ai été étonné, dit-il, de voir la Reine pleine de rubans de couleur à sa tête. — Vous trouvez donc bien étrange que j'en aie, moi qui suis plus vieille, » s'était écriée Mademoiselle; et elle avait dû expliquer que « la qualité faisait que l'on en portait plus longtemps que les autres ». Ce furent bientôt des mensonges inquiétants. Lauzun avait été de très belle humeur toute la journée; à cinq heures, il dit qu'il était attendu par Colbert, prit congé avec beaucoup de regret, assura qu'il reverrait Mademoiselle le soir même au Luxembourg. Le soir venu, il envoya Barrail à sa place; et, quand, le lendemain, Mademoiselle lui demanda des nouvelles de sa santé, elle savait déjà où il avait soupé : « Comment vous portez-vous? Car hier au soir vous allâtes vous coucher en sortant de chez M. Colbert, à ce que Barrail me vint dire de votre part? — Assurément, j'étais dans mon lit à neuf heures. — Vous vous relevâtes donc pour aller chez Mme de Langlée? car vous y étiez à dix. — Quel conte! — Dites-lui de n'en pas faire; car c'est elle et Mme de Valentinois qui sont venues ici, qui m'ont conté la lassitude où vous étiez et la joie que vous aviez que je m'en allais aujourd'hui.... Vous avez été chez M. Colbert, en avez-vous été fatigué? car vous lui avez de l'obligation? — Cette plaisanterie durera-t-elle longtemps? — Tant qu'il me plaira; je suis en droit de dire tout ce que je voudrai; et vous en obligation de l'écouter. » Lauzun n'était pas si coupable après tout; fatigué d'avoir couru à Choisy, décidé à ne pas courir au Luxembourg, il n'avait eu que le tort de se jeter sur une chaise chez Mme de Langlée en soupirant : « Je me meurs! Si Mademoiselle demeurait ici et qu'elle me fît promener

tous les jours autant que j'ai fait aujourd'hui, je mourrais! »

Dès que Mademoiselle était à Paris, Lauzun venait chez elle tous les jours, un moment le matin, et le soir à l'heure du jeu. Il employait ces visites à presser Mademoiselle d'obtenir du Roi qu'il rentrât définivement en grâce. Parfois, elle l'emmenait en carrosse. Le mercredi saint, Mme de Montespan fut de la promenade. On alla aux Minimes de Chaillot. L'office des ténèbres était commencé. Tout à coup, Mme de Montespan fut incommodée par des vapeurs. Il fallut sortir dans le jardin, et, pendant deux heures, on marcha « par un froid enragé ». Lauzun se lamentait, disant que si Mademoiselle ne s'était pas mêlée de ses affaires, il aurait encore sa charge de capitaine des gardes. Mme de Montespan s'indignait : « Que voulez-vous dire et quelle humeur vous prend? Vous ne seriez jamais sorti sans Mademoiselle et on n'aurait point songé à vous sans elle! »

Le surlendemain, Lauzun était doux et grave; il allait faire ses pâques aux Pères de la doctrine chrétienne; il ne parlait que de Dieu; mais sa mauvaise humeur revint aussi vite qu'elle s'en était allée. Il était exaspéré d'avoir perdu sa charge. Que lui importait le prix de cette charge qu'on allait lui verser avec le montant de ses appointements et de ses pensions accumulés depuis 1671? Toute cette fortune, près d'un million de livres, il l'eût de bon cœur jetée à la rivière pour recouvrer sa charge. Mademoiselle essaya de le consoler : « Lorsque vous sortîtes de quartier la dernière fois, vous disiez que vous en étiez las; que vous aviez les jambes tout écorchées d'être toujours à cheval après une calèche ». Il répliquait que seuls des coquins pouvaient tenir de pareils discours. — « Je suis donc une coquine? car c'est à moi que vous l'avez dit! » Tel était le ton de leurs entreticns. Barrail était souvent à son poste de confident. Ce jour-là, après la querelle, il assista à la réconciliation. C'était la dernière fois qu'il voyait Mademoiselle.

Le jour de Pâques, à Saint-Germain, Mademoiselle en



LE CHÂTEAU DE CHOISY AVANT LA CRÉATION DU PARC ET DES TERRASSES

(D'après une Gravure de Mariette (Biblioth. Nationale, Estampes.)

Pl. 7, page 41.

[illegible]

[illegible] j'ai fait aujourd'hui, je n[illegible]

[illegible] était à Paris. Lauzun [illegible] un moment le matin, et le soir [illegible] avait ces visites à presser Ma[illegible] [illegible] qu'il rentrât définitivement [illegible] grâce. [illegible] l'emmenait en carrosse. Le mer[illegible]credi saint, [illegible] Montespan fit de la promenade. On alla aux [illegible] de Chaillot. L'office des ténèbres [illegible] commencé, [illegible] à coup, Mme de Montespan eut [illegible]. Il fallut sortir dans le jar[illegible] pendant deux heures, on marcha « par un froid [illegible] ». Lauzun se lam[illegible] disant que si Mademoiselle ne s'était pas [illegible], il aurait encore sa charge de capitaine [illegible]. Mme de Montespan s'[illegible] : « Que voulez-vous dire et quelle humeur vous prend ? Vous ne seriez jamais sorti sans Mademoiselle [illegible] n'auraient point songé à vous sans elle! »

Le [illegible] lendemain, Lauzun était doux et [illegible] fait ses pâques aux Pères de la doctrine chrétienne, il [illegible] de Dieu; mais sa mauvaise humeur [illegible] s'en écartée. Il était exaspéré de [illegible]. Quand [illegible] portait le prix de cette charge [illegible] le montant de ses appointements [illegible] pensions annuelles depuis 1671? Toute cette [illegible] d'un million de livres, il l'eût de[illegible] à la rivière pour racheter sa charge. Mad[illegible] [illegible] : « Lorsque vous sortiez d[illegible] [illegible] que vous en [illegible] vous [illegible] d'être [illegible] [illegible] pareils discours [illegible] donc [illegible] que vous [illegible] Barrail [illegible] Ce jour-là, [illegible] C'était la dernière fois [illegible] [illegible]-elle.

[illegible] Saint-Germain, Mademoiselle [illegible]



LE CHATEAU DE CHOISY AVANT LA CRÉATION DU PARC ET DES TERRASSES

D'après une Gravure de Mariette (Bibliothèque Nationale, Estampes).

effet reçut une lettre de Rollinde lui annonçant la disparition de Barrail, et une lettre de Barrail qui était un long adieu, « la plus belle lettre du monde et la plus touchante dont je ne me puis souvenir sans pleurer », disent les *Mémoires* de la princesse. Mademoiselle courut chez Mme de Montespan ; comme c'était sa coutume lorsqu'elle avait un grand chagrin, « elle cria les hauts cris ». Elle nous a conservé un résumé de la lettre de Barrail : celui-ci disait se retirer du monde pour songer à son salut; il invitait la princesse à songer au sien, afin que Dieu la fît aussi grande dans le ciel qu'elle l'était sur la terre. Mademoiselle regretta toujours de n'avoir pas gardé cette lettre. Nous en avons une autre, presque aussi belle, où Barrail indique parmi les raisons de son départ les violences de la princesse : « L'état où je la vis à Saint-Germain et les coups qu'elle me donna, dont je ressens encore la force de son bras par une fort grande douleur, me persuadent qu'il est de mon respect de ne me plus mettre en état d'exposer V. A. R. à me faire un semblable traitement ». Qu'elle daigne avoir pitié de Lauzun : « Si elle continue à le maltraiter comme elle a fait depuis son retour, je juge par mon état qu'il ne survivra guère au sien et V. A. R. aura un jour, mais trop tard, de la peine de l'avoir méconnu ».

Barrail se retira à Notre-Dame-des-Vertus, couvent du faubourg Saint-Antoine; Lauzun alla l'y voir, pleura avec lui, coucha dans sa chambre, espérant toujours le ramener. Il avait fait mettre dans le lit de Barrail un sac de mille pistoles. Pendant la nuit, Barrail s'échappa, et Lauzun, au désespoir, retrouva chez lui le sac d'or avec une lettre d'adieu : Barrail disait espérer avoir autant de soin de son salut qu'il en avait eu des affaires de Lauzun; il ne voulait plus songer qu'à ce moment où « il faut rendre compte à Dieu jusques aux inapplications et aux paroles inutiles de la vie ». Il n'avait pas besoin d'argent. Que Lauzun voulût bien reporter sa générosité sur l'abbé de Barrail en lui procurant un bénéfice. Le commencement de la lettre faisait peu d'honneur à la Grande Mademoi-

selle : « Si vous voulez que je vous explique sincèrement la vérité, je m'étais proposé de ne me retirer qu'après que vous auriez eu la liberté d'aller à Saint-Germain, après quoi j'aurais attendu une occasion que Mademoiselle se serait fâchée, mais je n'aurais pas eu longtemps à languir, et, en me séparant d'elle, lui dire que c'était la continuation de ses injustices qui m'avait fait prendre ce parti-là afin qu'elle ni le public ne vous en pût rien imputer. Voilà le projet que j'avais dans ma tête, qui a été précipité, Dieu s'étant servi de la main de Mademoiselle pour me faire sentir que je ne devais plus abuser des grâces qu'il m'a faites. »

Mademoiselle et Lauzun avaient raison de pleurer Barrail. Ils perdaient en lui le confident de leur romanesque aventure, une sorte de confesseur laïque, d'un dévouement, d'une douceur, d'une fermeté, d'une adresse incroyable; qui avait la liberté « de me représenter mes défauts pour m'en corriger », avouait Mademoiselle; avec qui « je peux à cœur ouvert m'abandonner », écrivait Lauzun; et dont tous les deux auraient pu dire fort justement : « Je n'ai jamais vu un si fidèle ami que celui-là et qui sût si bien ménager une personne aussi difficile à gouverner que moi ».

Les choses n'en allèrent pas mieux, bien au contraire, lorsque le départ de Barrail eut laissé Lauzun et Mademoiselle face à face. A chaque instant, la princesse avait de nouvelles révélations sur la conduite passée, et, ce qui était plus grave, sur la conduite présente de celui dont elle avait obtenu la liberté. Un jour, c'était la marquise de Lévis qui venait apporter à Choisy de dangereuses informations : « M. de Lauzun a grande peur quand il me trouve ici que je ne vous conte tout ce qu'il fait. — Contez-le moi, je n'en dirai rien. » Et Mme de Lévis contait que Lauzun se promenait avec Mlle Fouquet; qu'il était chez elle comme chez lui; qu'il jetait ses gants et son chapeau, demandait du thé, du chocolat, du café. C'était là qu'il allait en revenant de Choisy. Mademoiselle se désespérait, faisait surveiller, interrogeait Lauzun, le

surprenait en plein mensonge : « Ne fûtes-vous point hier prendre l'air auprès d'Auteuil avec Mlle Fouquet? »

Un autre jour, c'était la marquise d'Alluye qui jouant chez Mademoiselle, donnait, devant Lauzun et son cousin le duc de La Force, quelques détails inédits sur la vie qu'on avait menée à Amboise. « C'est beaucoup pour un homme de la cour et délicat comme M. de Lauzun qu'il ne s'ennuie pas dans une petite ville. » — Mademoiselle répondait poliment pour avoir une contenance : « Il me mandait bien tout cela et nous parlions souvent de vous ». Mais qui donc aurait pu arrêter les discours de Mme d'Alluye? On eût juré qu'elle brûlait de dire ce que précisément elle devait taire : « Vous souvenez-vous de Mme ....; elle était fort jolie. Nous en avions de Paris. Comme elles tenaient au bon air, M. de Lauzun s'ajustait; il faisait des merveilles, donnait des discrétions, faisait venir des bijoux de Blois; cela n'avait-il pas bon air? » Et Mademoiselle disait à Lauzun fort embarrassé : « En passant, allez conter la scène d'aujourd'hui à Mlle Fouquet; vous ne mentez jamais! » Il n'était pas jusqu'aux femmes dont Lauzun avait été aimé dans sa jeunesse qui ne vinssent donner de la jalousie à Mademoiselle.

Il n'est donc pas surprenant qu'avec son caractère et sa jalousie Mademoiselle fît des scènes fréquentes, — une tous les deux jours! Pendant les accalmies, Lauzun se montrait charmant et empressé, et la pauvre princesse était de nouveau séduite. Le lendemain du jour où Mme d'Alluye avait parlé si mal à propos, Lauzun étant revenu à Choisy, s'en retourna à Paris avec Mademoiselle sur son bateau, un bateau « fort joli, peint, doré, meublé de damas cramoisi avec des franges d'or », et, il égaya le voyage par « mille singeries ».

Toutefois, le charme qu'elle subissait encore ne rendait pas Mademoiselle aveugle sur les défauts de Lauzun. Elle s'avisa qu'il était intéressé, lui dont elle avait tant admiré le désintéressement au temps de sa faveur. N'avait-il pas osé demander ce qu'était devenu un collier de perles que Mademoiselle ne portait plus? Ne s'indignait-il pas

de ce qu'on l'eût vendu pour bâtir Choisy? Blâmer la construction de Choisy! Aucun reproche ne pouvait être plus sensible à Mademoiselle : ce Choisy dont elle était « fort entêtée », dont Jacques Gabriel avait fait une si noble et élégante demeure! Mademoiselle en était fière; elle aimait le grand corps de logis, avec ses deux avances en pierre de taille sans aucun ornement, ses dix-sept fenêtres de façade dominant trois terrasses étagées; les deux bosquets, le parterre dessiné par Le Nôtre, le bassin, le balustre de pierre longeant la Seine, d'où l'on pouvait voir le va-et-vient des bateaux; et, par delà la rivière, la plaine de Créteil remplie de châteaux et de villages, puis au loin, vers la droite, les horizons bleus de la forêt de Sénart.

A la vue de ces merveilles, Lauzun songeait à l'argent gaspillé : « Voilà un bâtiment bien inutile, disait-il, en se promenant dans les jardins, aux côtés de sa princesse : il ne fallait là qu'une petite maison à venir manger une fricassée de poulet, et point pour y coucher. Toutes ces terrasses coûtent des sommes immenses : à quoi cela est-il bon? » Mademoiselle s'excusait en alléguant qu'elle s'était rangée à l'avis de Colbert : « Vous le payera-t-il? Pour moi, j'ai sujet de trouver à redire; vous auriez mieux employé cet argent en me le donnant! »

C'étaient là des propos de mari, — mari incognito. Lauzun en effet depuis son retour avait épousé Mademoiselle. Tout semble le prouver : les assiduités auprès de la princesse, si scrupuleuse en matière de galanterie, le deuil qu'il prit à sa mort, ses manières avec elle. La France entière l'a cru : les mémoires du XVII[e] siècle sont pleins de cette conviction; le XVIII[e] finit même par trouver aux deux conjoints une postérité, une vieille demoiselle que l'historien Anquetil vit au Tréport en 1744, qui ressemblait aux portraits de la duchesse de Montpensier, passait pour être sa fille, croyait l'être, et recevait une pension dont elle ignorait la provenance. Or, nous savons qu'en 1681 Lauzun n'était pas marié : le mariage ne peut donc avoir eu lieu qu'entre 1682, l'année du retour,

et 1684, l'année de la brouille définitive. On objectera que leurs querelles auraient dû les dissuader du mariage; mais Mademoiselle aimait encore, et Lauzun espérait sans doute devenir mari avoué, duc de Montpensier et cousin germain du Roi.

En attendant, il désirait se faire payer l'ennui d'être à jamais lié à une vieille femme. Il se plaignait qu'elle le laissât aller comme un gueux. A le voir courir les chemins dans un méchant carrosse de louage, on aurait juré, disait-il, qu'il n'avait pas touché un sol des trente à quarante mille livres de rente données par Mademoiselle. En réalité, Lauzun ne voulait point avoir de carrosse « qu'il ne fût duc et qu'il ne pût mettre le manteau ducal à ses armes ».

Au mois d'août, Mademoiselle partit pour son château d'Eu. Lauzun chercha des prétextes afin de ne pas la suivre, alléguant que le Roi le lui avait défendu, et que d'ailleurs on ne trouvait aucune voiture pour aller à Eu. La première excuse était un mensonge et la seconde un conte. Madeleine Fouquet n'était pas étrangère à ce goût irrésistible que Lauzun se sentait pour Paris. Mme Fouquet avait prié la jeune fille de se retirer dans un couvent : elle avait choisi l'Abbaye-aux-Bois, dont la supérieure, une vieille madame de Lannoy, avait bonne opinion de tout le monde, particulièrement de Lauzun. Certaine chaise à porteurs venait souvent à l'abbaye.

Cependant, que pouvait Madeleine Fouquet pour consoler un courtisan condamné à se tenir toujours à deux lieues au moins de la personne du Roi?

Du Roi, Lauzun se sentait si peu regretté qu'il n'osait même plus lui écrire. Lorsque le duc de Bourgogne vint au monde, le 6 août 1682, ce fut par l'intermédiaire de Colbert que Lauzun fit passer ses compliments : « La crainte où je suis toujours d'importuner S. M., le désespoir qui me presse d'être privé de sa présence m'a empêché jusques à présent d'avoir l'honneur de lui écrire; mais je ne puis céder à la reconnaissance de ses bienfaits pressants et à la joie que j'ai de la naissance de

Mgr le duc de Bourgogne, à quoi je n'aurais rien à ajouter, s'il m'était permis, me jetant à ses pieds, de la lui témoigner : mais étant dans l'impuissance de quelque chose de plus, je vous supplie, monsieur, de me faire la grâce de lui rendre cette lettre en le remerciant des quatre cent mille livres que vous m'avez fait donner de sa part, dont je ne sentirai jamais un usage agréable tant que je ne les pourrai employer à son service ou auprès de sa personne et le conjurer d'avoir pitié de moi qui ne désire au monde que ce qui lui plaira et que vous connaissiez le respect avec lequel je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur ».

Est-ce avec cet argent que Lauzun acheta, dans ce même mois d'août 1682, au partisan Grouin des Bordes, l'hôtel de l'île Notre-Dame, qui dresse encore aujourd'hui sa façade noircie au-dessus du petit bras de la Seine et qui porte son nom? L'élégante sévérité de cette façade ne laisse pas soupçonner la magnificence de l'intérieur. Il y règne ce qu'on pourrait appeler la folie de l'or; les plafonds, les lambris, les portes, tout est doré! Mais les tons vieillis de cet or roux, au lieu d'éteindre les ravissants décors, forment pour eux le fond le plus riche et le plus harmonieux. C'est en effet l'harmonie de l'ensemble dont on est d'abord frappé; il faut un effort pour distinguer l'infinie variété et la beauté des détails. Les plafonds de Lesueur, les peintures de Lepautre, les fleurs de Monnoyer, les paysages de Bourgogne, heureusement retrouvés dans leur fraîcheur primitive par l'habile restaurateur, M. le baron Pichon, font de cette artistique et somptueuse demeure, une merveille, une merveille célèbre par le nom *d'Hôtel de Lauzun* qu'elle a gardé.

Lauzun ne pouvait s'éterniser loin de Mademoiselle. Il finit par se mettre en route. Il arriva au château d'Eu en septembre, avec l'évêque de Dax. On montrait naguère à Eu une chambre, sur le plafond de laquelle était peint un vol d'amours, et qui, au dire d'Anquetil, aurait été la chambre de Lauzun. Elle communiquait avec celle de Mademoiselle. Le jour, on voyait peu Lauzun. Il parais-

sait à onze heures, au moment où Mademoiselle se rendait à la messe. Après le dîner, il se reposait; puis, c'étaient de longues courses à cheval. Jusqu'à onze heures du soir, il ne fallait pas songer à le voir. Au bout de huit jours, Lauzun déclara qu'il avait reçu de mauvaises nouvelles de sa mère, pleura, et partit pour l'Agenais; mais à Paris, il en eut de bonnes, et n'alla pas plus loin.

Lorsque Mademoiselle, afin de suivre la cour à Chambord, se rendit elle-même à Paris où elle s'arrêta, Lauzun y était toujours. Il alla au-devant de la princesse jusqu'aux environs de Gisors, parla du regret qu'il avait eu de quitter le château d'Eu « où il se plaisait beaucoup ». M. et Mme Colbert lui conseillèrent de ne pas demeurer à Paris. « Le Roi n'étant point à Paris, le parlement en vacances, il ne restait à Paris que des marchands. » Lauzun, disaient-ils, se donnerait quelque mérite aux yeux du Roi en allant travailler à convertir à la religion catholique la comtesse de Lauzun, sa mère, qui était protestante. Par une curieuse coïncidence, vers le même temps, la comtesse de Lauzun travaillait de loin à convertir son fils à une vie meilleure. Nous avons une lettre d'elle, cachetée d'une tête de mort, avec la devise : « Je n'espère qu'en elle », et dont le contenu est aussi sévère que le cachet : « La charité m'oblige de vous écrire, dit-elle à Lauzun, pour vous remontrer que, quand la raison ne peut retenir nos passions déréglées, pour en guérir il n'y a que l'absence : c'est le seul remède. Ainsi je vous conseille de vous absenter de Paris pour le plus longtemps que vous pourrez. Les devoirs que vous pouvez avoir vous sont si rudes à rendre (que), vous les détruisez par votre mauvaise conduite. » La comtesse de Lauzun invitait son fils à vivre « comme un homme qui fait pénitence ». Elle rappelait que les marchands de Blois avaient parlé de ses grandes dépenses, et des bijoux qu'il avait envoyés à Paris l'année précédente; elle rappelait les propos qu'on lui prêtait cette année : n'avait-il pas dit que s'il allait se loger dans l'île Notre-Dame, ce n'était pas pour s'éloigner du Luxem-

bourg, mais pour se rapprocher de Choisy? Et il est vrai que Lauzun était parfaitement capable de cette gasconnade. « Mademoiselle, écrivait la vieille dame, est fort embarrassée d'entendre ces discours, et baisse les yeux et ne dit mot. Elle a raison et elle devrait bien souhaiter de ne vous avoir vu de sa vie pour n'entendre parler que de votre ingratitude envers elle. »

De tels conseils n'étaient pas du goût de Lauzun; « faire le seigneur de campagne », chasser, donner ordre à ses affaires, se coucher de bonne heure au lieu de sortir « avec un manteau sur le nez, sans valet pour prendre des voitures au bout de la rue », Lauzun ne se divertissait pas volontiers de ces plaisirs-là. « Ne dites point pour ne pas suivre mes conseils que vous n'avez point reçu mes lettres, reprenait Mme de Lauzun; je vous avoue que je ne me puis remettre de tout ce que je sais et que les gens, autant dans vos intérêts que je suis, tremblent des jugements de Dieu sur vous et ne s'étonnent plus des souffrances que vous avez eues, puisque, au lieu d'en avoir fait un bon usage, vous en revenez pis que vous n'y êtes allé et devant Dieu et devant les hommes. » Telle était l'austère protestante que Colbert donnait à Lauzun mission de convertir! C'était en octobre 1682.

Lauzun accepta la mission. Il quitta Paris, le Paris que rendait si attrayant Madeleine Fouquet; mais il ne voyagea pas vite. A Beauregard, près de Blois, il s'arrêta chez Mme de Fieubet, et dépêcha un gentilhomme à Chambord auprès de Mademoiselle pour la prier de venir avec Mme de Montespan lui rendre visite chez Mme de Fieubet. Mme de Montespan le crut fou de s'arrêter si près du Roi, à deux lieues. Après Beauregard, allait-il s'arrêter à Amboise? La comtesse de Lauzun n'en doutait pas, et elle conseillait fort à son fils de ne pas aller chez la marquise d'Alluye. Il avançait si lentement qu'elle n'osait pas l'attendre avant un mois.

Il arriva enfin à Lauzun, en Guyenne, d'où il écrivit à l'évêque de Périgueux pour lui demander de venir l'aider à convertir sa mère, et à Mademoiselle, pour lui dire qu'il

s'ennuyait, et il n'était pas à Lauzun depuis trois jours! Lorsque Mademoiselle lui répondit, il était déjà reparti; c'est à Paris qu'il reçut sa lettre.

La veille de la Toussaint, Mademoiselle se promenant dans les jardins de Choisy vit apparaître Lauzun. Comme elle le grondait d'être revenu, il répétait sans cesse : « Je m'ennuyais, je n'aime pas la campagne ». « Il s'en retourna, et sa visite fut courte; car, écrivait plus tard Mademoiselle, il n'aime pas à être contrarié, quoiqu'il contrarie souvent les autres. » Quelques jours après, Mademoiselle apprenait que, d'une chaise arrêtée non loin de l'Abbaye-aux-Bois, on avait vu sortir Lauzun. Les anciennes habitudes étaient reprises.

Pendant l'hiver de l'année 1682, Lauzun vint régulièrement au Luxembourg à l'heure du jeu; il faisait une scène tous les deux soirs. A la longue, Mademoiselle se lassait : « Je voulais, dit-elle, soutenir la gageure, et je ne voulais pas, après avoir tant fait pour lui, le laisser là sans avoir achevé, c'est-à-dire le faire duc et qu'il retournât à la cour ». C'était l'amour-propre qui prenait la place de l'amour. Lauzun ne paraissait pas remarquer cette transformation. Il devenait chaque jour plus exigeant; il était insupportable. Pourquoi Mademoiselle ne lui avait-elle pas donné la libre disposition de son bien? Il eût beaucoup mieux administré que ses gens! Pourquoi n'avait-elle pas mis à ses ordres un carrosse à six chevaux? Pourquoi ne pas lui avoir meublé un appartement où il aurait pu recevoir des amis? Il n'aurait pas été forcé, pour ne pas continuer à loger chez Rollinde, d'acheter un hôtel! Alors Mademoiselle allait se plaindre à Colbert, et elle recevait des consolations qui l'étonnaient un peu : « Il empire ses affaires, disait le ministre. Dieu veuille qu'il change! Mais je crains bien qu'il ne change pas et que vous ne soyez obligée à demander au Roi avec autant d'empressement que l'on le chasse, que vous en avez eu à le faire revenir. Mais vous trouverez de la différence : car l'un s'obtiendra plus promptement que l'autre. »

Au mois de juillet 1683, un nouveau séjour de Lauzun à Eu n'arrangea pas les affaires. Lauzun passa son temps à chasser. Il s'ennuyait cependant moins qu'en 1682. Peut-être s'amusait-il même trop. Saint-Simon assure que le gibier qu'il chassait n'était pas toujours du goût de Mademoiselle. Elle le griffait au retour de ces expéditions. S'il n'est pas probable que le fameux propos : « Louise d'Orléans, tire-moi mes bottes! » ait jamais été tenu, on sait en revanche que la Grande Mademoiselle fut battue par son mari. La comtesse de Fiesque, à en croire Saint-Simon, s'entremit un jour afin de les réconcilier. Mademoiselle se plaça à un bout d'une longue galerie, Lauzun parut à l'autre, et, sous les regards des portraits de famille, fit à genoux le chemin qui le séparait de la princesse offensée. Une autre fois, dans la même galerie, il étonna Mademoiselle encore bien davantage en lui conseillant de donner tout ce qui lui restait de bien à Mme de Montespan, en échange d'une pension viagère plus élevée que son revenu; Mme de Montespan aurait quitté le nom du « vilain homme » qu'était son mari, pour prendre celui de Montpensier, et elle aurait laissé cette nouvelle fortune au comte de Toulouse, son troisième fils. Mademoiselle goûta peu le conseil. La mort de la Reine la rappela à Paris avec Lauzun. Ils partaient réconciliés, mais pour combien de mois!

Au printemps de l'année suivante, Lauzun crut trouver dans la guerre qui commençait contre l'Espagne une occasion de rentrer en grâce. Il implora de Louvois la faveur de combattre auprès du Roi. « Je ne demande, avait-il écrit humblement, qu'une bandouillère dans ses mousquetaires. » Par Mademoiselle, il avait sollicité plus que la faveur d'une bandouillère, celle de servir en qualité d'aide de camp du Roi et à son rang, qui était le premier, puisqu'il était le plus ancien des lieutenants généraux.

Mademoiselle ne put ou ne voulut rien obtenir. Elle répondit en termes qui montraient peu de bonne volonté. Il est vrai qu'elle n'avait pas lieu d'être fort satisfaite

de la conduite de Lauzun. A peine revenu du siège de Courtrai où il était allé pendant l'automne précédent, Lauzun s'était remis « dans le grand jeu », chez le président Robert. Il y courtisait une femme assez bien faite, qui n'était plus toute jeune, remarque obligeamment Mademoiselle, la présidente Le Brun. Au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue Saint-Nicaise, on pouvait voir souvent Lauzun attendant sa présidente à la sortie de la messe des Quinze-Vingts, l'accompagnant jusqu'à son carrosse « avec des respects admirables ». L'autre se moquait de lui.

Le Roi partit de Versailles le 22 avril 1684, se rendant sur le théâtre de la guerre. Lorsque, ce jour-là, Lauzun vint voir Mademoiselle au Luxembourg, la princesse s'avança vers lui et lui dit « avec un air riant » : « Il faut que vous vous en alliez à Lauzun ou à Saint-Fargeau; car n'allant point avec le Roi, cela serait ridicule que vous demeurassiez à Paris, et je serais fort fâchée que l'on crût que c'est moi qui suis cause que vous y demeurez. — Je m'en vais et je vous dis adieu pour ne vous voir de ma vie. — Elle aurait été bien heureuse, si je ne vous avais jamais vu; mais il vaut mieux tard que jamais. — Vous avez ruiné ma fortune; vous m'avez coupé la gorge; vous êtes cause que je ne vais point avec le Roi, vous l'en avez prié. — Oh! pour celui-là, cela est faux, il peut dire lui-même ce qui en est. » L'emportement de Lauzun suivait son cours impétueux et Mademoiselle demeurait d'un grand sang-froid. « Adieu donc, prononça-t-elle, et j'entrai dans ma petite chambre. J'y fus quelque temps; je rentrai; je le trouvai encore. Les dames qui étaient là me dirent: « Ne voulez-vous donc pas jouer? » J'allai à lui, lui disant : « C'est trop, tenez votre résolution, allez-vous-en »!

Et voilà où aboutissait tout ce grand amour, cette passion romanesque qui durait depuis quinze ans! Les rêves de fortune de Lauzun s'écroulaient! Que pouvait-il sans Mademoiselle? Louis XIV n'avait-il pas dit de lui à la princesse : « J'ai mes raisons pour ne le voir pas; quand je pourrai le faire, je le verrai pour l'amour de

vous et point pour lui. Je ne lui donnerai jamais rien sans votre participation ; il doit tout tenir de vous. »
Barrail n'était plus là; Colbert venait de mourir; le livre des aventures de Lauzun était fini : tout le monde le croyait : Lauzun, seul, qui se connaissait, pouvait espérer qu'il aurait une suite.



CHAPITRE X

LA REINE D'ANGLETERRE

LAUZUN LOIN DE LA COUR, SES PROJETS || SÉJOUR A LONDRES || LA RÉVOLUTION ANGLAISE DE 1688 || LAUZUN CONDUIT LA REINE D'ANGLETERRE ET LE PRINCE DE GALLES EN FRANCE || LES BONNES GRÂCES DE DEUX ROIS.



Au sortir du Luxembourg, Lauzun alla se plaindre à Monsieur d'avoir été chassé par Mademoiselle comme un coquin. Pendant les quelques jours qu'il resta à Paris, il se consola en jouant au Palais-Royal ou à Saint-Cloud, et il fut heureux au jeu; puis il rejoignit l'armée du maréchal de Créqui. Le maréchal de Créqui lui était fort dévoué; il était alors sous les murs de la ville de Luxembourg, où Vauban dirigeait les opérations du siège. Vauban ayant eu un démêlé avec le maréchal, Lauzun s'empressa de prendre parti contre son ami. Mademoiselle a écrit, non sans un secret plaisir : « Il en usait mal avec tout le monde »; mais elle a oublié de raconter qu'un éclat de bombe blessa Lauzun à l'épaule. Que n'eût-elle pas dit en d'autres temps! Dès que la paix fut signée, le 15 août 1684, à Ratisbonne, Lauzun rentra à Paris. Il n'alla pas voir Mademoiselle; il confia à Mme de Noailles qu'il en était au désespoir (c'est Mademoiselle qui le raconte); mais il voyait Mme de Montespan où et comme il pouvait, cultivait Seignelay, jouait avec Monsieur, se rencontrait dans le jardin des Tuileries avec des grisettes. Nous savons qu'il était à Mortefontaine au milieu de l'automne, et qu'il chassa avec quelques amis sur les

terres du prince de Condé. Les archives de Chantilly ont conservé une lettre signée d'un garde nommé de la Rue, vraie lettre de garde expliquant à son maître que, si l'on a eu un pauvre tableau, la faute en est au peu d'adresse des invités : « Avant-hier je reçus les deux billets ci-joints de M. de Lamoignon et de M. de Lauzun. Je leur fis réponse et leur donnai rendez-vous pour se trouver hier à dix heures du matin à Thiers, où ils se trouvèrent, et moi aussi. Ils commencèrent au bois Bourdon et y tirèrent plusieurs coups. M. de Lauzun tua un faisan et un lièvre, que La Martinière lui montra au gîte. M. de Lamoignon tua deux faisans, et M. de Raray une perdrix. De là on vint dans la forêt, il y eut plusieurs coups tirés et il n'y eut qu'une poule faisane de tuée par M. de Lamoignon qui croyait que ce fût un coq dont il fut bien fâché. Cela lui est bien pardonnable. Si bien qu'en tout il n'y eut que quatre faisans de tués, un lièvre, et une perdrix. Il ne fut pas manqué de trouver du gibier et d'avoir bien tiré des coups. Ces messieurs s'en retournèrent à Mortefontaine et doivent courre demain un cerf à Ermenonville pour leur dernière chasse. »

Cependant Lauzun n'était pas heureux. « Il avait perdu presque tous ses amis. Les uns étaient morts, son malheur avait écarté les autres »; il était « plus à charge à soi-même qu'il ne l'avait éprouvé dans sa prison où le courage l'avait soutenu, et l'espérance de se remettre à la cour. » Cette vie lui était insupportable. Mille projets naquirent dans son esprit. Irait-il prendre du service en Hongrie contre les Turcs? Essayerait-il de devenir général des Vénitiens? Ce fut du côté de l'Angleterre que se tourna son ambition. Louis XIV tenait à l'amitié du roi d'Angleterre; Lauzun pousserait donc sa fortune en rendant service à son maître en Grande-Bretagne, et le chemin de Londres serait peut-être pour lui le chemin de Versailles.

Tout « se brouillait » en Angleterre. Le duc d'York venait de succéder, sous le nom de Jacques II, à Charles II son frère. Le 11 juin 1685, Monmouth, fils naturel du feu roi, avait proclamé ses droits au trône et réuni une

armée. Lauzun n'oublia pas que le jeune Puyguilhem avait combattu jadis en Flandre aux côtés du duc d'York. Au mois d'avril 1685, ayant vendu son hôtel de l'île Notre-Dame au marquis de Richelieu, il obtint de Louis XIV la permission de passer la mer; et vers le 14 juillet, muni de quatre-vingt mille écus pour les frais de la campagne, ce volontaire de cinquante-deux ans allait offrir ses services à Jacques II. Les gentilshommes français étaient fort à la mode dans les galeries de Whitehall, comme tout ce qui venait de France. On juge de l'effet que dut produire la venue du cousin presque avoué du grand Roi, ce Lauzun dont la fortune et les malheurs n'étaient pas inconnus à la cour d'Angleterre.

Jacques II lui fit grand accueil. C'était un roi dévot et libertin, d'une intelligence étroite, obstiné et implacable, brave et honnête homme d'ailleurs, « mais, disait la Palatine, le plus niais que j'aie vu de ma vie ». Sa seconde femme, la reine Marie de Modène, n'inspirait autour d'elle que de la sympathie et du respect. Lauzun, on s'en souvient, l'avait aperçue en 1664, alors qu'elle n'était qu'une petite fille et qu'il commandait les dragons du Roi dans le duché de Modène. Le comte de Peterborough qui, en 1673, avait épousé la princesse au nom du duc d'York, vantait son teint rose sous la chevelure sombre, le doux éclat de ses yeux noirs; il est vrai qu'en 1685, le chagrin et la maladie avaient amaigri la reine; son joli visage était pâli, mais il restait à la pieuse et fière Marie de Modène le charme du regard, la noblesse de la démarche, la grâce et l'aménité.

A considérer ce roi, cette reine, cette révolte, de quelles intrigues, de quelles aventures, de quelle gloire, peut-être, devait rêver l'imagination toujours en mouvement de Lauzun! Mais la révolte dc Monmouth n'eut pas de suites graves.

Lauzun revint en France au mois de novembre 1685. En apparence, il n'avait pas réussi; en réalité, il avait plu aux souverains anglais, et, sans le savoir peut-être préparé l'avenir. D'Abbeville, il envoya un gentilhomme

porter à Mademoiselle ses compliments, une lettre et des présents. Le gentilhomme étala sur des tables, dans la maison de Rollinde, à Choisy, « force marchandises de la Chine ». Mademoiselle ne fit pas de réponse, refusa de recevoir les chinoiseries, alla cependant les regarder.

De retour à Paris, Lauzun pria Monsieur d'intercéder en sa faveur auprès de la princesse, que rien ne put fléchir. Il se mit alors à faire des retraites aux Pères de la doctrine chrétienne. Était-ce piété véritable ou désir de suivre la mode? Car la mode était à la piété. Il semblait qu'il fût sincère. Sa mère, convertie grâce au Père de la Chaise, était venue le rejoindre; elle habitait avec lui; elle avait mis son fils dans un milieu très dévot.

Cependant, la cour restait toujours interdite à Lauzun et le conseil que Mme de Maintenon donnait à d'Aubigné le 25 novembre 1685 n'avait rien perdu de son à-propos : « Soyez sur vos gardes à Paris comme à la cour, ne voyez guère M. de Montespan, ni M. de Lauzun; on dira que vous cherchez les mécontents ».

Le temps passa. Lauzun, ennuyé de sa disgrâce, reprit ses projets d'aller chercher en Angleterre les moyens de rentrer en faveur auprès de Louis XIV. Vers le 20 octobre 1688, M. de Barillon ambassadeur de France à Londres, reçevait du marquis de Seignelay le billet suivant : « Monsieur, M. le comte de Lauzun ayant demandé au Roi la permission de passer en Angleterre, S. M. a bien voulu le lui accorder et je suis bien aise de vous en donner avis, afin que vous le regardiez, et que vous agissiez avec lui comme avec un homme de sa qualité qui fait ce voyage avec l'agrément de S. M. ».

Qu'était-il arrivé? La trop courte révolte de Monmouth n'avait pas donné aux rêves de Lauzun l'occasion de se réaliser. Depuis ce temps, la politique de Jacques II avait préparé des événements autrement compliqués et redoutables. Le roi d'Angleterre devenait de plus en plus impopulaire. Il avait voulu créer une armée permanente pour remplacer ses faibles milices; il avait voulu abolir la formule du Test pour conserver leurs grades à ses

officiers catholiques; il avait essayé de révoquer l'acte d'*Habeas corpus*. Le Parlement qui avait refusé les subsides, refusé l'abolition du Test, avait été dissous. Les Anglais étaient exaspérés de voir s'ouvrir des chapelles catholiques, des collèges de jésuites, de rencontrer des robes de moines dans les rues de Londres. Ces anglicans, si sévères à l'égard de Louis XIV révoquant l'édit de Nantes, ne pouvaient supporter qu'un roi d'Angleterre accordât la tolérance aux catholiques et aux autres dissidents. Ils se consolaient dans l'espérance que Guillaume d'Orange, stathouder de Hollande et protestant, héritier du trône par sa femme, la princesse Marie, fille du premier mariage de Jacques II, deviendrait un jour roi et rapporterait ces mesures.

Le 20 juin 1688, un événement prévu ruina cette espérance. La reine Marie de Modène accoucha d'un fils; l'Angleterre avait un prince de Galles; elle était assurée d'une lignée de rois catholiques! C'était une défaite pour les protestants et pour Guillaume d'Orange! Celui-ci envoya pourtant des compliments à son beau-père; mais ses partisans anglais, traitant la naissance du prince de Galles de pieux mensonge imaginé par les jésuites, refusèrent de l'admettre. Sept membres de la chambre des Lords adressèrent secrètement une pétition à Guillaume pour le prier de se déclarer le protecteur des libertés de l'Angleterre et de la religion protestante. Guillaume d'Orange, tout disposé à répondre à l'appel, forma un camp à Nimègue, accrut le nombre de ses navires. Louis XIV avertit Jacques II et lui offrit du secours. Jacques II ne croyant pas au péril refusa l'offre du roi de France et ne prit aucune disposition. Louis XIV résolut donc de laisser Guillaume engager son expédition en Angleterre. Cette expédition débarrassait la France d'un ennemi éventuel, le stathouder de Hollande, au moment où Louis XIV se proposait d'attaquer l'Empereur, occupé contre les Turcs, pour le forcer à convertir en paix définitive la trêve conclue en 1684 à Ratisbonne. Il ne renonça pas cependant à organiser à Londres le parti de Jacques II.

Organiser le parti du roi d'Angleterre, quelle tâche convenait mieux à Lauzun? Il est probable qu'il proposa ses services. A la fin du mois d'octobre de cette année 1688, il se mettait en route.

Guillaume d'Orange débarqua avec ses troupes, le 15 novembre, dans la baie de Torbay. Lauzun se trouva bientôt au quartier général de l'armée royale adverse. Il fut parfaitement accueilli. A l'indignation des Anglais, on l'admit même à tous les conseils de guerre. Le roi d'Angleterre était d'autant plus heureux de le revoir, que Lauzun lui avait apporté de la part de son maître vingt mille pistoles. Lauzun eut alors la double satisfaction d'inspirer à Jacques II une entière confiance et de savoir que Louis XIV se faisait lire les rapports qu'il adressait à Seignelay et « était bien aise d'être informé par lui de tout ce qui concernait les affaires d'Angleterre ». Si Lauzun continua à envoyer des informations à Seignelay, il dut lui apprendre la marche triomphante du stathouder, les défections des seigneurs anglais, la situation critique du roi d'Angleterre qui s'était retiré à Londres et que la trahison de lord Churchill avait pensé livrer à l'ennemi. Jacques II, inquiet, se préoccupa de mettre en sûreté le prince de Galles. Catholique fervent, il tremblait moins pour la vie que pour la foi de son fils : tombé aux mains des rebelles, l'héritier du trône ne serait-il pas élevé dans la religion protestante? Il résolut de l'envoyer en France avec la reine. Lauzun fut mis au courant. La reine et son fils s'embarqueraient pour la France, le petit prince, à Portsmouth, la reine à Douvres. Le dimanche qui précédait le jour choisi pour le départ, trois personnes délibéraient à Whitehall dans un coin retiré de l'appartement de la reine : c'étaient le roi, Lauzun et un gentilhomme italien nommé François Riva. Chacun proposait son plan; le roi donna la préférence à celui de Riva. La reine sortirait par le jardin privé; il y aurait un carrosse à la porte du jardin, des bateaux à Horseferry sur la Tamise, un autre carrosse à Lambeth, sur la rive opposée. Lauzun conduirait la reine et son fils.

Le départ ne put avoir lieu que le dimanche 19 décembre. Ce jour-là, des relais attendaient sur les routes, deux yachts étaient à l'ancre, retenus, l'un pour une dame italienne se rendant en Flandre, l'autre pour le comte de Lauzun se rendant à Marckett. Malheureusement, le bruit s'était répandu que la reine allait s'embarquer avec Lauzun. Comment passer inaperçus dans les rues de Londres, sans éveiller l'attention d'une populace toujours en quête de jésuites déguisés fuyant vers le continent? L'ingénieuse habileté de Lauzun allait parer à tous les dangers.

Le soir du départ, le roi et la reine, à Whitehall, ne se retirèrent pas plus tard que de coutume. Vers une heure du matin, la porte d'un escalier dérobé donnant dans la chambre du roi s'ouvrit : un matelot entra. Il tenait un paquet; il le remit au roi, dit quelques mots, puis disparut dans l'escalier. C'était Riva qui venait d'apporter le costume de voyage de la reine, et qui s'en allait dans une chambre où Lauzun l'attendait. Lorsque la reine fut habillée, le roi manda Lauzun et Riva : « Je vous confie, dit-il à Lauzun, la reine et mon fils; il faut tout hasarder et tâcher de les conduire en France ». Lauzun remercia Jacques II de sa confiance. La reine se jeta dans les bras du roi; elle pleurait, elle voulait rester et mourir avec lui.

Il était deux heures du matin, quand Lauzun et Riva prirent un escalier qui descendait dans le cabinet du roi, près de l'appartement où était le prince de Galles. Dans ce cabinet, la petite troupe se forma; elle était composée de la reine, du prince de Galles, de ses deux nourrices, de Lauzun et de Riva.

Ils partent; ils débouchent au milieu de la grande galerie de Whitehall et passent dans le jardin privé. On entend les uns après les autres les « Qui-vive! » des six sentinelles : « Ami », répond la voix de Riva. Voyant que l'Italien a les clefs des portes, les sentinelles n'insistent pas. Les fugitifs atteignent la porte du jardin, ils sont dehors. Un carrosse les attend, le carrosse que Riva a emprunté à son ami Terriesi, le résident de Florence. On monte : la reine, l'enfant et ses deux nourrices, Lauzun,

à l'intérieur, Riva, sur le siège, pour surveiller le cocher. Le carrosse s'éloigne dans la direction de Westminster.

On arrive sans encombre sur les bords de la Tamise, à Horseferry. Il y a là une barque. Le batelier connaît Riva pour l'avoir souvent mené à la chasse la nuit, et Riva, « afin de mieux colorer son prétendu dessein d'aller à la chasse », a eu la précaution de faire préparer son fusil, du pain, du vin, des viandes rôties, tout son attirail de chasseur. La barque, fort petite, contient à peine tant de monde. Sous la pluie qui fouette, contre le vent qui souffle en tempête, on traverse lentement la rivière. Quel périlleux voyage! Le batelier n'est pas sûr. Trouvera-t-on le carrosse à six chevaux que Lauzun a prié un page de tenir prêt sur l'autre rive, à Lambeth? On aborde enfin. Grâce à Dieu, le page est à son poste et le carrosse attend dans l'hôtellerie voisine. Riva court prévenir le cocher; la reine, qui n'ose se montrer, s'abrite de la pluie avec ses femmes derrière le mur d'une église. Dans l'hôtellerie, un homme a remarqué l'air affairé de Riva : il sort muni d'une lanterne. Riva le suit à grands pas, et quand il le voit marcher vers la reine, lui coupe le passage, le heurtant si maladroitement que tous deux roulent dans la boue; la lanterne s'éteint. Riva se confond en excuses, l'homme se relève, rentre dans l'hôtellerie pour s'essuyer et rallumer sa lanterne. Et, pendant ce temps, le carrosse qui s'est avancé emmène nos six voyageurs, avec le petit page, Dufour, qui a reconnu la reine et imploré par grâce une place. On n'est encore qu'à la porte de Lambeth; déjà, on a croisé des gardes et perçu de menaçants propos : « Allons voir, assurément voilà un carrosse plein de papistes! »

Au bout de trois milles, il faut s'arrêter : ce sont heureusement des amis qui provoquent cette nouvelle alerte; un écuyer de la reine, nommé Leyburn et un gentilhomme provençal, ami de Lauzun, nommé Saint-Victor. Leyburn tient en main un cheval pour Riva. Les trois cavaliers suivront le carrosse. Un peu plus loin, des rouliers parlent d'assommer ces catholiques qui se sauvent

avec l'argent du royaume : la vue des cavaliers les intimide. Mais, dans un passage très étroit, un charretier refuse obstinément de se ranger. La reine meurt de peur d'être reconnue. Le carrosse est obligé de reculer et de passer en dehors de la route. Les fugitifs côtoient la Tamise. Ils se trouvent à quelque vingt milles de Londres et bien près du port de Gravesend, terme de leur course, lorsque trois hommes paraissent sur le bord du chemin. Ce sont trois capitaines irlandais envoyés la veille par le roi pour servir sur le yacht qui attend. Le retard du carrosse les a inquiétés, ils sont venus à sa rencontre. Une barque est toute proche. Bientôt nos voyageurs accostent le yacht. Pendant que Lauzun offre au capitaine deux cents doubles d'or, en le priant de laisser quelques Français de ses amis embarquer avec leurs femmes, et, pour distraire son attention, lui dit les nouvelles politiques de Londres, la reine montée à bord trouve sur le pont toute une cour. Le capitaine qui paraît dupe de la comédie en vertu de laquelle le yacht est retenu pour une Italienne, met à la voile et descend la Tamise. Au loin, se profile la silhouette d'un navire de guerre. Le capitaine veut bien renoncer au salut d'usage. Vers cinq heures du soir, on a dépassé les dunes. Le capitaine jette l'ancre, craignant, dit-il, d'être poussé par le vent sur quelque point dangereux de la côte de France. Soudain, deux coups de canon retentissent; ils partent de deux frégates que lord Dartmouth a chargé de surveiller l'embouchure de la Tamise; ils indiquent l'heure de la retraite : on entend la cloche sonner pour la prière du soir. A quatre heures du matin, le yacht reprend sa course. Quand il est en vue de la côte de France, le capitaine ne cache plus qu'il sait tout. Il ne demande qu'une seule faveur, les instructions royales que Lauzun doit avoir dans sa poche, afin de transmettre à ses descendants un aussi beau titre de gloire.

Le mardi 21 décembre, à neuf heures du matin, après avoir failli faire naufrage sur un banc de sable, en arrivant au port, la reine débarquait à Calais avec le prince de Galles. Quelques moments plus tard, chez M. de

Ponton, procureur du Roi, elle s'asseyait dans un fauteuil, en déclarant que depuis trois mois elle n'avait pas éprouvé pareille impression « de repos et de sûreté ».

Le 23 décembre, une scène curieuse se passa à Versailles. Louis XIV était au conseil; il venait d'écrire une lettre; il dit à ses ministres en la fermant : « Il y a longtemps que M. de Lauzun n'a vu de mon écriture; il y était bien accoutumé autrefois; je crois qu'il aura une grande joie de recevoir une lettre de ma main ». Louis XIV avait pris la peine d'écrire lui-même à l'ancien prisonnier de Pignerol, ou plutôt de lui répondre. La lettre de Lauzun, annonçant que la reine d'Angleterre et le prince de Galles avaient heureusement débarqué à Calais après de grands dangers, était arrivée à Versailles le matin même, de fort bonne heure. Louis XIV était encore couché quand Seignelay la lui avait apportée dans sa chambre. Lauzun disait qu'ayant fait serment au roi d'Angleterre de ne remettre la reine, sa femme, et le prince de Galles qu'entre les mains du roi de France et n'étant pas assez heureux pour voir Sa Majesté, il priait Sa Majesté de vouloir bien le dispenser de son serment et lui ordonner entre les mains de qui il devait remettre la reine et son fils. A une telle lettre une seule réponse était possible. Lauzun pouvait revenir à la cour.

Seignelay fut chargé d'aller expliquer à Mademoiselle les raisons de Louis XIV. Il fut mal reçu. « C'est donc là la reconnaissance de ce que j'ai fait pour les enfants du Roi! » s'écria la princesse. On raconte que Rollinde ayant remis à Mademoiselle une lettre de Lauzun, la lettre fut jetée au feu; Rollinde la rattrapa, fit observer qu'on devait au moins la lire. Mademoiselle emporta la lettre et revint un moment après, assurant qu'elle l'avait brûlée sans la regarder.

Mais Lauzun se souciait bien de sa princesse! N'avait-il pas la réponse du Roi? Il en goûtait les termes obligeants; le Roi avait tout oublié; il désirait que Lauzun oubliât tout de même; il avait de l'impatience à le revoir. Et Sei-

gnelay confirmait la satisfaction du souverain : « Sa Majesté, disait-il, a fort loué la bonne conduite que vous avez tenue dans cette affaire importante et je puis vous assurer de sa part qu'elle vous sait gré du service que vous avez rendu au roi d'Angleterre. Elle m'ordonne de vous dire qu'elle vous verra volontiers et je vous fais de tout mon cœur compliment sur cette marque que S. M. vous veut bien donner du retour de ses bonnes grâces. » Seignelay ajoutait le 26 décembre : « Je puis vous assurer, monsieur, et vous le dire avec beaucoup de joie, que vous serez bien reçu quand vous viendrez ici et que les dispositions du Roi sont aussi bonnes que le peuvent souhaiter vos amis ».

Au même moment, Mme de Sévigné écrivait : « Voilà une jolie action et d'une grande hardiesse... M. de Lauzun doit être bien content de cette aventure où il a montré de l'esprit, du jugement, de la conduite, du courage, et enfin il a trouvé le chemin de Versailles en passant par Londres. Cela n'est fait que pour lui. »

En attendant, Lauzun quittait Calais. Le duc de Charost, gouverneur de Calais, lui avait d'abord prodigué les embrassades; mais Charost était gendre de Fouquet. Son mauvais vouloir avait bientôt éclaté. Lauzun ayant dû envoyer un courrier au Roi, Charost, après avoir écrit lui-même à Louvois, avait fait fermer les portes de Calais pour retarder le courrier de Lauzun.

Enfin, au bruit de l'artillerie de la ville et du château, Lauzun prit la route de Boulogne. La reine d'Angleterre se trouvait dans l'un des trois carrosses qui suivaient celui du prince de Galles, escortée par cinquante dragons et toute la noblesse du pays. Elle fut royalement reçue à Boulogne par le duc d'Aumont, logée dans l'appartement de la duchesse. Lauzun, le 26 décembre, la conduisait au sermon de la cathédrale. Il était en correspondance au sujet du voyage avec Seignelay, Louvois et le Roi. Louis XIV avait fait partir de Versailles, le 24 décembre, M. de Beringhen, premier écuyer, accompagné d'un magnifique équipage : carrosse du Roi à huit

chevaux, écuyers, pages, valets de pied, gardes du corps, valets de chambre, chapelain, gentilshommes servants, etc., destinés à la reine. En fait, il considérait secrètement la reine comme un otage. Pour rien, il ne lui eût permis de retourner à Londres; la reine d'Angleterre irait au château de Vincennes qu'on meublait à la hâte. Lauzun avait des instructions pour l'endoctriner. « J'ai reçu, lui disait Louvois le 1er janvier 1689, le billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à huit heures du matin. Le Roi ne peut croire que rien soit capable de porter le roi d'Angleterre à écrire à la reine sa femme de retourner en Angleterre avec le prince de Galles, mais si, contre toute apparence, cela arrivait, elle (Sa Majesté) m'a commandé de vous faire savoir et à M. le Prince qu'on portât la reine à venir jusques à Vincennes avec le prince de Galles par tous les prétextes les plus honnêtes que vous pourrez imaginer. »

Les inquiétudes de Louis XIV n'étaient pas fondées; Jacques II ne songeait guère à faire revenir sa femme : il était lui-même en fuite. Le 4 janvier, la reine apprenait à Beauvais que Jacques II ayant quitté l'Angleterre avait débarqué dans le port d'Ambleteuse : elle s'écriait : « Mon Dieu ! Je suis la plus heureuse femme du monde ». Lauzun, la précédant, arrivait à Versailles.

C'était le soir. Il se rendit chez Seignelay. Seignelay alla avertir le Roi. Après quoi, Seignelay et Lauzun, conduits par Bontemps, se dirigèrent vers le cabinet du Roi. Seignelay entre. Lauzun se tient modestement derrière lui. « Entrez, M. de Lauzun, dit Louis XIV, il n'y a ici que de vos amis. » Lauzun laisse tomber son chapeau, ses gants, son épée, se jette aux pieds du Roi « avec de grands témoignages » du regret qu'il a « de lui avoir déplu ». Le Roi le relève, le félicite. Une longue conversation commence, à laquelle le Roi ne met fin qu'au bout d'une heure, en ordonnant à Bontemps d'installer Lauzun dans l'appartement de feu le maréchal de Vivonne.

Le jeudi 6 janvier 1689, une longue file de carrosses emportaient les courtisans à la suite du Roi sur la route

de Saint-Germain. On s'arrêta à Chatou. Bientôt, parurent les carrosses de la reine d'Angleterre; ce n'était plus le château de Vincennes, mais le château de Saint-Germain que Louis XIV destinait à la princesse fugitive. Le Roi, Monseigneur, Monsieur, descendirent; le Roi embrassa le prince de Galles avec tendresse; il alla à la rencontre de la reine, la salua, reçut ses compliments, lui dit qu'il « lui rendait un triste service dans cette occasion, mais qu'il espérait être en état de lui en rendre de plus utiles dans la suite ».

Le soir, vers dix heures, on tira les Rois à Versailles, dans le grand appartement; cinq tables étaient servies pour les dames. « Le Roi, Monseigneur, Mme la Dauphine, Monsieur et Madame en tenaient chacun une. » D'après Dangeau, il y avait quatre-vingts femmes.

Lauzun triomphait. « Il reçut les applaudissements de la cour, dit Saint-Simon, avec la modestie d'un homme instruit par une profonde disgrâce. » Ce n'était qu'après l'arrivée de Jacques II que son triomphe devait être complet.

Cette arrivée eut lieu le lendemain, vers six heures du soir. Le Roi, Monseigneur, Monsieur rendaient visite à la reine d'Angleterre, au château de Saint-Germain, lorsque le duc de Beauvilliers vint avertir que le roi d'Angleterre entrait dans la cour. Le Roi aussitôt va au bout de la salle des gardes qui donnait sur le degré. Jacques II se baisse jusques aux genoux du Roi, qui le relève et l'embrasse à plusieurs reprises : scène émouvante, que la gravure a popularisée : « Monsieur mon frère, dit Louis XIV, que j'ai de joie de vous voir en sûreté! » Puis il conduit son hôte dans la ruelle de la reine qui a peine à retenir ses larmes : « Je vous amène un homme que vous serez bien aise de voir ».

Une nouvelle vie commença. Jacques II, plein de reconnaissance pour Lauzun, vint dîner chez lui place Royale. Le carrosse qui l'emmenait à travers les rues de Paris, suivi simplement d'un brigadier des gardes (car le roi d'Angleterre voyageait incognito), était le carrosse de

Lauzun. La faveur de Lauzun auprès de Jacques II ne pouvait être plus grande.

Si l'on en croit Mme de Sévigné, elle l'était déjà moins auprès de Louis XIV : « L'étoile de M. de Lauzun repâlit, dit-elle, il n'a point de logement, il n'a point ses anciennes entrées; on lui a ôté le romanesque et le merveilleux de son aventure, elle est devenue quasi tout unie : voilà le monde et le temps! » Mme de Sévigné est de la ville, elle ne vient à la cour qu'en passant : elle se trompe. Dès le premier jour, Lauzun a reçu l'appartement de feu le maréchal de Vivonne; un peu plus tard, on le lui a enlevé pour lui en donner un autre au grand Commun, qui n'est pas du corps du château, il est vrai; mais, le 19 janvier, Lauzun a une chambre à Marly. C'est de Marly qu'il va souper à Saint-Germain, le 21, chez les majestés anglaises, avec Beringhen et Dangeau.

Le 2 février, au coucher du Roi à Versailles, il apprend de la bouche même de Louis XIV que les grandes entrées lui sont rendues, les grandes entrées, « la plus insigne et la plus rare faveur, et la privance la plus commode, la plus grande et la plus utile! » Comme les enfants du Roi, comme les princes du sang, quand le Roi les leur accorde, comme le grand chambellan, les quatre premiers gentilshommes de la chambre, les grand-maître et maître de la garde-robe, les quatre premiers valets de chambre, le premier médecin et le premier chirurgien, Lauzun peut maintenant venir faire sa cour sans être annoncé par le premier gentilhomme de service, même lorsque le Roi est encore dans son lit!

Mais pour ce Lauzun, qui l'année précédente devait se tenir à deux lieues au moins de la personne du Roi, le grand Commun est encore trop loin. Le 21 février, M. de La Vieuville est relégué dans un petit logement, Dangeau reçoit l'appartement de La Vieuville, et Lauzun celui de Dangeau. Il ne l'occupera pas longtemps; il est désigné pour aller commander en qualité de capitaine général l'expédition que Jacques II va tenter d'Irlande en Angleterre.

C'est que les ministres aiment mieux voir Lauzun à Dublin qu'à Versailles. « Ils appréhendent toujours le goût naturel que le Roi a eu pour lui. Ils opinent fort à ce qu'il suive le roi d'Angleterre. » Mais voilà que, réflexion faite, Lauzun déclare tout à coup qu'il refuse de partir : il a posé des conditions ; l'une d'elles est qu'il sera créé duc. Seignelay a été chargé de porter la demande au Roi ; la demande, sans doute timidement présentée par Seignelay qui en augure mal, a été repoussée ; Lauzun, quand il a voulu parler lui-même, s'est vu traiter rudement par le Roi.

Il obtient du moins un dédommagement magnifique. Le 25 février, Jacques II, reçu à la porte de Notre-Dame par l'archevêque de Paris à la tête du chapitre, donne à Lauzun, après avoir communié, l'ordre de la Jarretière, le Saint-Georges enrichi de superbes diamants, remis par Charles Ier à Charles II. Puis, Jacques II va dîner place Royale, chez le nouveau chevalier, avec le nonce du pape, l'archevêque de Paris, l'évêque de Chester. Mme de Sévigné avait raison : l'étoile de ce petit homme est tout extraordinaire. Le même jour, vers sept heures, Jacques II arrive à Versailles où il vient prendre congé du Roi, avant de partir pour l'Irlande. Louis XIV lui dit ce noble adieu : « Je souhaite, Monsieur, ne vous revoir jamais. Cependant si la fortune veut que nous nous revoyions, vous me trouverez toujours tel que vous m'avez trouvé. »

Le surlendemain, Jacques II quittait Saint-Germain en carrosse, avec lord Powis, lord Dumbarton, lord Melfort, lord Thomas Howard, Mailly et Lauzun. Les officiers anglais, d'Avaux, que le Roi lui donnait pour ambassadeur extraordinaire, une infinité de présents, chaises de poste, attelages, chevaux de main, services d'or et d'argent, toilettes, linge, lits de camp, épées, pistolets, le précédaient à Brest. Une escadre du Roi l'y attendait : quatorze vaisseaux, huit frégates, trois brûlots, avec des pavillons de beaupré anglais et des flammes anglaises, et, pour le vaisseau qui porterait Jacques II, le pavillon royal d'Angle-

terre. Tandis que Jacques II montait à Bourg-la-Reine dans sa chaise de poste et courait à la conquête de son royaume, Lauzun revenait en carrosse à Versailles chercher de nouvelles faveurs.



CHAPITRE XI

LAUZUN GÉNÉRAL D'ARMÉE

EN IRLANDE || COMMENT UN ROI PERD SON ROYAUME || BATAILLE DE LA BOYNE || LA CONDUITE DE LAUZUN || AUTOUR DE LIMERICK || L'ACCUEIL DU ROI || LAUZUN CRÉÉ DUC HÉRÉDITAIRE.



APRÈS avoir vu disparaître à l'horizon la dernière voile de la flotte qui emportait le roi d'Angleterre, le 21 mars 1689, un des compagnons de Jacques II, le comte de Mailly, comme Lauzun, revenait à Versailles, et y donnait les premiers détails du voyage. Ils ne paraissaient pas de bon augure. Jacques II avait passé par Orléans, Tours, Angers : à Orléans, sa chaise de poste s'était rompue; en descendant la Loire, un de ses bateaux, aux Ponts-de-Cé, s'était brisé contre une des arches; à Brest, ses discours inconsidérés avaient étonné l'ambassadeur de Louis XIV : « On aura de la peine, écrivait M. d'Avaux, à tenir les choses bien secrètes avec le roi d'Angleterre, car il parle de tout devant tout le monde ».

Pendant ce temps, Lauzun avait à jouer, en France, le rôle d'une sorte de ministre de Jacques II. La reine d'Angleterre avait grande confiance en lui. Aurait-elle pu avoir un meilleur conseiller qu'un chevalier de la Jarretière, bientôt, peut-être, cordon bleu, et, en cette double qualité, « également accablé des grâces du Saint-Esprit et de la protection de saint Georges »?

La faveur de Lauzun auprès de Louis XIV était loin de diminuer. Le 28 février, Mme la Dauphine lui avait

donné, elle aussi, les grandes entrées; à Marly, on le voyait jouer avec le Roi aux portiques ou au brelan. Il faisait sa cour à Mme de Maintenon, et, comme il préférait Seignelay à Louvois, comme il n'avait pas renoncé à commander quelque jour en Irlande, il usait de son influence sur la reine d'Angleterre afin de « tirer l'affaire d'Irlande des mains de M. de Louvois », et de « la mettre dans celles de M. de Seignelay ».

Les nouvelles de l'expédition étaient mauvaises. Le seul succès de la campagne avait été la victoire de Châteaurenaud sur l'amiral Herbert, dans la baie de Bantry. L'armée avait échoué devant Londonderry, et les événements donnaient une valeur singulière aux critiques que Lauzun, aussi écouté à Versailles qu'à Saint-Germain, ne cessait d'émettre sur les chefs de l'expédition. A la fin du mois d'octobre 1689, on apprit que Lauzun était désigné par le Roi pour remplacer M. de Rosen, le général que Louis XIV avait envoyé en Irlande, et conduire à Jacques II un renfort de sept mille hommes, en lui apportant cent mille écus.

Lauzun prépara aussitôt son expédition; le 15 février 1690, il promit à la reine d'Angleterre éplorée que, quoi qu'il advînt, il lui ramènerait son époux sain et sauf, et prit congé du Roi. Il emportait des instructions précises. Dans ces instructions, Louvois prévoyait le cas de la mort du roi d'Angleterre et enjoignait à Lauzun de proclamer le prince de Galles. Il avait résumé en deux phrases ses conseils et ses ordres : « Pour vous, Monsieur, ne vous laissez pas emporter par votre amour de combattre. Mettez toute votre gloire à fatiguer votre ennemi; maintenez par-dessus tout une sévère discipline. »

Arrivé à Brest, Lauzun presse l'embarquement des 341 officiers, 6951 soldats, 61 officiers d'artillerie et canonniers, 27 médecins, chirurgiens et soldats d'ambulances, ainsi que des immenses approvisionnements que le Roi lui a confiés. Pour donner l'exemple, il s'installe à bord de l'*Eclatant*, dix jours d'avance.

Enfin, le 17 mars, juste un an après Jacques II, il met

à la voile. Le 22, il est à Cork. Il y trouve des désagréments et des difficultés innombrables. Ses troupes fatiguées par une traversée pénible ne peuvent débarquer qu'au bout de soixante-douze heures; les vivres se sont corrompus sur les navires, les Irlandais ont laissé pourrir sous la pluie sept cents sacs de farine; Lauzun lui-même doit attendre douze jours des chevaux et des voitures. Il accuse la nonchalance de lord Dover, à qui Jacques II a compté quinze mille livres pour payer les frais du débarquement. Aux yeux de Lauzun, lord Dover est coupable de malversations, presque de trahison. C'est un incapable et un arrogant; c'est surtout un Anglais qui s'indigne de voir un général français, une armée française, fouler le sol de l'Irlande. Cependant, de Dublin, Jacques II ordonne à Lauzun de marcher au secours de la ville de Charlemont que menace M. de Schomberg, général de Guillaume d'Orange. Mais Lauzun ne pouvant faire avancer ses troupes sans les munitions qu'arrête en chemin la mauvaise volonté de lord Dover va à Dublin se plaindre au roi d'Angleterre.

Le 12, il est reçu avec tous les honneurs dus à la personne du Roi qu'il représente. A cinquante milles de Dublin, on avait préparé pour lui une maison du duc de Tyrconnel, vice-roi d'Irlande. A dix-huit milles, tous les colonels, tous les généraux l'attendaient, la ville entière était venue à sa rencontre; mais à la cour de Jacques II, quel désordre! « C'est un chaos, écrit-il à Louvois, pareil à celui de la Genèse avant la création du monde dans lequel mon esprit serait abîmé si je ne le soutenais par l'envie que j'ai de sacrifier ma vie en quelque utilité pour le service du Roi. Je vous avoue, Monsieur, que ce que le roi d'Angleterre a eu la bonté de me conter hier au soir de son état, me perça le cœur par l'ingratitude et l'abandon où il est. Lui seul travaille et ordonne, et personne n'exécute et ne songe qu'à lui prendre tout ce qu'il a d'argent sans le servir de rien. L'on lui fait payer une armée imaginaire de près de quarante mille hommes et il n'en a pas dix mille effectifs. Généralement de toutes

choses, il en est de même, il le voit, il l'avoue et jusques à cette heure, il n'a eu personne à qui il ose se confier pour y chercher remède. »

Lauzun profite de son séjour à Dublin pour obtenir des facilités en faveur des marchands français venus avec la flotte. L'Irlande manque de tout; cependant lord Dover a maltraité les marchands et a exigé d'eux des droits exorbitants. Sur les instances de Lauzun, Jacques II déclare que les marchandises pourront entrer librement, sauf le tabac, les étoffes de soie, les dentelles d'or et d'argent. Lauzun prie Seignelay d'envoyer du vin, du froment, des armes, de l'avoine et du cuivre. « Il faut, dit-il, que nos marchands arrivent dans la rivière de Dublin, car Cork est un tombeau dont on ne sort et ne peut arriver à Dublin qu'avec beaucoup de peine. » Lauzun, qui a conservé toute l'influence qu'il avait sur le roi d'Angleterre, est admis par lui au conseil de ses trois ministres, à ce conseil dont les délibérations sont vaines. Il demande à n'y plus venir; il n'entend pas la langue, dit-il, et ne peut parler avec la sincérité qui convient « devant des personnes qui, peut-être, n'aiment pas la France ». Suivant les avis de Louvois, il a supplié Jacques II de délibérer avec lui et Tyrconnel. Chaque jour, Jacques II le convoque à quatre heures dans son cabinet, et travaille à mettre de l'ordre dans les affaires. Lauzun et Tyrconnel sont liés d'une étroite amitié, quoique d'Avaux, avant de retourner en France, ait cherché à indisposer contre Lauzun le vice-roi d'Irlande et sa femme.

Les lettres que Tyrconnel envoie à Saint-Germain rendent justice au zèle de Lauzun : nul ne s'applique plus que lui, dit-il, à tout ce qui regarde le service du Roi. Aussi Tyrconnel ne s'est-il pas senti blessé, lorsque Jacques II a nommé Lauzun capitaine général et l'a rendu indépendant du vice-roi. Les deux amis se sont entendus.

Tandis que Lauzun s'occupe de « diligenter » toute chose, qu'il brave l'opposition de MM. de la trésorerie et fait entrer dans la ville de Dublin trois régiments français, que les protestants seront contraints de loger, de

nourrir, de vêtir des pieds à la tête; tandis que le roi d'Angleterre s'occupe de donner des armes à seize régiments qui en sont totalement dépourvus, et que le marquis de La Hoguette, maréchal de camp dans l'armée de Lauzun, amène à Cork une partie des munitions et des troupes, l'ennemi se rapproche. Ses navires parcourent la mer de Saint-Georges. Dix frégates de Jacques II détruiraient vite les cinq cents voiles à peine convoyées qui amènent au camp orangiste de Schomberg les vivres, les chariots, la cavalerie, les canons de Guillaume. Par malheur, ces frégates font défaut. Peut-être, si la flotte de secours depuis longtemps réclamée par Lauzun, eût paru à temps sur les côtes d'Irlande, pour couper Guillaume de l'Angleterre, l'avenir eût-il été tout différent! Le 22 avril, le château de Belturbet est pris; la place de Charlemont capitule le 24.

En attendant, Lauzun fait tout ce qu'il peut pour discipliner ses troupes et les préparer au combat. A Dublin, il y a treize mille protestants hostiles à Jacques II. De peur de les exaspérer, Lauzun enjoint, le 15 mai 1690, à ses soldats de payer tout ce qu'ils prendront; il leur défend de commettre la moindre irrévérence dans les temples, les prie de ne faire aucun désordre, déclarant qu'à la première faute il appliquera à la rigueur les ordonnances. D'ailleurs les troupes sont contentes; elles ont du pain et six sous par jour. Pendant la campagne, elles seront autorisées à échanger un louis d'or contre cinquante schellings, bien que Jacques II, effrayé de l'avilissement de son cuivre, ait interdit sous peine de la vie de payer le louis d'or plus de trente schellings.

C'est que l'infortuné roi d'Angleterre est plus pauvre que jamais. Louis XIV lui donne chaque mois pour sa subsistance, celle de la reine et du prince de Galles, cinquante mille livres, dont vingt-quatre mille sont consacrées aux dépenses de Saint-Germain. Ces sommes ne suffisent pas. Jacques II, en Irlande, continue à se laisser dépouiller. « L'on ne peut exprimer à quel point il est volé » : sur son ordre, les propriétaires de carrosses et

les brasseurs ont prêté leurs meilleurs chevaux à l'artillerie, mais ceux qui sont chargés de faire conduire les chevaux au parc désigné en volent la moitié ou remplacent les bons par de mauvais. Si Lauzun apporte la preuve du vol et désigne le voleur, Jacques II répond « qu'il en est surpris, parce que c'est un fort honnête homme, et qu'il y mettra ordre. Cependant que je demande justice de cela, laquelle ne se fait jamais, ajoute Lauzun, je demeure avec la douleur de ne pouvoir rien faire et la haine des voleurs et de tous ceux qui manient les affaires du roi d'Angleterre. » Aussi Lauzun n'a-t-il garde de remettre à ces messieurs de la trésorerie, qui les réclament sous prétexte de payer les blés de France, les cent mille écus que Louis XIV lui a confiés. Il prie le secrétaire de Tyrconnel de les compter en sa présence, et, en présence de l'intendant, chez le trésorier français; M. Neagle, secrétaire d'État, les emporte dans son carrosse. Lauzun et l'intendant l'accompagnent, et tous trois déposent les cent mille écus dans le cabinet de Jacques II. Nul coffre n'est plus sûr, car « le roi d'Angleterre est plus accoutumé à se laisser prendre qu'à donner ». Il donne pourtant à Lauzun les mêmes appointements qu'à Tyrconnel, huit mille jacobus par an; Lauzun refuse d'être payé en or de France, il ne veut point de grâces que « le roi ne soit rétabli en Angleterre ».

A la fin du mois de mai 1690, Jacques met en marche ses troupes : il envoie au nord-ouest, vers Dundalk, Léry, avec sept régiments d'infanterie, quatre de dragons, et cent gardes; au nord-est, le colonel Sarsfield, avec trois régiments d'infanterie, un de dragons, et trois cents chevaux pour couvrir Kells et Cavan. Un peu plus au sud, entre Léry et Sarsfield, se tiennent les deux régiments de cavalerie de Tyrconnel et de Galmoy; ils ont à leur droite la rivière de la Boyne qui passe à Drogheda.

On croit que c'est Schomberg, le temporisateur Schomberg, qui sera l'adversaire de l'armée de Jacques II. Quinze jours plus tard, on annonce que Guillaume vient de Londres et qu'il prendra lui-même le commandement

de ses troupes. Alors Dover ne peut plus se contenir. Il commence par dire que le roi d'Angleterre devrait s'accommoder avec le prince d'Orange, unir ses forces à celles de son gendre, et « tomber sur la France »; il finit par demander un passeport, car il songe déjà à s'accommoder lui-même avec l'usurpateur. Cet usurpateur n'est pas loin; le 24 juin, Guillaume d'Orange a débarqué à Carrick-Fergus, dans la baie de Belfast, avec sa garde hollandaise, beaucoup de noblesse, le prince de Hesse-Darmstadt, le duc d'Ormond, le comte d'Oxford et un lieutenant général des armées du Roi Très-Chrétien, le propre frère de la comtesse de Lauzun, Armand de Caumont La Force, marquis de Montpouillan, dont la révocation de l'édit de Nantes a fait un orangiste et un Anglais. Lauzun apprend ces nouvelles le 3 juin, grâce aux espions qu'il paye de ses propres deniers. Il est alors au camp de Rochecastle, à deux bons milles à la gauche de Dundalk. L'armée a même franchi la rivière de Dundalk pour nourrir sa cavalerie aux dépens d'une région que traversera l'ennemi. Dès que les fourrages seront épuisés, elle battra en retraite, conformément à la tactique conseillée par Louvois, bien qu'un pays sans places, sans bois, presque sans rivières, soit peu propre à la défensive.

Lauzun trouve la position de l'armée jacobite dangereuse. L'ennemi peut arriver sur elle par cinq routes différentes. L'emplacement est trop exposé. Il faut reculer. Le 3 juillet, Lauzun quitte la ville de Dundalk et s'éloigne. Une centaine de cavaliers apparaissent au loin, coureurs ennemis en quête de traînards; Lauzun, à cheval dès deux heures du matin, demeure en arrière pour s'assurer que nul ne reste dans le camp, dans la ville ou sur le chemin. A neuf heures du soir, on campe entre deux ruisseaux. « Il y a assez d'herbe pour la subsistance de deux jours. » On va prendre position plus au sud, derrière la Boyne, sur la rive méridionale de cette rivière calme et brillante qui, à travers un pays sauvage, ne porte que les barques en osier des pêcheurs de saumon.

Lauzun a des nouvelles de Guillaume par ses espions et par cinq capitaines, tombés avec quarante-quatre de leurs hommes dans une embuscade tendue près d'un marais. Ces nouvelles ne sont pas rassurantes. Lauzun ne croit pas que l'armée ennemie soit aussi nombreuse que le prétendent les prisonniers; mais il sait qu'elle a près de quarante mille hommes, trois mille chevaux de plus que lui, « une fort belle artillerie et un grand équipage, des vivres et toutes les choses nécessaires en grand nombre. La nôtre est fort inférieure, sans magasins, le tout conduit par la Providence et jamais je ne me suis trouvé en pareille fête. » Cependant Lauzun sera forcé d'accepter la bataille, car « voilà le prince d'Orange qui n'est qu'à huit heures de nous et l'on dit qu'il a dessein de nous mener fort brusquement. Je trouve la partie si inégale, ajoute Lauzun dans une de ses lettres, qu'il ne tiendra pas à moi que nous ne nous commettions point au combat. Il n'y a aucun poste ni place à soutenir, ainsi il faut toujours fuir ou combattre, et fuir même en des lieux où il n'y a pas de subsistances ni d'équipages assez bien réglés pour sauver notre artillerie. Et un plus habile homme que moi, à ma place, ne laisserait pas de trouver quelques embarras. » Tyrconnel pense de même : il écrit à la reine d'Angleterre qu'ils ne peuvent battre Guillaume; que leur seul espoir est de gagner du temps, de préserver d'une défaite leur petite armée. Si le contingent français n'est pas « étonné », s'il est composé de beaux régiments résolus à bien faire leur devoir, comment compter sur la cohue irlandaise, avec son indiscipline, sa bravoure douteuse, ses armes de rencontre, et qui ne sont parfois que des piques, des baïonnettes ou des faux? Et c'est une armée pareille qui soutiendrait le choc des vieilles troupes de Guillaume d'Orange, formées de vingt mille Anglais d'Angleterre, vingt mille protestants venus de tous les points de l'Europe, endurcis sur le continent au feu des batailles, fanatisés, brûlant, comme les colons anglais d'Irlande, de fouler aux pieds une race qu'ils méprisent, ou, comme les « huguenots de France altérés

du sang des Français » (Macaulay)? C'est donc sans exagération que Louvois, instruit par les lettres de Lauzun écrivait au Roi : « Tout ce que je puis dire d'avance à Votre Majesté c'est que si Dieu ne fait un vrai miracle en faveur du roi d'Angleterre, je crains bien que le prince d'Orange ne fasse la conquête de l'Irlande beaucoup plus facilement qu'il ne se l'imagine ».

A la fin du mois de mai 1690, Lauzun a reçu l'approbation de Louis XIV pour tout ce qu'il a fait; à la fin du mois de juin, ses demandes ont été accueillies par Seignelay : des corsaires de Saint-Malo, une flotte, iront escorter deux mille setiers de blé, apporter de l'or et des marchandises, croiser dans la mer de Saint-Georges, se mettre aux ordres de Jacques II : flotte tardive, que n'était-elle là quand Guillaume et ses renforts passaient en Irlande!

« Dans l'extrémité où le roi d'Angleterre avait ses affaires en Irlande à l'arrivée du prince d'Orange, disait plus tard dans une lettre Lauzun à Seignelay, il ne lui restait que deux partis à prendre : l'un de lui résister, ce qui m'a paru toujours impossible, l'autre de brûler Dublin et de ruiner entièrement le pays en se retirant de contrée en contrée. Ce parti lui a paru si cruel qu'il n'a pu s'y résoudre, et il a mieux aimé prendre confiance à son armée en se tenant campé derrière la rivière de Drogheda (la Boyne), sa droite près de la ville (de Drogheda), et sa gauche droit à Old Bridge qui était un des endroits où la rivière était guéable, en sorte qu'à marée basse les bataillons y passaient à gué, les tambours battant les caisses sans être obligés de la lever plus haut que le genou. » Telles étaient les raisons qui avaient déterminé le roi d'Angleterre à accepter la bataille de la Boyne.

Jacques II, en effet, avait refusé d'écouter ses généraux conseillant d'entraîner Guillaume le plus loin possible des navires qui l'approvisionnaient; il avait allégué que les Irlandais étaient désireux de combattre; qu'ils ne comprendraient pas qu'une retraite perpétuelle laissât l'ennemi s'emparer de leur pays; qu'ils seraient vite démoralisés.

L'armée jacobite était donc campée sur la rive droite de la Boyne. Coulant du nord-ouest au sud-est, dans la direction de Drogheda, la rivière, passe à Old Bridge, et, après une boucle vers le nord, ayant baigné Drogheda, va s'étaler en un estuaire et se jette dans la mer d'Irlande. Dès le 7 juillet, Lauzun avait reconnu plusieurs gués du côté du pont de Slane, à cinq ou six milles à sa gauche. Il avait confié la défense de ce pont aux dragons de Neal O'Neil; à sa droite, au petit village d'Old Bridge, il avait placé deux régiments de dragons bientôt renforcés d'un régiment d'infanterie. A un mille de là, toujours à droite, mais sur la rive gauche de la Boyne, deux bataillons défendaient les remparts en terre de Drogheda. Plus loin, dans la même direction, c'était la mer. A un mille au sud, en arrière, le plateau de Donore, d'où l'on dominait les hauteurs de la rive gauche, dévalait doucement vers la rivière. Pour battre en retraite, s'échapper en cas de défaite vers le sud, gagner Dublin, puis la côte méridionale de l'Irlande, les ports de Waterford et de Kinsale, l'armée catholique n'avait qu'une route fort dangereuse. Au village de Duleek, à cinq milles de la Boyne, de vastes marais ne laissaient libre qu'une étroite chaussée où deux voitures auraient eu de la peine à passer de front.

Si l'armée ennemie attaquait, si, profitant de l'avantage du nombre, elle débordait sur la rive gauche de la Boyne, son aile gauche prenant le gué d'Old Bridge, son aile droite le pont de Slane, si elle tournait par Slane l'armée jacobite, elle pouvait lui barrer la route au défilé de Duleck; et les troupes de Jacques II, prises entre deux feux, risquaient d'être anéanties.

Le 10 juillet 1690, veille de la bataille, l'avant-garde du prince d'Orange se montra à l'horizon, dès l'aube, sur deux routes parallèles. En atteignant les hauteurs de la rive gauche qu'une demi-lieue séparait de la Boyne, elle fit halte.

Une heure après, la cavalerie de l'aile droite ennemie descendait vers le gué d'Old Bridge. On distinguait les escadrons. Les officiers examinaient la rivière.

L'artillerie de Jacques II ouvrit le feu; les cavaliers ennemis reculèrent; un boulet de six livres, en ricochant, alla raser le justaucorps de Guillaume, emporta l'étoffe et la chair : le prince blessé tomba sur l'encolure de son cheval.

L'ennemi répondait. L'artillerie de Lauzun se porta vers le soir, à Old Bridge, à l'extrême gauche de l'armée catholique, en face du centre de l'armée protestante; elle balayait la rivière dans le sens de son cours, protégeant Old Bridge et l'aile droite. Maintenant les masses de l'infanterie de Guillaume arrivaient, grossissaient, en face du gué d'Old Bridge et du village où, derrière un parapet en terre élevé sur le bord de l'eau, derrière les retranchements bâtis par les ingénieurs français, s'abritaient deux régiments de dragons et un régiment d'infanterie irlandaise. Lauzun, La Hoguette et Famechon se transportèrent à Old Bridge afin de voir si l'on ne pouvait « mettre quelques-uns de nos bataillons français à couvert pour aider à soutenir un si gros feu ». Jacques II voulait remplacer les Irlandais qui gardaient Old Bridge par cinq mille Anglais et Français éprouvés.

Les troupes irlandaises déclarèrent que ce poste d'honneur leur revenait de droit, et que si on le donnait à des étrangers, elles tireraient sur eux. « L'on se contenta, raconte Lauzun, d'y laisser les régiments qui étaient dans leurs retranchements, et tous les bataillons français s'avancèrent la nuit fort près, en cas que l'on fît l'attaque; après quoi nous revînmes trouver le Roi pour lui en rendre compte et lui dire aussi que les ennemis faisaient un nouveau camp où ils étendaient leur droite du côté de Slane, beaucoup plus loin que notre gauche. »

Pourquoi ce mouvement de l'armée de Guillaume vers Slane sinon pour prendre à revers l'armée de Jacques II et lui couper la retraite sur Dublin? C'est ce que pensèrent Lauzun, La Hoguette et Famechon. Ils proposèrent alors à Jacques II et à Tyrconnel d'étendre leur propre gauche jusque vers le pont de Slane afin de contrarier la manœuvre ennemie. Comme il était difficile

que les orangistes tentassent de traverser la Boyne à leur gauche, c'est-à-dire à la hauteur de l'estuaire et au pied des remparts de Drogheda, on pouvait dégarnir facilement ce point afin de concentrer l'infanterie en face du passage d'Old Bridge. La nuit fut employée à préparer ce mouvement.

Pour bien comprendre la bataille de la Boyne, il faut se rappeler qu'elle ne fut pas, à proprement parler, une bataille, mais une échauffourée suivie d'une retraite. Tandis qu'on se préparait, du camp ennemi arrivaient de lointaines rumeurs, sonneries de trompettes, roulements de tambours; on eût dit que des troupes se mettaient en marche. On les aperçut au petit jour. Le 11 juillet, sur la rive gauche de la rivière, remontant vers Slane, cavaliers, fantassins avançaient en colonnes. C'était l'aile droite de Guillaume qui cherchait à atteindre Slane, à forcer le pont que défendaient les dragons d'O'Neil, et, par un vaste mouvement enveloppant, à tourner les positions de l'armée catholique. Sur la rive droite, les troupes de Lauzun remontaient elles aussi vers Slane. Soudain, du sommet d'une éminence, Lauzun et quelques officiers découvrirent qu'au pont de Slane les dragons d'O'Neil étaient refoulés; l'ennemi avait franchi tous les gués en deçà de Slane; sa cavalerie, son infanterie, son canon passaient en colonnes, « la tête vers Dublin ou pour prendre nos derrières ». Le comte Meinhart de Schomberg, fils du maréchal, avait franchi les gués avec la cavalerie; le canon avait rendu la position intenable pour le régiment de dragons, qui, une heure durant, s'était bravement battu, perdant beaucoup de monde et son colonel, Sir Neal O'Neil. L'infanterie, commandée par Douglas et Portland, avait passé le pont.

Jacques II accourut au galop auprès de Lauzun; il lui ordonna « de se mettre en bataille, tant pour aller charger l'ennemi que pour marcher à ses côtés » dans la direction de Dublin. L'ennemi n'était qu'à une demi-portée de canon. L'infanterie française était arrivée, l'infanterie irlandaise la suivait de près; pendant que Lauzun exécu-

tait cet ordre, un aide de camp vint apprendre au roi que le passage d'Old Bridge était à son tour forcé par « douze bataillons et dix-huit escadrons », Tyrconnel embarrassé ne pouvait venir.

Les *Mémoires* de Jacques II nous montrent alors le roi parlant bas à Lauzun, le pressant de charger avant que les troupes connussent la déroute de l'aile droite. Ni Lauzun, ni le roi lui-même, dont la relation concorde avec celle de Lauzun, ne savaient encore les lamentables détails. A la vue des régiments de Guillaume entrant dans l'eau, traversant la rivière par rangées de dix hommes de front, gravissant les berges, fondant sur les retranchements, les fantassins irlandais d'Old Bridge, qui tenaient bon encore malgré le feu plongeant de l'artillerie ennemie, avaient fléchi, abandonné leurs positions, pris la fuite. En aval, la brigade d'Antrim avait jeté ses manteaux, ses armes, ses drapeaux, et couru comme un troupeau vers les montagnes, tandis que la cavalerie irlandaise chargeait désespérément et que le marquis d'Hocquincourt et ses quelques Français se faisaient tuer.

Cependant Meinhart de Schomberg marchait toujours. Son intention évidente était de couper la retraite. Lauzun allait se décider à charger, lorsque deux officiers, envoyés pour reconnaître le terrain, revinrent lui dire qu'un grand marais et un ravin séparant les deux troupes rendaient toute charge impossible. Pour battre en retraite, il faudrait donc marcher presque parallèlement à l'ennemi et atteindre avant lui le défilé de Duleck, sur la route de Dublin. Tyrconnel arriva à ce moment ramenant les débris de ce qui avait été battu à Old Bridge. L'armée de Jacques II se mit en marche vers le sud, tournant le dos à la Boyne; elle avait à sa droite Meinhart de Schomberg, le vainqueur de Slane; à sa gauche, les troupes de Guillaume victorieuses à Old Bridge; les deux ailes ennemies resserraient entre elles l'armée catholique et cherchaient à la gagner de vitesse. Cette course se poursuivit sur une longueur de deux milles.

A l'entrée du village de Duleck, on commença à « carabiner sur nos flancs ».

Alors, raconte Lauzun, « je dis au Roi que sa présence n'était pas bien entre ces deux lignes où il pourrait être pris, ne sachant pas même si les ennemis n'avaient point déjà fait quelque détachement à Dublin; qu'il pouvait prendre les troupes qui lui plairaient de l'aile gauche pour la sûreté de sa personne; que j'étais très fâché de ne le pouvoir pas suivre en pareille rencontre; mais que je croyais que mon devoir et son service m'obligeaient pour sa plus grande sûreté d'arrêter l'ennemi, lui faisant tête en me chargeant de cette arrière-garde ». Jacques II partit avec une escorte imposante : quatre escadrons de cavalerie et quatre de dragons. Derrière le roi, Lauzun donna l'ordre aux escadrons qui restaient de se retourner contre la cavalerie ennemie, pendant que l'infanterie française traversait le village. « Après quoi M. de La Hoguette se mit sur la gauche en bataille avec M. de Famechon en très bon ordre. Le duc de Tyrconnel arriva ensuite avec sa cavalerie et nous doublâmes faisant tête à l'ennemi, selon que le terrain le pût permettre. » Les deux colonnes de cet ennemi, infanterie, cavalerie, canon, poussaient vers les jacobites. Tenues en respect par le feu de l'artillerie et de la mousqueterie, elles ne purent enfoncer les troupes de Jacques II. Lauzun savait que s'il pouvait atteindre le défilé situé à quatre milles de là ses troupes seraient en sûreté. Il pressa donc la marche; l'ennemi suivait à une bonne portée de mousquet. Au bout de trois milles, on dut faire halte, avant d'avoir atteint le défilé. L'ennemi enveloppait l'arrière-garde. « Nous n'avions pas à faire de feu mal à propos, écrivait plus tard Lauzun, car il y avait si longtemps que nos soldats avaient la mèche allumée qu'il restait peu de munitions. Nous attendîmes jusqu'à l'entrée de la nuit en bonne posture; et ayant reconnu un chemin par derrière qui n'était pas encore fermé par l'ennemi, mylord Tyrconnel et moi marchâmes avec la cavalerie sur la droite et je mandai à M. de La Hoguette de se retirer, ce

qui se fit sans que l'ennemi s'en aperçût. » La poursuite cessa.

Tandis que Guillaume, dont les tentes et les bagages étaient demeurés sur la rive gauche de la Boyne, s'arrêtait enfin et passait dans sa voiture cette belle nuit d'été, Lauzun et Tyrconnel trouvaient de l'autre côté du défilé trois brigades d'infanterie commandées par Jean Hamilton, Saint-Pater, Macalicot, et leur ordonnaient de demeurer à l'arrière-garde.

La nuit apporta de la confusion; on eut à se défendre contre les pillards irlandais. Le canon n'en arriva pas moins à Dublin. Dans la capitale encombrée de soldats blessés, harassés, il n'y avait plus ni roi ni gouverneur; les trois régiments de la garnison s'étaient « dissipés »; il ne restait ni pain, ni moyen de secours. A la porte de la ville, Wacop enjoignit à tout le monde, au nom du roi, de gagner Kinsale ou Limerick. Les valets de Lauzun croyant leur maître tué avaient couru avec ses bagages jusqu'aux embarquements. Quelques heures après le lever du soleil, on entendit dans les rues les tambours de Lauzun. Vers la fin de la journée, Tyrconnel et Lauzun, à la tête de toutes leurs forces, sortirent de Dublin, se dirigeant vers le plateau de Kildare. Ils partaient ainsi que l'artillerie et le trésor dont ils couvraient la marche, pour la côte occidentale de l'Irlande, afin de tâcher d'atteindre la ville de Limerick sur le Shannon.

La veille au soir, à neuf heures, Jacques II était arrivé à Dublin, couvert de boue, méconnaissable. Au château royal, sur le grand escalier, la duchesse de Tyrconnel, vice-reine d'Irlande, entourée de sa suite et vêtue comme pour une fête, l'attendait. Devant le roi fugitif, elle mit un genou en terre, le félicita d'être revenu sain et sauf, lui demanda s'il ne lui ferait pas l'honneur de souper avec elle. Le malheureux Jacques II répondit qu'il avait eu un tel dîner qu'il ne se sentait aucun appétit pour le souper. Le lendemain, à six heures du matin, il repartait. Il s'embarqua au havre de Waterford, longea la côte méridionale de l'Irlande jusqu'à Kinsale; le 13 juillet,

dès l'aube, il monta sur une frégate française et fit route pour Brest. Une grande rumeur de victoire le précédait à Paris, le bruit d'un triomphe égal à celui de Fleurus; on racontait que le prince d'Orange avait été battu, blessé, était mort sans doute. Des feux de joie s'allumaient; on brûlait Guillaume en effigie. « Il y a deux ans que je t'attends », portait l'inscription du diable qui brûlait avec lui : « Ce furent, raconte Saint-Simon, de belles tables dans les rues où les passants étaient arrêtés pour boire et il n'était pas sûr de le refuser. Les carrosses et les plus grands seigneurs subissaient comme les autres cette folie qui s'était tournée en fureur. » On chantait des chansons en l'honneur de Lauzun.

De Lauzun ce grand guerrier
A combattu des premiers
Contre le prince d'Orange,
L'a renversé dans la fange
    Bon, bon, bon,
Buvons à Louis de Bourbon.
Ce généreux Lauzun pour la France
Fait valoir la force de son bras :
    Le prince d'Orange,
    Ce coup, est bas.

Une réaction violente devait bientôt suivre cette explosion de joie. Quelques jours après, lorsque Jacques II arrivant à Brest fit connaître la vérité, on railla sans pitié les vaincus.

Jacques, en partant de Dublin,
Dit à Lauzun sans chagrin :
Prenez soin de ma couronne,
J'aurai soin de ma personne.
Lampons, lampons, camarades, lampons!
Lauzun a vite oublié
Ce dont Jacques l'a chargé
Car il a quitté la couronne
Et prend soin de sa personne.

Ce retour de Jacques II parut fâcheux : « Ceux qui aiment le roi d'Angleterre, écrivait à Louvois le maréchal de Luxembourg, seront bien aises de le savoir en sûreté; mais ceux qui aiment sa gloire ont bien à déplorer le personnage qu'il a fait. » Quant à Lauzun, demeuré à son poste en Irlande, il allait être à la cour de la part de ses ennemis l'objet de nombreuses attaques.

Dès le lendemain de la bataille de la Boyne, La Hoguette dépêcha à Louvois un récit détaillé de l'affaire. Il croyait n'avoir rien à se reprocher; il marquait avec soin toutes les fautes qu'on eût évitées, pensait-il, si l'on eût suivi ses conseils. Il dénonçait l'incapacité de Lauzun et celle de Tyrconnel.

Rien ne prouve que les critiques de La Hoguette ne fussent pas fondées. On peut croire que Lauzun ne laissa pas assez de monde à Slane; qu'il n'alla pas assez vite au secours du colonel O'Neil; que, lorsque l'ennemi eut traversé la rivière du côté de Slane, il eût dû charger immédiatement, au lieu, pour se conformer aux ordres du Roi, d'attendre l'aile droite.

Mais La Hoguette eut à se défendre lui-même contre les accusations d'un de ses inférieurs, le colonel suisse Zurlauben, qui lui reprochait à son tour, ainsi qu'à MM. de Famechon, de Chemerault et de Mérode, de l'avoir abandonné à dix-huit milles de Dublin et d'être parti « drapeaux en poche ». Zurlauben prétendait que Lauzun avait couru à travers les montagnes jusqu'à Waterford, et que seule sa belle retraite (de lui, Zurlauben), avait empêché son embarquement : imputation peu vraisemblable, en contradiction avec les témoignages de Boiseleau et de La Hoguette. Ainsi les officiers s'accusaient, accusaient leurs chefs et cherchaient à se déshonorer les uns les autres.

Lauzun répondit tranquillement aux questions de Louvois. Il n'accusait personne. Son récit confirme celui qu'il avait envoyé à Seignelay le 26 juillet. Le ton est calme. Ce n'est pas celui d'un coupable. Il contraste avec le ton empressé de La Hoguette, avec le ton haineux de

Zurlauben : « A l'égard de ce que vous m'ordonnez, Monsieur, de vous rendre raison pourquoi quelques officiers des troupes les ont quittées avant d'arriver à Dublin, je ne vois point ce qui leur en a donné lieu; je ne leur en ai donné ni le commandement ni l'exemple », écrivait-il le 3 septembre; il terminait : « Voilà, Monsieur, vous rendre un compte juste, ainsi que vous me l'ordonnez, de tout ce que je vois sur ce chapitre sans louer ni blâmer personne, mais vous mander simplement la vérité ».

Si le marquis de Quincy, disant en 1726 dans son *Histoire militaire du règne de Louis le Grand* : « Le duc de Tyrconnel et le comte de Lauzun firent en cette occasion tout ce qu'on pouvait attendre des plus habiles généraux », s'est montré trop indulgent, Camille Rousset est, par contre, d'une rigueur excessive, lorsqu'il écrit dans son *Histoire de Louvois* : « Il y a des mots si terribles que l'historien qui est un juge ne les doit prononcer qu'à coup sûr; à coup sûr Lauzun était un lâche ». L'historien de Louvois ne pardonnait pas aux adversaires du grand ministre. Des juges plus qualifiés ont été moins sévères : Turenne disait après la bataille des Dunes : « M. de Puyguihem fit très bien »; Saint-Simon a écrit dans ses *Mémoires* que Lauzun était : « extrêmement brave et dangereusement hardi »; Saint Hilaire, qu'il était « brave comme un Gascon : — ce comte avait beaucoup de courage » : Spanheim, dans sa *Relation de la cour de France*, nous montre Lauzun « brave véritablement, vif et entreprenant »; Louis XIV, dans ses lettres patentes de 1692, parlera de la valeur de Lauzun « dont nous avons été souvent nous-même témoin »; Louvois croyait devoir donner à son ennemi ce conseil en 1690 : « Ne vous laissez pas emporter par votre amour de combattre ». En accusant Lauzun de lâcheté, M. Rousset a ignoré ces témoignages.

La reine d'Angleterre exprima vivement à Lauzun sa reconnaissance : elle lui déclara qu'elle le défendrait contre toutes les accusations. « Je crois que vous me connaissez assez, lui écrivait-elle le 13 août 1690, pour

pouvoir juger de ma douleur en apprenant la nouvelle de notre malheur en Irlande; car, quoique je l'appréhendais fort et que vous m'aviez assez préparée à cela par vos dernières lettres, cependant j'avais toujours quelque espérance que l'on aurait pu éviter le combat quelque temps; mais Dieu l'a permis autrement et il faut vouloir ce qu'il veut. J'aurais été inconsolable si en apprenant la nouvelle du combat, je n'eusse appris en même temps que le Roi était en sûreté de ce côté de la mer; c'est à vous à qui je dois ce bonheur-là, qui est assurément bien grand parmi tous mes malheurs. Vous m'avez été fidèle en me gardant la promesse que vous me fîtes en partant que, quoi qu'il arrive, vous vouliez sauver le roi; vous l'avez fait, demeurant vous-même dans le danger (duquel j'espère pourtant que Dieu vous retirera). A moins que de voir dans mon cœur vous ne saurez juger de ma reconnaissance, car elle est au delà de ce que je puis vous exprimer. Je tâcherai de la faire connaître et à vous et à tout le monde par mes actions, et je n'ai que trop d'occasions à présent de la faire paraître, en vous protégeant contre un nombre infini d'ennemis qui se sont à cette heure soulevés contre vous, et qui ne demandent pas mieux que de vous perdre. Le Roi et moi nous employons tous les jours à justifier votre conduite qui a été en tout sans faute et trop parfaite pour le reste des Français auxquels elle fait honte, et je crains qu'il y en a d'assez lâches parmi eux qui, pour justifier leur mauvaise conduite, ont accusé la vôtre. Je la soutiendrai de toute ma force et je dois cela à la justice et je le dois à vous-même pour qui, quoi que je fasse, je ne ferai jamais la moitié de ce que vous avez mérité de moi. »

De son côté, Jacques II écrivait le 10 août : « Mardi matin je reçus la vôtre du 26 juillet et le même soir la reine et moi avons parlé longtemps au marquis de Twissen de tout ce qui s'est passé depuis que nous nous sommes vus. Les ennemis mêmes avouent que vous vous êtes retirés en bon ordre. Milord Tyrconnel et vous ont très bien fait vos devoirs et vos Français; mon infanterie

ne peut pas en dire de même. Vous pouvez bien croire que je suis sensible au dernier point à l'état périlleux dans lequel vous êtes. Vous verrez par une autre de mes lettres qui vous sera rendue avec celle-ci, qu'à mon arrivée ici je ne perdis pas un moment de temps à proposer au Roi ce que je crois à propos de faire pour vous secourir et pour le bien de mes affaires; mais ayant été hier à Versailles, j'ai trouvé que tous les mémoires que j'avais donnés, toutes les propositions que j'avais faites, toutes les lettres que j'ai montrées au Roi n'ont eu nul effet et qu'on ne veut pas croire un mot de tout ce que je dis.... Vos ennemis ici font leurs derniers efforts pour vous perdre auprès du Roi. Vous pouvez bien croire que la reine et moi ferons tout ce que nous pourrons au monde pour vous faire justice. Nous avons tous deux parlé au Roi et la reine parla à Mme de Maintenon. Quand je vis M. de Louvois, (ce) qui n'a été qu'une fois, et cela devant que je reçus votre lettre, je lui fis voir que j'étais très content de vous et que le Roi avait raison de l'être aussi. »

Jacques II à peine arrivé songea à repartir. Quelques villes lui demeuraient encore fidèles en Irlande. Bien que Guillaume, maître de Dublin, se fût avancé vers le sud, que les ports de Duncannon et de Waterford fussent tombés en son pouvoir, Limerick sur le Shannon, à trente-six milles du point où le fleuve se jette dans l'océan, et Galway, au fond de la baie de ce nom, sur la côte occidentale de l'Irlande, tenaient encore pour le roi légitime. Lauzun rejoignit Tyrconnel à Limerick avec le canon et le trésor de l'armée. Par le port de Galway — il faut quatre jours pour aller de Galway à Limerick — il demeurait en communication avec la France; des frégates françaises longeaient la côte, escortant des barques chargées de blé. Mais Lauzun considérait la partie comme perdue; il ne voulut pas cependant s'embarquer avec ses troupes sans ordre de la cour. Même il irritera bientôt par ses refus de partir M. d'Amfreville, arrivé à Galway avec une escadre. Et cependant, il était las d'être « le

suivant du duc de Tyrconnel », las de l'Irlande. Il avait hâte de s'en aller, moins toutefois que ses officiers. Pas un Français n'était d'avis que l'on dût s'éterniser en Irlande. Le major Boisseleau lui-même, qui montrera bientôt tant d'héroïsme, ne pensait pas différemment des autres. Peu de jours après la déroute de la Boyne, il écrivait à sa femme : « Nos Français sont bien intrigués, ils me font rire, ils veulent tous s'en aller en France.... J'ai perdu tout mon équipage et le Seigneur ne m'a conservé que le moule du pourpoint. Je demeurerai encore ici quelque temps afin d'achever la campagne et voir si le courage ne reviendra pas à nos Irlandais. Je m'en serais bien allé avec le roi, j'ai cru que je devais demeurer encore ici quelque temps. »

Lauzun, à Limerick, se jugeant trop loin de la mer, trop loin des vaisseaux, dans une ville où les Français étaient l'objet de la haine des Irlandais, préféra laisser les Irlandais seuls dans la ville et se retirer à Galway, pour surveiller la marche de Guillaume ; le prince, en effet, se préparait à mettre le siège devant Limerick. Lauzun estimait d'ailleurs insuffisants les ouvrages en terre qui formaient les murailles de la place, remparts qu'on pouvait « abattre, disait-il, avec des pommes cuites ». Et il est très vrai que la ville, divisée en deux parties réunies par un seul pont, irlandaise d'un côté, misérable, anglaise de l'autre, bâtie sur une île du Shannon, et pareille, avec sa vieille cathédrale et les pignons de ses maisons, à une cité flamande, n'était défendue ni comme Valenciennes ni comme Philippsbourg.

Lauzun et Tyrconnel ont donc décidé de ne pas s'enfermer dans Limerick. Seuls y resteront les Irlandais, impatients de défendre leur pays contre le Saxon détesté. Le 11 août, Guillaume d'Orange a campé à deux milles de la ville ; le 19, il entoure la place et ne laisse libre que la rivière. Il y a dans Limerick treize mille hommes, douze cents officiers, trois cents barils de poudre, des vivres pour cinq mois et un commandant des plus énergiques, le major Boisseleau. C'est le seul Français qui

ait pardonné aux Irlandais leur honteuse conduite de la Boyne.

Lauzun et Tyrconnel se tiennent en observation aux environs de Limerick. Cette tactique, la seule qui semble raisonnable, puisqu'ils vont être les maîtres de la campagne, grâce à leur cavalerie, ne tarde pas à donner d'excellents résultats : à six milles de Limerick, ils apprennent que le gros canon de l'ennemi, d'immenses quantités de vivres et de munitions ont quitté Dublin pour aller trouver l'armée assiégeante. Le colonel Sarsfield se propose pour intercepter le convoi; on accepte, il réussit : l'escorte est massacrée, l'artillerie détruite : deux cents dragons et quatre cents chevaux prêtés par Lauzun ont facilité la tâche. Lauzun écrivait à Louvois le 26 août : « C'était le plus bel équipage d'artillerie que l'on ait jamais vu »; et à Seignelay : « L'état désespéré où je voyais les choses nous a fait hasarder à milord Tyrconnel et à moi, d'entreprendre ce coup qui, selon ma pensée, doit mettre le prince d'Orange en peine pour la conduite de son armée, le reste de la campagne et ralentir le cours de sa victoire. Il y a apparence qu'il va prendre quelque parti brusque, ce qui nous oblige à rejoindre notre cavalerie et me mettre en sûreté d'exécuter les ordres qu'il vous plaira de m'envoyer du Roi où je serai à portée de les attendre, ayant toujours des chevaux de relais sur le chemin du camp et des villes pour m'y transporter promptement. »

Fier de ce succès, Lauzun refuse de suivre de nouvelles instructions de Louvois qui lui enjoignent de rentrer en France; il ne peut quitter l'Irlande avant la fin du siège de Limerick, de peur de décourager les assiégés et de ne pouvoir embarquer mille Irlandais qui sont dans la place et que le Roi réclame en France.

Le 8 septembre, Tyrconnel veut marcher sur la ville, y introduire une nombreuse cavalerie du côté de la rivière, tenter une grande sortie. Lauzun trouve le projet inexécutable. Il n'en part pas moins avec Tyrconnel. Guillaume, averti de leur approche, donne l'assaut. Il est repoussé. Le lendemain il lève le siège. La marche de Lauzun et

de Tyrconnel n'a sans doute pas été étrangère à cette décision. L'endurance des assiégés, l'héroïsme de Boisseleau à Limerick ont su arrêter Guillaume pendant vingt-deux jours. Ce brillant succès permettra maintenant à Lauzun de quitter honorablement l'Irlande.

Tandis que l'armée ennemie de Guillaume retournait à Dublin, Lauzun, Tyrconnel et Boisseleau s'embarquaient avec leurs troupes à Gallway.

Les Français quittaient le pays, et sans regret! Lauzun avait écrit le 26 août : « J'y souffre les peines du purgatoire et servirais avec plus de plaisir de charretier d'artillerie en France que je ne fais ici »; Boisseleau écrivait maintenant : « J'aimerais mieux porter le mousquet en France que d'être général en ce pays ».

Le 9 octobre, vers huit heures du soir, Lauzun et Tyrconnel, à bord du vaisseau de M. d'Amfreville, entrèrent en rade de Brest. L'escadre de M. d'Amfreville et celle de M. de Nesmond ramenaient cent trente-quatre officiers, cent soixante-neuf bas-officiers, quatre mille trois cent quarante-six hommes, sept cent quarante sept malades ou infirmiers, soixante-cinq officiers d'artillerie, ingénieurs, commissaires des guerres, cent trois officiers français des troupes d'Irlande. Les malades avaient beaucoup souffert: la traversée avait duré dix-sept jours. Lauzun, mandé par Louvois, partit immédiatement pour Paris.

Louis XIV était à Fontainebleau. Il avait appris le 7 octobre, à son lever, les bonnes nouvelles de Limerick; il savait que Boisseleau était débarqué à Brest : ce retour imprévu avait surpris les courtisans; ils « ne pouvaient comprendre pourquoi un homme qui venait de défendre si glorieusement une place l'abandonnait aussitôt que le siège en était levé ». Le 18, on raconta que Lauzun avait couché à Paris la nuit précédente. Il arriva à Fontainebleau le soir même et « fut bien reçu par le Roi »; cet accueil était d'autant plus agréable qu'il pouvait être fort différent, si l'on songe que toute la correspondance d'Irlande, les critiques de La Hoguette, les insinuations de M. d'Amfreville, les accusations de Zurlauben avaient

passé sous les yeux de Louis XIV. Le 20, toujours à Fontainebleau, le Roi donna séparément audience à Lauzun et à La Hoguette. Quelques jours plus tard, il recevait Tyrconnel. L'ex-vice-roi, à demi brouillé avec Lauzun, dut accuser son camarade; deux mémoires de Tyrconnel conservés aux Archives de la Guerre nous le laissent aisément deviner.

Louis XIV avait dit avec bonté à Boisseleau : « Je vous fais brigadier ». Lauzun, moins favorisé que Boisseleau, ne reçut aucune récompense; mais il allait bientôt avoir une éclatante revanche. En mai 1692, les vingt-deux paroisses et les quatre baronnies qui formaient depuis 1570 le comté de Lauzun furent érigées par le Roi en duché héréditaire. Suivant l'usage, les lettres patentes rappelèrent l'origine du nouveau duc et les services qu'il avait rendus. Elles donnaient un résumé de cette vie extraordinaire; elles ne faisaient, on le pense bien, aucune allusion à Mademoiselle ni à Pignerol! « Nous croyons, disait Louis XIV, devoir donner à notre très cher et bien-amé Antonin-Nompar de Caumont comte de Lauzun, capitaine de la première compagnie des cent gentilshommes de notre maison, de nouvelles marques de l'estime que nous faisons de sa personne et de la vertu de ses ancêtres et considérant la grandeur et la noblesse de l'ancienne maison de Caumont alliée à celles d'Albret, de Bretagne, d'Anjou, d'Armagnac, de Comminges et d'autres des plus grandes de notre royaume, divisée depuis plusieurs siècles en deux branches dont l'une a pris le nom de la terre de Lauzun qui a été possédée par les seigneurs de cette maison de père en fils, pendant dix-sept générations jusqu'au sieur de Lauzun, et l'autre branche a fait celle des ducs de La Force, les services signalés que ses pères ont rendus à cet État, et ceux que lui-même a continué de nous rendre depuis l'année 1654 dans les différents emplois que nous lui avons confiés de premier colonel des dragons de notre régiment, de maréchal de nos camps et armées, puis de colonel général des dragons dont nous créâmes la charge en sa faveur, ensuite de capitaine de

l'une des compagnies des gardes de notre corps, de gouverneur de notre province de Berry, et de lieutenant général de nos armées, commandant en chef notre maison, et enfin de général des troupes envoyées par nous en Irlande, et de capitaine général des armées de notre frère le roi de la Grande-Bretagne; dans tous lesquels emplois il nous a donné de continuelles preuves de sa fidélité et de son zèle pour notre service et de sa valeur dont nous avons été souvent nous-même témoin, mais dont aucune ne nous a été si agréable que celle qu'il nous a donnée depuis peu dans le service important qu'il a rendu à notre sœur, la reine de la Grande-Bretagne, lorsque le roi son époux, dans la révolte générale de tous leurs sujets, l'ayant remise avec le prince de Galles son fils entre les mains dudit sieur comte de Lauzun, aux soins et à la fidélité duquel seul il les confia, pour les sauver des mains des rebelles et les conduire en ce royaume, il a eu le bonheur de réussir en cette glorieuse entreprise; à quoi notre sœur la reine d'Angleterre nous ayant témoigné d'être sensible, et qu'elle souhaiterait que nous le récompensassions de ses services par quelque marque d'honneur, nous avons été bien aise, en faisant connaître la considération que nous faisons de sa recommandation, de satisfaire en même temps l'inclination que nous avons à élever ledit sieur comte de Lauzun aux dignités convenables à sa naissance et qu'il a méritées par ses services. »

Ainsi, c'était une femme qui obtenait à Lauzun ce duché qu'une autre avait rêvé pour lui. Par sa conduite chevaleresque à l'égard de la reine d'Angleterre, Lauzun avait rendu vaine la parole de Louis XIV à Mademoiselle : « Je ne lui donnerai jamais rien sans votre participation ». En 1692, cette promesse paraissait bien oubliée : Mademoiselle était bien vieillie; Lauzun, lui, se sentait plus vivant que jamais.





CHAPITRE XII

LE DUC ET LA DUCHESSE DE LAUZUN

MORT DE MADEMOISELLE || MARIAGE DE LAUZUN || UN MARI DE SOIXANTE-DEUX ANS || LAUZUN ET SES BEAUX-PARENTS || VIE DE FÊTES || L'ESPRIT D'UN VIEUX COURTISAN || LE VOYAGE D'AIX-LA-CHAPELLE.



Dix mois après le moment où Lauzun avait été fait duc, à la fin du mois de mars 1693, Mademoiselle, atteinte de ce que l'on appelait alors « une colique dans les reins », se mourait. Le curé de Saint-Séverin, son confesseur, lui apporta les derniers sacrements au milieu de la nuit; les médecins multiplièrent les cataplasmes, les doses d'émétique, n'obtenant d'autre résultat que d'aggraver le mal de la pauvre princesse. Le Roi vint voir sa cousine au Luxembourg. Les gens de qualité y accouraient en foule et les gazetiers notaient les moindres détails sur leurs tablettes. Le duc de Lauzun se présenta. Mademoiselle refusa de le recevoir, répondant avec aigreur à ceux qui lui conseillaient de le laisser entrer. Après un mieux de courte durée, elle mourut, le dimanche 5 avril à six heures du soir, sans avoir pardonné à l'homme qu'elle avait tant aimé durant plus de quinze ans.

Le testament de Mademoiselle, écrit en 1685, fut ouvert le 6 avril par le premier président. Il fondait beaucoup d'hôpitaux, récompensait tous les domestiques, léguait Choisy au grand Dauphin, et instituait Monsieur, frère du Roi, légataire universel. Lauzun n'était pas nommé. Le mardi 8 avril, il parut à Versailles devant le

Roi et toute la famille royale, en grand deuil. Ce deuil fut assez mal accueilli. Chez Monsieur, Lauzun resta trois quarts d'heure; après quoi, il sortit de la chambre, puis rentra peu après portant un grand pli sur lequel il y avait six cachets de Mademoiselle. « A propos, dit-il à Monsieur, j'ai oublié de vous mettre ce papier entre les mains que Mademoiselle a donné à garder il y a six ans à Mme de Nogent. » Monsieur et Monseigneur parurent très inquiets. Si ce testament était postérieur à celui de 1685, il l'annulait, et les héritiers qui se réjouissaient tant étaient frustrés. Ce fut seulement à minuit que Monsieur sut à quoi s'en tenir. Le premier président avait ouvert le pli; il y avait bien trouvé un testament en faveur de Lauzun, mais datant seulement de 1670. Les héritiers respirèrent. Madame écrivait à la duchesse de Hanovre : « Lauzun, qui sans doute savait tout cela, aura voulu se divertir un peu; c'est donc un méchant et ingrat animal ».

Lorsque le temps du deuil fut passé, Lauzun n'en continua pas moins à jouer le rôle de veuf. « Il ne voulut pas reprendre sa livrée, raconte Saint-Simon, mais s'en fit une d'un brun presque noir avec des galons bleus et blancs pour conserver toujours la tristesse de Mademoiselle dont il avait partout des portraits. » Pendant près de deux ans, Dangeau ne parle plus de lui. Le marquis de Sourches ne le cite que pour donner des nouvelles de sa santé : « Le 10 août (1693)... le duc de Lauzun tomba malade d'une grande fièvre ». Lauzun n'avait aucune envie de quitter ce monde, comme avaient fait son ami Seignelay en 1690, son ennemi Louvois en 1691, son frère, le vicomte de Lauzun, capitaine des galères, en 1692.

Survivre à l'ennemi qui avait voulu l'ensevelir au fond d'une basse voûte, recouvrer sa liberté, et presque tous les honneurs perdus, en obtenir même de nouveaux, quelle revanche pour Lauzun! « Qui ne serait content du cachot de Pignerol à un si radieux retour, dit Saint-Simon; mais, l'est-on jamais en ce monde, et M. de Lauzun moins que personne? Il voulait une faveur, une



LA DUCHESSE DE LAUZUN

[illegible]

Roi et toute la famille royale, en grand deuil. Ce [illegible] fut [illegible] mal accueilli. Chez Monsieur, Lauzun resta [illegible] q[illegible] ; après quoi, il sortit de la chambre, [illegible] rentra [illegible] portant un grand pli sur lequel il y [illegible] six [illegible] de Mademoiselle. « A propos, dit-il à Monsieur, j'ai oublié de vous mettre ce papier entre les mains que Mademoiselle a donné à garder il y a six ans à M. de Nogent. » Monsieur et Monseigneur parurent très inquiets. Si ce testament était postérieur à celui de 1685, il l'annulait, et les héritiers qui se réjouissaient tant étaient frustrés. Ce fut seulement à minuit que Monsieur sut à quoi s'en tenir. Le premier président avait ouvert le pli; il y avait bien trouvé un testament en faveur de Lauzun, mais datant seulement de 1670. Les héritiers respirèrent. Madame écrivait à la duchesse de Hanovre : « Lauzun, qui sans doute savait tout cela, aura voulu se divertir un peu; c'est donc un méchant et ingrat animal. »

Lorsque le temps du deuil fut passé, Lauzun n'en continua pas moins à jouer le rôle de veuf. « Il ne voulut pas reprendre sa livrée, raconte Saint-Simon, [illegible] fit une d'un brun presque noir avec des galons [illegible] et blancs pour conserver toujours la tristesse de Mademoiselle dont il avait partout des portraits. » Pendant [illegible] de deux ans, Dangeau ne parle plus de lui. Le marquis de Sourches ne le cite que pour donner des nouvelles de sa santé : « Le 10 août (1693)... le duc de Lauzun tomba malade d'une grande fièvre ». Lauzun n'avait aucune envie de quitter ce monde, comme avaient fait son ami Seignelay en 1690, son ennemi Louvois [illegible] son frère, le vicomte de Lauzun, capitaine des gardes en 1692.

Survivre à l'ennemi qui avait voulu l'ensevelir [illegible] d'une basse voûte, recouvrer sa liberté, et presque les honneurs perdus, en obtenir même de n[illegible] quelle revanche pour Lauzun! « Qui ne serait [illegible] du cachot de Pignerol à un si radieux retour, [illegible] Saint-Simon ; mais, l'est-on jamais en ce monde, [illegible] Lauzun moins que personne? Il voulait une fa[illegible] une



LA DUCHESSE DE LAUZUN

D'après une gravure anonyme du temps (Bibliothèque Nationale, Estampes).

confiance effective, telle qu'il l'avait eue autrefois et tout se bornait à des bienséances. » Lauzun habitait un hôtel rue Saint-Honoré, près de l'Assomption, avait à Passy une maison et de délicieux jardins, un logement à Versailles, un autre à Saint-Germain chez le roi d'Angleterre; il était toujours très bien logé à Fontainebleau, désigné pour tous les Marly, il jouissait des grandes entrées, était chevalier de la Jarretière, duc, et tout cela ne lui suffisait pas! D'autres faisaient au delà des frontières la glorieuse histoire militaire du règne de Louis XIV, se battaient, commandaient des armées. Pourquoi n'était-il pas à leur place! Il regrettait surtout amèrement sa charge de capitaine des gardes. Dans son ardent désir de la retrouver, il s'avisa d'un expédient. L'un des maréchaux qui était capitaine des gardes avait pour fils un tout jeune enfant; la seconde de ses filles n'était pas mariée. Lauzun conçut l'idée d'épouser la fille; grâce à ce moyen, il arriverait à la charge par droit de succession; en attendant, placé entre le Roi et le maréchal, il s'initierait « aux choses qui regardaient les opérations et les courriers d'Allemagne ».

Et c'est pourquoi, le 18 mai 1695, les courtisans apprirent avec surprise que le duc de Lauzun, malgré ses soixante-deux ans, épousait une jeune fille qui n'en avait pas quinze, Geneviève de Durfort-Lorge, appelée Mlle de Quintin, « brune avec de beaux yeux », dont la sœur aînée avait épousé quelques semaines auparavant le jeune duc de Saint-Simon. La nouvelle était étonnante, moins pourtant que celle que Mme de Sévigné immortalisait en 1670. Cette fameuse lettre, Mme de Sévigné ne l'oubliait pas en 1695; elle la rappelait à M. de Coulanges non sans plaisir : « Le mariage de M. de Lauzun, disait-elle, nous a surpris, je ne l'eusse pas deviné le jour que je vous en écrivis un autre à Lyon : Mme de Coulanges s'en souvient encore. » Lauzun était seul à ne pas s'étonner. « Sa vie jusqu'alors avait été un roman; il ne le croyait pas achevé et il avait encore l'ambition et les espérances d'un jeune homme. » A la vérité, il avait eu quelque peine à se

faire agréer. La maréchale de Lorge qui aimait sa fille avait refusé de la donner à ce vieux Don Juan. Lauzun ne s'était pas tenu pour battu. Il avait fait parler à toute la famille, à MM. de Lorge et de Duras, à Mme de Frémont, belle-mère de M. de Lorge, grand'mère de la jeune fille. Il proposait d'épouser sans dot! Comment résister à pareil argument?

Il y avait un autre prétendant, mais assez peu redoutable. Pauvre Mlle de Quintin! elle avait à choisir entre un sexagénaire et M. de Phélypeaux, éborgné par la petite vérole, digne cependant de considération, puisqu'il offrait lui aussi d'épouser sans dot! Mieux valait épouser Lauzun, « qui avait un nom, un rang et des trésors ». Sans doute, il était bien vieux; mais ce serait « la contrainte de deux ou trois ans tout au plus pour être, après, libre, riche et grande dame »!

Le maréchal de Lorge parla du projet au Roi. « Vous êtes hardi, lui répondit Louis XIV, de mettre Lauzun dans votre famille! Je souhaite que vous ne vous en repentiez pas. De vos affaires, vous en êtes le maître; mais pour les miennes, je ne vous permets de faire ce mariage qu'à condition que vous ne lui en direz jamais le moindre mot. »

A quelque temps de là, le 17 mai, Lauzun se présenta à Versailles avec M. de Lorge. Tous deux ensemble parlèrent au Roi, raconte Dangeau. M. de Lauzun dit qu'il se trouvait trop chargé de biens et d'honneurs pour laisser finir sa famille avec lui; cela lui avait fait prendre le parti de se marier; M. le maréchal de Lorge voulait bien lui donner sa fille; ils venaient ensemble en demander l'agrément à Sa Majesté. Louis XIV acquiesça. Le 19 mai, le contrat fut signé par le Roi et la famille royale. Il était fort avantageux pour la jeune femme. Si ses parents ne lui donnaient rien, si elle n'avait à attendre que trois cent mille livres de la succession de son grand-père Frémont, et, le cas échéant, cent mille livres supplémentaires, Lauzun lui assurait un préciput de quarante mille livres en meubles, de vingt mille en pierreries, plus un douaire

de quatorze mille livres de rente. Aux plaisanteries, aux rires de Louis XIV, que ce mariage amusait, Lauzun répondit en vieux courtisan, qu'il était trop heureux de se marier puisque c'était la première fois depuis son retour qu'il avait vu Sa Majesté rire avec lui.

Dès le surlendemain, le mariage fut célébré, par permission spéciale de l'archevêque de Paris, en l'hôtel de Lorge, rue Neuve-Saint-Augustin, à minuit, en présence de sept ou huit parents, sans doute ceux qui avaient signé l'acte de mariage, les Lorge, les Frémont, le duc de Candale, un des frères de Lauzun, le comte de Nogent, le duc de Duras, le duc et la duchesse de Saint-Simon. On s'était tellement pressé que personne n'avait pu « avoir d'habits »; mais Lauzun se souvenait de 1670; il se rappelait ses fiançailles avec Mademoiselle, il savait comme il y avait loin parfois du contrat à la noce. *Le Mercure Galant*, tout en remontant, suivant l'usage, le cours des siècles pour louer les deux familles, trouvait à tant de hâte une aimable explication : « Quand la beauté et le vrai mérite font naître l'amour, disait-il, il fait bien du chemin en peu de temps, c'est ce qui a fait que M. le duc de Lauzun a conclu en si peu de jours son mariage avec Mlle de Quintin. Heureux les maris dont les femmes ont reçu une aussi bonne éducation! Je ne dis rien de M. le duc de Lauzun. Sa vie est un tissu d'accidents si éclatants qu'il n'y a personne qui les ignore. » Saint-Simon a dit un mot de la nuit de noces. « M. de Lauzun voulut se déshabiller seul avec ses valets de chambre, et il n'entra dans celle de sa femme qu'après que tout le monde en fut sorti; elle couchée, les rideaux fermés et lui assuré de ne trouver personne sur son passage. » Le lendemain, par curiosité autant que par convenance, l'hôtel de Lorge se remplit de visiteurs. La mariée « vit, comme on disait alors, le monde sur son lit ».

Le jour suivant, eut lieu à Versailles, chez Mme de Maintenon, la présentation au Roi de la nouvelle duchesse de Lauzun, et le soir, au souper, la prise de possession du tabouret. Quelques heures plus tard, la cérémonie de

l'hôtel de Lorge se répétait à Versailles. La duchesse de Lauzun était sur son lit, et la cour venait la féliciter. La pauvre maréchale de Lorge dut entendre plus d'une réflexion désobligeante. Le mariage ne trouvait « que des censeurs; on ne comprenait ni le beau-père, ni le gendre: les raisons de celui-ci ne se pouvaient imaginer, celle de sans dot n'était reçue de personne; et il n'y avait personne qui ne prévît une prochaine rupture, de l'humeur si connue de M. de Lauzun. En revenant à Paris, continue Saint-Simon, nous trouvâmes au Cours presque toutes les filles de qualité à marier, et cette vue consola un peu Mme la maréchale de Lorge ayant ses filles dans son carrosse qu'elle venait d'établir en si peu de temps toutes deux. »

Les gens qui avaient vu Lauzun dans ses beaux jours assuraient « qu'il n'avait jamais été mieux que ce qu'il était lors de son retour à la cour » en 1689. Six ans plus tard, au moment de son mariage, était-il encore aussi bien? N'avait-il pas encore le « visage couperosé et de chat écorché » dont a parlé Saint-Simon, ce visage qui n'était pas apparemment celui de sa jeunesse, celui qu'avait aimé Mademoiselle? Quoi qu'il en soit, malgré les soixante-deux ans, la physionomie demeurait « fine, hardie, haute »; le sourire n'avait pas changé, les yeux étaient toujours beaux, et la jambe, ce qui paraissait alors si important, « la plus belle » qu'on pût voir. Avec la perruque blonde placée sur le peu qui restait d'une chevelure de « filasse », ce petit vieillard mince, bien proportionné, adroit à tous les exercices du corps, « extrêmement propre » (les baignoires et les peignoirs de bain mentionnés dans son inventaire donnent à penser qu'il se lavait beaucoup), était un mari présentable. Ce qui était seulement inquiétant, c'était le moral. Si sa femme le vit tel que l'a peint son beau-frère, elle dut être épouvantée.

« L'humeur quelquefois gaie et plaisante, mais ordinairement sombre, l'esprit caché, jamais bien arrêté, toujours occupé de projets et fort souvent de chimères, faisant le doux, le simple, le complaisant avec un ton de voix qu'à

peine entendait-on, et se plaignant toujours de ne voir ni n'entendre, avec des oreilles exquises et des yeux de lynx qu'il masquait d'une très inutile lorgnette.... Toujours des contours, de la ruse, de l'artifice, avec un air de simplicité trop affecté et quelquefois jusque du niais dont il riait intérieurement en lui-même; toujours à découvrir, à écumer, à approfondir, à combiner, à tendre des panneaux avec discernement : toujours après quelque intrigue; envieux, haineux, surtout hardi et audacieux en tout genre, aimant peu de gens; impudent au dernier point avec les femmes jusqu'à la dernière vieillesse, et cela sous le voile d'une politesse de l'ancienne cour, et de ces politesses discernées et distinguées qu'on ne connaît plus : dangereux en face et redouté des plus grands et des plus accrédités qui le ménageaient tous sans l'aimer, à commencer par le Roi même dont il avait été longtemps le plus favori. » Mais une petite fille de quatorze ans peut-elle s'apercevoir de tant de défauts, et doit-elle s'en soucier, puisque la mort semble si près de l'en délivrer?

Lauzun commença par choyer l'enfant qu'il avait épousée. Quelques semaines après son mariage, Mme de Coulanges annonçait à Mme de Sévigné qu'il faisait faire pour sa jeune femme un beau collier de diamants de deux cent mille écus; cela ne devait pas durer. Quelques mois plus tard, M. de Coulanges écrivait à Mme de Simiane que Lauzun était un détestable mari : « N'êtes-vous pas trop heureuse, divine Pauline, de n'avoir point épousé M. de Lauzun qui, sans rime et sans raison, a planté sa femme là? On conte de lui des histoires qui n'en finissent point, mais que je n'ai pas le temps de vous écrire. » Ces histoires ne devaient être pour la plupart que des commérages assez faux. Il n'est pas prouvé, par exemple, que M. de Lauzun ait « planté là » sa femme. Ce qui paraît plus certain c'est que si Lauzun continuait à demeurer chez son beau-père, il « ne lui pardonnait pas d'avoir résisté à tous ses contours et de ne l'avoir mis à portée de rien ». Il ignorait les défenses expresses qu'avait faites le Roi. Le maréchal de Lorge, d'ailleurs, n'avait

plus de commandement. Il restait donc à Lauzun peu d'espoir de rien obtenir par lui, et même de lui succéder comme capitaine des gardes, en raison de son âge. A quoi bon dès lors se contraindre?

« Ce n'était pas un homme à durer longtemps au pot et au logis d'autrui, dit Saint-Simon.... Il se livra à son humeur qui avait toujours perdu sa fortune, et la fit éprouver tout entière à la famille où il avait voulu si opiniâtrément entrer. » Lauzun se laissa emporter par une jalousie qui ne pouvait souffrir ni le « fourmillement », incessant à l'hôtel de Lorge, de tout ce qu'il y avait de plus brillant à Paris et à la cour; ni les neveux reçus sur le pied d'enfants de la maison, et dont l'âge et la figure lui semblaient dangereux près d' « une femme de l'âge et de la figure de la sienne ». Ce furent des plaintes vagues, des caprices, des scènes pour rien, des lettres d'avis ou de menaces, des humeurs continuelles. Un matin du mois de mai 1696, tandis que le maréchal de Lorge remplissait à Marly sa charge de capitaine des gardes, Lauzun quitta l'hôtel de son beau-père et s'en alla rue Saint-Honoré, dans une maison qu'il avait louée en 1694 près de l'Assomption. La duchesse de Lauzun fut priée de venir le rejoindre le soir même, et de monter dans le carrosse qui l'attendrait à la porte de l'hôtel de Lorge à six heures. La mère et la fille crièrent et pleurèrent. La duchesse de Lauzun écrivit à son mari « fort inutilement ». Elle dut partir. Elle trouva rue Saint-Honoré, pour la recevoir, deux parentes de Lauzun, les duchesses de Foix et du Lude; elle fut pourvue d'une maison nouvelle, munie de deux filles dont son mari avait pu apprécier « la vertu et qu'il avait connues à Mme de Guise ». Les instructions de ces deux filles étaient de ne jamais perdre de vue Mme de Lauzun. La pauvre duchesse ne fut autorisée à voir ni son père, ni sa mère, ni aucune personne de sa famille. Lauzun ne fit d'exception que pour Mme de Saint-Simon. « Après les premiers jours d'affliction et d'étonnement, raconte le mari de cette privilégiée, l'âge et la gaieté naturelle prirent le dessus et servirent bien dans

les suites à supporter des caprices continuels et peu éloignés de la folie. » La maréchale de Lorge ne se consolait pas d'être séparée de sa fille préférée. Le maréchal fut plus patient. Lauzun eut le front de lui demander une pension pour remplacer les « nourritures » auxquelles il avait droit. Le maréchal refusa. Le Roi, selon sa coutume, ne voulut pas se mêler de cette querelle de famille. L'éclat de Lauzun ne l'avait pas étonné; il se rappelait le temps où il jetait sa canne par la fenêtre de peur de se laisser aller à frapper un gentilhomme.

Au mois d'octobre, M. de Frémont, beau-père du maréchal de Lorge, mourut. Cette mort n'était pas faite pour réconcilier Lauzun avec les parents de sa femme. Il revendiqua les trois cent mille livres que son contrat lui assurait sur la succession. Ni Mme de Frémont, ni son fils, le jeune Frémont d'Auneuil, ne consentirent à les donner, sous prétexte qu'ils n'avaient accepté la succession que sous bénéfice d'inventaire. Pendant près de dix ans Lauzun fut en procès avec l'oncle et la grand'mère maternelle de sa femme; il n'obtint gain de cause qu'à la mort de celle-ci par sentence du 7 juillet 1704, confirmée le 9 décembre de la même année, le 23 janvier et le 4 août 1705, qui obligeait ses adversaires à lui payer cent cinquante mille écus.

En attendant, Lauzun interdit à sa femme d'avoir aucun commerce avec ses parents. Au moment du mariage de M. de Phélypeaux, la duchesse de Lauzun ayant, avec tout Paris, rendu visite au nouveau marié et à sa femme, aperçut dans l'antichambre les livrées de sa mère : elle voulut partir, bien qu'elle se fût déjà fait annoncer. Mme de Pontchartrain, mère de Phélypeaux, qui l'avait désirée pour belle-fille, vint la chercher elle-même, l'engageant à « mieux vivre » avec la maréchale de Lorge. Pour faciliter la réconciliation, elle laissa la mère et la fille seules ensemble dans un cabinet. Si l'on en croit Courtilz de Sandras qui raconte cette scène, la tentative de Mme de Pontchartrain fut inutile. On ne désobéissait pas à un maître tel que Lauzun.

Et cependant ce maître tyrannique ne séquestrait pas sa femme. Elle est de toutes les fêtes. Le 11 décembre 1697, quatre jours après le mariage de la duchesse de Bourgogne, il y a grand bal à Versailles. La duchesse de Lauzun y assiste et prend part aux danses. Le 19 août 1698, elle va pour la première fois à Marly; elle y danse le 18 février 1699. Le 21 janvier 1700, elle y paraît « masquée » dans la suite de la duchesse de Chartres. Le lendemain, dans une nouvelle mascarade, elle fait son entrée en paysanne au milieu d'une noce villageoise, où le prince Camille de Lorraine représente le marié, Mlle d'Armagnac, la mariée, Mme la duchesse de Bourbon, la mère, et d'Antin, le père de la mariée. Un mois plus tard, dans une autre fête parée, tandis que la duchesse de Bourgogne est en Flore et la duchesse de Chartres en sultane, la duchesse de Lauzun paraît vêtue à l'espagnole, de velours noir, avec beaucoup de diamants.

Au mois d'août de l'année suivante, elle donne elle-même une fête à la duchesse de Bourgogne, dans la maison qu'elle habite au village de Passy (les contrats de vente nous apprennent que Lauzun a possédé trois maisons à Passy). Le mardi, 22 août 1702, la duchesse de Bourgogne, arrive à la grille du jardin, sur le grand chemin qui borde la Seine. Elle est reçue par le duc et la duchesse de Lauzun, la duchesse de Saint-Simon, la marquise de Biron. On la conduit au salon qui occupe le milieu de la maison, d'où l'on a une fort belle vue : c'est d'abord le jardin avec ses terrasses; plus bas, la Seine, au delà de laquelle s'étend la plaine de Grenelle; plus loin, à droite, s'élèvent les hauteurs de Meudon et de Saint-Cloud; presque en face, le dôme des Invalides. Au fracas des boîtes qu'on tire en son honneur au bas du parterre, la duchesse de Bourgogne visite la maison.

Lauzun a installé dans une allée, au bas du parterre, du côté de Chaillot, un jeu de bague sur chevaux de bois, pareil à celui que la duchesse de Bourgogne a admiré quelques jours auparavant à Saint-Maur. A sept heures et demie, la collation est servie dans le salon. « Le repas

fut très propre, très délicat et fort abondant, lisons-nous dans *le Mercure*. M. le duc de Lauzun y servit Mme la duchesse de Bourgogne. Toute la suite, jusqu'aux gardes et à la livrée, fut fort bien régalée. Après avoir remercié M. le duc et Mme la duchesse de Lauzun de leur galante fête », la princesse « monta en carrosse à neuf heures et arriva à Versailles assez tôt pour le souper du Roi. Elle parla à S. M. de M. de Lauzun en termes fort obligeants et lui en dit des choses très avantageuses. » Est-ce à cause de la joie de la princesse ainsi fêtée que, huit jours plus tard, le Roi fait payer à Lauzun soixante-seize mille livres, prix, capital et intérêt, des deux maisons de Versailles et de Saint-Germain, qu'on lui a prises pendant sa prison de Pignerol?

Cette fête témoigne au moins de l'amitié de la duchesse de Bourgogne pour Mme de Lauzun. Cette amitié ne fit que grandir, et amena même une brouille entre Mme de Lauzun et la duchesse du Maine, dont elle était également l'amie.

Lauzun consentait d'autant plus volontiers à permettre à sa femme de fréquenter chez la duchesse du Maine que, se rappelant les biens immenses qu'il avait fait donner au duc du Maine par Mademoiselle, pour sortir de Pignerol, il espérait voir le prince lui rendre en bons offices auprès du Roi ce qu'il avait fait pour lui. La duchesse de Lauzun était devenue un des ornements de la cour de Sceaux. Allait-elle à Marly, c'était dans le carrosse de Mme du Maine. Les princesses choisissaient elles-mêmes les dames par lesquelles elles voulaient être accompagnées. Or, il arrivait parfois à Marly que la duchesse de Bourgogne retenait Mme de Lauzun à son jeu, demeurait avec elle dans le salon, alors que tout le monde était parti pour Versailles, et la ramenait ensuite elle-même dans son carrosse, tandis que Mme de Lauzun aurait dû revenir avec Mme du Maine. Mme du Maine ne cachait pas sa mauvaise humeur. Il y eut des reproches qui voulaient être amicaux. Mme de Lauzun s'arrangea pour ne plus jouer avec la duchesse de Bourgogne à Marly, lorsqu'elle savait qu'elle

était sur le point de retourner à Versailles. Malheureusement, un jour, il lui fut impossible de refuser. Elle alla s'excuser auprès de la duchesse du Maine, mais fut « si fraîchement reçue » qu'elle revint tout en larmes. Le soir même, le Roi et Mme de Maintenon étaient informés. Ils blâmèrent la duchesse du Maine. Mme de Lauzun se refusa à toute réconciliation; la brouille ne devait se terminer que quelques années après par les excuses de Mme du Maine et par une visite de Mme de Lauzun à la princesse, selon un cérémonial convenu.

On se tromperait donc en pensant que Lauzun ne fût pas en faveur. Il ne quitte plus guère la cour. Le 4 octobre 1699, on le voit, à Fontainebleau, jouer au brelan chez la princesse de Conti avec Monseigneur, le prince de Conti, M. le Prince et Dangeau. Lorsque, deux ans plus tard, le Roi fait faire de nouveaux logements au château, en doublant la galerie de Diane, un des six appartements aménagés dans le bas est pour Lauzun. Lauzun a du crédit. Il a obtenu deux faveurs, l'une, en 1697, pour son frère, le chevalier de Lauzun, la permission de suivre le prince de Conti en Pologne; l'autre, en 1700, pour son oncle, le marquis de Montpouillan, huguenot réfugié en Hollande et gouverneur de Naarden, l'autorisation de faire mettre aux Madelonnettes sa troisième femme, Françoise d'Arazola d'Oñate, qui s'était sauvée en France avec un maître des requêtes.

Mais il ne se « sent plus le même empire » qu'autrefois sur l'esprit de Louis XIV. On en peut juger par un trait que raconte Saint-Simon. Lauzun avait, on s'en souvient, les grandes entrées. Un jour qu'il entrait par la galerie des glaces dans la chambre de la duchesse de Bourgogne, derrière le Roi, avec MM. de Noailles, de Lorge, de Gesvres et de Courtenvaux, l'huissier, ignorant le privilège de Lauzun, le pria de sortir. « Le feu lui monta au visage, écrit Saint-Simon; mais, peu sûr du Roi, il ne répondit rien et s'en alla. Le duc de Noailles, qui par hasard avait ce jour-là le bâton (de capitaine des gardes), s'en aperçut le premier et le dit au Roi qui, malignement, ne fit qu'en

rire et eut encore le temps de se divertir à voir Lauzun passer la porte. Le Roi se permettait rarement des malices; mais il y avait des gens pour lesquels il succombait, et M. de Lauzun qu'il avait toujours craint et jamais aimé depuis son retour, en était un. La duchesse du Lude (dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne) qui en fut avertie, entra en émoi. Elle craignait fort Lauzun, ainsi que tout le monde; mais elle craignait encore plus les valets, tellement qu'au lieu d'interdire l'huissier, elle se contenta de l'envoyer le lendemain matin demander pardon de sa sottise à Lauzun, qui ne fut que plus en colère d'une si légère satisfaction. Cependant, le Roi, content de s'être diverti un moment à ses dépens, lui fit une honnêteté le lendemain à son petit lever sur son aventure, et l'après-dîner l'envoya chercher pour qu'il le suivît chez Mme la duchesse de Bourgogne. »

La duchesse du Lude avait raison d'être émue et de craindre Lauzun. C'est que Lauzun avait de singulières façons de se venger lorsqu'il se jugeait offensé. Par vengeance, en effet, ou même par divertissement, il ridiculisait les gens, leur jouait des tours, les couvrait de confusion. Saint-Simon a conté avec sa verve habituelle une histoire qu'il tenait sans doute de Lauzun lui-même, et dont il avait vu d'ailleurs de ses yeux le grotesque épilogue.

C'était à Compiègne, où la cour se trouvait, et où soixante mille hommes venaient d'être rassemblés dans un camp. Le maréchal de Tessé était présent, remplissant la charge de colonel général des dragons. Lauzun lui demanda, deux jours avant une revue, « avec cet air de bonté, de douceur et de simplicité qu'il prenait presque toujours, s'il avait songé à ce qu'il lui fallait pour saluer le Roi à la tête des dragons; et là-dessus entrèrent en récit du cheval, de l'habit et de l'équipage. Après les louanges : « Mais le chapeau, lui dit bonnement Lauzun, je ne vous en entends point parler. — Mais non, répondit l'autre, je compte d'avoir un bonnet. — Un bonnet? reprit Lauzun, mais y pensez-vous? Un bonnet! cela est

bon pour tous les autres, mais le colonel général avoir un bonnet! M. le comte, vous n'y pensez pas. — Comment donc? lui dit Tessé, qu'aurai-je donc? » Lauzun le fit danser et se fit prier longtemps en lui faisant accroire qu'il savait mieux qu'il ne disait; enfin, vaincu par ses prières, il lui dit qu'il ne voulait pas lui laisser commettre une si lourde faute; que cette charge ayant été créée pour lui, il en savait bien toutes les distinctions, dont une des principales était, lorsque le Roi voyait les dragons, d'avoir un chapeau gris. Tessé surpris avoue son ignorance, et, dans l'effroi de la sottise où il serait tombé sans cet avis si à propos, se répand en actions de grâces, et s'en va vite chez lui dépêcher un de ses gens à Paris pour lui rapporter un chapeau gris. Le duc de Lauzun avait bien pris garde à tirer adroitement Tessé à part pour lui donner cette instruction et qu'elle ne fût entendue de personne; il se doutait bien que Tessé dans la honte de son ignorance, ne s'en vanterait à personne et lui aussi se garda bien d'en parler. Le matin de la revue, continue Saint-Simon, j'allai au lever du Roi; et, contre sa coutume, j'y vis M. de Lauzun y demeurer qui, avec ses grandes entrées, s'en allait toujours quand les courtisans entraient. J'y vis aussi Tessé avec un chapeau gris, une plume noire et une grosse cocarde qui piaffait et se pavanait de son chapeau. Cela qui me parut extraordinaire et la couleur du chapeau que le Roi avait en aversion et dont personne ne portait plus depuis bien des années, me frappa, et me le fit regarder, car il était presque vis-à-vis de moi, et M. de Lauzun assez près de lui, un peu en arrière. Le Roi, après s'être chaussé (et avoir) parlé à quelques-uns, avise enfin ce chapeau. Dans la surprise où il en fut, il demanda à Tessé où il l'avait pris, l'autre s'applaudissant, répondit qu'il était arrivé de Paris. — Et pourquoi faire, dit le Roi? — Sire, répondit l'autre, c'est que V. M. nous fait l'honneur de nous voir aujourd'hui. — Eh! bien, reprit le Roi, de plus en plus surpris, que fait cela pour un chapeau gris? — Sire, dit Tessé, que cette réponse commençait à embarrasser, c'est que le pri-

vilège du colonel général est d'avoir ce jour-là un chapeau gris. — Un chapeau gris! reprit le Roi, où diable avez-vous pris cela? — M. de Lauzun, Sire, pour qui vous avez créé la charge, qui me l'a dit »; et à l'instant le bon duc à pouffer de rire et s'éclipser. « Lauzun s'est moqué de vous, répondit le Roi un peu vivement, croyez-moi, envoyez tout à l'heure ce chapeau-là au général des Prémontrés. » Jamais je ne vis homme plus confondu que Tessé, il demeura les yeux baissés et regardant ce chapeau avec une tristesse et une honte qui rendit la scène parfaite. Aucun des spectateurs ne se contraignit de rire, ni des plus familiers avec le Roi d'en dire son mot. Enfin, Tessé reprit assez ses sens pour s'en aller; mais toute la cour lui en dit sa pensée et lui demanda s'il ne connaissait point encore M. de Lauzun qui en riait sous cape quand on lui en parlait. Avec tout cela, Tessé n'osa s'en fâcher, et la chose, quoiqu'un peu forte, demeura en plaisanterie dont Tessé fut longtemps tourmenté et bien honteux. »

On contait encore le tour que Lauzun avait joué au pauvre maréchal de Marsin, « un petit homme complimenteur et parleur à l'excès qui, à force de parler à droite et à gauche, parlait souvent pour toute une compagnie. M. de Lauzun le vit descendant le grand degré du Roi à Versailles dans un moment de beaucoup de monde; il s'en approche et lui présente respectueusement la main. Marsin étonné se retire, et l'autre, toujours la main gantée en avant. Marsin qui ne sait ce que cela veut dire la prend et lui dit qu'il est le maître de faire ce qu'il lui plaît, et babille toujours descendant et M. de Lauzun cependant pas un mot. A la dernière marche il se récrie, se retire : « Ha! M. le maréchal, lui dit-il, je vous demande « pardon, je pensais que vous fussiez une dame », et lui tourne le dos. »

Il fit pis au maréchal de Tallard, sorte de personnage « de beaucoup d'esprit et de manège ». Saint-Simon a raconté dans ses *Écrits inédits* comment Lauzun apercevant un jour de loin le maréchal, à l'écart sur la terrasse de Marly, en train d'offrir du tabac à l'un des quatre por-

teurs qui poussaient le chariot du Roi, un certain d'Aigremont, « grand drôle, hardi et point sot qui peu à peu avait usurpé la licence de se mêler dans la conversation », trouva plaisant ce trait de courtisanerie d'un maréchal de France si fort empressé à se concilier les bonnes grâces d'un laquais qui semblait bien auprès du maître. Le lendemain, dans le salon, entre le lever et la messe, Lauzun attend que Tallard se trouve parmi « bonne et grande compagnie. Il s'approche doucement, et, un peu après, il demande (du tabac) au maréchal. Le maréchal poli à merveille, lui présente sa tabatière et lui dit qu'il souhaite qu'il le trouve bon. L'autre la repousse du doigt en souriant : « A d'autres, à d'autres, dit-il en regardant l'assis-
« tance, c'est là du chasse-cousin. — Comment? dit le
« maréchal, je n'en ai point d'autre. — Assez, assez, reprit
« M. de Lauzun, ne vous faites point tant tirer l'oreille,
« donnez-moi de votre bon, de celui que vous présentâtes
« hier à d'Aigremont »; se met à rire et fait la pirouette. » Saint-Simon ajoute que le maréchal fut « outré à perdre toute contenance », et que le mot « courut tout Marly, puis à Paris », et ne fut point oublié.

Un de ces tours les plus divertissants est celui dont Cavoye, grand maréchal des logis du Roi, fut la victime. Cavoye avait à Louveciennes, près de Marly, une maison charmante. Il y recevait une société choisie. Mille affaires s'y brassaient en toute sécurité, « parce que le Roi aimait Cavoye et ne se défiait point de ce qui allait chez lui ». Pour avoir une idée de cette société, il faut se rappeler que Saint-Simon, qui était difficile, l'appelait « un élixir de cour ». Or, Lauzun n'avait jamais été invité à Louveciennes : on lui trouvait trop d'esprit; le maréchal de Châteaurenaud non plus : on ne lui en trouvait pas assez. Ce maréchal, célèbre par ses exploits sur mer, était « un petit homme goussaud, blondasse, qui paraissait hébété et qui ne trompait guère »; en dehors des questions maritimes, il ne savait rien; on l'estimait un « buffle » et tout le monde l'évitait. Lauzun imagina de le lâcher dans le salon de Cavoye. Au com-

mencement d'un long séjour du Roi à Marly, il prit Châteaurenaud à part et lui confia, sous le sceau du secret, que M. et Mme Cavoye se plaignaient de ne jamais le voir chez eux. Il lui donna toutes sortes de bonnes raisons, dont l'une était la parenté de Châteaurenaud avec Mme de Cavoye, pour l'engager à s'y rendre souvent, à y rester longtemps et « à les laisser faire et dire.... Ils avaient, disait-il, la fantaisie de recevoir froidement et de faire tout ce qu'il fallait pour persuader aux gens qu'ils ne leur faisaient pas plaisir d'aller chez eux, mais... c'était un jargon et une marotte. Chacun avait ses manières et sa fantaisie. Telle était la leur. Au fond ils seraient outrés qu'on s'y arrêtât et la preuve en était au monde qui, partout et surtout à Louveciennes, abondait chez eux. » Le maréchal, ravi, accepta le conseil avec reconnaissance et le mit bientôt en pratique. « A son aspect (à Louveciennes) voilà tout en émoi, puis en silence. On crut en être quitte pour une courte visite, il y passa l'après-dîner: ce fut une grande désolation. Deux jours après, il arrive pour dîner; ce fut bien pis : ils firent tout ce qu'ils purent pour lui faire entendre qu'ils étaient là pour éviter le monde et demeurer en particulier; à d'autres! Châteaurenaud connaissait ce langage et se savait le meilleur gré du monde. Il y persévéra jusqu'au soir et les désespéra ainsi presque tous les jours, quelque clairement que pussent s'expliquer des gens poussés à bout. Ce ne fut pas tout : il se mit à ne bouger de chez eux dès qu'il était à Versailles, et les infesta toujours depuis à Louveciennes, toutes les fois qu'il était de Marly. Ce fut une lèpre dont Cavoye ne put jamais se purifier; il disait que c'était un sort, et s'en plaignait à tout le monde et ses familiers aussi qui n'en étaient pas moins affligés que lui. Enfin, longtemps après, ils découvrirent celui qui leur avait jeté ce sort. L'histoire en fut au Roi qui en pensa mourir de rire et Cavoye et ses familiers de désespoir. »

Peut-être était-ce par dépit de ne pas avoir d'emploi que Lauzun se livrait à ces malices. Son beau-père, le maréchal de Lorge n'avait toujours rien pu obtenir pour

lui. A la fin de l'année 1702, ce beau-père inutile mourait. Lauzun s'était rapproché de lui par degré. Après la mort du maréchal, il emmena la maréchale et la logea quelque temps chez lui. De concert avec sa belle-mère, il travailla à marier son beau-frère, le nouveau duc de Lorge, avec la fille de Chamillart. Être le beau-frère du gendre d'un ministre, ne serait-ce pas là un titre à obtenir quelque mission diplomatique ou militaire? Le projet d'union réussit; rien n'égala la joie du ministre, sinon les empressements de Lauzun.

Trois ans plus tard, au mois de septembre 1705, Lauzun partait pour Aix-la-Chapelle : c'était en pleine guerre de la succession d'Espagne. Pourquoi le Roi lui avait-il permis d'aller à Aix-la-Chapelle? Tout le monde se perdait en conjectures. « Comme il a l'expérience des affaires anglaises, écrivait le nonce Gualtieri, archevêque d'Imola, au secrétaire d'État du Saint-Siège, et que le duc de Marlborough doit s'y trouver aussi, le bruit s'est répandu qu'il y va pour des manèges d'État relatifs à la paix. Mais les hommes au courant de la cour et qui connaissent le personnage, doué sans doute de beaucoup d'esprit, mais non pas tel que de pouvoir servir dans les manèges politiques, se rient de l'opinion du vulgaire, et tiennent pour certain que Lauzun n'a pas la moindre commission de la cour. Il se peut que, toujours actif, il introduise de lui-même quelques discours sur la matière, mais sans chance de réussir et sans l'agrément de la cour. » Si l'on en croit Saint-Simon, Lauzun aurait eu pour but de se rencontrer avec des étrangers considérables, de causer avec eux, de revenir à Versailles rendre compte au Roi de ses conversations, puis de recevoir l'ordre de continuer son rôle et d'arriver par ce moyen ingénieux, « à un commerce d'affaires direct avec le Roi ». Seulement, toujours d'après Saint-Simon, il n'y avait pas d'étrangers considérables à Aix-la-Chapelle, la guerre occupant tout le monde; Lauzun revint n'ayant rien fait.

Au retour, il traversa à la fin d'octobre, l'armée du maréchal de Villeroy. Villeroy, craignant Lauzun, « lui

fit rendre, dit Saint-Simon, tous les honneurs militaires comme à un seigneur qui avait eu en chef le commandement de l'armée du Roi en Irlande; il le logea chez lui pendant trois jours. Il lui donna des officiers généraux pour le promener.... Ceux à qui le maréchal de Villeroy le remit pour lui faire les honneurs du camp le promenèrent à vue des grand'gardes de l'armée ennemie, et fatigués de ses questions et de ses propos, auxquels ils n'étaient pas accoutumés, l'exposèrent fort aux coups de pistolet et même à être enveloppé. » Lauzun « était très brave, et, avec tout son feu, il avait une valeur froide qui connaissait le péril dans tous ses divers degrés, qui ne s'inquiétait d'aucun, qui reconnaissait tout, remarquait tout, comme s'il eût été dans sa chambre. Comme il n'avait là qu'à voir et rien à décider, ni à faire, il se divertit à redoubler ses propos et ses questions, à s'arrêter dans les endroits les plus jaloux, dès qu'il s'aperçut de la conduite de ces messieurs avec lui, et leur en donna tant et si bien qu'ils le voulurent écarter plusieurs fois, sentant d'une part leur indiscrétion et de l'autre qu'ils avaient affaire à un homme qui les mènerait toujours au delà de ce qu'ils voudraient. »

Lorsque Lauzun fut revenu à la cour, « on s'empressa autour de lui sur la situation des armées. Il fit le réservé, le disgracié, à son ordinaire, l'homme rouillé et l'aveugle qui ne discerne pas à deux pas devant soi. Le lendemain de son retour, il alla chez Mme la princesse de Conti faire sa cour à Monseigneur qui ne l'aimait point, mais qu'il savait n'aimer point aussi le maréchal de Villeroy. Monseigneur lui fit force questions sur la situation des deux armées (adverses) et sur ce qui les avait empêchées de se joindre (de s'attaquer). M. de Lauzun se défendit en homme qui veut être pressé, ne cacha pas qu'il s'était fort promené entre les deux armées et fort près des grand'-gardes de celle des ennemis, se rabattant incontinent sur la beauté de nos troupes, sur leur gaieté de se trouver si proches et en si beau début, et sur leur ardeur de combattre. Poussé enfin au point où il voulait l'être : je vous

dirai, Monseigneur, puisque absolument vous me le commandez, lui dit-il; j'ai très exactement reconnu le front des deux armées de la droite à la gauche et tout le terrain entre-deux. Il est vrai qu'il n'y avait point de ruisseau, et que je n'y ai vu ni ravins ni chemins creux, ni à monter, ni à descendre; mais il est vrai aussi qu'il y avait d'autres empêchements que j'ai fort bien remarqués. — Mais quels encore, lui dit Monseigneur, puisqu'il n'y avait rien entre-deux? M. de Lauzun se fit encore battre longtemps là-dessus, répétant toujours les mêmes empêchements qui n'y étaient pas; enfin, poussé à bout, il tire sa tabatière de sa poche : « Voyez-vous, dit-il à Monseigneur, il y « avait une chose qui embarrasse fort les pieds, une « bruyère, à la vérité point mêlée de rien de sec, ni d'épi- « neux, peu pressée encore, c'est la vérité, je ne puis pas « dire autrement, mais une bruyère haute, haute comment « vous dirai-je (regardant partout pour trouver sa compa- « raison), haute, je vous assure, haute comme cette taba- « tière. » L'éclat de rire prit à Monseigneur et à toute la compagnie et M. de Lauzun à faire la pirouette et à s'en aller. C'était tout ce qu'il en avait voulu. Le conte courut la cour et bientôt gagna la ville; il fut rendu le soir même au Roi. Ce fut le grand merci de M. de Lauzun de tous les honneurs que le maréchal de Villeroy lui avait fait faire, et sa consolation de n'avoir rien trouvé à Aix-la-Chapelle de ce qu'il y était allé chercher. »

Les manèges de Lauzun pour arriver à un commerce direct d'affaires avec le Roi avaient donc échoué. Lauzun ne se résigna pas tout de suite, et, selon l'expression pittoresque de Saint-Simon, il se tourna d'un autre biais. Il essaya d'abord de s'insinuer dans la confiance de Chamillart. Puis, il prétendit l'obliger à se débarrasser de lui en l'envoyant hors de France et en lui confiant une mission dans les négociations de paix qui se préparaient. Pour cela, il eut l'extraordinaire idée de l'épouvanter. Ce fut une farce tragi-comique, une gasconnade, dont Lauzun devait rire à moitié, et qui rappelle les extravagances de Pignerol. Chamillart avait un fils assez

insignifiant, le marquis de Cani. Lauzun feignit d'être jaloux des attentions que le jeune homme prodiguait à Mme de Lauzun. Il persuada au père, par son attitude et de secrets avis, qu'il se sentait prêt à tuer ce rival. Le même escalier de Versailles conduisait à l'appartement de Lauzun et à celui où Chamillart logeait avec sa famille. Lauzun installa dans son antichambre des rateliers garnis de fusils et de pistolets; il fit « à Marly, au sortir du souper du Roi, une scène qui indigna toute la cour ». Il ne réussit qu'à s'attirer une algarade de Mme de Maintenon et les menaces de Louis XIV. « Démeublant alors peu à peu son arsenal », il abandonna sa jalousie en même temps que ses espérances. Ce moyen n'avait pas mieux réussi que l'autre.

Lauzun est maintenant dans sa soixante-quatorzième année. Bien que Saint-Simon nous dise qu'il soit resté « impudent au dernier point avec les femmes jusqu'à la dernière vieillesse », il y a apparence que si le Roi faisait ouvrir ses cassettes, il n'y trouverait pas les mêmes « gentillesses » qu'en 1671. Depuis longtemps les femmes n'écrivent plus à Lauzun, sinon pour lui emprunter de l'argent ou pour offrir des héritières à ses neveux. Mlle de La Force, l'héroïne de tant d'aventures, le romanesque auteur d'*Adélaïs de Bourgogne* et de *Gustave Wasa*, demande à son cousin cent pistoles. La comtesse d'Estrades s'excuse de lui devoir quatre-vingts louis d'or. La princesse de Guéménée voudrait bien lui en emprunter cinquante; Henriette de Foix-Candale, princesse de la Teste-de-Buch — une beauté de quatre-vingts ans, hélas! — qui s'est mise en tête de marier un neveu de Lauzun, termine ainsi une de ses lettres : « On dit, et vous le savez mieux que moi très assurément que, lorsqu'on est en train de parler d'amour pour soi ou pour les autres on a peine à se taire. Soyez persuadé, mon très cher germain, que j'en ai un pour vous fort fraternel, et de toutes les qualités la plus mettable entre nous. J'ajoute à cette petite douceur que je suis avec respect toute à vous. »

Ne croyons pas que cette lettre n'ait pas intéressé Lauzun. Il aime beaucoup ses neveux. Il est sensible aux grâces que le Roi leur accorde. Quand, en 1709, il apprend que l'un d'eux, Henri de Belsunce, est nommé évêque de Marseille, il est, au grand scandale de Saint-Simon, « aussi aise de l'épiscopat de son neveu que l'aurait pu être le plus petit bourgeois ».



CHAPITRE XIII

LAUZUN A PARIS ET A LA COUR

L'HÔTEL DU QUAI MALAQUAIS || LAUZUN ET LES STUARTS || SON APPARTEMENT A VERSAILLES || MORT DE LOUIS XIV || LAUZUN SOUS LA RÉGENCE.



De terribles événements allaient bientôt troubler toute la vie de la cour. On sait quelle suite de catastrophes ont présentée les années 1709, 1710, 1711, 1712 : le prince Eugène, maître de la frontière du nord; un hiver terrible tuant à Paris les gens du peuple « comme des mouches », rendant glaciales les immensités de Versailles, gelant l'eau et le vin; la mort enlevant l'un après l'autre les héritiers du trône, Monseigneur, le 14 avril 1711, le duc de Bourgogne et sa femme, en février 1712, le duc de Bretagne, leur fils, trois semaines après ses parents.

Lauzun, comme tout le monde, eut sa part dans les malheurs publics; comme tout le monde, il dut envoyer sa vaisselle à la Monnaie afin de la convertir en espèces sonnantes, et « se mit à la faïence ». Son nom parut sur la liste du *Mercure galant*; la marquise d'Huxelles pouvait écrire dans une lettre : « M. d'Antin et M. de Lauzun sont des plus zélés quant à la vaisselle ».

Mais malgré tout, il conserve son esprit caustique et son humeur plaisante. Ni les malheurs ni l'âge ne le corrigent. Il a maintenant près de quatre-vingts ans. Il ne songe pas à partir. Le 3 juillet 1712, trois semaines avant que Villars sauvât le Royaume à Denain, il quittait

la maison, qu'il habitait depuis 1694, rue Saint-Honoré, propriété des dames de l'Assomption, et il achetait, pour cent cinquante-six mille livres au duc d'Albret, l'hôtel de Créqui, bâtisse assez triste, flanquée à droite d'un pavillon, donnant sur le quai Malaquais par une grande porte cochère, agrémentée d'une cour ornée de portiques, et, derrière, d'un jardin.

Cette demeure occupait l'emplacement actuel de l'école des Beaux-Arts. Elle avait l'avantage d'être située dans un quartier neuf, sur les bords de la Seine. Les Archives nationales et le minutier de l'étude de Me Lesguillier, notaire à Paris conservent deux inventaires des plus intéressants qui nous permettent de la visiter, jusqu'en ses moindres recoins, de remeubler les pièces, de compter les vêtements qui remplissent les coffres. Nous y voyons les différents costumes de Lauzun : justaucorps, vestes et culottes de drap noir, brun, gris souris; justaucorps et culottes de drap bleu, veste chamois ou écarlate avec des boutons d'or et toujours l'ordre de la Jarretière en argent; manteau bleu, écarlate ou gris blanc garni de satin couleur de feu; perruques longues ou nouées châtain clair; souliers à boucles d'argent, manchettes de dentelle d'Angleterre, de Malines ou d'Alençon. Saint-Simon disait qu'aucune maison n'avait plus « l'air de grandeur » que celle de Lauzun. Parcourons rapidement la demeure d'un grand seigneur au début du XVIIIe siècle.

L'hôtel est très logeable et convient parfaitement à la suite d'une personne de distinction. Cette suite est nombreuse; elle se compose d'environ trente domestiques. Il faut loger l'intendant, le maître d'hôtel, les deux chefs de cuisine, l'officier, l'écuyer, le premier valet de chambre, les deux valets de chambre tapissiers et le valet de chambre chirurgien, les deux suisses, les six laquais, les trois cochers, les trois postillons ou palefreniers, puis les femmes, une demoiselle de la duchesse de Lauzun, deux femmes de chambre, la servante de cuisine et la concierge. Disséminé à tous les étages de l'hôtel, tout ce monde est assez grandement installé. Si

certains laquais et porteurs de chaise n'ont qu'une chambre pour trois, les autres domestiques ont chacun une pièce, souvent une chambre à feu, tendue de tapisseries de Bergame ou de point de Hongrie. On y trouve parfois, près de la couche à hauts ou bas piliers, un fauteuil, un sopha, et même les portraits des meilleurs amis du maître de la maison, quelque dame de la cour, Louis XIV ou Jacques II.

Au rez-de-chaussée, est un petit appartement réservé à un des neveux préférés de Lauzun, Henri de Belsunce, évêque de Marseille. Les appartements du duc et de la duchesse de Lauzun, dont les fenêtres regardent le quai, la cour et le jardin, sont au premier étage.

Montons à ce premier étage : entrons dans l'antichambre du maître de maison. Elle est meublée de six chaises de noyer, d'un paravent, éclairée de plusieurs fenêtres; douze tableaux ornent les murs. Puis voici la chambre du dais (le dais est un privilège des ambassadeurs et des ducs). Il y a là une grande table de marbre flanquée de deux torchères de bois doré, un miroir, des meubles de noyer, fauteuils et chaises recouverts de tapisserie, des meubles dorés, un sopha et des fauteuils recouverts, comme le dais lui-même, de damas vert garni de dentelles argent et or; le long des fenêtres descendent des rideaux de taffetas vert. Attenant à cette chambre, un cabinet, meublé à peu près de même, consoles de bois doré, tables de marbre, tabourets, fauteuils, chaises de canne d'Angleterre, étoffes à fond d'or bordées de damas vert. Entrons dans la chambre à coucher, fermée par une portière de damas bleu bordé de soie et d'or. Une tapisserie de moire d'Angleterre peinte, représentant le concert du Roi, couvre les murs; les soubassements, les pentes et les rideaux du lit sont semblables aux portières; le bureau est de marqueterie de cuivre et d'écaille; sur la commode, la table de marbre ou la cheminée, se trouve une miniature de la sainte Vierge. La chambre doit être fort gaie, car, par les fenêtres tendues de rideaux de damas blanc, on aperçoit le quai, la Seine et le Louvre. Dans une pièce voisine, sont

des tableaux en quantité et un lit de repos. Lauzun se tient souvent seul dans cette chambre (la prison l'a accoutumé à la solitude), à genoux contre le dossier d'un fauteuil de panne ou de maroquin rouge, « plongé dans une triste rêverie », avec des pâtisseries, des fruits ou du cidre sur quelque table. C'est Saint-Simon qui nous le dit. L'inventaire nous apprend qu'il y a près de quatre-vingt-dix moules à pâtés dans les cuisines. Parfois aussi, Lauzun « en robe de chambre et manteau ordinaire par-dessus, avec sa perruque, un bonnet de nuit et son chapeau sur le tout », se promène des demi-heures au milieu de ses gens rangés devant lui, les regardant jusqu'au fond de l'âme, prêt à les renvoyer au moindre sourire. Il doit avoir une étrange mine, s'il est revêtu de certaine robe de chambre pourpre doublée de pattes d'ours, du manteau écarlate où brille la Jarretière, s'il porte sa perruque châtain clair, son bonnet tricoté multicolore, et sur le bonnet, son chapeau noir. Parfois encore, il a l'étonnante bizarrerie de se réfugier sous son grand lit, aux heures de tristesse; du moins il l'avoue à Mme de Maintenon : « Sous mon lit, madame, et non pas dedans ni bien à mon aise ». Il y a cependant bonne et nombreuse compagnie chez sa femme; il y paraît de temps en temps, contrefaisant le malade, parlant tout bas, puis brusquement oubliant son extinction de voix et s'exprimant comme tout le monde, quitte à rire à moitié de sa méprise puis à recommencer la même comédie.

« On peut croire, écrit Saint-Simon, que sa femme eut bien à souffrir de lui. Il la tenta et tourna de toutes les façons; mais, sûr enfin de sa vertu, elle n'eut après que des humeurs à en essuyer, et à la fin devint assez la maîtresse. Aussi, se conduisit-elle merveilleusement et avec lui et avec le monde. » Si la pauvre femme trouvait l'humeur atrabilaire d'un mari de quatre-vingts ans trop pénible, elle pouvait se retirer dans son appartement particulier, fort vaste, donnant presque tout entier sur le jardin.

L'inventaire permet de penser que cet appartement

se composait d'au moins huit pièces : l'antichambre, la chambre du dais, une petite garde-robe, un cabinet, deux chambres à coucher, un oratoire et un cabinet de travail. L'ornement principal de la chambre du dais était un grand dais de velours cramoisi aux armes du duc et de la duchesse, broché de fleurs de lis et de chiffres d'or filé sur soie; des tapisseries des Gobelins recouvraient les fauteuils de bois doré; de la tripe rouge ou de la calemande bleue, les fauteuils dits de commodité. La pièce contenait encore des torchères de bois doré, une table de marbre, un miroir, quelques tables à jeu. Nous ne parlons ni des dessus de portes ni des tableaux. Une des deux chambres à coucher servait de cabinet de toilette. On y voyait, sous ses rideaux de velours à fond d'or, un lit à bas piliers garni de satin blanc brodé d'un liséré de soie; le velours des fauteuils et des chaises dorés était pareil à celui des rideaux du lit; les rideaux des trois fenêtres étaient de taffetas cramoisi. Sur deux cabinets de la Chine, avaient été posés des pots, des théières; et une table recouverte d'un dessus de taffetas offrait aux yeux une toilette d'Angleterre, un miroir, deux boîtes à poudre et des tasses d'argent. La pendule était de marqueterie de cuivre et d'écaille. Trois portières de velours bleu masquaient les trois portes. Puis venait la chambre de la duchesse, dont les deux fenêtres, tendues de rideaux de taffetas cramoisi, s'ouvraient sur le jardin. Un velours cramoisi brodé de point d'Espagne d'or mettait sur le lit et sur les fauteuils une note éclatante. Mme de Lauzun avait dans son oratoire attenant à sa chambre quelques tableaux, un prie-Dieu, un fauteuil et une petite bibliothèque de deux cent huit volumes, reliés en veau et en maroquin rouge. Si elle voulait écrire, elle pouvait se servir d'un charmant bureau de marqueterie placé dans un coin de la pièce. Enfin, l'appartement se terminait par un boudoir, dont le sopha, les rideaux et la portière étaient de couleur citron.

Mme de Lauzun voyait souvent dans cet appartement son beau-frère, le duc de Saint-Simon. Pour un mémorialiste, quelle source intarissable d'histoires extraordi-

naires eût pu être Lauzun! Saint-Simon le questionnait, cherchait à recueillir ce qu'il savait, récits authentiques ou gasconnades. « J'ai regretté mille fois, déclarait-il, en parlant de Lauzun, son incapacité radicale d'écrire ce qu'il avait vu et fait. C'eût été un trésor des plus curieuses anecdotes, mais il n'avait nulle suite ni application. J'ai souvent essayé de tirer de lui quelques bribes. Autre misère : il commençait à raconter; dans le récit il se trouvait d'abord des noms de gens qui avaient eu part à ce qu'il voulait raconter : il quittait aussitôt l'objet principal du récit pour s'attacher à quelqu'une de ces personnes et tôt après à une autre personne qui avait rapport à cette première, puis à une troisième, et à la manière des romans, il enfilait ainsi une dizaine d'histoires à la fois qui faisaient perdre terre et se chassaient l'une l'autre sans jamais en finir pas une, et avec cela le discours fort confus. De sorte qu'il n'était pas possible de rien apprendre de lui, ni d'en rien retenir. Du reste, sa conversation était toujours contrainte par l'humeur ou par la politique et n'était plaisante que par sauts et par les traits malins qui en sortaient souvent. »

Le duc de Lauzun allait quelquefois à Chaillot, à Sainte-Marie, rendre ses devoirs à la reine d'Angleterre. Au mois de septembre 1701, Jacques II était mort; jamais Lauzun n'avait cessé de lui faire sa cour. Le roi lui avait réservé un appartement au château de Saint-Germain et lorsqu'il venait à Paris, il s'invitait chez Lauzun, même en l'absence du maître du logis : « La reine vous fait ses compliments, lui écrivait-il un jour, elle doit aller le mercredi de la semaine sainte à Chaillot pour y demeurer jusques à Pâques; je fais état d'aller à Paris en même temps, et je crois que vous voudrez bien me prêter votre maison à la place Royale pour y loger durant ce temps-là. Je prétends être incognito et ne voir personne durant le temps que j'y demeure. C'est pourquoi je vous prie de le mander à vos gens qui sont là, afin que je trouve la maison prête. Je mène avec moi que milord Dumbarton et les mêmes domestiques qui étaient à la Trappe avec moi. »

Ces attentions n'empêchaient pas d'ailleurs le fidèle serviteur du monarque détrôné d'accabler de politesses l'ambassadeur du roi d'Angleterre, Guillaume III. « Lauzun, principal conseiller du roi Jacques, disait en 1698 cet ambassadeur, le comte de Portland, semble affecter de me traiter avec tant de civilité que chacun en est surpris. Je ne sais quel peut être son but, s'il en a un, comme je le crois. » Après la mort de Jacques II, Lauzun demeura le familier de son fils Jacques III; il le conseillait au brelan dans le salon de Marly, l'accompagnait à la comédie, à quelque représentation des *Fourberies de Scapin* ou du *Malade imaginaire*. Une heure d'avance, dans la loge que les comédiens avaient ornée d'un grand tapis de velours rouge, il attendait le jeune prince, et c'est dans un carrosse du duc de Lauzun que le prétendant arrivait escorté de gardes du corps. Quelques années plus tard, le prétendant, retiré à la cour de Lorraine, mais décidé à reconquérir son royaume, traversant Paris pour aller s'embarquer en un port de Bretagne, descendait secrètement chez Lauzun. Il avait passé la nuit chez Lauzun, lorsque, en 1715, il montait dans une chaise de poste qui l'emportait vers Saint-Malo et distançait sur la route d'Alençon les assassins dépêchés par lord Stair, ambassadeur d'Angleterre, afin de le tuer.

A Chaillot, où il allait donc souvent la voir, Lauzun trouvait la charmante reine d'Angleterre, Marie de Modène, menant une vie austère et pieuse : si austère qu'il pouvait affirmer au Roi, sans trop d'exagération : « Sire, elle n'a pas seulement des souliers à ses pieds; » si pieuse qu'elle consultait le P. Bourdaloue pour savoir si elle pouvait laisser ses enfants aller à l'Opéra. Le nom de Lauzun revient fréquemment sous la plume des sœurs du couvent. Les services qu'il rend à la reine, prêt à aller pour elle « au canon et au feu », ses visites, ses mots, remplissent le mémorial des religieuses. Lauzun est toujours le plus attentif des courtisans; une phrase qui peut intéresser Marie de Modène tombe-t-elle des lèvres de Louis XIV à l'heure du lever, Lauzun la saisit et la

transmet à Chaillot le matin même. Il avertit, il dirige; on le voit arriver après la messe avec une nouvelle importante ou, le soir, sur les cinq heures, tandis que la reine prend le thé, apporter un conseil.

La duchesse de Lauzun n'est pas moins assidue que son mari au monastère. Le 28 juillet 1712, elle est assise comme les sœurs autour de Marie de Modène, pleurant la dernière fille de Jacques II, cette délicieuse Louise-Marie, enlevée presque en même temps que le duc et la duchesse de Bourgogne. Mme de Lauzun a son franc parler avec la reine. Lorsque Marie de Modène veut mettre dans une circulaire sur la mort de sa fille que « la princesse, étant à l'Opéra et la comédie, ne laissait pas de s'occuper intérieurement des pensées de Dieu qui sont dans Philotée », Mme de Lauzun se récrie. La reine d'Angleterre n'était cependant pas tellement confite en dévotion qu'elle ne sût conter, à l'occasion, aux sœurs amusées, quelque histoire plaisante et imprévue.

« La reine, lisons-nous dans le Mémorial de Chaillot, dit à sa récréation qu'elle avait envie de dire quelque chose. S. M. riait si fort qu'à peine pouvait-elle parler. Cependant elle adresse la parole à ma sœur Angélique, qui lui avait appris ce qu'elle voulait dire, et lui demande à deux fois : « Le dirai-je? Notre mère l'a-t-elle permis? — Oui, Madame. » Alors S. M. dit en éclatant de rire : « Vous avez toujours cru feu Mlle de La Motte fille : c'était une femme mariée; elle l'a été plus de vingt-cinq ans »! Alors la surprise ayant excité un ris démesuré l'on raconta les bizarres circonstances de ce mariage qui sont que la demoiselle ayant fort connu un ami de M. de Lauzun, nommé M. Barrail, gentilhomme gascon, elle l'avait épousé en l'année 1677, un mardi matin, en carême, dans la paroisse Saint-Leu-Saint-Gilles; un prêtre, seul avec le curé, les deux bedeaux servant de témoins et ayant tenu le poêle; que la demoiselle avait ses coiffes bien basses et qu'elle était ensuite revenue avec ledit sieur et la dame Catos, sa blanchisseuse, jusques au bout de la rue Saint-Denis où ils s'étaient séparés, et ensuite s'étaient

retrouvés dans une maison que la dame Catos lui louait; que le mariage avait été fait avec la permission de l'archevêque; que ledit sieur Barrail demeurait assez ordinairement avec un de ses frères chez MM. Fontaine et de Sacy dans la rue Saint-Jacques chez un libraire; qu'il n'avait jamais voulu déclarer le mariage et que lorsqu'il venait ici où il passait très longtemps au parloir, on l'appelait M. de Savignac; qu'il s'était, quatre ans avant sa mort, retiré près de l'Oratoire, et que la sœur Jacynthe, le croyant un ami de Mlle de La Motte, ne l'appelait point autrement que le saint homme, son directeur; qu'il était mort en l'an 1705, quatre ans avant Mlle La Motte, étant paralytique; qu'il avait laissé le peu qu'il avait à l'hôpital général; que la dame Catos confidente de toute cette belle affaire l'avait dite à la sœur Marthe. » Si la blanchisseuse Catos ne s'est pas divertie aux dépens de sœur Marthe, il est piquant de trouver ici la preuve que l'ancien confident des amours de Lauzun et de la Grande Mademoiselle avait fini sa vie dans le mystère d'un mariage secret.

La pauvre reine d'Angleterre savait un gré infini à M. et à Mme de Lauzun de leur attachement, et elle ne craignait pas de dire devant les religieuses de Chaillot : « qu'en toutes sortes d'occasions, elle recevait des plaisirs de M. de Lauzun ».

Plus souvent encore que le chemin de Chaillot, le carrosse de Lauzun prenait celui de Versailles. L'ancien favori avait toujours un logement au château; et même, il y devait demeurer beaucoup plus que dans son hôtel du quai Malaquais : car le moyen, autrement, pour un vieillard de quatre-vingts ans, d'être chaque matin sur les huit heures dans la chambre du Roi à Versailles? Ce logement se composait d'un certain nombre de pièces. L'inventaire de 1723 les énumère : une antichambre, une salle à manger, tendue de « tapisseries de cuir argenté » sur fond bleu, la cuisine et l'office, la chambre, où, sur des lits de sangle, couchaient des valets, la garde-robe, un passage menant chez la duchesse de Lauzun, la chambre

des femmes, la chambre de la duchesse de Lauzun, un boudoir et une garde-robe.

Les visiteurs affluent dans cet appartement de Lauzun : « beaucoup de monde chez lui, nous dit Saint-Simon; une grande et bonne table soir et matin, compagnie la meilleure et la plus distinguée, grande représentation en tout, et le Roi aimait fort qu'on vécût ainsi à sa cour ». Plus d'une fois, Lauzun eut à y célébrer l'anniversaire de sa disgrâce, de ce fatal jour du mois de novembre 1671, où Rochefort était venu l'arrêter dans sa chambre au château de Saint-Germain. Ce souvenir (à moins qu'il ne jouât la comédie) lui était extrêmement pénible. « Tous les ans, raconte Saint-Simon, il affectait dans ces temps-là un sombre et un extraordinaire qui s'éloignait souvent du sens rassis. »

Mais en temps habituel, Lauzun restait toujours le même, avec son esprit caustique et son humeur mordante. Saint-Simon, qui s'émerveillait de ses tours et de ses mots, continue à les noter. Il n'y avait guère qu'une personne qui osât renvoyer à Lauzun les traits qu'il décochait à tout le monde, le spirituel comte de Gramont, frère du maréchal, dont Hamilton a écrit les mémoires. « Il ne l'appelait jamais que petit Lauzun, proposait toujours à sa femme de le faire c..., que c'était conscience d'y manquer, tant il le méritait bien et cela en public et partout. Il tenait de lui les propos les plus désagréables, souvent lâchait de lui les pointes les plus fâcheuses sur lui, devant le Roi, qu'il assaisonnait de contes assez plaisants et quelquefois en sa présence, sans ménagement aucun. » Lauzun ne répondait pas; il se dérobait; il n'avait pas oublié comment le maréchal de Gramont l'avait accueilli frais débarqué de sa province il y avait soixante ans, et il était désarmé sans doute par « un attachement de reconnaissance qui se marquait en tout pour ce nom-là ».

Mais depuis 1707, le comte de Gramont est mort; Lauzun, ne l'ayant plus pour le contenir, et ayant perdu toute espérance de retrouver sa faveur d'autrefois, contraint de moins en moins son humeur maligne : il n'épargne

personne, pas même le Roi. « Le Roi, raconte Saint-Simon, venait de faire M. Voisin chancelier (en 1714), en lui laissant la charge de secrétaire d'État de la guerre. A Marly, il (M. Voisin) allait au conseil en robe de chancelier; après dîner il allait travailler avec le Roi en manteau court, et les soirs il paraissait souvent à la promenade du Roi qui le lui ordonnait, et alors il était sans manteau, avec la canne à la main et le cordon bleu en écharpe par-dessus. Pour en dire le vrai, ces changements d'habits étaient passablement ridicules; on le trouvait; mais le Roi s'en amusait, M. de Lauzun vint faire un tour à Paris où on lui demanda des nouvelles. — « Des nouvelles? Il n'y en a point, dit-il, on joue fort à Marly et le Roi habille sa poupée. » Ce mot salé, ajoute Saint-Simon, ne tomba pas; mais le Roi l'ignora ou n'en voulut pas faire semblant, et Voisin de même, auquel toutefois M. de Lauzun faisait sa cour. »

Le Roi n'allait plus avoir à supporter longtemps les boutades de Lauzun. Le 15 août 1715, affaibli depuis des mois, il tombait malade; le samedi 24, la gangrène se déclarait; le dimanche 25, il recevait les sacrements, puis faisait à sa cour des adieux émouvants, dans une scène d'une simplicité et d'une grandeur vraiment royales.

De tous les courtisans qui assistaient à cette scène, nul ne pouvait être plus touché que Lauzun. Présenté à la cour au temps lointain de Mazarin, il avait vu sa vie s'écouler, presque tout entière, à Saint-Germain, au Louvre, aux Tuileries, à Fontainebleau, à Versailles, à Marly, dans l'intimité de son maître. En 1660, il avait figuré au mariage de Louis XIV dans l'église de Saint-Jean-de-Luz; en 1715, il était debout près de son lit de mort. Combien y en avait-il, dans cette chambre de Versailles, qui eussent été pour le roi mourant les compagnons de sa jeunesse, et, du commencement jusqu'à la fin, les témoins de son long règne!

Lorsque la cour, après la mort de Louis XIV, suivit le Régent à Paris, Lauzun habita davantage l'hôtel du quai Malaquais. Il s'y trouvait à portée des Tuileries et du

Palais-Royal. Ses mots étaient peut-être plus redoutables sous le Régent, « l'homme du monde qui sentait le mieux le sel et la malignité », que sous le grand Roi, dont il n'avait jamais complètement reconquis la faveur. Comme ils étaient « toujours fort justes et fort pointus, ils étaient fort répétés ». Parfois ils obtenaient une grâce ou arrêtaient une ambition. Deux sont restés célèbres.

Tout le monde connaît l'héroïsme que montra Henri de Belsunce, nommé évêque de Marseille en 1709, lors de la terrible peste qui ravagea la ville. Le prélat n'avait épargné ni sa fortune ni sa vie. Lauzun demanda pour son neveu une abbaye : il n'était personne qui ne crût Belsunce « digne de beaucoup plus ». Mais, quand vint le moment de l'attribution des bénéfices, le Régent oublia M. de Marseille. « M. de Lauzun voulut l'ignorer et demanda à M. le duc d'Orléans s'il avait eu la bonté de se souvenir de lui. Le Régent fut embarrassé. Le duc de Lauzun, comme pour lever l'embarras, lui dit d'un ton doux et respectueux : « Monsieur, il fera mieux une autre fois », et avec ce sarcasme rendit le Régent muet et s'en alla en souriant. Le mot courut fort, et M. le duc d'Orléans, honteux, répara son oubli par l'évêché de Laon. »

Saint-Simon a raconté aussi comment Lauzun empêcha « une volée de lieutenants généraux de cour » de devenir maréchaux de France, en allant dire au Régent que « s'il faisait par hasard des maréchaux de France inutiles », il le priait de se souvenir qu' « il y avait plus de trente ans qu'il était le plus ancien des lieutenants généraux ». Cela fut insinué d'un ton doux et modeste; le duc d'Orléans éclata de rire, et les espérances des ambitieux furent ajournées.

Malgré ses quatre-vingt-huit ans, Lauzun n'a donc rien perdu de sa causticité; il n'a rien perdu non plus de son goût de faste et de splendeur. Au mois de mai 1721, un ambassadeur extraordinaire de Turquie est envoyé auprès de Louis XV. Il est allé dîner aux Tuileries dans l'appartement du maréchal de Villeroy. Lauzun le reçoit chez lui. C'est un homme « de moyenne taille, gros et d'environ

soixante ans, un beau visage et majestueux, la démarche fière, le regard haut et perçant ». L'ambassadeur « entra où était la compagnie, comme le maître du monde, de la politesse, mais plus encore de grandeur, et se mit sans façon à la première place au milieu des dames qu'il sut fort bien entretenir sans le moindre embarras et l'air fort à son aise ». Lauzun lui avait préparé dans un cabinet un tapis pour faire sa prière. Ce fut un divertissement pour tous que de regarder les prostrations et les manières de l'ambassadeur. Pendant la collation, qui fut magnifique, le Turc mangea bien, but de même, quoiqu'il s'abstînt de vin et de liqueurs. Et voilà comment, vers la fin du printemps de l'année 1721, Lauzun jouissait des derniers mois qui lui restaient à vivre.





CHAPITRE XIV

LAUZUN AU COUVENT DES PETITS-AUGUSTINS

JEUNESSE PERSISTANTE || PREMIER AVERTISSEMENT || UN CAVALIER DE QUATRE-VINGT-DIX ANS || LA MALADIE DE LAUZUN || SA FERMETÉ || SA MORT || LES HÉRITIERS DE LAUZUN || CONCLUSION.



L'ÂGE n'avait pas atténué en Lauzun des regrets étranges chez un vieillard de quatre-vingt-huit ans. Au souvenir de ce qu'il avait perdu et n'avait pu retrouver, l'ancien capitaine des gardes était pris de rages folles qui épouvantaient sa famille. Saint-Simon nous a laissé le récit d'une scène — ce ne fut sans doute pas la seule — qu'eut à subir la duchesse de Lauzun pendant l'été de l'année 1716. La duchesse était alors à Passy avec Saint-Simon et une de ses cousines, Mlle de Malauze, veuve, après quelques mois de mariage, du comte de Poitiers. Il devait y avoir ce jour-là une revue de la maison du Roi « dans la plaine qui longe le bois de Boulogne ». La comtesse de Poitiers, quoique en deuil, désirait vivement y assister. On avait décidé que Mme de Lauzun l'accompagnerait dans son carrosse. « Parmi la gaîté de cette partie, raconte Saint-Simon, M. de Lauzun arriva de Paris où il était allé le matin. On tourna un peu pour la lui dire. Dès qu'il l'apprit, le voilà en furie jusqu'à ne se posséder plus, à la rompre presque en écumant et à dire à sa femme les choses les plus désobligeantes, avec les termes non seulement les plus durs, mais les plus forts, les plus injurieux et les plus fous.

Elle s'en prit doucement à ses yeux, Mme de Poitiers à pleurer aux sanglots et toute la compagnie dans le plus grand embarras. La soirée parut une année et le plus triste réfectoire un repas de gaieté en comparaison du souper. Il (Lauzun) fut farouche au milieu du plus profond silence; chacun à peine et rarement disait un mot à son voisin. Il quitta la table au fruit, à son ordinaire, et s'alla coucher. On voulut après se soulager et dire quelque chose; mais Mme de Lauzun arrêta tout poliment et sagement, et fit promptement donner des cartes pour détourner tout retour de propos. »

Quel ne fut pas l'étonnement de Saint-Simon, le lendemain, de voir son vieux beau-frère se jeter à son cou, et lui expliquer, pour obtenir son pardon de la scène de la veille, qu'il souffrait comme les damnés à chaque fois qu'il voyait des gardes ou qu'il en entendait parler; que cette plaie de sa charge (de capitaine des gardes qui lui avait été enlevée) était en lui et aussi sensible qu'au jour qu'il l'avait reçue et que s'il était à l'âge de trente ans ». Il versa des larmes, « larmes de sa folie et de son malheur, ajoute Saint-Simon, et de n'avoir jamais pu émousser cette ambition que lui-même sentait si insensée et si déplorable! »

Certes, la vigueur de son tempérament ne devait pas lui rendre facile la vertu du détachement. Saint-Simon n'exagérait pas lorsqu'il écrivait de Lauzun : « c'était une santé de fer avec les dehors trompeurs de la délicatesse »; il nous parle de sa « chère toujours grande et délicate »; il s'émerveille de voir ce beau-frère plus qu'octogénaire dîner et souper « à fond tous les jours », manger « de tout, gras et maigre, sans nulle sorte de choix que son goût, ni de ménagements »; avoir toujours sur quelque meuble des fruits ou des pièces de four, de la bière, du cidre et de la limonade, « d'autres liqueurs pareilles à la glace, et allant et venant en mangeant et en buvant toutes les après-dînées, exhorter les autres à en faire autant »; puis, à la fin du souper, se lever au fruit, et aller dormir avant qu'on soit sorti de table.

Et, avec ce régime, Lauzun est rarement malade. Au mois d'octobre 1704, il a eu une faiblesse; il est tombé sur les genoux dans la cour de l'Ovale à Fontainebleau; la *Gazette d'Amsterdam* annonce qu'il est encore souffrant au mois de décembre 1714. Ce sont là des indispositions peu graves. Cependant, au mois de février 1720, Lauzun commence une maladie qui paraît inquiétante. Tout le monde croit que ce sera la dernière. Saint-Simon est très assidu à aller voir son beau-frère; mais celui-ci ne veut admettre près de lui que Mme de Saint-Simon, et encore une seule fois. Un jour que le duc et la duchesse de Saint-Simon sont auprès de la duchesse de Lauzun, ils voient sortir de la chambre du malade le duc de La Force « mourant de rire », pouvant à peine raconter ce qui vient de lui arriver. Ce duc de La Force est Henry-Jacques-Nompar de Caumont, membre de l'Académie française. Lauzun « ne l'aime pas et s'en moque souvent ». Ce cousin peu goûté s'est glissé dans la chambre du malade, au moment même où Languet, curé de Saint-Sulpice « tenait des discours admirables ». Ce Languet, qui n'est pas goûté davantage à l'hôtel du quai Malaquais, est « ardent et adroit à tirer des gens pour le bâtiment de son église »; Lauzun a « dit souvent qu'il ne serait jamais de ses grues » : il soupçonne les causes intéressées de l'assiduité du curé. Il reçoit donc La Force « assez bien et continue d'entretenir tout haut le curé. Tout d'un coup, il se tourne à lui (le curé), lui fait des compliments et des remerciements, lui dit qu'il n'a rien à lui donner de plus cher que sa bénédiction, tire son bras du lit, la prononce et la lui donne; tout de suite se tourne au duc de La Force, lui dit qu'il l'a toujours aimé et respecté comme l'aîné et le chef de sa maison, et qu'en cette qualité il lui demande sa bénédiction. Ces deux hommes demeurent confondus, et d'étonnement sans proférer un mot. Le malade redouble ses instances; M. de La Force revenu à soi, trouve la chose si plaisante qu'il lui donne sa bénédiction, et dans la crainte d'éclater, dit Saint-Simon, sort à l'instant et nous revient trouver dans la

pièce joignante. » Le curé sort lui-même, peu après, consterné, mais « souriant tant qu'il pouvait pour faire bonne mine ». Il n'en confessa pas moins son paroissien. Le 4 février, Lauzun fut administré. Tout le monde le croyait très mal. La *Gazette d'Amsterdam* donnait de mauvaises nouvelles. Les héritiers attendaient. Le principal était le marquis de Biron, Charles-Armand de Gontaut, futur duc de Biron, un neveu par alliance que Lauzun aimait, mais dont il ne pouvait souffrir la femme, sa propre nièce, fille de la comtesse de Nogent. « Il la croyait intéressée et toutes ses manières lui étaient insupportables. » Lauzun vit par la glace de la cheminée ce neveu et cette nièce entrer dans sa chambre sur la pointe du pied, et se placer derrière les rideaux du lit hors de sa vue. Il fut choqué « de cette entrée subreptice dans sa chambre ». Pour se divertir aux dépens de sa nièce, il commença à dire tout haut une oraison jaculatoire dans laquelle il demandait pardon à Dieu, pleurait l'impossibilité où il était de faire pénitence, prenait la résolution de racheter tous ses péchés en léguant aux hôpitaux sans aucune réserve tous les biens que le Ciel lui avait donnés, seule voie que Dieu lui laissât « ouverte pour faire son salut après une si longue vie passée sans y avoir jamais pensé comme il faut »; puis remerciait la Providence de « cette suprême ressource qu'il embrassait de tout son cœur ». Le ton était « si touché, si persuadé, si déterminé » que Biron et sa femme ne doutèrent pas un instant que leur oncle n'exécutât ce dessein et qu'ils ne fussent privés de toute la succession. « Ils n'eurent pas envie d'épier davantage et vinrent confondus conter à la duchesse de Lauzun l'arrêt cruel qu'ils venaient d'entendre et la conjurer d'y apporter quelque modération. Là-dessus, le malade envoie chercher des notaires, et voilà Mme de Biron éperdue. C'était bien le dessein du testateur de la rendre telle. Lauzun fit attendre les notaires, puis les fit entrer et dicta son testament qui fut un coup de mort pour Mme de Biron. Néanmoins, il différa de le signer et, se trouvant de mieux en mieux, ne le signa point. » Lauzun

se donna-t-il vraiment la peine de dicter ce testament, comme l'affirme Saint-Simon ? C'est probable. Quoi qu'il en soit, le 5 février 1720, Me Ballin, notaire du Roi à Paris, était convoqué à l'hôtel du quai Malaquais par Lauzun, « gisant au lit, malade de corps en une chambre au premier étage de l'appartement en l'aile dudit hôtel, ayant vue sur ledit quai et sur la grande cour dudit hôtel, mais toutefois sain d'esprit, mémoire et jugement. » Lauzun lui fit écrire le véritable testament ; celui-ci n'était nullement défavorable à ces Biron si intéressés.

La mystification dont venaient d'être victimes les héritiers du vieil octogénaire fit la joie de la cour et de la ville. Dès le 9 février, Caumartin la racontait à la marquise de Balleroy : déjà un pied dans la tombe, Lauzun amusait encore ses contemporains.

Il guérit. « Il revint en pleine santé et à toute sa vie ordinaire. » Cette terrible maladie n'avait pas diminué son extraordinaire appétit. Il était toujours vigoureux et actif. Peu d'années auparavant, au mois de septembre 1713, il s'était rendu en poste à Lauzun, ce qui avait paru une entreprise au-dessus des forces d'un octogénaire. Maintenant il continuait à monter à cheval. Les chevaux qu'on inventoria en 1723, dans les écuries du quai Malaquais, étaient pour la plupart d'anciens serviteurs, vieux comme leur maître : six paires de carrossiers, chevaux gris hongres, presque tous ruinés, hors d'âge, boiteux et poussifs ; et, comme chevaux de selle, un vieux gris boiteux, un vieux bai et un petit noir hors d'âge, un vieil alezan, une jument de sept à huit ans. Mais Lauzun montait aussi de jeunes chevaux. Un jour de l'année 1722, Louis XV se rendant à la Muette, aperçut au bois de Boulogne un vieillard monté sur un poulain à peine dressé : c'était Lauzun qui faisait « cent passades » et surprenait les spectateurs par « son adresse, sa fermeté et sa bonne grâce ».

Il existait à côté de l'hôtel de Lauzun, au coin du quai et de la rue des Petits-Augustins, un ancien monastère de religieux de cet ordre. Quelques mois après les pas-

sades qui avaient émerveillé les courtisans de Louis XV, le jeudi 7 octobre 1723, notre octogénaire sortait de son hôtel et se dirigeait à pied vers le couvent. Il avait fini par s'avouer à lui-même la gravité d'un mal qui lui était survenu à la suite d'une rage de dents : un cancer à la bouche. Résigné, il entrait au couvent pour y mourir et y être enterré. Il ne voulait point « mourir en spectacle, ni qu'on lui apportât le saint Sacrement de la paroisse, ni que son cadavre fût promené par les rues ». Le 22 octobre, la *Gazette d'Amsterdam* écrivait : « Le duc de Lauzun s'est retiré aux Petits-Augustins, il est à l'extrémité : il a pris l'habit et l'a fait prendre à ses valets de chambre ». Certes, la nouvelle était imprévue : Lauzun en robe de moine récitant l'office au milieu de ses valets de chambre, en robes de moine comme lui, quel étrange tableau ! La nouvelle était fausse, et la réalité — la *Gazette* le reconnut plus tard — était loin d'être plaisante. Les documents abondent qui permettent de reconstituer la fin de Lauzun au couvent.

Assis dans un fauteuil, près de la fenêtre de sa chambre située au premier étage du couvent des Petits-Augustins et qui donne sur le potager, vêtu d'une culotte, d'un justaucorps et d'une veste de drap gris à boutons d'or, servi par deux frères, le vieux courtisan s'est entouré d'un décor et de meubles apportés de son hôtel : tapisseries de haute lisse à personnages, pupitre de bois de l'Inde sur un pied de bois doré, commode, pendules de marqueterie de cuivre et d'écaille, fauteuils, chaises, table de bois noir à filets de cuivre, grand lit de damas cramoisi. Comme jadis dans sa chambre de prisonnier à Pignerol, il a un tableau de la sainte Vierge. Il ne veut voir personne, à peine sa famille ; il est « inaccessible, dit Saint-Simon, à Mme de Biron et à toute autre femme, excepté la sienne ». La duchesse de Lauzun a obtenu de l'archevêché la permission d'entrer à toute heure dans le monastère, — l'hôtel de Lauzun et le couvent communiquent par une porte intérieure. Les beaux-frères, Saint-Simon et Lorge, les neveux, Biron, Castelmoron,

Belsunce, Nogent, viennent cependant : Lauzun les reçoit, a « grand soin de les renvoyer bientôt par égard pour eux. Jamais il ne lui échappe, rapporte Saint-Simon dans ses *Écrits inédits*, la moindre plainte dans un mal si douloureux et si affreux, et il est, d'une patience et d'une tranquillité, d'une facilité à servir jusqu'alors parfaitement à lui inconnue. » « Quand nous le voyions, ajoute Saint-Simon dans ses *Mémoires*, rien de malpropre, rien de lugubre, rien de souffrant; politesse, tranquillité, conversation peu animée, fort indifférente à ce qui se passait dans le monde, en parlant peu et difficilement, toutefois pour parler de quelque chose, peu ou point de morale, encore moins de son état, et cette uniformité si courageuse et si paisible se soutint égale quatre mois durant jusqu'à la fin. »

C'est que Lauzun est devenu fort dévot; il communie souvent, cause avec les religieux, entend de saintes conversations et d'édifiantes lectures. Un inventaire conservé aux Archives nationales mentionne que le P. Procureur du couvent demandera aux héritiers de Lauzun quatre cent cinquante livres pour les trois religieux qui ont veillé le malade jour et nuit et cent pour « le père qui lui faisait des lectures pieuses et conversait familièrement avec lui ».

A peine arrivé aux Petits-Augustins, Lauzun a envoyé chercher Dillon, représentant du roi Jacques, et lui a rendu son collier de la Jarretière « et un parfaitement beau Georges de pierreries que le feu roi d'Angleterre lui avait donné ».

Il mande fréquemment ses notaires, Ballin et Gaillardie. Les codicilles succèdent aux codicilles, ce qui doit mettre les Biron à la torture. Presque jusqu'au dernier moment, Lauzun paraît se plaire à inquiéter son principal héritier. Lorqu'il est entré au couvent, il a dit à Biron : « Faites donner quelque chose à M. de Marseille qui s'est ruiné à la peste, sinon je serai obligé de lui donner la moitié de mon bien, car c'est de tous mes parents celui qui est le moins riche. » On peut supposer

que Biron, fort bien auprès du Régent et duc et pair depuis le mois de février, s'est « remué », car Belsunce a été nommé à l'évêché de Laon qui est une des premières pairies du royaume.

Mais bientôt, hélas! le pauvre Lauzun n'est plus en état de s'occuper ni de ses héritiers ni de personne. Son médecin, Sidobre, ses chirurgiens, Thibault, Bessière, Isez, Capperon, ont beau multiplier les visites, les opérations, les pansements, élevant à force de soins jusqu'à deux mille neuf cent trente-six livres quatre sols la note de leurs honoraires, le malade ne se sent pas mieux. Il décline. Vers le 10 novembre il n'admet plus dans sa chambre que la duchesse de Lauzun; encore la renvoie-t-il promptement. Le 17 ou le 18, il mande Biron, lui dit, rapporte Saint-Simon, « les grands biens qu'il lui a faits par son testament; il lui témoigne qu'il en a toute l'obligation à Mme de Lauzun dont il lui fait un complet éloge. Il ajoute que, pour tous les biens qu'il lui a jamais faits, il lui demande en grâce, et que, comme son oncle et comme testateur, il lui défend étroitement d'avoir jamais la moindre affaire, dispute, ni difficulté avec Mme de Lauzun, après sa mort, et de lui faire le moindre embarras, encore moins de peine, mais qu'il lui demande et ordonne de l'aimer, la respecter et de vivre avec elle, avec toute la reconnaissance qu'il lui doit et lui en demande sa parole qu'il lui donne. Biron tout attendri rencontre M. de Saint-Simon qui entre au couvent comme il en sort et lui raconte tout ce détail qu'il fit encore à d'autres.... Cela ne l'empêcha pas de se laisser aller à l'avidité de sa femme qui plaida largement Mme de Lauzun et lui fit du pis qu'elle put. » Une pièce du fond Gontaut à la Bibliothèque nationale confirme les dires de Saint-Simon.

Quelques jours plus tard, on lisait dans le *Mercure galant* : « Le 19, M. Antonin-Nompar de Caumont, duc de Lauzun, chevalier de l'ordre de la Jarretière, capitaine des cent gentilshommes au bec de corbin, lieutenant géné-

ral des armées du Roi, ci-devant capitaine d'une compagnie des gardes du corps du Roi et auparavant colonel général des dragons, mourut à Paris, âgé de quatre-vingt-dix ans quatre mois. » Venu au monde sous le règne de Louis XIII, Lauzun s'en allait ainsi sous le règne de Louis XV.

Par son testament du 5 février 1720, il avait exprimé le désir d'être enterré dans l'église des Petits-Augustins, « sans aucune cérémonie, ni tenture », comme un simple religieux de la maison. Il avait demandé qu'on habillât douze pauvres pour assister à son enterrement et qu'il fût dit à son intention cent messes dans l'église où il serait enterré.

Lorsqu'on lui eut rendu les derniers devoirs, une pluie d'or tomba sur les héritiers, sur les Petits-Augustins, les Pères de la doctrine chrétienne, les serviteurs, Mlle de Biron, religieuse à Chelles, les enfants de la marquise de Belsunce, morte à quatre-vingts ans en 1722, le marquis de Castelmoron et l'évêque de Marseille.

La comtesse de Nogent était morte en 1720, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Lauzun avait dû révoquer un article de son testament qui attribuait à la pauvre femme, la somme de dix livres, legs ridicule, malice d'outre-tombe, que peuvent expliquer les sentiments prêtés aux Nogent par Lauzun : « S'ils croyaient que j'eusse de l'argent dans les os, ils me les casseraient, tant ils sont intéressés », avait-il dit. En revanche, le testateur comblait les enfants de Mme de Nogent, le comte et le chevalier de Nogent, Mme de Ribérac, depuis comtesse d'Arco, surtout le duc et la duchesse de Biron, légataires universels. Le défunt laissait à sa femme la terre et seigneurie de Randan comme une « faible marque » de sa « tendre amitié ». La duchesse de Lauzun acquérait tout ce qui provenait du don mutuel que les époux s'étaient fait le 6 novembre 1711, notamment les deux maisons de Passy et la moitié des meubles meublants, vaisselle d'argent, diamants et pierreries, en vertu de son préciput. Pauvre duchesse! elle se flattait, lors de ses fiançailles en 1695,

que le mariage serait tout au plus la contrainte de deux ou trois années; et Lauzun lui disait, en 1723, qu'il se souciait peu de mourir, puisqu'il la laissait assez vieille et laide pour ne pas lui donner un successeur! Elle ne se remariera pas. Le Régent supprimera la charge de capitaine des cent gentilshommes au bec de corbin. Le duché de Lauzun — son titulaire ne laissant pas d'enfant mâle — redeviendra une baronnie qui passera à Biron.

De Lauzun, qu'allait-il rester? Le souvenir d'un favori prestigieux, illustrant de ses aventures les mémoires du grand siècle! La Bruyère a consacré ce souvenir. Mme de Sévigné a fait plus encore : grâce à sa lettre fameuse, citée dans tous les recueils, les écoliers eux-mêmes connaissent le nom de Lauzun et l'extraordinaire histoire de son mariage manqué. La postérité n'en saura pas beaucoup plus. Elle ne se rappellera ni la bataille des Dunes, ni le siège de Lille, ni celui de Dôle, ni Mme de Monaco disputée au Roi, ni la reine d'Angleterre fuyant sur la Tamise par une nuit pluvieuse sous la protection de Lauzun, ni la bataille de la Boyne, ni le mariage à soixante-deux ans et la mort à quatre-vingt-dix, ni tant de mots pleins de sel ou tant de pages de Saint-Simon; elle ne connaîtra que l'histoire de Lauzun demandé en mariage par la fille de Gaston d'Orléans, romanesquement amoureuse comme une héroïne de Corneille; et pour distinguer le courtisan de Louis XIV de son arrière-petit-neveu, Armand-Louis de Gontaut, second duc de Lauzun, créé duc à brevet par Louis XV en 1766, elle inventera cette appellation familière et simpliste : « Le Lauzun de la Grande Mademoiselle! »



BIBLIOGRAPHIE

CHAPITRE PREMIER : LA JEUNESSE

MANUSCRITS : Arch. nat., KK 1454, O[1] 13 et 9; Arch. du Ministère de la Guerre, vol. 68 et 182; Arch. du Min. des Aff. étrang., France, vol. 163; Entrées, vol. 172; Cérémonies et services à Saint-Jean-de-Luz, Parme, vol. III; Savoie, vol. 57. Arch. de Chantilly, Lettre du prince de Monaco à M. le Prince du 27 mai 1666. Arch. de l'auteur : lettres du maréchal de La Force à Desnoyers, 1639; de la marquise de La Force au maréchal de La Foroe, 10 septembre 1651; de la vicomtesse de Turenne au maréchal de La Force, 12 août 1651.

IMPRIMÉS : *Mémoires authentiques de Jacques-Nompar de Caumont duc de La Force, maréchal de France; Mémoires* de Pontis, de Mme de Motteville, de Daniel de Cosnac, du comte de Brienne, du marquis de Montglat, du maréchal de Turenne, de l'abbé de Choisy, de Bussy-Rabutin, du maréchal de Gramont, de Mlle de Montpensier, de Saint-Simon (éditions Chéruel et Boislisle et Lecestre) de Mme de Caylus, du marquis de Sourches; *Écrits inédits* de Saint-Simon, t. VII; *Journal* d'Olivier d'Ormesson; *Journal* du marquis de Dangeau; *Œuvres* de Racine (Fragments historiques); *Lettres, instructions et mémoires* de Colbert, *Lettres* de Mme de Sévigné; *Correspondance* de Madame, duchesse d'Orléans; *Gazette*, années 1660, 1662, 1663, 1664, 1665, 1669; Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. III; dans la *Revue de l'Agenais* (juillet-août 1903), *Henri de Barrailh, confident de Mlle de Montpensier et du duc de Lauzun*, par J. Dubois; Mme de La Fayette, *Histoire de Madame Henriette d'Angleterre;* Pellisson, *Histoire de Louis XIV;* Pinard, *Chronologie militaire;* Le Pippre de Neufville, *Abrégé chronologique de la maison du Roi;* Walckenaer, *Mémoires touchant la vie et les écrits de Marie de Rabutin-Chantal, dame de Bourbilly, marquise de Sévigné;* P. Clément, *Mme de Montespan et Louis XIV;* Rousset, *Histoire de Louvois;* Chéruel, *Histoire de France sous le ministère de Mazarin;* Schlesinger, *Généalogie de la maison de Gramont;* Chantelauze, *Louis XIV et Marie de Mancini;* G. Saige, *Histoire de la principauté de Monaco;* J. Roy, *Turenne;* Lair, *Nicolas Fouquet* et *Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV;* J. Lemoine et Lichtenberger, *De La Vallière à Montespan;* E. Ducerè, *Le mariage de Louis XIV;* Ph. Lauzun, *Le château de Lauzun;* Miss

Sandars, *Lauzun courtier and adventurer, the life of a friend of Louis XIV* (2 vol.); Savine, *Le beau Lauzun;* J. de Jaurgain, *La maison de Caumont La Force du XVe siècle à nos jours.*

CHAPITRE II : L'AMOUR DE MADEMOISELLE

MANUSCRITS : Bibl. nat., nouv. acq. fr. 4333.

IMPRIMÉS : *Mémoires* de Mlle de Montpensier, de Saint-Simon; Bussy-Rabutin, *Correspondance;* Pellisson, *Lettres historiques; Lettres* de Mme de Sévigné; Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III; Le Roi, *Histoire anecdotique des rues, places et avenues de Versailles;* Lair, *Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV;* A. Barine, *La jeunesse de la Grande Mademoiselle*, et *Louis XIV et la Grande Mademoiselle.*

CHAPITRE III : L'APOGÉE D'UNE FORTUNE

MANUSCRITS : Arch. nat., O¹ 15; Bibl. nat., Le Laboureur, lettre sur le mariage de Lauzun, Saint-Esprit, 1118, fol. 122; Mélanges Delamare, ms. fr. 23251; Arch. de Turin, lettre du marquis de Saint-Maurice au duc de Savoie du 9 janvier 1671; lettre de Louis XIV sur la rupture du mariage, adressée à Servien. M. Chéruel a publié ce dernier texte à la suite des *Mémoires* de Mlle de Montpensier, d'après les manuscrits Conrart de la Bibliothèque de l'Arsenal; Arch. de M. le duc de Gramont, lettre de Lauzun au comte de Guiche du 25 décembre 1670.

IMPRIMÉS : *Mémoires* de l'abbé de Choisy, du marquis de La Fare, de Mlle de Montpensier, de Saint-Simon, de Mme de Caylus; *Segraisiana; Journal* d'Olivier d'Ormesson; Spanheim, *Relation de la cour de France en 1690; Lettres* de Mme de Sévigné; *Documents inédits* publiés par Champollion-Figeac, t. II; Bussy-Rabutin, *Correspondance;* Geffroy, *Lettres de Mme de Maintenon;* marquis de Saint-Maurice, *Lettres sur la Cour de Louis XIV, première partie; Bulletin de la société d'histoire de France*, t. I; *Revue rétrospective*, 3e série, t. III; Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. III; duc de Noailles, *Histoire de Mme de Maintenon;* A. Barine, *Louis XIV et la Grande Mademoiselle.*

CHAPITRE IV : A PIGNEROL

MANUSCRITS : Arch. nat., K 120 a, O¹ 17; Arch. du Min. de la Guerre, vol. 264, 267, 270, 279, 299, 301, 354, 516; une partie de ces documents a été publiée par Ravaisson dans les *Archives de la Bastille*, t. III, et par Delort dans l'*Histoire de la détention des philosophes.*

IMPRIMÉS : *Musée des Archives*, nº 865; *Cabinet historique*, année 1875; *Mémoires* de Mlle de Montpensier; *Lettres* de Mme de Sévigné; dans la *Revue de Paris* du 1er juillet 1905, *Un geôlier au*

XVIIe siècle, par A. Barine; Godeau, *Tableau de la pénitence;* Lair, *Nicolas Fouquet;* E. Gérard-Gailly, *Bussy-Rabutin.*

CHAPITRE V : LA TENTATIVE D'ÉVASION

MANUSCRITS : Bibl. nat., Mélanges Delamare, ms. fr. 23251; Arch. du Vatican, correspondance du nonce; Arch. de l'auteur, lettre de Lauzun à Louvois de février 1676.

IMPRIMÉS : L'*Amateur d'autographes* du 15 janvier 1899; *Catalogue Charavay*, 1903, n° 81; *Gazette d'Amsterdam* de 1671, 1672, 1674, 1676; *Lettres* de Mme de Sévigné; Marquis de Saint-Maurice, *Lettres sur la Cour de Louis XIV, deuxième partie; Mémoires* de Mlle de Montpensier, de Saint-Simon, de Primi-Visconti. Dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1878, un article de Saint-René Taillandier sur Boursault; Lair, *Nicolas Fouquet* et *Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV;* A. Barine, *Louis XIV et la Grande Mademoiselle;* Cazes, *Le château de Versailles.*

CHAPITRE VI : VERS LA DÉLIVRANCE

MANUSCRITS : Arch. nat., K 120 a; Arch. du Min. de la Guerre, vol. 429, 472, 518, 567, 617, 618, 622, 623, 624, 626, 627, 629, 637, 638, 643, 647, 651; Arch. de l'auteur, lettres de Lauzun à Louvois.

IMPRIMÉS : *Mémoires* de Mlle de Montpensier; Saint-Simon, *Ecrits inédits*, t. VII; Delort, *Histoire de la détention des philosophes;* Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. III; Lair, *Nicolas Fouquet.*

CHAPITRE VII : UNE IDÉE DE MME DE MONTESPAN

MANUSCRITS : Arch. nat., K 120 a; Arch. de M. La Caille, correspondance de Barrail avec Lauzun; Arch. de l'auteur, lettres de Lauzun à Louvois.

IMPRIMÉS : *Mémoires* de Mlle de Montpensier; P. Clément, *Mme de Montespan et Louis XIV.*

CHAPITRE VIII : UNE CORRESPONDANCE SECRÈTE

MANUSCRITS : Arch. nat., donation du 29 octobre 1681, Y 240, fol. 445, 497-498; Arch. du Min. de la Guerre, vol. 658, lettres de Louvois à Maupertuis; Arch. de M. La Caille, correspondance de Barrail avec Lauzun et Mademoiselle; lettres de Mme de Saint-Just et de Rollinde à Lauzun, de Lauzun à Louvois.

IMPRIMÉS : *Mémoires* de Mlle de Montpensier, de Saint-Simon; *Gazette d'Amsterdam.*

CHAPITRE IX : LE RETOUR DE LAUZUN

MANUSCRITS : Arch. nat. G^7 991, O^1 32, fol. 61; Arch. du Min. de la Guerre, Louvois à Lauzun, vol. 659, fol. 37; Bibl. nat., ms. fr. 10265;

Arch. de M. la Caille, lettres de Barrail à Lauzun et à Mademoiselle, de la comtesse de Lauzun, des filles d'honneur de Mademoiselle, de Mme de Montespan à Lauzun; Arch. du Vatican, correspondance du nonce; Arch. de l'auteur, lettres de Lauzun à Louvois.

IMPRIMÉS : *Gazette d'Amsterdam* de 1682; *Mémoires* de Mlle de Montpensier, de Saint-Simon; P. Clément, *Mme de Montespan et Louis XIV; Œuvres de Colbert;* Anquetil, *Galerie de l'ancienne cour;* Lair, *Nicolas Fouquet;* A. Barine, *Louis XIV et la Grande Mademoiselle;* B. Chamchine, *Le château de Choisy.*

CHAPITRE X : LA REINE D'ANGLETERRE

MANUSCRITS : Arch. nat., K 1302, O[1] 33; Arch. du Min. de la Guerre, Lauzun à Louvois et Louvois à Lauzun, vol. 816, 892; Arch. du Min. des Aff. étrang., Anglet., vol. 167; Bibl. nat., ms. fr. 10235; Arch. de Chantilly, lettres de Lauzun à M. de La Rue et de M. de La Rue à Lauzun, série P, t. 98.

IMPRIMÉS : Dans le recueil de la marquise Campana de Cavelli intitulé, *Les derniers Stuarts à Saint-Germain-en-Laye*, se trouvent, outre un grand nombre d'autres documents dont je me suis servi, trois relations de la fuite de Marie de Modène conservées, l'une aux Archives d'Este-Modène, la seconde aux Archives des Affaires étrangères à Paris, la troisième à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 12160. *Gazette de France*, années 1689 et 1690; *Gazette d'Amsterdam* de 1684, 1685; *Mémoires* de Mlle de Montpensier, de Saint-Simon, du marquis de Sourches; *Lettres* de Mme de Sévigné; Mme de Maintenon, *Correspondance générale* publiée par Th. Lavallée; Spanheim, *Relation de la cour de France en 1690;* Mme de La Fayette, *Mémoires de la cour de France pour les années 1688 et 1689; Journal* du marquis de Dangeau; marquis de Quincy, *Histoire militaire du règne de Louis le Grand;* Macaulay, *Histoire de l'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II* (traduction Montégut); Grew, *The english court in exile* (1911); G. du Boscq de Beaumont et M. Bernos, *La cour des Stuarts à Saint-Germain-en-Laye.*

CHAPITRE XI : LAUZUN GÉNÉRAL D'ARMÉE

MANUSCRITS : Arch. nat., K 1303; Arch. du Min. de la Guerre, vol. 690, 894, 960, 961, 962, 963, 1083; Arch. du Min. des Aff. étrang., Anglet., vol. 168 et 172; Bibl. nat., ms. fr. 12690 et 22718; Arch. de Modène, lettre de Lauzun au cardinal d'Este; British Museum, Add. ms. 32499, lettres presque entièrement chiffrées de Louvois et de Seignelay à Lauzun.

IMPRIMÉS : *Gazette de France*, année 1690; *Mémoires* de Mme de Caylus, du marquis de Sourches, de Saint-Hilaire, de Berwick; *Journal* du marquis de Dangeau; Mme de La Fayette, *Mémoires de*

la cour de France pour les années 1688 et 1689; Lettres de Mme de Sévigné; *Catalogue de la collection Morrisson*, Lettres de Jacques II et de Marie de Modène à Lauzun; le marquis de Quincy, *Histoire militaire du règne de Louis le Grand;* Clarke, *Vie de Jacques II* (Traduction Cohen); Eugène Sue, *Histoire de la marine française;* Macaulay, *Histoire de Guillaume III* (Traduction Pichot); Rousset, *Histoire de Louvois;* Ranke, *Englische Geschichte*, t. VII; F. Funck-Brentano, *Les lettres de cachet;* comte de Lort-Sérignan, *Guillaume III; The adventures of king James II with an introduction of Gasquet;* Grew, *The english court in exile*, 1911; Ph. Lauzun, *Le château de Lauzun;* P. W. Sergeant, *Little Jennings and fighting Dick Talbot, the story of Duke and Duchess of Tyrconnel (1913).*

CHAPITRE XII : LE DUC ET LA DUCHESSE DE LAUZUN

MANUSCRITS : Arch. nat., S 4627, E 1933, T* 479[2], inventaire après décès du duc de Lauzun; Arch. du Min. de la Guerre, vol. 1838; Arch. du Vatican, correspondance du nonce; British Museum, Marie de Modène à Lauzun, Bibl. Egerton; Minutier de Me Lesguillier, notaire à Paris, inventaire après décès du duc de Lauzun; Minutier de Me Flamand-Duval, notaire à Paris, contrats d'échange et de vente.

IMPRIMÉS : *Mercure Galant* de 1695, 1702, 1704, 1707; *Gazette de Hollande* de 1701 et 1705; *Gazette; Lettres* de Mme de Sévigné; *Journal* du marquis de Dangeau; marquis de Sourches, *Mémoires sur le règne de Louis XIV; Ecrits inédits* de Saint-Simon, t. VII; *Correspondance* de Madame, duchesse d'Orléans; J. Laffitte, *Un coin de Paris*, dans *Bulletin de la société historique d'Auteuil-Passy; Les correspondants de la marquise de Balleroy;* abbé de Belsunce, *Abrégé de l'histoire d'Henriette de Foix;* comte d'Haussonville, *La duchesse de Bourgogne;* Jean de Boislisle, *L'hôtel de Lorge.*

CHAPITRE XIII : LAUZUN A PARIS ET A LA COUR

MANUSCRITS : Arch. nat., T* 479[13] et 479[15], Y 277; Bibl. publ. de la ville de Nantes : autographes, vol. 664, n° 59, lettre de Jacques II à Lauzun du 5 avril 1691; Minutier de Me Lesguillier, inventaire après décès du duc de Lauzun.

IMPRIMÉS : *Mémoires* de Saint-Simon, du marquis de Sourches; *Journal* du marquis de Dangeau; *Ecrits inédits* de Saint-Simon, t. VII; *Mercure Galant*, 1702, 1706, 1715, 1717, 1721; *Stuart papers printed for the Roxburghe club;* abbé de Belsunce, *Abrégé de la vie d'Henriette de Foix;* Piganiol de La Force, *Description de Paris;* Brice, *Description de la ville de Paris;* Shield, *The King over the water;* Ph. Lauzun, *Le château de Lauzun;* L. Mouton, *Le manoir de Jean Bouyn et l'école des Beaux-Arts.*

BIBLIOGRAPHIE

CHAPITRE XIV : LAUZUN AU COUVENT DES PETITS-AUGUSTINS

MANUSCRITS : Arch. nat., T^{s} 479^{13} et 479^{16}; Bibl. nat. ms. fr. 27 840, fol. 236-246; Minutier de Me Lesguillier, inventaire après décès du duc de Lauzun.

IMPRIMÉS : *Gazette de France*, 1723; *Mercure Galant*, 1723; *Gazette d'Amsterdam* de 1720, 1723; *Mémoires* de Saint-Simon; *Écrits inédits* de Saint-Simon, t. VII; *Journal* du marquis de Dangeau; Mathieu Marais, *Journal et Mémoires sur la Régence et le règne de Louis XV; Revue rétrospective*, t. IX; *Les correspondants de la marquise de Balleroy;* R. P. dom Th. Bérengier, *Vie de Mgr Henry de Belsunce, évêque de Marseille;* Ph. Lauzun, *Le château de Lauzun.*



TABLE DES GRAVURES

TABLE DES GRAVURES

La vignette du titre et les petites vignettes des fins de chapitres ont été exécutées d'après l'emblème de l'ordre des chevaliers de la Jarretière dont le Duc de Lauzun faisait partie.



TABLE DES CHAPITRES

TABLE DES CHAPITRES





